TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11715 — MARDI 28 SEPTEMBRE 1982

Vers une amnistie totale pour les séquelles de la guerre d'Algérie

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Télex Paris nº 650572 C.C.P. 4207 - 23 PARIS Tél. : 246-72-23

Incertitude en Allemagne fédérale

La défaite des libéraux en Hesse renforce les partisans d'une dissolution immédiate du Bundestag

LA SANCTION

Les électeurs libéraux n'apprécient pas la façon dont la direction du F.D.P., conduite par M. Genscher, a « lâché » le chancelier Schmidt en cours de législature. Tel est probablement le seul enseignement net du scrutin régional organisé en Hesse dimanche 26 septembre.

La disparition des libéraux de l'Assemblée régionale, faute d'avoir obtenu les 5 % de suffrages nécessaires pour avoir des sièges, est pour M. Genscher et ses amis une *défaite historique dont* la portée et la signification dépassent évidemment de beaucoup le cadre géographique où elle a été consommée. Hier encore appoint indispensable au chancelier Schmidt, puis à l'opposition démocrate-chrétienne pour revenir au pouvoir, que peut désormais espérer le F.D.P. ? On voit *mal M. Genscher revenir*, toute honte bue, à de meilleurs sentiments à l'égard de son allié d'hier (qui, au demeurant, n'aurait sans doute que faire de ce pénible et tardif retour au bercail majoritaire). Mais la déconfiture du F.D.P., tout en achevant de convaincre ce dernier qu'il est urgent d'attendre avant de retourner aux urnes sur le plan national, peut aussi renforcer l'argumentation de M. Strauss, partisan de nouvelles élections générales immédiates. Le ministre-président de Bavière avait fini, voici quelques jours, par concéder le report du scrutin au 6 mars prochain à son partenaire de la C.D.U., M. Kohl. Il n'est pas sûr que, compte tenu de la déroute libérale, qui risque d'en préfigurer une autre au niveau fédéral, il ne revienne pas sur cette concession.

L'imbroglio est désormais tel, à Bonn, qu'on pourrait même imaginer que la C.S.U. (chrétiens-sociaux bavarois) de M. Strauss s'allie « objectivement » au parti social-démocrate de M. Schmidt en ne votant pas la motion de défiance constructive destinée à introniser M. Kohl comme nouveau chancelier. Mais en votant ensuite la défiance simple contre le chef du gouvernement minoritaire sortant, comme ce dernier le réclame lui-même afin d'obtenir des élections immédiates. D'un tel scrutin, M. Schmidt estime qu'il se tirerait le moins mal possible.

Au-delà de ces péripéties et de ces spéculations, la crise pose au moins trois questions. La première concerne évidemment l'avenir du F.D.P. : à vouloir jouer trop finement, n'a-t-il pas lui-même créé les conditions de son effacement de la vie parlementaire ouest-allemande, et demain de la vie politique ? La seconde question est celle que soulève l'ascension du parti écologiste : portés par une vague de sympathie lorsqu'il s'agit d'exercer le pouvoir local, et refuges commodes des électeurs déçus, les « verts » remplaceront-ils les libéraux comme troisième parti ?

Enfin, la procédure choisie par l'opposition pour sortir de cette crise était-elle vraiment la meilleure ? Il y avait peut-être (en particulier aux yeux des électeurs de Hesse) quelque chose de profondément insatisfaisant pour l'esprit démocratique, et même d'intellectuellement un peu malhonnête de la part du F.D.P., à prétendre, fût-ce en parfaite constitutionnalité, bouleverser la situation politique sans qu'une nouvelle donne soit opérée dans la clarté par le suffrage universel.

Affaiblissement du mark

Les élections régionales organisées dimanche 26 septembre en Hesse ont été marquées par une sévère défaite du parti libéral F.D.P., qui, avec 3,1 % des voix, ne disposera plus d'aucun siège au Landtag de Wiesbaden. Les sociaux-démocrates du S.P.D. ne perdent qu'un siège. La C.D.U. chrétienne démocrate demeure le premier parti du Land, mais ne parvient pas à conquérir la majorité absolue.

Le scrutin a d'autre part confirmé la montée du parti écologiste, dans les élections régionales en général et en Hesse en particulier. Avec environ 8 % des voix, les « Verts » conquièrent sept des cent dix sièges du Landtag.

La condamnation de l'attitude du parti libéral par les électeurs de Hesse ne manquera pas de peser sur les négociations en cours à Bonn, où elle renforce la position des partisans d'une dissolution immédiate du Bundestag, comme le chancelier Schmidt et le président des chrétiens sociaux bavarois, M. Strauss.

A la suite du résultat de ces élections, le mark s'est affaibli sur les marchés des changes, revenant à Paris de 2,850 francs à 2,8150 francs tandis que le dollar s'élevait, à Francfort, de 2,5150 deutschemarks à près de 2,53 deutschemarks.

De notre correspondant

Bonn. — Les libéraux ont perdu la face : leur électorat passe de 6,6 % à 3,1 % des voix. N'ayant pu franchir la barre des 5 %, les voici éliminés du Landtag de Hesse. Du coup, leur valeur de partenaires potentiels des chrétiens-démocrates se trouve très affaiblie, ce qui ne sera pas sans retentir sur les négociations qui reprennent ce lundi 27 septembre en vue de former le prochain gouvernement. Au même moment, à Munich, le comité directeur de la C.S.U. devait siéger. Il n'est certainement pas d'humeur à faire des cadeaux au F.D.P., et pourrait même remettre sur le tapis son exigence « non négociable » d'élections générales immédiates.

Il n'est pas besoin de chercher très loin les raisons de la déconfiture du F.D.P. : depuis sa sortie du gouvernement Schmidt, le 17 septembre, il a donné le spectacle de dissensions aiguës et tapageuses. Une partie notable — quoique toujours minoritaire — de la formation libérale n'a pas surmonté le choc de la démission des quatre ministres F.D.P., et attaque avec virulence la fraction acquise au « changement », que dirige l'ancien vice-chancelier, M. Hans-Dietrich Genscher. Ces déchirements ont mis en cause la crédibilité du F.D.P., qui a obtenu, dimanche en Hesse, le plus mauvais résultat de toute son histoire. Le parti s'est ainsi trouvé réduit à ses « électeurs authentiques » *(Stammwähler), sans pouvoir, comme d'habitude,* mordre sur la frange des hésitants.

ALAIN CLÉMENT.

(Lire la suite page 5.)

La réplique de M. Mitterrand à l'opposition

• Je n'abandonnerai pas une once de mes responsabilités
• La France n'est pas prête à céder aux extrémismes

Le président de la République est arrivé, lundi matin 27 septembre à Tarbes, première étape de son voyage dans la région Midi-Pyrénées.

Il s'est mêlé à la foule chaleureuse d'environ trois mille cinq cents personnes qui l'acclamait sur la place de l'hôtel de Ville. Toutefois, au long de la rue principale, de nombreux commerçants avaient apposé une affichette intitulée « A l'entreprise défunte » obéissant ainsi à un mot d'ordre de boycottage lancé par la chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Pyrénées. D'autre part, un attentat revendiqué par un groupe antinucléaire a détruit dans la nuit de dimanche à lundi, à Toulouse, une partie de la demeure de M. Alex Raymond, président du conseil régional.

Accueilli à Tarbes par M. Paul Chastellain, maire (P.C.) et conseiller général, M. François Mitterrand a tenu à répondre à une opposition qui, à la veille de son déplacement en province, avait fait monter le ton du débat politique.

Le président de la République a suggéré que l'opposition divise l'opinion et risque « par l'escalade du vocabulaire » d'entraîner le pays « dans une course plus dangereuse ». Affirmant que « la France n'est pas prête à s'abandonner aux extrémismes », le chef de l'Etat a souligné sa volonté de ne pas abandonner « une once » de ses responsabilités. Puis il a appelé les Français à l'effort en leur promettant une juste répartition de cet effort.

De notre envoyé spécial

Tarbes. — Après avoir été accueilli par le maire communiste de la ville, M. François Mitterrand dit le « prix » qu'il attache à commencer son voyage par Tarbes. Puis il affirme : « *Je veux être l'expression juste de ce pourquoi j'ai demandé au peuple français sa confiance. Nul ne peut s'étonner que l'ayant obtenue, au milieu des difficultés, je m'efforce de la mettre en œuvre. Nul ne s'étonnera s'il m'entend dire que je la poursuivrai.* »

Le président de la République précise ensuite qu'il s'adresse « *bien au-delà* » de ceux qui lui avaient apporté leurs suffrages et souligne : « *Peu m'importe que les autres éprouvent quelque réticence ou même s'opposent : c'est leur droit. S'il y a une légitimité, c'est d'abord celle de la République qui veut que chacun affronte l'autre sur les choix à faire, mais aussi retrouve l'autre lorsqu'il s'agit de défendre la communauté nationale dans ce qu'elle a d'essentiel. Et tous ceux qui s'écartent de cette règle, qu'ils ne s'y trompent pas : ils n'auront pas l'adhésion du pays.*

» *La France a besoin aujourd'hui, plus que jamais, d'avancer avec fermeté et courage sans se laisser attarder par les difficultés de la route. Nous n'avons pas intérêt à accroître nos divisions, pas même ceux qui s'y livrent avec délectation. La France n'est pas prête à s'abandonner aux extrémistes. La France aime sa démocratie et le respect mutuel. Je ne m'engagerai pas dans cette course du vocabulaire, qui risque de précéder des courses plus dangereuses.* »

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

LE MÉCONTENTEMENT DES PROFESSIONS DE SANTÉ

Grève des soins et manifestations

A partir de ce lundi, et pendant toute la semaine, l'ensemble des professions de santé vont entreprendre une vaste action de protestation contre la politique du gouvernement. Pour la première fois depuis le début du septennat, médecins hospitaliers, praticiens libéraux, pharmaciens, biologistes et l'ensemble des professionnels de la santé, ainsi que les responsables de l'industrie pharmaceutique et de l'hospitalisation privée seront réunis dans une action conjointe. A la grève des soins dans les hôpitaux, qui débute ce lundi — les urgences seront cependant assurées — s'ajouteront le 30 septembre la fermeture des cabinets médicaux et une grande manifestation publique dans les rues de Paris (lire page 18).

La crise morale et politique en Israël

Le dernier détachement du contingent français de la force multinationale de sécurité a débarqué, ce lundi 27 septembre à l'aube, dans le port de Beyrouth. Les forces israéliennes, qui auraient dû évacuer la capitale libanaise dimanche, s'y trouvent toujours, bien que leurs effectifs aient été réduits, et leur départ n'aurait lieu qu'au milieu de la semaine.

Les Israéliens observent, ce lundi, le jeûne du Yom Kippour (le grand pardon) : tous les commerces sont fermés et la radio et la télévision ont interrompu leurs programmes. Ce calme contraste avec la manifestation de samedi, la plus grande jamais organisée dans le pays : entre 150 000 et 400 000 personnes, selon les estimations, se sont rassemblées à Tel-Aviv pour protester contre les massacres des Palestiniens à Beyrouth et réclamer la démission de MM. Begin et Sharon. M. Begin serait contraint d'admettre la constitution d'une commission d'enquête ayant des pouvoirs judiciaires.

A l'occasion de la fête musulmane de l'Adha (Fête du sacrifice), ce lundi, le président Bourguiba a appelé les croyants du monde entier à œuvrer à une reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'O.L.P.

David et sa fronde

par P.-J. FRANCESCHINI

Peu de peuples supportent longtemps que leurs dirigeants bafouent l'image qu'ils se forment d'eux-mêmes. Dans le silence *humilié des dictatures, on* répond à cet outrage par une *colère sourde ou une passivité* contrainte que le maître prend pour un acquiescement. Dans une démocratie, la rue précède l'isoloir, et le citoyen peut demander des comptes ailleurs que sur des calicots. Il est trop tôt pour dire si M. Begin, sommé d'en rendre, samedi, par la plus grande manifestation de l'histoire de son pays, perdra le pouvoir et si son peuple lui retirera sa confiance. L'émotion peut défaire ce que *l'émotion a fait. Les enquêtes* s'ensablent, les colères retombent, et les comptes à rebours les plus évidemment engagés ne vont pas toujours à leur terme.

Pourtant, dans l'histoire de l'Etat hébreu, ce samedi 25 septembre 1982 est, d'ores et déjà, une date d'une immense conséquence. MM. Begin et Sharon ne peuvent s'en étonner. Même si, sur le plan politique, la division *ou la faiblesse de leurs adversaires* travaillistes lui permettait de sauver la mise, ce qui vient de se passer en Israël marque le début d'une ère nouvelle. En voyant son premier ministre et le responsable de sa défense glisser dans le sang des Palestiniens, le pays, bouleversé, a clamé ce qu'il refusait dans ses profondeurs. Du même coup, il a dissipé aux yeux du monde l'illusion, entretenue souvent par la *malveillance, qui touchait à* sa nature même.

En effet, la protestation de centaines de milliers d'Israéliens exprime beaucoup plus qu'un malaise. Elle sanctionne une transgression *fondamentale* du mythe fondateur de David et Goliath. Pour un petit Etat encerclé et haï, créé par les rescapés d'un génocide au bout d'une errance millénaire, la force est et demeure une exigence absolue. L'armée, plus qu'ailleurs confondue avec la nation, se trouve entourée d'une admiration et même d'une indulgence que renforcent, *outre la menace extérieure*, aujourd'hui déclinante, les souvenirs poignants des ghettos sans défense et d'un peuple aux mains nues allant à l'abattoir.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Finesse

M. Poniatowski, qui est à M. Giscard d'Estaing ce que le capitaine Haddock est à Tintin, n'a pas tort. Si l'on veut intéresser les Français à la politique, il faut simplifier le débat et l'adapter aux goûts du public.

A gauche, voisineraient le parti comique français (P.C.F.), la pantalonnade socialiste (P.S.) et le Mouvement des radicaux de la gaudriole (M.R.G.).

A droite, l'Union pour de Funès (U.D.F.) rivaliserait d'humour avec le Rassemblement pour la rigolade (R.P.R.) sous l'œil des Coluchiens désopilants sociaux (C.D.S.).

Quand les tartes à la crème remplaceront les bulletins de vote, voter sera un plaisir. Bien français.

BRUNO FRAPPAT.

RENTRÉE DES GALERIES PARISIENNES

La peinture entre deux rives

Dans les galeries du quartier Beaubourg, la rentrée est faite : douze galeries ont ouvert leur porte *ensemble le 18 septembre, et presque* toutes les autres dans la semaine qui a suivi. Rive gauche, vers la rue de Seine, si les rideaux de métal ne sont plus baissés, on trouve encore beaucoup d'accrochages réunissant « les artistes de la galerie », quand on ne retrouve pas l'exposition individuelle d'avant l'été.

Visiblement, on ne vit pas à la même heure de chaque côté de *la Seine. Autour de Beaubourg, on* marche plutôt dans le vent international, à l'heure de Kassel. Ne faut-il pas battre le fer tant qu'il est chaud ? La Documenta ferme tout juste ses portes. Vers la rue de Seine, on attendrait plutôt la FIAC (Foire internationale d'art contemporain), qui aura lieu la dernière semaine d'octobre, et son important contingent de valeurs classiques, sinon traditionnelles.

En fait, l'écart semble se creuser de plus en plus d'un quartier à l'autre : d'un côté (Beaubourg), on *voit sévir* avec pas mal d'ampleur depuis l'année dernière la « bad painting », jusque chez le dernier dur du minimal et du conceptuel, Yvon Lambert. De l'autre, on retrouve, ou on va retrouver, cet hiver, les artistes habituels. Bien sûr, il y a, chaque fois, des exceptions, des cas de flagrants délits de résistance aux néo-fauves ou aux néo-expressionnistes entre la rue Quincampoix et la rue de la Verrerie ; il y a une quête de renouvellement des écuries avec des poulains qui ne sacrifieraient pas à la mode, sans pour autant entrer dans la rubrique peinture traditionnelle, rue Guénégaud et alentour : ce qui ne s'avère pas simple du tout, semble-t-il.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 12.)



Le Monde

idées

Chemins de l'opposition

Jacques Barrot, après avoir recensé les atouts gaspillés par la majorité, propose un certain nombre d'actions pour l'opposition. Piqué par un article de M. Poperen, Philippe Malaud expose les raisons pour lesquelles, selon lui, la droite chassera la gauche du pouvoir. Lionel Stoléru, qui plaide pour le réformisme, s'inquiète que l'on fasse gouverner la France par les « moyens » et non par les « meilleurs ».

Atouts gaspillés et propositions

par JACQUES BARROT (*)

EN quinze mois, l'« état de grâce » a laissé la place à une situation politique économique et sociale dégradée en profondeur. Pourtant, les socialistes disposaient, au lendemain du 10 mai, d'atouts maîtres, qu'ils ont perdus ou gaspillés.

Le premier atout, le plus important, c'était la possibilité d'un large accord populaire. Le nouveau pouvoir bénéficiait *a priori* d'un accès plus aisé aux centrales syndicales et d'une écoute populaire plus attentive. Il y avait là une chance historique de développer un consensus national autour d'un effort d'explication et de concertation sans précédent. Elle a été gaspillée par un gouvernement qui n'a pas su réconcilier les catégories sociales. Désireux de mobiliser toutes les forces vives de la France, il devait à la fois se garder de les opposer entre elles et d'exalter leurs revendications catégorielles à court terme. Les réveils vont être douloureux.

Le deuxième atout gaspillé, c'était l'idée de partage, mise au premier rang par les projets socialistes. Partage des richesses, mais aussi partage des efforts et du travail disponible. Dans un contexte où les créations de richesses nouvelles sont limitées, seul un partage du travail sans accroissement des coûts de production peut faire reculer le chômage. Les socialistes avaient la chance de le proposer et de pouvoir le faire accepter. Les atermoiements et le recul final enregistrés dans l'affaire des trente-neuf heures rendront dans l'avenir très difficile une réduction de la durée du travail accompagnée d'un partage des revenus dans un contexte de baisse générale du pouvoir d'achat. De même, il aura fallu presque un an pour faire accepter à ceux qui ont un emploi garanti, une carrière assurée, leur participation au financement de l'assurance-chômage. L'engrenage de la vraie solidarité a été largement raté.

Le troisième atout mal utilisé, c'était la chance d'un renouvellement : renouvellement des élites au pouvoir depuis longtemps, recrutement des responsables en marge des filières traditionnelles, libération des initiatives les plus hardies... Il serait injuste de dire que rien n'a été fait. Même imparfaite, la décentralisation bénéficiera aux départements et aux communes. Quelques noms inhabituels sont apparus dans les annuaires. Mais ce sont des radios locales qui, privées de ressources propres, risquent de se retrouver encadrées. Ce sont des dirigeants de sociétés nationalisées qui, privés de la liberté de gestion promise, sont contraints de démissionner. A-t-on jamais réussi à libérer et à renouveler dans un climat de sectarisme ?

Une société fondée sur le contrat

Ces trois chances gaspillées, où la part psychologique est prédominante, sont à la base de l'échec économique. Car là aussi l'héritage brocardé injustement constituait une chance : monnaie plus forte, réserves de devises, gestion budgétaire rigoureuse. On pouvait et on devait faire mieux.

Les socialistes ont fait plus mal : ils ont perdu beaucoup de temps qu'ils cherchent aujourd'hui à rattraper. Le peuvent-ils ? En prennent-ils les moyens ? On peut légitimement en douter. L'enthousiasme populaire, naïf et sympathique de la Bastille le 10 mai, n'est pas prêt de revenir. Il leur restera un sentiment d'amertume. Attention à ce qu'ils ne sombrent pas dans un sentiment d'impuissance et de résignation.

De nombreuses forces sociales vivantes et généreuses ont, en effet, investi leurs espoirs dans l'expérience de la gauche. Elles n'admettent pas encore leur échec, mais se posent de plus en plus de questions. Elles continueront à rejeter l'idée d'un retour à la case départ.

Pourtant, ces forces sont indispensables : leur abstention rendrait inéluctable un dangereux affrontement entre deux blocs politiques radicalement hostiles. Prenons garde à ne pas les condamner au découragement et à l'indifférence. Les mots de collectif ou de social risquent de sortir terriblement dépréciés des excès en cours. Mais on ne peut pas prendre son parti d'un repliement défensif sur les égoïsmes catégoriels et d'un renoncement par les Français à la construction d'un avenir commun... Nous voilà appelés à offrir aux Français un nouveau dessein communautaire purifié des excès en cours.

L'une des grandes erreurs des socialistes est de faire appel à des structures de plus en plus nombreuses et de plus en plus envahissantes pour organiser et dynamiser notre société. Se sentant encadrés et contrôlés, les Français perdent le goût de l'initiative personnelle et acquièrent en même temps une profonde méfiance à l'égard de toute dimension collective. Notre premier devoir sera de recentrer la vie nationale autour des hommes — de lui donner des règles plus simples, aptes à favoriser le jeu des coopérations volontaires. C'est ainsi que pourra se réaliser une véritable synergie des forces économiques et sociales. C'est ainsi que pourront se résoudre les grands problèmes de la société française : la vie contractuelle dans l'entreprise est affaire de dialogue et non de règlements nouveaux. Le renouveau de l'école passe par la création d'espaces de libertés pour les maîtres d'un secteur public bridé par l'uniformisme administratif et syndical ; l'avenir de notre protection sociale exige désormais le développement d'initiatives volontaires relayant la Sécurité sociale obligatoire. Cet appel permanent à la responsabilité individuelle permettra de bâtir une société évolutive fondée sur le contrat à la place d'une société figée par des structures et des règlements.

Mais point n'est besoin pour agir d'attendre un renversement de la situation politique... Être opposant aujourd'hui, c'est aussi lutter chaque jour contre les risques du laisser-aller. Les socialistes ont promis aux Français de leur apporter la dimension collective nécessaire pour temps de crise. Mais ils ont oublié de leur dire qu'une telle démarche exige une éthique, faute de quoi chacun s'abrite derrière les autres pour cacher la médiocrité de ses efforts personnels ou s'aligner sur les plus revendicatifs pour accroître sa part de revenus.

Une économie ouverte

Notre second devoir est d'éviter à la société française de prendre les mauvais plis de la facilité. Nous disposons d'espaces de responsabilités avec les régions, les départements, les communes confiés à l'opposition nationale pour promouvoir les choix et les attitudes de l'avenir : investir au lieu d'accroître les coûts de fonctionnement, inciter au lieu d'assister, répartir les responsabilités au lieu de les laisser confisquer par de nouvelles bureaucraties, offrir aux responsables économiques une concertation sérieuse et exigeante au lieu d'une écoute démagogique sous la contrainte des corporatismes. C'est à ce prix que nous recréerons le sens de l'effort, le désir de la qualité : antidotes d'une médiocratie socialiste et conditions de la réussite d'un grand dessein français.

Il ne saurait y avoir en effet d'espoir sans ambition internationale de la France. Se résigner à une survie hexagonale, en refusant les exigences d'une économie ouverte, ce n'est pas seulement léguer aux jeunes un niveau de vie en baisse, c'est les priver d'un horizon et d'un idéal. Là aussi les socialistes ont prétendu substituer à une ouverture jugée trop mercantile une participation aux luttes d'émancipation... Ce faisant, ils ont surtout donné dans l'art facile du discours en se privant des vrais moyens d'agir. Face à la montée des protectionnismes et des égoïsmes, le dialogue entre pays riches et pays pauvres trouve aujourd'hui peu d'échos. Raison de plus, et c'est un autre devoir impérieux de s'y appliquer avec acharnement et réalisme, en découvrant la complémentarité des intérêts. Notre assistance aux pays en voie de développement doit être un nouveau moteur pour notre croissance. Ce ne sont pas de grandes proclamations, mais de bons accords concrets organisant l'échange des technologies et des hommes, qui assureront le développement et la paix.

Au-delà de l'échec socialiste, nous ne sommes pas condamnés à tomber dans je ne sais quel conservatisme, incapable par ses excès et son archaïsme de réunir les Français sauf dans la résignation et la passivité. Il n'est pas impossible de mobiliser à nouveau les forces vives de la société française autour d'un projet apte à réconcilier notre communauté nationale. Encore faut-il que nous les aidions très vite à reprendre courage et espoir...

(*) Ancien ministre, député de la Haute-Loire, membre du collège exécutif du C.D.S.

Le socialisme lave-t-il plus blanc ?

par LIONEL STOLÉRU (*)

SECOUÉS par la crise, fatigués de tant peiner et de voir que tout reste gris, les Français étaient prêts en mai 1981 à écouter les sirènes conjointes des publicitaires et des socialistes leur promettant de retrouver la blancheur des « neiges d'antan ». Aujourd'hui, avec seize mois de recul durant lesquels les actes parlent mieux que les discours, on voit le pouvoir socialiste, face aux mêmes difficultés, appliquer dans beaucoup de domaines les mêmes recettes que le gouvernement précédent, au point de les voir décrites en termes de « barrisme de gauche ». Et, curieux écho à ceux qui, en 1975-1976, s'effrayaient de l'audace réformiste en disant : « *On n'a pas élu Giscard pour cela* », on entend même des voix reprocher à M. François Mitterrand de faire la politique de ses ennemis plus que celle de ses amis.

Par-delà les dogmes et les idéologies vite oubliés (n'est-ce pas, J.-P. Chevènement ?), deux différences essentielles subsistent entre le style du gouvernement actuel et le précédent.

La première, et je dirai la plus fondamentale, c'est le slogan nouveau « Tous à l'arrière ! ». Dans la guerre économique mondiale, certains sont prêts à monter au front pour se battre et gagner, d'autres veulent rester à l'arrière et se protéger. Le patriotisme national se faisait déjà rare, le patriotisme économique encore plus. Mourir pour Dantzig, cela n'attirait déjà pas grand monde, « se crever » pour Ambroise Roux, encore moins. Ainsi se crée peu à peu la France à deux vitesses, celle qui vit à l'heure de la planète et celle qui vit à l'heure du clocher du village.

Et je vois quelque prodige de l'inconscient collectif au fait que, au même moment, et, bien sûr, sans se concerter en mai 1981, les deux candidats ont choisi pour leurs deux affiches de se positionner sur ce problème, Valéry Giscard d'Estaing en posant sur fond de planisphère et François Mitterrand *sur fond de clocher de village*. Tandis que le premier proposait aux Français d'être « dans le peloton de tête des nations industrielles », le second leur proposait non le socialisme, mais le retour dans le cocon maternel. En élisant François Mitterrand en mai 1981, les Français n'ont pas voté pour Marx, ils ont voté pour Freud.

Et le président élu applique à la lettre son engagement : la décentralisation vers la commune, l'idée de la reconquête du marché intérieur, l'embauche de deux cent mille fonctionnaires mis à l'abri du chômage et la nationalisation des grandes entreprises, interprétée par les salariés comme une meilleure protection, tout cela caractérise un changement profond : le berger de la France cherche à rentrer ses blancs moutons dans sa bergerie de Latché pour les mettre à l'abri de la tourmente.

Le deuxième changement, c'est le slogan nouveau « Tous pareils ». Le socialisme se réclamait de l'idée généreuse de réduire l'injustice. Il ne fait que réduire les inégalités, ce qui n'est pas pareil. A-t-on assez plaisanté Giscard de son slogan de chercher « *le meilleur* » ? Et d'avoir choisi pour premier ministre « le meilleur économiste de France » ? Pas de danger de ce côté-là avec Pierre Mauroy qui, lorsqu'on lui demandait, il y a six mois à la télévision pourquoi sa cote de popularité était si haute, répondait : « *C'est sans doute qu'en me voyant, le Français moyen croit que c'est lui qui est à Matignon !* »

Extraordinaire conception que de vouloir faire gouverner la France par les « moyens » et non par les « meilleurs », comme si l'on avait quelque complexe d'infériorité devant le talent et l'effort. C'est la même logique qui impose, dans les universités, le rejet de la sélection et des concours, dans les entreprises le contrôle du sommet par la base et, dans la fiscalité, le nivellement des extrêmes. Présentant le nouveau budget 1983, l'un de nos hauts responsables disait : « *Naturellement, les impôts seront plus élevés pour ceux qui « ont la chance » d'avoir de hauts revenus ou un grand patrimoine.* » Ce « ont la chance » est révélateur de l'état d'esprit socialiste pour qui la notion d'effort et de mérite n'a pas de signification opérationnelle. Ce n'est pas la cigale qui est paresseuse, c'est la fourmi qui a de la chance. Partout, depuis dix-huit mois, le culte de la moyenne écrase l'émulation vers le sommet.

Les Français se tireront-ils de la crise en revenant tous à l'arrière, tous pareils ? On peut douter que ces deux changements aillent dans le bon sens. Ce n'est pas en revenant tous à l'abri du clocher du village que nous y trouverons les devises pour payer notre pétrole, sauf à forer sous le clocher. L'avenir est aux pays qui sauront accepter l'incertitude du monde et garder ou développer leur assise internationale : plus que jamais, le combat et l'émulation sont nécessaires.

L'appel à la mobilisation est urgent. Non celui d'un parti socialiste en déroute qui cherche à rassembler ses troupes avant les municipales ! Mais l'appel à toutes les énergies de notre pays. Raymond Barre avait trop tendance à penser qu'il suffisait de montrer la bonne direction pour que tout le monde y aille, sans perdre de temps à concerter et convaincre.

Pierre Mauroy a, lui, mieux compris qu'il faut garder le contact permanent avec les partenaires sociaux, à tous les niveaux, et que le dialogue seul peut amener l'adhésion. Qui détient la vérité : celui qui essaie de faire tout seul une bonne politique ou celui qui essaie de faire tous ensemble une mauvaise politique ?

Un jour viendra où les Français, les yeux vraiment ouverts, verront qu'aucune lessive ne lave vraiment plus blanc. Ce sera le début de la sagesse où ils n'attendront plus de leurs gouvernements des remèdes magiques tombés tout seuls du ciel, mais un effort réformiste conduit en commun sur la base de travail de chacun. Le conservatisme n'est plus possible, le socialisme, cela ne marche pas. Reste le réformisme.

Alors, ce jour-là, entre le bleu plus pur d'un horizon plus dégagé et le rouge plus vif du sang gonflant les veines d'un peuple au travail, le blanc de notre drapeau sera vraiment plus blanc.

(*) Ancien secrétaire d'Etat, cofondateur du *Lien*.

RÉPLIQUE A JEAN POPEREN

La « vieille droite » vous chassera

par PHILIPPE MALAUD (*)

LES socialistes ont toujours pratiqué la vitupération incantatoire. Dans l'opposition, ils n'ont cessé, pendant vingt ans, de nous traiter de valets des trusts et monopoles internationaux. Aujourd'hui (1), M. Poperen ne connaît comme responsable de la faillite, de la troisième dévaluation en préparation, du chômage croissant, de l'insécurité, que la droite et l'étranger, de préférence américain.

La droite a, paraît-il, l'audace d'ambitionner de revenir au pouvoir, qui est naturellement devenu leur propriété après que les Français leur eurent ouvert les portes par erreur, mi-lassés de dirigeants usés et mi-abusés par des promesses mirifiques. Mais bien sûr, messieurs, après que les partielles et cantonales eurent prouvé clairement que vous aviez perdu cette majorité de circonstance, rien n'est plus urgent, dans l'intérêt du pays, que de le débarrasser de votre présence et de mettre fin à vos expériences hasardeuses à partir d'une idéologie fumeuse et ignorante des réalités.

Sortir de l'ornière

Bien sûr, pour reprendre les termes de M. Quilès, les gouvernants normaux, naturels du pays, ce sont ceux de la droite ; la gauche n'y est en quelque sorte que par hasard. Ce n'est pas la droite qui est pressée ; c'est le pays qui a un besoin urgent de sortir de l'ornière, de revenir à une politique de productivité, de travail, de discipline, d'ordre. Et tout est bon qui accélérera l'élimination des nuisibles.

Depuis dix-huit mois, on nous parle de l'héritage comme d'un lourd handicap. En réalité, l'héritage, c'est le magot de quelque 400 milliards laissés par M. Barre qui, seul, permet et permettra pendant encore un an à nos hurluberlus d'appliquer le programme ubuesque de M. Mitterrand : « *Travailler moins et gagner plus.* » Quand on aura tout dévoré, il restera certes la mendicité internationale et on peut être assuré que l'on verra redevenir très polis un certain nombre de fiers-à-bras qui attribuent à longueur de journée au président Reagan et à ses taux d'intérêt les conséquences de leurs sottises.

M. Poperen se gargarise du coup de frein donné à l'inflation par le blocage des prix et des salaires. On l'a déjà expérimenté sous l'occupation, sous la IV[e] République, en bref dans toutes les périodes de pénurie et d'inflation de notre histoire ; on ajoute la désorganisation de l'économie à d'autres maux que l'on se contente d'estomper ; on s'en apercevra le jour où l'on en sortira.

Gaspillage et gabegie

Mais le plus comique, c'est d'entendre les spécialistes du gaspillage entonner l'hymne à la rigueur. Avec un budget actuel en déficit de 150 milliards, un budget en préparation en déficit de 120 milliards — c'est-à-dire qu'il dépassera largement le précédent, — on croit rêver. En réalité, la rigueur est pour les Français, les consommateurs qui voient augmenter les impôts indirects, à commencer par l'essence (on avait cru entendre jadis des leçons sur les excès de la fiscalité sur les carburants, les superprofits des raffineurs, etc.), pour les contribuables pressurés sur le revenu, sur le capital, découragés de travailler comme d'épargner, pour les entreprises matraquées et totalement incapables d'investir, pour les salariés, dont les salaires sont désormais bloqués, alors que la hausse des prix minimale sera au mieux de 12 %, en réalité beaucoup plus, il suffit d'interroger toutes les ménagères...

Pendant ce temps, l'Etat socialiste continue de se vautrer dans le gaspillage et la gabegie : après les recrutements massifs de fonctionnaires inutiles, c'est maintenant l'arrosage des nationalisées qui, ont déjà coûté si cher, en vue d'y développer des activités qui étaient auparavant données en sous-traitance, au mépris de l'intérêt des P.M.I. et de la France fragile. C'est la multiplication des dépenses de propagande et d'intox se traduisant par une majoration sans précédent de 27,4 % des crédits du premier ministre.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la rigueur n'est pas pour tout le monde.

Oui, M. Poperen, il est écrit que, par vous et vos erreurs, la gauche perdra les municipales. Oui, la vieille droite, y compris ses jeunes loups, compte bien vous liquider. Et après les dévastations que vous avez commises, dont le peuple français commence seulement à se rendre compte et qu'il percevra davantage en 1983 lorsqu'il recevra ses feuilles d'impôt, lorsqu'il constatera la baisse générale du revenu de toutes les catégories, y compris de celles pour lesquelles un effort exceptionnel a été fait à juste titre, lorsque vous serez obligé d'avouer à la fin de 1983 que vous avez dilapidé les réserves soigneusement laissées par vos prédécesseurs, il y a gros à parier que ce sera pour longtemps que les Français se débarrasseront de vous.

Le seul argument valable que vous invoquiez est la réduction des inégalités. C'est aussi notre programme, car nous en aurons un, même s'il ne vous plaît pas. Mais cette réduction des inégalités, nous la rechercherons dans l'accroissement de la production et donc l'encouragement des producteurs, par des mesures anticollectivistes : augmentation des salaires directs, de préférence à la redistribution ; diffusion de la propriété individuelle et non d'avantages collectifs ; diminution des charges publiques et allégement de la fiscalité ; encouragement à l'initiative individuelle, au détriment de toutes les formes de bureaucratisation, de nationalisation et de socialisation dont on a pu apprécier les résultats, comparables en Pologne et en Tchécoslovaquie comme en Suède et en Grande-Bretagne, même si les méthodes ont été différentes.

(*) Ancien ministre, président du Centre national des indépendants et paysans.

(1) *Le Monde* du 9 septembre 1982.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

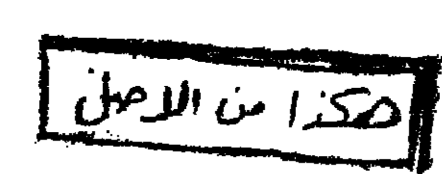
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

La crise en Israël et la situation au Liban

Les massacres de Palestiniens dans les camps de Sabra et de Chatila à Beyrouth continuent, dix jours après avoir été découverts, à susciter de nombreuses réactions dans le monde. En écho à la gigantesque manifestation de Tel-Aviv, plusieurs centaines de juifs italiens ont manifesté à Rome, samedi 25 septembre, aux cris de « Begin, Sharon, la honte d'Israël. » A Bonn et à Amsterdam, quelque dix mille personnes ont défilé pour réclamer le départ des troupes israéliennes du Liban et le respect du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Une manifestation a aussi eu lieu à Paris (lire ci-dessous).

● A WASHINGTON, M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, a déclaré dimanche à la chaîne de télévision A.B.C. qu'Israël « doit se retirer de l'ensemble de Beyrouth et pas seulement de Beyrouth-Ouest. Cela a été dit très clairement. L'aéroport de Beyrouth doit être aux mains de la force multinationale... Il ne doit donc y avoir aucune présence israélienne militaire à l'aéroport. C'est une de nos conditions ». Il a souligné que c'est également une condition des Français et des Italiens.

● A PARIS, on annonce que la France va porter à mille six cents l'effectif français de la Force multinationale de sécurité en prélevant quatre cent quatre-vingts hommes sur son contingent de la FINUL (Force internationale des Nations unies au Liban) qui est de mille trois cents hommes.

● A RABAT, le Palais a rendu public, samedi, un message adressé au roi Hassan II par le président Reagan, qui précise que le retrait de « toutes les forces étrangères » du Liban constitue un « préalable absolu » à la normalisation dans ce pays. M. Reagan précise encore que la mission de la Force multinationale sera d'« aider le gouvernement du Liban à reprendre l'entière responsabilité de sa capitale, préalable indispensable pour étendre son contrôle à tout le pays ». « Ce n'est qu'en démarrant ce processus, dit-il, que nous pourrons mettre fin au cycle de violence qui a ravagé le Liban depuis sept ans et faire progresser la recherche de la paix et d'une solution à la triste condition des Palestiniens. »

● A RYAD, M. Yasser Arafat a participé au rassemblement des musulmans au pied du mont Arafat, à l'occasion du dernier jour du pèlerinage de La Mecque, dimanche, et en a profité pour s'entretenir avec les dirigeants politiques de plusieurs pays. Dans une interview accordée à la chaîne de télévision américaine C.B.S., le président du comité exécutif de l'O.L.P. a accusé « le gouvernement américain d'être le vrai responsable de ce qui a été fait à Beyrouth et au Liban », toutefois, il a ajouté qu'il est « prêt à dialoguer avec les Etats-Unis, sans conditions ». Il a enfin précisé *qu'il est prêt à ouvrir des négociations sur* la création d'une patrie palestinienne « avec tous les juifs démocrates vivant à l'intérieur et à l'extérieur d'Israël ».

● AUX NATIONS UNIES, M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, qui doit assister à l'Assemblée générale de l'ONU, a eu dimanche un entretien et un dîner en tête-à-tête avec son collègue américain, M. Shultz, qu'il n'avait jamais rencontré. La conversation a principalement porté sur la nécessité d'obtenir rapidement le départ de toutes les forces étrangères du Liban.

● A AMMAN, le roi Hussein s'est entretenu, dimanche, avec M. Philip Habib, envoyé spécial américain au Proche-Orient, venant de Tel-Aviv. La veille il avait reçu une délégation militaire soviétique dirigée par le général Setlesky, premier adjoint du commandant-en-chef des forces terrestres soviétiques.

● A DAMAS, le général Tlass, ministre de la défense, a accusé Israël de vouloir, en collaboration avec les Etats-Unis, « imposer sa volonté et son hégémonie sur tout le Liban ». Radio-Damas a, de son côté, précisé que le départ de la Force arabe de dissuasion (composée de Syriens) ne soulèverait pas de problème avec Beyrouth. « La Syrie a aussi intérêt *à ce que le Liban soit libéré des envahisseurs* (Israéliens), à ce qu'il soit unifié, fort, d'appartenance arabe et que ses frontières soient sauvegardées », a conclu la radio.

● A VIENNE, le Conseil mondial de la paix s'est prononcé, dimanche, en faveur d'une « conférence internationale », qui serait chargée de décider la création d'un « tribunal international » pour juger les crimes de guerre commis au Liban. Il a aussi demandé que le prix Nobel de la paix soit retiré à M. Begin.

● A ALGER, la police a dispersé, samedi, une manifestation d'une centaine d'étudiants qui voulait marcher sur l'ambassade des Etats-Unis en scandant des slogans anti-*américains et* « *non au silence* et *à la trahison arabes* ». Dimanche, la police s'est opposée à un autre rassemblement organisé par l'Union nationale des femmes algériennes (U.N.F.A.), organisation de masse du F.L.N., pour protester contre les massacres de Beyrouth. L'appel lancé par l'U.N.F.A. avait pourtant été diffusé par la radio.

L'évacuation totale de Beyrouth-Ouest par les Israéliens n'interviendrait pas avant quelques jours

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Ils sont vingt, en rang d'oignons, débraillés et goguenards. Vingt à guetter, l'œil insolent et le sourire narquois, le lent défilé, un rien désordre et plutôt coloré, des soldats italiens fraîchement débarqués. Vingt à jouer les gêneurs, sur ordre. Vingt à traîner les pieds, dans ce recoin du port, quand le gros de la troupe a déjà décampé. Arrière-garde amusée et dûment attardée. Avec pour seule mission de jouer les grains de sable.

Israël a quitté Beyrouth... Plus un soldat aux carrefours, plus un hall transformé en dortoir, plus un char posé sur le trottoir. Partout, l'armée libanaise a pris la relève. Partout, sauf... ici et là. Ici au port, là à l'aéroport. Une poignée de soldats oisifs, juste assez pour freiner le zèle d'une force multinationale dont on annonçait, rassurant, le déploiement au plus vite. Les Français, arrivés bons premiers, font encore « antichambre » sous les pins de leur « résidence ». Les Italiens défont le paquetage sous quelques préaux d'écoles. Et les Américains, patients, vont et viennent au large en attendant que le quai soit enfin libre et protégé de toute « *mauvaise rencontre* ».

Ni blessé, ni malade au port, où l'état-major israélien a seulement « oublié » une « antenne médicale » — deux blindés transport de troupes, deux half-tracks, une ambulance et quelques jeeps, indifférente aux regards agacés des diplomates.

Le scénario est désormais bien réglé. Curieux sans doute de voir la mine des Italiens, les « infirmiers » du général Sharon ont de nouveau avancé dès qu'ils ont débarqué. « *Choquant et arrogant* », est allé prestement leur dire l'ambassadeur d'Italie. Ils ont reculé de 100 mètres, l'air blasé. Mission accomplie...

Annoncée pour dimanche, l'évacuation totale de Beyrouth-Ouest par les troupes israéliennes ne sera sûrement pas chose faite avant le milieu de cette semaine. Jérusalem entend en effet maintenir des patrouilles dans les rues de la capitale libanaise, et un détachement dans l'enceinte de l'aéroport. Les diplomates américains paraissent farouchement hostiles à ces exigences, mais ne s'opposeraient pas, dit-on, à un trafic aérien civil d'Israël sur les pistes de Beyrouth.

Mais ne serait-ce pas là le premier pas vers une « normalisation » des rapports libano-israéliens, l'approche, fût-elle symbolique, d'un futur qu'Israël veut voir au plus vite réglé par un traité de paix ? Objet essentiel hier de la détérioration des rapports entre Jérusalem et son « allié » Bechir Gemayel, cette question demeure en filigrane derrière tous les rebondissements de la situation libanaise. Elle explique sans doute, au-delà des arguties mineures, les atermoiements de l'armée israélienne qui empêche encore la mise en place de la force multinationale.

Une partie délicate

Comme son frère assassiné, M. Amine Gemayel doit jouer là une partie fort délicate : céder maintenant aux pressions de Jérusalem et s'engager dans la voie d'une paix séparée qui briserait à coup sûr une unité nationale à peine restaurée. Les dirigeants traditionnels et conservateurs des communautés musulmanes, autant que les chefs d'une gauche aujourd'hui très affaiblie, ont fait du « *refus de toute normalisation* » une condition *sine qua non* de leur adhésion au nouveau régime. Et M. Gemayel sait bien que les retrouvailles libanaises sont encore trop fragiles pour risquer si tôt de mettre ainsi à mal l'un de ses meilleurs atouts.

Il sait aussi qu'au contraire de son frère il a l'heur de plaire presque sans réserve aux pays arabes qui l'entourent. Le voisin syrien lui-même lui fait force sourires, qui paraît très tenté de réviser ses choix et, par là même, enclin à se faire au Liban plutôt accommodant.

M. Gemayel n'a-t-il pas assuré, dès son investiture, que l'appartenance de son pays au monde et à la Ligue arabes était le fruit d'un « *libre choix* ». Il ne semble pas prêt de vouloir en démordre. Dans sa première interview accordée à Beyrouth à la chaîne américaine de télévision A.B.C., il explique sans ambages qu'il est « *trop tôt pour parler d'un traité de paix* ». « *Le Parlement a son mot à dire, tout autant que le président de la République* », précise-t-il, soulignant ainsi que le chef de l'Etat maronite ne saurait s'engager vis à vis d'Israël sans consulter les dirigeants des autres communautés, toutes représentées à la Chambre.

Mais M. Gemayel doit ici jouer d'autant plus serré que certains s'inquiètent déjà en secteur chrétien d'une politique qui ferait la part trop belle à l'« autre bord ». La mort soudaine de Cheikh Bechir a littéralement « *assommé* » nombre de ses proches et de ses partisans. Ils ont dû, « *faute de mieux* », se résoudre à une succession qui au fond ne leur dit rien qui vaille. Désorientés, privés de leur « héros », ils se sont d'abord tus. Mais ils n'ont pas disparu. Et on les entend maintenant en sourdine récriminer contre le retour au « *vieux Liban des palabres et des compromis* ». Pour eux Cheikh Amine, si jeune soit-il, est de la « race » des notables d'hier, ceux-là même dont son frère cadet se faisait fort de débarrasser à jamais le pays.

Ces « béchiriens » commencent à se sentir floués. Les « *bonnes paroles* » adressées aux Arabes leur semblent presque de la « trahison » et cette « *main mollement tendue aux musulmans et aux progressistes ne fait*, persifle l'un d'eux, *que dilapider les acquis chèrement gagnés de haute lutte par le président martyr* ». « *Non qu'il faille ignorer le moindre Libanais*, ajoute-t-il, *mais Bechir, lui, avait compris qu'il fallait renverser le dicton et dire clairement que* « *la force fait l'union.* »

Pressé par Israël, surveillé par les musulmans et taraudé par ses propres « ultras », M. Amine Gemayel doit se trouver de solides appuis. Il compte, plus que jamais, sur M. Reagan, « *sûr*, explique l'un de ses proches, *que la crédibilité ultérieure du plan américain pour la région dépend d'une stabilisation rapide au Liban* ». Mais, sans attendre davantage, il a décidé d'aller plaider son dossier lui-même devant les Nations unies — où il interviendra le 16 octobre — avant de rencontrer, à Paris, M. François Mitterrand, et, à Rome, le pape Jean-Paul II.

DOMINIQUE POUCHIN.

Certains ministres estiment inévitable la démission de M. Sharon

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour les membres du cabinet de M. Begin, la trêve de la journée du Kippour ne devrait pas être trop longue pour méditer sur la situation du gouvernement avant une nouvelle réunion extraordinaire du conseil des ministres, mardi. L'ampleur sans précédent de la manifestation organisée, samedi, par l'ensemble de l'opposition, un malaise croissant au sein de la majorité parlementaire mais aussi dans l'armée après les dernières déclarations toujours plus troublantes *faites par le ministre de la* défense, vendredi soir, semblent avoir convaincu plusieurs ministres qu'ils sont pratiquement contraints d'accepter des révisions déchirantes afin de tenter de sauver l'existence du gouvernement. Ils jugent maintenant qu'il leur faudra faire partager leurs craintes par M. Begin si celui-ci n'est pas déjà parvenu aux mêmes conclusions.

Il apparaissait dès dimanche que le premier ministre pourrait finalement, quoi qu'il lui en coûte, céder aux multiples pressions qui ont pour but de lui faire admettre le principe de la création d'une véritable commission d'enquête nationale, concession qu'il avait d'abord catégoriquement rejetée pour ne pas donner l'impression de reconnaître *a priori* la « *culpabilité* » du gouvernement, avant de proposer dans une première reculade sa propre formule d'investigation qui n'a satisfait personne, pas même le magistrat de la Cour suprême, désigné pour la mettre en œuvre.

Contradictions et aveux supplémentaires

Alors que des partenaires du Likoud pensent de plus en plus sérieusement à quitter la coalition, notamment dans les partis religieux, alors qu'au Likoud même, davantage de libéraux joignent leurs voix à ceux qui souhaitent le retour à la vie politique de M. Weizman, ancien ministre de la défense, certains ministres estiment que d'autres mesures plus graves doivent être prises, et ils ne peuvent cacher qu'ils envisagent la démission de M. Ariel Sharon car celle-ci leur paraît désormais inévitable.

M. Sharon a davantage irrité ses collègues et certains militaires de haut rang en révélant, par exemple, que la principale raison de l'entrée des troupes israéliennes dans Beyrouth-Ouest était la capture des derniers hommes de l'O.L.P. restant dans la capitale libanaise, la saisie de l'armement abandonné par l'organisation palestinienne et non pas — comme l'avait affirmé officiellement le gouvernement — le maintien de l'ordre après l'assassinat de Bechir Gemayel.

Ces contradictions ou aveux supplémentaires sont devenus insupportables aux yeux de plusieurs officiers supérieurs, qui ont fait savoir au chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, que la crédibilité du gouvernement était presque réduite à néant et que, dans ces conditions, l'action de l'armée est plus que délicate. Sans parler de la détérioration de son « moral », lorsque le ministre de la défense révèle qu'une brigade entière n'a pu être engagée au Liban parce que de nombreux soldats et officiers qui la composent contestaient les objectifs de la campagne.

Le chef d'état-major a refusé, dimanche, la démission du général Amram Mitzna, commandant de l'Ecole des hautes études militaires, qui se *disait ouvertement* favorable au départ de M. Sharon. Mais il a dû entendre des observations semblables de la part d'un autre officier supérieur qui a gardé jusqu'à présent l'anonymat.

Ces prises de positions viennent s'ajouter en quelques jours à la défection d'un ministre du parti libéral et d'un député de la même formation, à celle de « l'administrateur civil » de la Cisjordanie et à celle du chef du bureau de presse du gouvernement. De tels événements — ainsi que par exemple la présence remarquée à la manifestation de Tel-Aviv d'un officier de réserve qui, quelques semaines auparavant, était le porte-parole de l'armée à Beyrouth — renforcent chez beaucoup d'Israéliens le sentiment que le gouvernement, commençant à être abandonné par les siens, est « au bout du rouleau ».

Les interventions publiques et répétées du président de l'Etat, M. Itzak Navon, notamment ces derniers jours, à la télévision française, même si elles restent mesurées, contribuent à créer une atmosphère particulièrement déplorable pour M. Begin, car chacun sait que M. Navon, malgré ses dénégations, pourrait représenter, tôt ou tard, un « recours » en cas de chute du cabinet Begin. — F. C.

M. ITZHAK NAVON : UNE AUTORITÉ MORALE

Rompant avec son habituelle attitude de réserve, le président de l'Etat d'Israël, M. Navon a de nouveau exprimé à M. Begin son désir de voir se constituer une commission d'enquête digne de ce nom, à propos des massacres de Sabra et de Chatila.

Comparable aux souverains britanniques ou aux présidents de la IVe République française, le chef de l'Etat hébreu est dépourvu de tout pouvoir politique. Il n'en représente pas moins une « magistrature d'influence » dont l'autorité morale peut jouer un rôle non négligeable dans des circonstances nationales graves.

A cette vocation inhérente à la fonction de chef de l'Etat en Israël s'ajoute dans le cas du président Navon — premier sépharade ayant accédé à ce poste — le poids de sa réputation d'humaniste et de partisan convaincu d'un dialogue avec les Arabes. En outre, M. Navon fut l'un des confidents de Ben Gourion, l'un des fondateurs de l'Etat juif, dont il a été le secrétaire jusqu'à sa démission, en 1963.

David et sa fronde

(Suite de la première page.)

L'exaltation de « Tsahal », de ses hauts faits, de sa supériorité évidente sur tous ses adversaires fait passer sur le rôle parfois peu reluisant que lui assigne un pouvoir obsédé par son rêve de « Grand Israël » et l'imposant dans les territoires occupés par la force des armes.

Dans l'inconscient collectif, Israël, *enfin guerrier*, tire de sa puissance plus de fierté que de complexes. Aux yeux de l'immense majorité de la population, sa cause est juste. Même dans ses opérations les plus contestables et les plus meurtrières — tel l'assaut de Beyrouth-Ouest où pour tuer des « terroristes » on acceptait de faire mourir des civil en bien plus grand nombre. — l'armée de l'Etat hébreu doit rester fidèle à une image : cette fronde dans la main d'un enfant que l'Eternel, dans sa justice, rend mortelle au géant du Mal.

Le pacte brisé

Soudain, brisant le pacte, voici que les dirigeants de l'Etat compromettent l'armée dans un scandale sans précédent. On ne peut plus douter que des soldats d'Israël ont laissé sciemment, trente-six heures durant, comme le dit M. Begin, « *des non-juifs massacrer des non-juifs* ». Dans ce qu'il a de plus lucide et de plus exigeant, le pays n'accepte pas ce dont tant d'autres se sont accommodés. Ne supportant pas d'être « *comme les autres* », il proclame qu'existe « *un autre Israël* ».

Dans ce sursaut moral, une réflexion sur les limites de la force est enfin engagée. Si David et Goliath inversent leur rôle, si l'injustice change de camp, c'est que la force, qui peut tout, peut aussi altérer l'essentiel, sans quoi le reste n'est rien. Les armes qui sauvèrent l'Etat vont-elles le rendre indigne d'être sauvé ? Le pouvoir ne peut esquiver la question qui, au-delà de sa politique, touche à la base même du pacte social.

MM. Begin et Sharon, comme tant d'autres avant eux, ne voient sans doute dans ce débat que le tourment de belles âmes. En discréditant la force d'Israël, orgueil de la nation et instrument de son salut, en compromettant dans un pogrom la « *pureté des armes* », ils ont blessé la conscience même du peuple juif. Ils lui ont, du même coup, donné l'occasion de crier qu'il n'était pas ce qu'à la longue ses ennemis souhaitaient et ses amis déploraient qu'il devînt. Avec la fin d'un complexe, *la levée d'une équivoque* et le refus d'un travestissement, « un autre Israël » amorce désormais l'évolution sans laquelle il n'est pas de paix concevable au Proche-Orient.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

● *M. Alain de Rothschild*, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), déclare, dans une interview publiée lundi 27 septembre par *France-Soir*, à propos des massacres de Beyrouth-Ouest : « *On a fait dévier le sens des événements pour essayer d'attaquer et de ternir la communauté juive et le peuple juif en général, en lui faisant porter une fois de plus la faute originelle d'être juif. On perd complètement de vue les exécutants réels, c'est-à-dire des Libanais.* » M. de Rothschild ajoute qu'une visite officielle de M. Yasser Arafat en France serait « *un geste délibérément anti-israélien, donc intolérable* ».

LA CRISE EN ISRAËL ET LA SITUATION AU LIBAN

SAMEDI, A TEL-AVIV

La plus grande manifestation dans l'histoire du pays

Tel-Aviv. — Comme partout ailleurs en Israël, un impressionnant silence s'est progressivement emparé de Tel-Aviv, dimanche 26 septembre, pour vingt-quatre heures. Jusqu'à la tombée de la nuit, lundi, la célébration de Kippour, le grand pardon, s'impose à *tous*, religieux ou non. Le pays tout entier connaît soudain une paralysie quasi totale. Le respect de ce moment de recueillement et de repentir est si profondément ancré dans la tradition juive que personne ne songe à le contester, pas même les tenants de la laïcité, de plus en plus inquiets du pouvoir grandissant de la religion dans la vie de l'État. Il était donc difficile d'imaginer, dimanche soir, que Tel-Aviv assagie avait été, la veille, le théâtre de la plus grande manifestation de masse jamais organisée en Israël.

Quatre cent mille personnes, selon les uns (le chef de la police municipale a lui-même avancé ce chiffre), cent cinquante mille selon d'autres, qui avaient intérêt à minimiser l'importance de ce rassemblement : même si la première estimation paraît aussi exagérée que la seconde est faible, ce fut un immense succès pour les organisateurs, c'est-à-dire tous les principaux partis et mouvements d'opposition au gouvernement de M. Begin et à sa politique au Liban. Il sera difficile pour les dirigeants du Likoud de réunir autant de monde lors de la contre-manifestation qu'ils projettent à la fin de cette semaine.

Cette fois, les partisans du premier ministre auront du mal à riposter comme ils l'avaient fait le 17 juillet : ils avaient réussi à être un peu plus nombreux que les manifestants qui avaient répondu, le 3 juillet, à l'appel du mouvement la Paix maintenant, lors d'une première dénonciation spectaculaire de l'intervention israélienne au Liban. Ce jour-là, on avait recensé près de cent mille personnes sur la place des Rois-d'Israël, à Tel-Aviv, endroit habituel de toute grande réunion publique. C'était déjà un record, mais sans commune mesure avec celui qui vient d'être battu, samedi.

La place des Rois-d'Israël était, le 25 septembre, trop exiguë pour contenir la foule qui débordait dans les rues et avenues avoisinantes. À l'évidence, la participation du parti travailliste a été déterminante, car celui-ci, malgré une certaine décadence confirmée par les sondages d'opinion réalisés avant les tout derniers événements, à Beyrouth, demeure la principale formation politique en Israël, la plus structurée en tout cas, puisque son appareil, contrôlant notamment la puissante centrale syndicale, la Histadrout, dispose d'une force de mobilisation incomparable. La mise en place, samedi, aux quatre coins d'Israël, d'un système de ramassage des manifestants transportés jusqu'à Tel-Aviv par des centaines d'autobus donnait une idée des moyens du parti.

Jusqu'à présent, le Likoud avait dû assez largement compenser l'efficacité de la discipline militante des travaillistes par l'enthousiasme, voire le fanatisme des admirateurs de M. Begin. Il n'y

De notre correspondant

a pas si longtemps, certains d'entre eux, sur cette même place de Tel-Aviv, n'avaient pas hésité à acclamer ce dernier comme *« roi d'Israël »*. Mais la ferveur populaire est une arme politique, moins durable et moins sûre lorsque le gouvernement qui s'en sert connaît brusquement des difficultés qui le font vaciller de manière imprévisible.

Car, c'est sur le terrain même où il renforçait son pouvoir que le premier ministre se heurte tout à coup à des obstacles qui risquent de lui être fatals. Sa cote de popularité s'était considérablement accrue depuis l'invasion du Liban, à tel point qu'il avait dû récemment envisager de provoquer des élections anticipées pour affermir l'assise parlementaire de son gouvernement.

Or, voilà qu'en quelques semaines, son coup de force au Liban, en passe de réussir sur presque toute la ligne, paraît se retourner aussi complètement contre lui. Une incroyable série de déconvenues a surpris, en premier lieu, les partisans du Likoud : les Américains cessent de se montrer complaisants et présentent un plan de paix qui contredit nettement et peut ruiner le projet de règlement de la question palestinienne tel que le conçoit M. Begin. Le président Reagan donne au premier ministre la pénible impression de *« détourner »* la victoire israélienne, si bien que les pays arabes saisissent l'occasion pour relancer, à Fès, une offensive diplomatique nouvelle, et tout aussi inquiétante pour la stratégie définie à Jérusalem. Le futur gouvernement libanais s'annonce beaucoup moins favorable à Israël qu'on ne l'espérait. Enfin, pis encore, Israël est accusé de complicité dans un massacre, une terrible affaire qui ébranle le cabinet et achève de laisser craindre à plusieurs de ses membres qu'à vouloir tout gagner au Liban, tout pourrait avoir été finalement perdu.

Le revirement de situation est tel que l'opposition travailliste, plus que jamais désemparée et divisée un mois plus tôt, reprend maintenant confiance et n'hésite plus à descendre dans la rue. Car, pour elle, une chance inespérée se présente.

La crainte et la honte

Mais l'importance de la manifestation du 25 septembre n'est pas seulement due à la détermination du parti travailliste et à son sens de l'organisation. Tant s'en faut. *« Surtout plus le Likoud » :* le choix de ce slogan en dit assez long sur le degré de modestie auquel doivent se tenir les dirigeants travaillistes. L'échec du Likoud ne revalorise nécessairement pas leur image, qui a continué de se dégrader ces dernières années aux yeux d'une fraction importante de l'opinion publique.

Nombre de manifestants se retrouvaient pour la première fois dans une pareille démarche de contestation. S'il est fréquent de voir des Israéliens protester en famille, des grands-parents aux nouveau-nés (les manifestations donnent rarement lieu à des violences — à l'exception de celles organisées par les Arabes), il est peu ordinaire de remarquer autant de « novices » aux airs empruntés, applaudissant ou scandant les mots d'ordre à contretemps et soulagés de constater qu'ils contribuent vraiment à une action sans précédent. *« Nous ne sommes pas à notre aise*, confesse un couple âgé d'une soixantaine d'années. *Il est grave d'affaiblir la position de son gouvernement, surtout en Israël, car ce pays, quoiqu'il fasse, est systématiquement dénoncé. Mais si nous avons approuvé le début de l'opération Paix pour la Galilée, désormais les choses sont tout à fait différentes. Begin et Sharon ont été trop loin. Ils nous font courir les risques d'une catastrophe, par exemple être lâchés par nos derniers amis, les Américains. Il y a des dangers auxquels Israël ne peut s'exposer. »*

Pour les uns, c'est la crainte, pour d'autres, c'est la *« honte »*. Ce mot est inscrit sur de multiples banderoles qui côtoient des panneaux où est caricaturé M. Ariel Sharon, qualifié de *« monstre »*. Les réactions sont d'autant plus féroces qu'en Israël, voici peu, on croyait toujours à la *« pureté des armes »*. *« Rendez-nous notre armée, l'armée du peuple »*, ont clamé en chœur les manifestants, traduisant ainsi le sentiment particulier d'une nation de citoyens-soldats.

Pour d'autres encore, c'est la colère d'avoir été « abusés » par les « mensonges » d'un gouvernement qui prétendait au départ ne vouloir « nettoyer » au Liban qu'une zone de 40 à 50 kilomètres à partir de la frontière, et qui a conduit l'armée à Beyrouth, lui ordonnant de pénétrer même dans le secteur ouest, alors qu'il s'était engagé à ne pas le faire.

« Israël n'est pas Begin »

En répondant au mot d'ordre des organisateurs pour exiger l'évacuation de Beyrouth, la création d'une véritable commission d'enquête nationale sur la tuerie des camps de Sabra et de Chatila et la démission de MM. Begin et Sharon, les manifestants ont exprimé un consensus minimum car tous ne sont certainement pas prêts à remettre en cause tous les aspects de la campagne au Liban. Loin de là. Une majorité parmi cette foule — où figurait un habitant sur dix, si l'estimation du chef de la police de Tel-Aviv est exacte — a d'abord voulu sanctionner le gouvernement pour la « souillure » des massacres de Beyrouth afin de prouver qu'Israël est capable de se faire justice et entend ne pas se soumettre à d'autres accusations portées contre sa politique. Une réaction de défense et de fierté. Prouver au monde qu'Israël sait peut-être mieux que d'autres faire son « examen de conscience » et en tirer les conséquences.

Cette foi en des vertus démocratiques rejoignait, samedi, les convictions religieuses auxquelles la plupart des orateurs n'ont pas manqué de faire allusion, à la veille de Kippour dont la célébration implique un tel examen. Pourtant, ceux qui ont pris la parole — hormis M. Abraham Burg, fils du ministre de l'intérieur (dirigeant du parti national religieux), dont la présence a été applaudie — sont plutôt connus pour leur attachement à la laïcité. Mais ils n'ignoraient pas qu'après le choc moral ressenti par de nombreux Israéliens, ceux-ci avaient probablement besoin de se souvenir que l'État d'Israël avait été conçu par des pionniers épris de l'idéal de fonder une société nouvelle et exemplaire.

Une vingtaine de personnes, des partisans de M. Begin qui ont tenté de perturber la manifestation, ont été interpellées par la police, et dimanche, au marché de Mahane Yehuda, à Jérusalem, d'autres militants du Likoud réagirent à leur tour sur la place publique pour démentir ceux qui affirment aujourd'hui qu'*« Israël n'est pas Begin »*.

FRANCIS CORNU.

● *M. Shimon Pérès*, chef de l'opposition israélienne, sera l'invité, sur Europe 1, de Ivan Levaï pour « Expliquez-vous » le 30 septembre à 8 h 30. Il répondra ainsi au général Sharon qui, la veille, aura été l'hôte d'un « Club de la presse » exceptionnel en direct de Tel-Aviv.

« Le vrai problème » au Proche-Orient est maintenant que « Jérusalem pratique une ouverture »

déclare M. Cheysson au « Grand Jury R.T.L.-le Monde »

« C'est (...) au moment où il y a cette très grande émotion dans le monde entier qu'on a peut-être la meilleure chance d'engager le processus politique (au Proche-Orient) », a déclaré M. Cheysson, ministre des relations extérieures, parlant samedi 25 septembre au « Grand Jury R.T.L.-*Le Monde* », (émission diffusée dimanche).

Le ministre avait d'abord estimé que le *« sursaut d'unité des Libanais »* depuis la mort de Bechir Gemayel permettait un *« grand espoir »*.

Comme on lui demande si, après ce qui s'est passé dans les camps palestiniens une négociation est encore possible *« entre les Arabes et M. Begin »*, M. Cheysson répond : *« Si les Arabes veulent (...) et ils l'ont montré à Fès, donner au peuple palestinien son avenir, son droit à l'autodétermination à partir des territoires occupés, il faut bien négocier avec celui qui occupe ces territoires. (...) Ce que je trouve très intéressant dans les semaines qui viennent de se passer (...), c'est qu'il y a une convergence d'ouvertures.*

» Il y a l'ouverture Reagan, que nous trouvons très insuffisante, mais qui est une ouverture à la négociation. Il y a l'ouverture Arabe. Nous la trouvons insuffisante sur un point. Une reconnaissance ne se fait pas ainsi (...). Mais il y a ouverture de part et d'autre (...). J'attends qu'Israël nous dise quelle est son ouverture (...). Le vrai problème actuellement, c'est qu'il faut qu'Israël accepte d'ouvrir lui aussi.

» (...) Vous ne me ferez jamais dire qu'il est impossible de trouver une ouverture dans un pays, si bloqués, si obstinés que soient ses dirigeants. Sans cela, je ne croirais plus à la paix. Or je continue à y croire (...). Je pense que la crise actuelle, la crise morale, la crise bouleversante (...) que connaissent les Israéliens en amènera un plus grand nombre à réfléchir à leur avenir. Leur avenir, il est dans la région et dans cette région, il y a un peuple. Et s'ils n'arrivent pas à donner à ce peuple un avenir, l'avenir d'Israël ne peut exister que dans la violence. J'espère que ce raisonnement progressera. Les grandes crises morales et psychologiques contribuent souvent à cela (...). »

M. Cheysson ne fait pas sienne une formule de M. Jobert (*« la logique d'Israël, c'est la guerre »*) mais il précise : *« Tant que les dirigeants israéliens penseront qu'ils peuvent ignorer le peuple palestinien, ne pas lui donner un avenir, ne pas lui donner un droit à l'autodétermination, une patrie, il faudra bien qu'ils assurent par la force leur domination. Et la force, cela s'appelle souvent la guerre. »*

Répondant à une autre question, M. Cheysson déclare encore : *« Où est l'avenir d'Israël ? Est-il dans l'occupation de territoires ou dans la recherche d'un Israël cohérent, homogène, capable de discuter, de négocier et, finalement, de s'entendre avec ses voisins ? Il s'agit là d'une négociation fondamentale : le jour où Israël acceptera de se retirer de territoires occupés, tout deviendra possible. »*

Au sujet des massacres de Beyrouth, le ministre comprend le *« ressentiment »* des Palestiniens et estime que l'on doit *« s'incliner devant »*. Il rappelle que la France, dès la bataille de Beyrouth, avait souhaité que soit reconnu le *« droit politique »* de l'O.L.P. *« dans la négociation »*, en contrepartie de son désarmement, mais les Américains *« n'avaient pas voulu entrer dans ce raisonnement probablement parce que les Israéliens ne pouvaient pas l'accepter »*. *« Maintenant*, dit-il, *on parle de processus politique du côté américain, mais après trois mois. »*

Au moment où le contingent français a quitté, le dernier, Beyrouth-Ouest, *« la sécurité était rétablie »*, déclare M. Cheysson. *« Mais c'est l'entrée de l'armée israélienne dans Beyrouth-Ouest, en violation du plan Habib, qui, non seulement a fait disparaître une garantie qui existait pour les Palestiniens, mais qui a troublé le processus du retour vers la paix (...). L'armée israélienne a décidé d'envahir Beyrouth-Ouest, contrairement à un arrangement auquel Israël était partie. Elle a ainsi pris une responsabilité, et cette responsabilité, elle la porte pour ce qui a pu se passer après. Ce qui s'est passé après comporte crimes, un massacre criminel. »*

Un mandat clair

En ce qui concerne la nouvelle force multinationale, la France aurait préféré une force des Nations unies avec un mandat du Conseil de sécurité ; néanmoins, *« son mandat est clair »*, dit M. Cheysson ; il n'est pas *« de faire partir »* les Israéliens, mais il *« comporte le départ des Israéliens ; il l'implique (...). Le mandat est d'appuyer les forces armées du gouvernement libanais dans la protection des populations civiles (...). Il est également dit qu'il ne pourra pas y avoir, cette fois, de départ par décision de l'un ou de l'autre sans les consultations approfondies entre les trois et, naturellement, avec l'approbation du gouvernement libanais. Nous n'allons pas nous retrouver dans la situation de la dernière fois (...). Ceci est agréé officiellement. »*

Comme on lui demande s'il n'est pas malgré tout satisfait du *« service rendu par Israël »*, étant donné que *« l'O.L.P. travaillait à la déstabilisation de l'Occident pour le compte de l'Union soviétique »*, M. Cheysson répond : *« Certainement pas. Nous désapprouvons toute l'action d'Israël après l'invasion du Liban. Si j'ai dit « certainement pas », c'est pour montrer encore plus de cohérence. En effet, si l'O.L.P. est abattue, comment le peuple palestinien va-t-il pouvoir s'exprimer si ce n'est avec un regain de terrorisme ? »*

S'il ne pense pas qu'il y a *« un chef d'orchestre »* au terrorisme dans le monde, le ministre juge en revanche *« très impressionnant »* que viennent des pays de l'Est non seulement l'armement des terroristes, mais *« ce qui concerne l'ensemble de l'appareil logistique utilisé par des terroristes de tous bords, des terroristes nationaux comme les Brigades rouges, comme la bande à Baader en son temps, comme les mouvements irlandais et basques. Je pense aussi à des terroristes internationaux auteurs d'actions étrangères par rapport au sol qui en est le théâtre. Il est très frappant de constater que nous trouvons maintenant, pour toutes ces actions terroristes, les mêmes modes d'agir, les mêmes logistiques, les mêmes réseaux d'information, les mêmes types d'armement et, souvent, la même origine d'armement. Il s'est créé une internationale des professionnels du terrorisme, qui se fournit largement dans les pays de l'Est »*.

M. Cheysson compte *« en parler systématiquement »*, car *« il y a une interrogation sérieuse »*, aux ministres des pays de l'Est qu'il va rencontrer à l'O.N.U. cette semaine et *« pas seulement à M. Gromyko »*.

M. Cheysson cependant *« n'arrive pas à comprendre la passivité de l'Union soviétique »* devant les événements du Proche-Orient. *« J'attendais les prises de position soviétiques*, dit-il. *Je ne les ai pas eues. »*

Si M. Arafat vient en France, dit encore M. Cheysson, il sera *« accueilli par le gouvernement »*, mais *« pour le moment, le président de la République n'a pas estimé que les conditions pour que M. Yasser Arafat soit reçu par lui-même étaient réunies »*. Il estime enfin que *« la critique du gouvernement israélien »* ne doit pas être confondue avec l'antisémitisme.

Interrogé sur les relations euro-américaines, il estime que l'embargo américain au sujet du gazoduc est bien un *« sujet épineux »* : *« une épine*, dit-il, *c'est très déplaisant, mais ça se retire »*.

Enfin déclare M. Cheysson : *« Notre politique vis à vis de l'Union soviétique est inchangée depuis que nous sommes arrivés au pouvoir »* et il est prêt à répéter *« mot pour mot »* que les rapports de la France avec l'U.R.S.S. *« ne pourront être normaux »* tant que l'Afghanistan ne sera pas évacué. Quant à la Pologne, il n'y a *« malheureusement »* rien de changé depuis l'état de guerre du 14 décembre et *« heureusement »* rien de changé dans l'attitude du peuple polonais.

Pendant ce temps, à Paris...

C'est assurément en communion de pensée avec ceux qui, ce même samedi 25 septembre, manifestaient en Israël, que deux mille personnes se sont retrouvées, à 18 heures, place d'Israël à Paris (17e) où ils répondaient à l'appel de diverses organisations juives de gauche (1) pour exprimer leur opposition à la politique de M. Begin. En cette fin de journée pluvieuse, ils ont ainsi défilé durant un peu plus d'une heure avenue de Wagram. *« Pour une commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila »*, *« Soutien aux forces de paix en Israël »*, *« Reconnaissance mutuelle israélo-palestinienne »*, proclamaient principalement les banderoles brandies. *« Sharon non, la paix oui »*, *« Juifs, Arabes, même combat, la paix vaincra »*, *« Begin, Sharon sortez du Liban »*, renchérissaient les slogans lancés.

A ces expressions s'en ajoutaient d'autres plus isolées mais non moins significatives : *« Halte à tous les terrorismes »*, *« Non à tous les racismes »*. C'est que, pour ces manifestants, parmi lesquels on remarquait de nombreux enseignants et universitaires comme le professeur Alexandre Minkowski, MM. Pierre Vidal-Naquet, Alain Geismar, Philippe Lazare, Mme Rita Thalmann, pour ce défilé où les jeunes étaient également nombreux, il s'agissait davantage de moral, de fidélité à des principes que de politique politicienne.

La manifestation de ces pacifiques ne pouvait ainsi qu'aller sans désordre et les forces de police mises en place n'eurent à faire que de la figuration. Cependant, lorsque le cortège parvint à l'intersection de la rue de Courcelles, un petit groupe de contradicteurs, une dizaine, se fit entendre. Aux *« Begin, Sharon, démission »* des manifestants, ils opposèrent le slogan contraire : *« Sharon, Begin, nous sommes avec vous ! »* Ce fut l'occasion d'un face à face tendu mais qui demeura verbal.

« Vous salissez l'armée d'Israël ! Si vous pouvez manifester comme vous le faites, c'est grâce à elle », criaient les isolés.

« Nous sommes là pour l'honneur d'Israël et du judaïsme », répondaient les autres.

Dialogue d'un instant, dialogue de sourds.

Sur le trottoir, un protestataire qui refuse tout engagement dans une organisation s'explique : *« Je suis seulement un juif, et je suis dégoûté. Ils ne comprennent pas qu'on est tout seuls dans le monde. D'accord il y a eu un millier de morts à Sabra et à Chatila, mais dans la situation où nous sommes, quoi que puisse faire Begin, il faut l'accepter. »* Il n'en dira pas davantage car un autre s'est approché pour couper court à toute prolongation d'échange : *« C'est une affaire de famille. Qu'on nous laisse la régler entre nous. »*

« Oui, reprend son compagnon, *mais ça fait mal entre nous, et c'est ça qui me rend fou. »*

Le cortège est déjà passé. A 19 heures, il arrivait place des Ternes, où les organisateurs devaient donner l'ordre de dispersion. Là encore pourtant, quelques-uns s'attardèrent pour discuter à n'en plus finir de ce qui s'était passé en Algérie, du *« jeu de l'U.R.S.S. dans tout cela »*, et, bien sûr, de cette presse et de cette télévision à propos desquelles, pour cette fois du moins, une majorité se trouvait pour juger qu'elles avaient seulement rempli leur rôle.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(1) Comité des Juifs contre la guerre du Liban, Association des amis de Shalom Achav, Association des Juifs de gauche, Cercle Gaston-Crémieux, Hashomer Hatzair, Identité et dialogue, Mouvement des Juifs progressistes, Renouveau de la presse progressiste juive.

Selon un sondage de « Newsweek »

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LA SYMPATHIE DES AMÉRICAINS SE RÉPARTIT DE FAÇON A PEU PRÈS ÉGALE ENTRE ISRAËL ET LES PAYS ARABES

Une énorme majorité d'Américains (81 %) estime qu'Israël porte une certaine part de responsabilité dans le massacre des réfugiés palestiniens à Beyrouth, selon un sondage Gallup, publié dans le numéro de l'hebdomadaire *Newsweek*, daté du lundi 4 octobre, près de la moitié des Américains estime, d'autre part, que les Etats-Unis devraient suspendre ou réduire leur aide à l'État d'Israël pour forcer les troupes israéliennes à quitter le Liban.

Selon le même sondage, 65 % des juifs américains rendent Israël en partie responsable du massacre de Beyrouth. 78 % d'entre eux, soit 25 % de plus qu'il y a un an, estiment que la politique de M. Menahem Begin est néfaste au soutien des Etats-Unis à Israël. 77 % des juifs américains interrogés ont également exprimé la crainte d'un accroissement de l'antisémitisme aux Etats-Unis.

Le sondage souligne, d'autre part, que le déclin du soutien dont dispose Israël dans l'opinion publique américaine s'accompagne d'un mouvement inverse en faveur des pays arabes.

Pour la première fois, en effet, la sympathie des Américains se répartit de façon quasiment égale entre Israël (32 %) et les pays arabes (28%). Ces pourcentages étaient respectivement de 49 % et de 10 % il y a un an. En outre, 51 % affirment également avoir moins de sympathie envers l'État hébreu qu'il y a un an, tandis que 39 % estiment avoir plus de sympathie pour la cause palestinienne.

M. CHIRAC JUGE « DANGEREUSE » LA POLITIQUE DE M. BEGIN

M. Jacques Chirac a déclaré, dimanche 26 septembre, à La Grande-Motte, au micro de Radio-Monte-Carlo : *« Je pense que la politique conduite par l'actuel premier ministre d'Israël et son ministre de la défense est extrêmement dangereuse pour la paix au Proche-Orient, pour la paix dans le monde et également pour Israël.*

» Lorsque l'on voit ce qui se passe actuellement au Liban, le drame épouvantable du massacre dans les camps palestiniens, le développement du terrorisme un peu partout, et notamment à Paris, on s'aperçoit que nous sommes dans un climat d'exaspération passionnelle, et c'est ce qui est le plus dangereux. Pour le moment, n'attisons pas les passions. Nous jugerons plus tard. »

Après avoir approuvé l'envoi d'un contingent militaire français au Liban, M. Chirac a estimé : *« Le moment est propice pour substituer une dynamique de paix à la dynamique de guerre. »* Il a jugé *« positif »* le résultat du sommet de Fès qui conduit *« pour la première fois à la reconnaissance de fait par les nations arabes de l'État d'Israël »*.

A travers le monde

Argentine

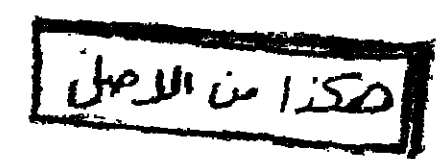
● LES RADIOS ET TELEVISIONS D'ETAT ARGENTINES ne pourront plus traiter d'aucun *« fait lié à la subversion »*, et un directeur de l'information qui laisserait passer une émission sur ce sujet serait immédiatement relevé de ses fonctions. *« Par décision du pouvoir exécutif »*, les sujets d'émissions sur les *« faits subversifs »*, les *« cas de disparition »*, les *« activités des bandes de délinquants »* et le Mouvement de *« mères de la place de Mai »* sont désormais interdits. Il en est de même pour les comptes rendus des *« procès liés à ces questions »*. — *(A.F.P.)*

Égypte

● AHMED HUSSEIN, fondateur et animateur à l'époque du roi Farouk, du mouvement nationaliste et fascisant Jeune Egypte (Misr El-Fatat), est mort dimanche 26 septembre au Caire. Dans sa jeunesse, Anouar El-Sadate avait été proche de la formation de M. Hussein. Diminué physiquement depuis 1969, l'ancien politicien ne s'était pas moins rapproché des intégristes musulmans, dont il avait défendu les thèses jusqu'à *l'assassinat* de Sadate.

Etats-Unis

● M. EDWARD KOCH, maire de New-York, a perdu le 23 septembre les primaires démocrates pour l'élection au poste de gouverneur de l'État de New-York, qui aura lieu le 2 novembre. M. Mario Cuomo, lieutenant-gouverneur de l'État a obtenu 53 % des voix démocrates contre 47 % à M. Koch et représentera donc ce parti le 2 novembre. Du côté républicain, M. Lewis Lehrman, a apporté le même jour sans difficulté l'investiture du Grand Old Party pour la même élection. — *(U.P.I.)*



EUROPE

LA DÉFAITE DES LIBÉRAUX EN R.F.A.

Incertitude

(Suite de la première page.)

Le désastre du F.D.P. éclipse l'échec de la C.D.U. On la *croyait* proche de la majorité absolue, et plus d'un augure voyait en M. Alfred Dregger, le pugnace dirigeant régional du parti de M. Kohl, le prochain ministre-président de Hesse. C'était la quatrième tentative de M. Dregger d'entrer à la chancellerie du Land. Il reste une fois de plus à la porte, et devait se démettre, ce lundi, de ses fonctions de président des chrétiens-démocrates locaux.

Le dynamisme qu'il avait insufflé à la C.D.U. ne l'a fait progresser que de 0,6 % par rapport aux élections de 1978, où les chrétiens-démocrates n'avaient d'ailleurs pas retrouvé leur niveau de 1974 (47,3 %). Ce résultat suggère une explication qui doit s'imposer aujourd'hui à l'attention des analystes politiques : la C.D.U. a fait *le plein des électeurs. Elle* est arrivée à son plafond et, surtout, elle n'attire pas assez de jeunes pour renouveler et étendre son électorat.

Quant aux sociaux-démocrates, ils ne perdent qu'un siège (sur les cent dix sièges que compte le Landtag, leur groupe parlementaire en occupe quarante-neuf) ; ils réussissent avec 42,8 % des voix, une performance qui a surpris même les pronostiqueurs les plus optimistes du parti. Sans doute la crise de Bonn a-t-elle joué un rôle considérable de catalyseur. Les tièdes et les abstentionnistes occasionnels ont été tirés de leur réserve par une ardente campagne de dernière minute du F.D.P. Des affiches vengeresse — *« Trahison à Bonn »* — *ont secoué l'apathie des électeurs* moyens, la participation électorale s'est élevée à plus de 86 %. Il n'y a aucun doute que la popularité personnelle du chancelier Schmidt a contribué à rameuter des voix qui, sans le sentiment qu'il en allait de son autorité, se seraient égarées ailleurs.

La responsabilité des « Verts »

Avec 8 % des voix, cet « ailleurs » s'est polarisé sur les écologistes, ces « Verts » qui, jusqu'à la victoire, ont tenu à justifier leur réputation de « teigneux ». Sous un prétexte futile, ils ont boycotté le reportage des élections présenté par la télévision allemande. On ne sait donc pas ce qu'ils pensent ni ce qu'ils veulent après leur succès. Ils s'enfoncent dans l' « anti ».

Ils ne sauraient pourtant échapper tout à fait à leurs responsabilités. Selon la Constitution de Hesse, la passation des pouvoirs a lieu seulement le 1er décembre. Jusque-là, le ministre-président en exercice, M. Holger Börner — qui, dimanche soir, rayonnait visiblement de bonheur — continue de plein droit *à gouverner. Se reconduira-t-il* lui-même dans ses fonctions ? Le plus *clair de la situation est qu'il* n'y a pas de majorité pour les partis « classiques ». Chrétiens-démocrates et socialistes sont également minoritaires. C'est dire qu'il faudra bien que les premiers, ou beaucoup plus vraisemblablement les seconds, en passent par les caprices des « Verts ».

M. Börner a déjà déclaré qu'il ne se prêterait pas à leur « *chantage* ». Ce sont de bonnes paroles : à moins de prendre son parti d'un Land ingouvernable, il n'y a pas d'autre solution pour l'instant — car certains préconisent déjà de nouvelles élections qui pourraient avoir lieu en même temps que les élections générales de l'année prochaine — que de s'associer à ces écologistes qui, à eux seuls, peuvent bloquer *tout le processus démocratique* en Hesse, en attendant peut-être, d'en faire autant au niveau fédéral.

ALAIN CLÉMENT.

Jusqu'où les écologistes iront-ils ?

Les élections régionales de Hesse illustrent à leur tour, après le récent *scrutin de Hambourg, la montée en* puissance de l'écologie politique en Allemagne fédérale. Montée qui fait désormais des Verts, comme ils s'appellent eux-mêmes, non plus le quatrième mais le troisième parti de R.F.A., si du moins on considère comme un ensemble l'union de la C.D.U. et de la C.S.U.

Cette ascension avait pourtant commencé, au milieu des années 70, *d'une façon résolument extra-parlementaire*, et même dans un climat plutôt hostile à la « politique politicienne ». Très composite, comme il est fréquent, le courant écologiste devait rapidement voir s'affronter en son sein trois sensibilités, voire trois comportements. Une partie des Verts récusait d'avance toute récupération par un parti, quel qu'il fût. Une autre fraction, au contraire, estimait que *le jeu du système conduirait de toute* façon la famille écologiste à entrer tôt ou tard dans l'arène politique, qu'il valait mieux en tirer le plus rapidement possible les conclusions et s'organiser en conséquence. Un troisième courant, enfin, n'avait jamais caché son orientation à l'extrême gauche et souhaitait que, sous une forme ou sous une autre, les Verts viennent renforcer l'opposition dure, et parfois très violente, au régime de Bonn, en occupant le terrain de la lutte écologique.

Cette diversité aurait pu porter en elle des risques d'éclatement majeurs. Elle a au contraire permis aux écologistes ouest-allemands de « ratisser large » sur le plan électoral. Avant même d'être constitués en parti politique, les Verts devaient marquer un premier point important en faisant leur entrée, en octobre 1979, au Landtag de Brême. Après la fondation de leur parti, à l'issue d'un congrès assez houleux réuni en janvier 1980 à Karlsruhe, ils ont pu donner le sentiment d'aller de succès en succès dans les différentes élections régionales. Peu d'observateurs leur accordaient des chances réelles de s'imposer sur la scène politique ouest-allemande lorsqu'ils y risquèrent leurs premiers pas. Outre Brême, ils ont pourtant conquis des sièges dans les Landtage du Bade-Wurtemberg, de Basse-Saxe, de Hambourg, de Berlin-Ouest, et les voici maintenant implantés au Parlement régional de Hesse.

Une tradition allemande

La rapidité de cet itinéraire et l'ampleur de cette vague reposent en partie, il est vrai, sur une ambiguïté. Pour autant qu'on puisse jamais prétendre connaître les motivations profondes des électeurs, il semble bien que, parmi ceux qui ont accordé leur voix aux Verts, une bonne partie le faisaient au moins autant par lassitude ou indé*cision à l'égard des formations traditionnelles* que par adhésion positive aux thèses écologistes. Ce réflexe peut d'ailleurs avoir été exceptionnellement répandu dimanche, en particulier chez les électeurs libéraux déconcertés ou déçus (voire écœurés) par le renversement d'alliance opéré localement et nationalement par le F.D.P.

Il n'en reste pas moins que la République fédérale était sans doute prédisposée à donner au courant *écologiste une place qu'il n'a pas réussi à conquérir dans d'autres pays, dont la France.* Bien des facteurs y concouraient, à commencer par la façon dont s'est opérée la reconstruction après 1945, avec plus d'efficacité et de rapidité que de souci esthétique. Mais aussi, d'une manière générale, l'importance du mythe productiviste et de l'industrialisation, ainsi que, plus banalement, le « maillage » très serré du réseau d'autoroutes. Et aussi, sans doute, une tradition d'amour de la nature, de lyrisme bucolique, qui est consubstantielle à l'âme germanique — y compris chez bien des jeunes contestataires qui récuseraient certainement cette généralisation.

Sous ces rapports, le cas de Francfort est d'ailleurs exemplaire : la plus grande ville du Land de Hesse *(mais non sa capitale,* Wiesbaden) est en effet une des plus polluées, une des plus hâtivement reconstruites, une des plus tentaculaires aussi, bien que ce Land passe pour le plus... vert de République fédérale. En outre, la centrale nucléaire doit y être renforcée par une troisième tranche de travaux, et l'extension de l'aéroport a donné lieu, depuis plusieurs années, *à des affrontements violents* entre manifestants et policiers. D'autant plus violents, même, que les écologistes recevaient en la circonstance le renfort des «pacifistes musclés» de l'extrême gauche, dans la mesure où la nouvelle piste d'atterrissage projetée doit notamment servir aux avions militaires américains. Et que le ministre-président social-démocrate, M. Börner, n'a jamais reculé devant les grands déploiements policiers.

Pour ces raisons de fond, et du fait du découragement qui pouvait *assez légitimement saisir un certain* nombre d'électeurs libéraux, le succès des Verts dans le scrutin de dimanche était sans doute, des différentes élections régionales qu'ils ont déjà affrontées, *le plus vraisemblable*. Il n'en reste pas moins que cette montée du parti écologiste va poser un problème délicat aux grandes formations sur le plan régional (comme c'est déjà le cas à Ham*bourg, par exemple*) et qu'il pourrait même en poser un autre, bien plus dramatique, au niveau fédéral.

« Jusqu'où iront-ils ? » C'est maintenant la question que doivent se poser les états-majors politiques de Bonn devant une montée qui semble de moins en moins résistible. Avec, tout de même, une petite raison d'espérer limiter l'influence des Verts sur le plan national : pour l'instant, c'est surtout dans les scrutins locaux qu'ils ont pu s'illustrer. Aux dernières législatives, les électeurs ne les ont pas envoyés faire de la « grande politique » au Bundestag.

Mais c'était en 1980, autant dire il y a un siècle. La situation paraissait claire, les alliances solides et l'avenir du vainqueur — que ce fût M. Schmidt ou M. Strauss — assuré *en toute hypothèse. Moins de deux* ans plus tard, la plus grande puissance économique d'Europe occidentale, qui est aussi un des tout premiers Etats industriels du monde, est peut-être à la merci de quelques futurs députés « écolos » dont la vision de la croissance, du progrès et de la vie même est radicalement différente de celle de la très grande majorité de ses citoyens.

BERNARD BRIGOULEIX.

Espagne

M. OSCAR ALZAGA A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DU PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE

De notre correspondant.

Madrid. — Le parti démocrate populaire (P.D.P.) a tenu à Madrid les 25 et 26 septembre son congrès constitutif. Il a été créé à l'initiative d'une vingtaine de parlementaires de l'aile conservatrice de la formation gouvernementale U.C.D. (Union du centre démocratique), pour la plupart démocrates-chrétiens qui, en juillet dernier, ont quitté ce parti après la décision de ses dirigeants de se présenter seuls aux élections. Le P.D.P., de son côté, participera à la consultation du 28 octobre sur les listes du parti conservateur de l'Alliance populaire.

Le P.D.P. qui a élu comme président le député démocrate-chrétien M. Oscar Alzaga, partage l'analyse du leader de l'Alliance populaire, M. Fraga. La priorité aux élections du 28 octobre est de faire échec aux socialistes, avantagés par la division des formations du centre et de la droite. Il est donc urgent de former une coalition de centre droit qui pourrait séduire les abstentionnistes. Pour M. Alzaga, l'absence d'une option politique de droite cohérente est préjudiciable au système démocratique, car elle risque de détourner des urnes certains secteurs déjà réservés à *l'égard de son rétablissement.*

« Le P.D.P. est né pou que la politique espagnole retrouve ses vieilles vérités et ses valeurs permanentes », a affirmé M. Alzaga, qui prétend s'inspirer de l'humanisme chrétien et multiplie les critiques à l'égard de l'U.C.D., selon lui condamnée à devenir un *« parti charnière »* qui *« se retrouvera dans l'orbite des socialistes »*. Tout porte à croire, cependant, que le P.D.P. lui-même finira par se fondre tôt ou tard au sein de l'Alliance populaire. — Th. M.

Pologne

UN APPEL DU COMITÉ FRANÇAIS DE SOUTIEN A SOLIDARITÉ

Le Comité français de soutien à Solidarnosc, que préside Czeslav Milosz, prix Nobel de littérature, lance une campagne de soutien aux détenus polonais. Il s'agit de faire parrainer chacun des internés et condamnés par une famille française. Ce parrainage consisterait à entretenir une correspondance avec les prisonniers et leur famille, à les aider moralement et matériellement, à faire connaître leurs difficultés particulières et à alerter l'opinion et les instances internationales sur leur sort.

Les personnes désireuses de prendre part à cette action peuvent s'adresser au Comité de soutien en France à Solidarnosc, 25, rue Roussel 92800 - Puteaux.

● *Le second voyage du pape en Pologne* aura *« très probablement »* lieu en juin prochain, a-t-on appris, dimanche 26 septembre, de bonne source au Vatican. La date exacte de cette visite devrait être annoncée cette semaine, simultanément à Varsovie et au Vatican. — *(A.F.P.)*

ATTENTAT A FRANCFORT

Un mort

Un homme a été tué et une femme grièvement blessée par l'explosion d'une bombe, ce lundi 27 septembre à l'aube, devant les locaux de la compagnie aérienne jordanienne Alia à Francfort. Dans la nuit, deux autres bombes avaient endommagé les bureaux d'une agence de voyages et de la compagnie *Iran Air.* — *(A.F.P.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

RÉUNI EN CONGRÈS A BLACKPOOL

Le parti travailliste devra compter avec l'alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates

Alors que le parti libéral vient de clore son congrès à Bournemouth, le parti travailliste réunit ses assises à Blackpool à partir de ce lundi 27 septembre. L'opposition au gouvernement de Mme Thatcher se prépare à affronter d'ici un an des élections législatives.

De notre envoyé spécial

Bournemouth. — Les temps ont bien changé. L'année dernière à la même époque, l'alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates était lancée dans l'euphorie pour « briser le moule » de la politique britannique. Elle caracolait en tête des sondages, et remportait peu après, à plusieurs élections partielles, de brillants succès qui donnaient crédit à son ambition.

Malgré les assurances de M. David Steel, leader des libéraux — *« Nous sommes prêts à gouverner »*, a-t-il dit au congrès de son parti qui vient de s'achever à Bournemouth — l'alliance paraît aujourd'hui en perte de vitesse. Un récent sondage l'a même créditée de 14 % seulement des intentions de vote, ce qui, dans le système électoral britannique impitoyable pour les petites formations, la condamnerait à jouer les figurants à la Chambre des communes, quand son objectif déclaré était de diriger le gouvernement.

La fortune de l'alliance était liée à la double impopularité des deux grands partis : les conservateurs, à cause de la situation économique dont une grande partie de l'opinion rejette la responsabilité sur la politique de Mme Thatcher ; les travaillistes, à cause de leurs querelles intestines et du dogmatisme d'une gauche de plus en plus bruyante. L'ascension de l'alliance, qui paraissait irrésistible encore au début de cette année, a été brisée à la fois par la crise des Malouines et par l'attention presque exclusive que les libéraux et les sociaux-démocrates ont portée à leurs problèmes intérieurs.

La première a poussé la grande majorité des Britanniques à resserrer les rangs autour de leur gouvernement, la seconde a amené les dirigeants de l'alliance à négliger les relations publiques sur lesquelles avait été en grande partie fondée son succès. Le nouveau parti social-démocrate (S.D.P.) devait s'organiser, se donner des statuts et élire ses dirigeants ; il devait en outre se partager avec les libéraux les circonscriptions électorales, non sans quelques grincements de dents.

M. Steel a fait approuver la répartition des candidatures par le congrès libéral de Bournemouth ; M. Roy Jenkins, leader du S.P.D., qui devrait devenir aussi celui pour l'alliance tout entière, a appelé les libéraux à l'unité. La situation intérieure de l'alliance étant apparemment apurée, ses dirigeants peuvent maintenant s'employer à regagner une partie du terrain perdu. Les facteurs de leur succès n'ont pas totalement disparu. L'« effet Falkland », qui a beaucoup servi Mme Thatcher s'[illegible]sipe et les questions économiques reviennent au premier plan des préoccupations de l'opinion.

Quant au parti travailliste, il n'est pas au bout de ses peines s'il veut refaire son unité. A son congrès de Blackpool, qui s'ouvre ce lundi, il va tenter de se donner une image de modération en mettant au pas son extrême gauche et en apportant son appui à M. Michael Foot, leader contesté mais difficilement remplaçable ; malgré le soutien des principaux syndicats, il n'est pas sûr qu'il y parvienne durablement.

L'alliance peut donc tirer profit de sa position médiane. Ses dirigeants ont tempéré leurs ambitions, il ne s'agit plus pour eux de former le gouvernement issu des prochaines élections parlementaires, mais de se rendre indispensables à la formation d'une coalition. En attaquant violemment Mme Thatcher, tout en rappelant la grande tradition modérée du conservatisme britannique, M. Steel a désigné ses éventuels partenaires : les « mous » du parti tory. Il y a mis deux conditions : l'acceptation d'une réforme du système électoral introduisant la proportionnelle et la mise en œuvre d'une politique économique de [illegible].

Il reste à l'alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates à se doter d'une stratégie économique crédible. Elle dispose de peu de temps, car, si le terme de l'actuelle législature est en principe le printemps 1984, tous les observateurs s'accordent à penser que Mme Thatcher provoquera des élections d'ici à l'automne l'automne prochain.

DANIEL VERNET.

ASIE

Chine

LA VISITE A PÉKIN DE M. SUZUKI

Les Japonais souhaitent être éclairés sur les conditions d'un rapprochement sino-soviétique

De notre correspondant

Pékin. — Quatre mois après leur rencontre à Tokyo, les premiers ministres chinois et japonais se sont retrouvés à Pékin, dimanche 26 septembre, pour de nouveaux entretiens. Comme celle de M. Zhao au Japon, fin mai, la visite de M. Suzuki en Chine est destinée à marquer de façon solennelle le dixième anniversaire de la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays en septembre 1972.

Depuis les dernières conversations entre les deux chefs de gouvernement, les relations entre Pékin et Tokyo, tout en restant dans l'ensemble intenses et confiantes, ont traversé une période de tension inattendue. A l'origine de ces frictions se trouve l'affaire des manuels d'histoire japonais, dont la plus récente édition autorisée dans les établissements scolaires du pays tend, de manière plutôt grossière, à minimiser les atrocités commises par les soldats impériaux pendant la guerre sino-japonaise (1937-1945), l'action des troupes nippones étant qualifiée non plus d'« *agression* », mais d'« *avance* » en territoire chinois.

Pékin ne pouvait pas faire moins que de protester véhémentement contre cette révision de l'histoire. Ses critiques sont restées toutefois dans certaines limites, comme si la Chine avait d'emblée jugé un arrangement possible. La vague de désapprobation ayant atteint plusieurs autres pays asiatiques, également concernées (en particulier les deux Corées), Tokyo finit par consentir, à la fin du mois d'août, à réexaminer le texte desdits livres scolaires. Cependant, pour des raisons propres à la procédure en usage au Japon en ce domaine, aucune modification des manuels ne pourra être effective avant 1985.

Cette affaire a été évoquée dès la première séance des entretiens entre MM. Zhao et Suzuki, consacrée aux relations bilatérales. Le premier ministre japonais, reprenant les termes du communiqué de 1972, a reconnu la « *responsabilité* » de son pays dans « *les dommages énormes causés dans le passé par la guerre au peuple chinois* ». Il a assuré son interlocuteur que son gouvernement prendrait « *sincèrement* » des mesures pour régler ce problème aussi vite que possible, mais il ne semble pas avoir donné plus de précisions à ce sujet que celles déjà fournies à Pékin par la voie diplomatique.

Décidé visiblement à arrondir les angles, M. Suzuki a affirmé que « *l'écrasante majorité du peuple japonais était opposée à la renaissance du militarisme et favorable à une paix durable* ». Il a ajouté : « *Si le Japon a été capable de devenir une puissance économique, en revanche, il ne voudra jamais devenir une puissance militaire.* » Déjà, avant son départ de Tokyo, il avait déclaré à des journalistes nippons que « *le Japon n'acquerra pas une puissance militaire qui représenterait une menace pour ses voisins et n'agira pas d'une manière propre à provoquer chez eux de l'anxiété ou des craintes* ». Indiquant dimanche à M. Zhao que « *les actes commis par certains Japonais ne devaient pas nous conduire dans de fausses directions* », il a appelé à la « *poursuite d'un dialogue constant afin d'éviter que se produisent des fissures entre les deux pays* ».

Relevant la formule, M. Zhao Ziyang, un proverbe chinois à l'appui, a, lui aussi, souhaité l'élimination des « *facteurs qui portent préjudice* » aux relations bilatérales « *Un trou de fourmi peut causer la rupture d'une digue de mille lis* », a-t-il dit, ajoutant : « *Nous devons continuer à renforcer la grande digue de l'amicale coopération sino-japonaise et la protéger de tout dommage.* »

Pas de référence à l'« hégémonisme »

En dehors de cette question, qui a visiblement occupé une place importante dans les entretiens de dimanche, on relève, dans le toast prononcé dans la soirée par M. Zhao Ziyang, l'absence de la moindre référence à l'« *hégémonisme* » — sous-entendu, de l'U.R.S.S. A un moment où se précise l'éventualité d'une reprise des contacts, le mois prochain, entre Chinois et Soviétiques, un tel silence est significatif de la volonté de modération de Pékin. Surtout si l'on se rappelle que la conclusion du traité d'amitié sino-japonais, en 1978, avait été retardée pendant plusieurs années en raison de la demande insistante de la Chine d'y inclure une clause « *anti-hégémonique* ». La partie chinoise devrait informer, ce lundi, M. Suzuki sur les conditions d'un rapprochement sino-soviétique. Un tel éclairage apparaît encore plus utile à la partie japonaise après le nouvel appel lancé dimanche, à Bakou, par M. Brejnev en faveur d'une normalisation et d'une amélioration graduelle des relations entre la Chine et l'U.R.S.S. L'agence Chine nouvelle, pour le moment, a rapporté cette déclaration sans l'assortir d'aucune remarque critique — à la différence de ce qui s'était passé en mars après le discours de Tachkent du président soviétique. Quant au ministère chinois des affaires étrangères, il se cantonne jusqu'à présent dans le silence.

A l'issue des entretiens de ce lundi, MM. Zhao et Suzuki devraient signer un accord culturel prévoyant un développement de l'enseignement du japonais en Chine, ainsi qu'un accord de prêt pour l'année fiscale en cours, auquel le gouvernement de Tokyo avait donné son agrément fin août. D'un montant de 65 milliards de yens (255 millions de dollars), ce crédit doit servir, pour deux tiers, à financer la construction de deux ports sur la mer Jaune et de deux voies ferrées qui seront utilisées notamment pour le transport vers la côte du charbon du Shanxi destiné à l'exportation. Remboursable en trente ans, après un délai de grâce de dix ans, ce prêt est soumis à un intérêt annuel de seulement 3 %. L'an dernier, le Japon avait offert à la Chine, dans les mêmes conditions, une somme de 60 milliards de yens. Au total, les lignes de crédit japonaises ouvertes en faveur de Pékin s'élèvent à quelque 2 milliards de dollars, mais la Chine n'aurait utilisé, à ce jour, que la moitié de ces possibilités.

Pour des raisons financières compréhensibles, le gouvernement de Tokyo ne voudrait pas s'avancer exagérément dans cette voie et souhaiterait voir des banques privées prendre le relais. Un effort accru des firmes japonaises paraît en tout cas nécessaire si elles veulent que reprenne la progression des échanges, en recul cette année par rapport à l'an dernier. Au cours des six premiers mois de l'année, les exportations japonaises ont diminué de 37 % par rapport à la même période de 1981, alors que les ventes chinoises augmentaient de 14 %. Pour l'ensemble de l'année, le volume du commerce bilatéral devrait plafonner autour de 9 milliards de dollars contre 10,5 milliards l'an dernier.

Un protocole d'échanges signé à la veille de la visite de M. Suzuki prévoit que « *la Chine devra faire tout son possible pour importer de la technologie et des équipements du Japon* ». En revanche, le document confirme les *limites* chinoises pour les livraisons de pétrole et de charbon à son voisin. Alors qu'en 1978 Pékin envisageait de fournir 15 millions de tonnes de pétrole par an au Japon, le récent accord prévoit le maintien des exportations à leur niveau actuel (entre 8 et 8,6 millions de tonnes) de 1983 à 1985. Les ventes de charbon devront passer, quant à elles, de 4,5 millions de tonnes l'an prochain à 6 millions de tonnes en 1984 et 8 millions de tonnes en 1985 au lieu des dix précédemment indiquées.

MANUEL LUCBERT.

M. Brejnev souhaite « normaliser et assainir » les relations avec la Chine

De notre correspondant

Moscou. — Le chef de l'État soviétique M. Leonid Brejnev, a lancé le dimanche 26 septembre à Bakou (Azerbaïdjan) un nouvel appel en faveur de la normalisation des relations entre l'U.R.S.S. et la Chine, confirmant un désir réciproque de sortir de l'impasse

M. Brejnev, qui a à peine effleuré le sujet des relations soviéto-américaines, s'est arrêté sur la nécessité « *de normaliser, d'assainir progressivement les rapports entre la République populaire de Chine et l'U.R.S.S. sur la base du bon sens, du respect et de l'avantage mutuels* ». Selon le chef de l'État et du P.C. soviétique, il s'agit là d'un impératif non seulement pour les deux pays, mais pour la stabilité dans le monde entier. Cet appel est d'autant plus significatif qu'il correspond aux rumeurs en provenance de Pékin faisant état d'une prochaine reprise des négociations frontalières, sans doute début octobre à Pékin. L'un des vice-ministres des affaires étrangères de l'U.R.S.S., M. Leonid Ilytchev, spécialiste des affaires chinoises, doit quitter prochainement Moscou pour la Chine, croit-on savoir, afin de jeter les bases de la prochaine négociation.

Les Soviétiques ne cachent pas, depuis plusieurs années, leur désir de renouer le dialogue avec cette Chine dont M. Brejnev a finalement reconnu le « *caractère socialiste* », dans un premier appel lancé en mars dernier à Tachkent. Le numéro un soviétique avait alors affirmé que son pays était prêt à discuter à tout moment afin de mettre fin « *à l'état d'isolement et d'hostilité anormal* » entre les deux grands pays communistes.

Cette reprise des discussions constituerait pour Moscou un des rares motifs de satisfaction extérieure en une période de tension internationale. Elle permettrait peut-être un rééquilibrage de la politique étrangère de Pékin, qui avait trop privilégié, selon le Kremlin, Washington et même Tokyo au détriment de Moscou. Mais M. Brejnev est resté très prudent dimanche quant aux échéances. Si les analystes soviétiques ont relevé une « *évolution positive* » du régime chinois depuis la disparition de Mao, ils affirment que les changements sont moins perceptibles à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'est donc avec précaution que le Kremlin aborde les pourparlers. Le ministère des affaires étrangères d'U.R.S.S. a d'ailleurs diffusé un communiqué vendredi indiquant qu'aucune information ne sera donnée du côté soviétique sur la reprise des discussions.

(Intérim.)

● *Quarante-sept réfugiés de la mer vietnamiens* ont été recueillis jeudi 23 septembre au large du cap Saint-Jacques, proche de Ho-Chi-Minh-Ville (Saigon) par le navire français le *Goelo*, affrété par Médecins du monde », annonce à Paris cette organisation humanitaire. Le groupe de réfugiés est composé de quinze hommes, quinze femmes, quatorze enfants de moins de seize ans et trois nourrissons.

AMÉRIQUES

Honduras

LE COMMANDO DE SAN-PEDRO-SULA A LIBÉRÉ TOUS SES OTAGES ET QUITTÉ LE PAYS

Le commando qui occupait depuis le vendredi 17 septembre les locaux de la chambre de commerce de San-Pedro-Sula et qui retenait un certain nombre de personnalités, dont deux ministres, a quitté le Honduras samedi 25 septembre à bord d'un avion panaméen pour Panama, après avoir libéré ses derniers otages. Les douze membres du commando devaient, après une escale à Panama, se rendre à Cuba ce lundi 27 septembre.

Le gouvernement de Tegucigalpa a fait savoir dans un communiqué que les membres du commando n'avaient rien obtenu, sauf de quitter le pays, s'ils relâchaient leurs otages. Les guérilleros réclamaient dans un premier temps la libération d'un certain nombre de prisonniers politiques et le départ des conseillers militaires étrangers du Honduras.

A l'issue de longues négociations, ils auraient admis que les dirigeants du Front Farabundo Marti de libération nationale du Salvador dont ils exigeaient la libération ne se trouvaient plus au Honduras.

Des hommes d'affaires prisonniers des guérilleros pendant dix jours à la chambre de commerce de San-Pedro-Sulla ont déclaré à la presse que les membres du commando étaient des « idéalistes » et qu'eux-mêmes partageaient « certaines de leurs aspirations ». — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

La visite à Paris du ministre hondurien des relations extérieures

M. PAZ BARNICA : la France doit jouer un rôle prépondérant dans la recherche de la paix en Amérique centrale

« Dans la conjoncture actuelle, la France doit jouer un rôle prépondérant dans la recherche de la paix en Amérique centrale », a déclaré M. Edgardo Paz Barnica, chef de la diplomatie hondurienne, avant de quitter, dimanche 26 septembre, Paris pour Bruxelles à l'issue d'une visite officielle de deux jours.

Au cours d'une conférence de presse, samedi matin, M. Paz Barnica a indiqué que l'examen de la situation en Amérique centrale — où le Honduras occupe une position stratégique entre le Nicaragua, le Salvador et le Guatemala — et le développement de la coopération bilatérale et régionale avaient dominé ses entretiens à Paris.

Il a précisé que M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, était très favorable au plan de paix « global » pour l'Amérique centrale proposé par le Honduras en mars dernier à l'ONU et à l'O.E.A., et qui préconise un désarmement progressif et général de la région ; un contrôle international strict des frontières et du trafic d'armes, et une réduction des effectifs militaires et du nombre des conseillers étrangers.

M. Paz Barnica a souhaité que la France et les organisations internationales, notamment le H.C.R. et la C.E.E., aident davantage le Honduras, confronté au problème des quelque trente mille réfugiés venant surtout du Salvador et du Nicaragua (ex-gardes somozistes aussi bien qu'Indiens Miskitos). « *Nous sommes ouverts aux réfugiés politiques* », a-t-il dit, notant, néanmoins, que « *certains sont des facteurs de déstabilisation du nouveau régime démocratique, et devraient pouvoir être accueillis ailleurs* ».

هكذا من الاصل

Le gouvernement veut effacer par une amnistie totale les dernières séquelles de la guerre d'Algérie

Le conseil des ministres doit en principe adopter, le *mercredi 29 septembre*, sur proposition du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des rapatriés, M. Raymond Courrière, un projet de loi « portant réparation de préjudices subis par les agents publics et les personnes privées en raison des événements d'Afrique du Nord ».

Ce texte vise à compléter les mesures d'amnistie pénale déjà prises en vertu de lois de 1966, 1968 et 1974, et à effacer ainsi complètement les dernières séquelles de la guerre d'Algérie. Il correspond aux engagements pris par M. François Mitterrand pendant la campagne pour l'élection présidentielle, notamment lors du discours adressé aux rapatriés d'Afrique du Nord que le candidat à la présidence de la République avait prononcé le 4 avril 1981 à Avignon. Pour le gouvernement, il *s'agit*, au nom de l'unité nationale, de parachever le long processus de réconciliation engagé dans la douleur et l'incompréhension, il y a vingt ans, après l'exode des pieds-noirs.

« Nous sommes le gouvernement de la parole tenue », affirme volontiers le premier ministre. Ce ne sont pas les pieds-noirs qui pourraient, pour ce qui les concerne, prétendre aujourd'hui le contraire. Car, s'il existe un domaine dans lequel les socialistes ont fait diligence depuis leur arrivée au pouvoir, c'est bien celui du contentieux opposant l'Etat aux rapatriés d'Afrique du Nord.

Le gouvernement a commencé par parer au plus pressé. Approuvée par le Parlement à la quasi-unanimité, la loi du 6 janvier 1982 relative à l'aménagement des prêts de réinstallation doit permettre de résoudre le problème des « réinstallés », ces quelque quarante mille familles qui entreprirent de refaire leur vie dans l'agriculture, le commerce, l'artisanat ou les professions libérales, qui le firent en s'endettant lourdement dans l'attente d'une indemnisation équitable, toujours promise, jamais réalisée, puis s'enfoncèrent, pour la plupart, dans des difficultés économiques aboutissant souvent à des situations de faillite.

En raison des réticences des ministères du budget et des finances, il a fallu attendre plus d'un semestre pour que tous les décrets d'application nécessaires fassent entrer cette loi dans les faits, mais les trente-trois nouvelles commissions régionales ou départementales d'aménagement ou de remise des prêts (il n'y en avait que six dans le dispositif précédent) sont actuellement mises en place et elles seront opérationnelles avant la fin de l'automne. Chacune de ces commissions, présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire, est composée paritairement de représentants de rapatriés et de représentants de l'administration. Chacune d'elles possède désormais un caractère juridictionnelle. Comme par le passé, ces commissions disposent du pouvoir d'effacer, totalement ou partiellement, les prêts consentis aux rapatriés au titre de la réinstallation ou d'en prolonger la durée maximale, mais alors que, jusqu'à présent ces possibilités ne s'appliquaient qu'aux prêts principaux, elles s'appliqueront aussi, dorénavant, aux prêts complémentaires. En outre, les commissions ont la possibilité de proposer aux établissements prêteurs, l'octroi de prêts à long terme destinés à consolider les dettes contractées pour les besoins de l'activité professionnelle. La saisine d'une commission suffit à suspendre les poursuites éventuellement engagées contre le demandeur. *« Nous sommes loin de ces commissions purement administratives dans lesquelles les rapatriés avaient un rôle plus figuratif qu'effectif »*, souligne le secrétaire d'Etat, M. Courrière.

La situation des « réinstallés » devrait ainsi, à moyen terme, se stabiliser définitivement.

Reconstitution de carrière

Avec le projet de loi sur l'amnistie, le gouvernement veut apurer les conséquences de la guerre d'Algérie dans tous les domaines relevant de la loi. Ce texte, soumis à l'approbation du conseil des ministres, concerne, en premier lieu, les fonctionnaires, les magistrats, les militaires et autres agents publics qui avaient fait l'objet, en raison de leurs activités politiques ou syndicales, de condamnations ou de sanctions disciplinaires et qui sont aujourd'hui amnistiés, ou qui avaient été exclus de la fonction publique ou de l'armée, ou encore mis à la retraite d'office. Sur leur demande, les intéressés pourront obtenir une reconstitution administrative de carrière. Chacun des demandeurs bénéficiera, pour le calcul de sa pension de retraite, de la prise en compte de la période écoulée depuis la date d'effet de la mesure prise à son encontre jusqu'à la date d'application de la nouvelle loi. Les intéressés seront admis à bénéficier, dans le grade ou l'emploi détenu au moment de la sanction, d'un avancement à l'ancienneté selon la procédure en vigueur à l'époque.

Parmi les bénéficiaires de ces dispositions figurent les officiers généraux qui se rebellèrent contre la politique du général de Gaulle, en particulier les généraux Edmond Jouhaud et Raoul Salan, deux des principaux instigateurs du putsch d'Alger, en 1961. Par décret du président de la République, ces officiers généraux — au nombre de huit — seront complètement réintégrés dans le cadre de réserve (deuxième section), *ce qui signifiera pour eux* un effacement total, dans le domaine législatif, des sanctions dont ils avaient été frappés.

En second lieu, le projet de loi concerne les citoyens de nationalité française qui avaient fait l'objet en Algérie, de 1954 à 1962, en Tunisie, de 1952 à 1956, ou au Maroc, de 1953 à 1956, de mesures d'expulsion, d'internement ou d'assignation à résidence. Ceux-ci pourront bénéficier, eux aussi, d'une reconstitution de carrière. Une indemnité forfaitaire viendra éventuellement compenser symboliquement les préjudices subis en conséquence de ces mesures contraignantes. Son montant, fixé par décret, serait de l'ordre de 5 000 F.

Par son contenu, autant que par sa philosophie, le texte du gouvernement a suscité, au cours de son élaboration, quelques discussions non seulement à l'intérieur du parti socialiste, mais également dans les cabinets ministériels. Certains animateurs du CERES ont notamment objecté que cette réparation des conséquences des événements d'Algérie subies par les anciens défenseurs de l'Algérie française — en particulier dans le cas des officiers généraux concernés — risque d'apparaître comme une réhabilitation des anciens factieux. Ce risque d'être mal compris, incontestablement le gouvernement le court. Mais il pense le surmonter en soulignant que ce projet de loi présenté comme un *« acte de réconciliation nationale »*, n'aura qu'une portée absolutoire. Selon le calendrier gouvernemental, ce texte devrait être *examiné par l'Assemblée nationale* au cours de la session parlementaire d'automne, et définitivement adopté avant les élections municipales.

Le poids électoral de la communauté pied-noir dans certaines grandes villes — Toulouse, Montpellier, Aix-en-Provence, etc., — n'est évidemment pas étranger à l'empressement des socialistes à tenir les engagements de M. Mitterrand. En bonne logique, le R.P.R., qui avait *retenu, lui aussi*, la *nécessité* d'une amnistie totale pendant la campagne de M. Jacques Chirac pour l'élection présidentielle, ne devrait pas s'opposer à ce texte, bien que la querelle historique entre les gaullistes et les rapatriés ne soit pas oubliée.

La communauté pied-noir sera-t-elle pour autant épargnée par les dissensions électorales ? Rien n'est moins sûr, mais au moins le gouvernement, s'il respecte son programme *en faveur de celle-ci, n'aura-t-il rien* à se reprocher.

ALAIN ROLLAT.

● *M. Jean Le Garrec (P.S.)*, ministre délégué, chargé de l'emploi, a accepté de conduire la liste d'Union de la gauche aux élections municipales à Cambrai. M. Le Garrec a souligné l'importance « d'un accord clair et rapide » entre les partis de gauche et « d'une stricte discipline unitaire pendant la campagne et pendant la durée du mandat municipal ». Le maire de cambrai est M. Jacques Legendre, R.P.R., ancien secrétaire d'État.

M. GEORGES MARCHAIS SE SOUMET A UN « BILAN DE SANTÉ »

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., est hospitalisé depuis samedi 25 septembre à l'hôpital Lariboisière, à Paris, pour y subir, pendant trois à quatre jours, un bilan de santé. Le professeur Robert Slama, chef du service de cardiologie de l'hôpital, a précisé à ce sujet : *« M. Georges Marchais devrait sortir de l'hôpital mardi ou mercredi matin. Il subit un check-up tout à fait classique et, sinon, se porte comme le Pont-Neuf »*. M. Marchais avait annoncé lui-même, le 11 septembre dernier, à l'occasion de la fête de *l'Humanité*, qu'il allait se soumettre prochainement à un bilan de santé (*le Monde* du 14 septembre). Le secrétaire général du P.C.F. avait été victime d'un accident coronarien le 14 janvier 1975. Il avait été hospitalisé à Lariboisière jusqu'au 5 février.

La réplique de M. Mitterrand à l'opposition

(Suite de la première page.)

Après avoir évoqué l'*« attachement »* qui le lie *« à l'ensemble des Françaises et des Français »*, le chef de l'État poursuit : *« Je suis pour le temps qui m'a été confié par le peuple le représentant de tous. Et ni sur le plan intérieur ni sur le plan extérieur je n'abandonnerai une once des responsabilités qui ont les miennes. Que nul n'en doute. Même si, ici et là, un peu de précipitation semble pousser quelques-uns à le laisser accroire. »*

M. Mitterrand évoque ensuite la crise mondiale dont il *« tient compte »*. Il affirme *« Je crois la France capable de l'affronter, de lui résister et de la dominer, condition de s'en donner les moyens. »* Le président de la République souligne ensuite que la lutte contre l'inflation ne doit pas être limité à une *« addition de recettes »*, mais doit aussi s'attaquer aux structures mêmes de cette inflation. Il estime que l'atout principal de la France doit être le développement de la production et que sur ce terrain *« on doit trouver une entente pour le travail en commun dès lors que l'on rend justice à chacun »*. Il indique *« Moi aussi, je suis préoccupé de voir la lourdeur des charges qui pèsent sur les entreprises, de voir le surendettement financier qui leur interdit d'investir, comme je suis préoccupé par le poids insupportable des taux d'intérêts. Je vais m'attaquer à la source du mal. Mais c'est vrai aussi qu'une entreprise est faite de ceux qui y participent et qu'il est impossible d'accroître la production sans l'élan des travailleurs auxquels il était juste d'accorder des droits, reconnus d'ailleurs dans d'autres démocraties et qui font que chacun doit sentir que la France est une entreprise commune. »*

Le chef de l'Etat conclu en appelant les Français à avoir *« la foi dans l'effort »* et promet la *« justice dans la répartition de cet effort »*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

TROIS ÉLECTIONS MUNICIPALES...

PAS-DE-CALAIS : Douvrin (1er tour).

Inscr., 2 912 ; vot., 1 200 ; suffr. expr., 932.

M. Emile Laniak (P.S.), 932, ÉLU.

Il n'y avait qu'un seul candidat à cette élection provoquée par le décès du maire de la commune, Joseph Jacques (P.S.). En 1977, la liste d'union de la gauche avait été élue au premier tour avec 1 511 voix en moyenne sur 2 438 suffrages exprimés, la liste de droite conduite par le docteur Queva en recueillant 856. Le conseil municipal est composé de 13 P.S. et de 10 P.C.

PUY-DE-DOME : Cournon-d'Auvergne (2e tour).

Insc., 9 104 ; vot., 4 553 ; suffr. expr., 4 416. Liste d'union de la gauche : M. Jean-François Sauvadet (P.S.), 2 223 voix, Mme Catherine Guy-Quint (P.S.), 2 219, et M. Jean-Jacques Geoffroy (P.C.), 2 191, *3 sièges* ; liste d'opposition : M. Jean-Claude Imbert (P.R.), 2 166, Mme Claudine Borel (P.R.), 2 153, et M. Jean-Luc Porte (R.P.R.), 2 165.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après deux décès, dont celui du maire, Joseph Gardet (ex-P.S.), et une démission.

En mars 1977, Joseph Gardet avait été exclu du P.S. pour avoir présenté une liste contre celle d'union de la gauche. La liste de Joseph Gardet avait enlevé 23 des 27 sièges à pourvoir, 4 sièges revenant à la liste d'union de la gauche.

Au premier tour de ce scrutin complémentaire, les résultats ont été les suivants :

Insc., 9 105 ; vot., 4 216 ; suffr. expr., 4 131. Liste d'union de la gauche : Mme Guy-Quint, 1 623 voix, MM. Sauvadet, 1 619 et Geoffroy, 1 611 ; liste d'opposition : MM. Porte, 1 312, Imbert, 1 307 et Mme Borel, 1 306 ; liste d'Entente et d'action municipale (mod. et sans étiq.) : MM. Pierre Chevalier, 1 190, Franck Crépin, 1 189 et Mme Brigitte Alliot, 1 188.]

SEINE-MARITIME : Oissel (1er tour)

Inscr., 7 250 ; vot., 4 438 ; suffr. expr., 4 356. Liste de la majorité présidentielle : Mme Ascension de Souza (P.C.), 2 662 voix, MM. Jean-Louis Marteau (P.C.), 2 662, et Roger Lefebvre (P.S.), 2 653, *3 sièges* ; liste démocrate d'action sociale (U.D.F.-R.P.R.) : M. Claude Tisné (R.P.R.), 1 683 ; Mme Jacqueline Raimbourg, 1 682, et M. Michel Bersegol, 1 678.

[Il s'agissait de remplacer trois conseillers municipaux : Pierre Toutain (P.C.), maire, décédé le 19 août 1982 ; Mme Alexandre (P.S.), invalidée en 1978 à la suite de son mariage avec un adjoint au maire de la commune ; Mme Lemesle (P.C.), qui avait donné sa démission pour raison de santé.

En 1977, la liste d'union de la gauche l'avait emporté dès le premier tour avec 51,78 % des voix.]

...ET UNE CANTONALE

DEUX-SÈVRES : canton de Cerisay (2e tour).

Inscr., 9 277 ; vot., 6 506 ; suffr. expr., 6 279. MM. Roger Bressollette, mod., 3 476 voix, *ÉLU* ; Jean Grellier, P.S., cons. mun. de Cerisay, 2 803.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Léon Marchand (app. R.P.R.), décédé, qui avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1979, avec 4 320 voix contre 2 190 à M. Grellier (P.S.) et 237 à Me Sylvia Danais (P.C.) sur 6 747 suffrages exprimés, 6 943 votants et 9 051 inscrits.

Au premier tour de ce scrutin partiel, les résultats ont été les suivants : Inscr., 9 279 ; vot., 5 847 ; suffr.expr., 5 671. MM. Bressollette, 2 235 voix ; Grellier, 1 742 ; Yvon Gauguin, mod., maire de Cerisay, 1 596 ; Xavier Marie, P.C., 98.

[M. Gaugin, devancé au premier tour, avait laissé la liberté de vote à ses électeurs. C'est ce qui explique, sans doute, le mauvais report de ses voix sur M. Bressollette. Ce dernier est élu avec 55,35 % des suffrages exprimés alors que son prédécesseur l'avait emporté avec 64,02 %, et que le total des voix modérées avait représenté, le 19 septembre, 67,55 % des suffrages exprimés.

Le candidat du P.S. fait mieux que le total des voix de gauche du premier tour : + 963 voix et 44,64 % contre 32,35 %.

POLITIQUE

Les partis de l'opposition rivalisent dans la polémique

Le 5 septembre, à La Canourgue (Lozère), à l'occasion de l'université d'été du parti républicain, M. Valéry Giscard d'Estaing déplorait le « déficit du débat politique en France ».

Onze jours plus tard, à Antenne 2, l'ancien chef de l'État affirmait de nouveau la nécessité de donner une certaine tenue à la vie politique. Évoquant les critiques qu'il avait personnellement essuyées à propos de l'affaire des diamants de Bokassa, il estimait notamment, pour regretter qu'il n'en eût pas été ainsi dans son cas, que les attaques dirigées contre le président de la République devraient *« toujours prendre en considération la dignité de la fonction »*.

Ami et confident de M. Giscard d'Estaing, M. Michel Poniatowski s'est employé à constater ce « déficit » et à exprimer son respect de la fonction présidentielle, samedi 25 septembre, en déversant sur ses adversaires politiques un flot d'aménités. Pour le président du P.R., le gouvernement n'est qu'une association « de charlots » et M. François Mitterrand qu'un « super charlot », une « madone des aéroports internationaux », etc.

Il n'y a pas là de quoi surprendre de la part de l'ancien ministre de l'intérieur, qui n'a jamais cultivé la finesse dans la polémique et dont les petites phrases distillées spectaculairement ont rarement contribué à élever le débat politique. Les gaullistes en savent quelque chose, qui se firent traiter naguère par lui d'association « de copains et de coquins » (à l'époque, en 1972, M. Poniatowski assumait les fonctions de secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, dont le leader était M. Giscard d'Estaing).

En outre, le recours à l'insulte et à l'injure n'est malheureusement pas exceptionnel dans le monde politique. Certes il était piquant, samedi, après l'intervention remarquée, d'entendre le nouveau secrétaire général du P.R., M. Léotard, dénoncer, « pour le malheur de la France », la « haine » *(dixit)* de la majorité pour l'opposition et inviter son parti à devenir, à droite, « la principale force de réflexion »... Mais le principal enseignement de ce week-end politique n'est pas dans cette nouvelle illustration du partage des rôles auquel s'adonnent les adversaires de la gauche.

APRÈS L'ÉLECTION DE SON NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le P.R. donne de la voix pour s'affirmer

Avec l'élection de M. François Léotard au poste de secrétaire général, samedi 25 septembre, le P.R. s'apprête à quitter définitivement son état de convalescent. Depuis quelques mois, M. Jacques Blanc s'efforçait de lui faire surmonter le « choc » du 10 mai. Son successeur entend franchir une nouvelle étape : donner au parti républicain un dynamisme et une santé à toute épreuve. Il ne manque pas de projets ni d'idées. Il a tenté de toutes les exprimer dans une première intervention, au cours de laquelle il a très concrètement défini vingt *« actions pour gagner »*, puis, tout au long d'un discours-fleuve d'où le lyrisme n'était pas absent. Il s'est plu à peindre les militants sous les traits de ces *« marcheurs de la République »* qui pourfendent socialistes et communistes, traquent sans répit le mensonge et l'illusion, brandissent haut et fort l'étendart de sept années de pouvoir giscardien et font vibrer l'*« espoir du peuple »* de France.

Il a sans doute réussi à galvaniser l'ardeur des plus tièdes et à affirmer son image de « battant », même si le ton n'a pas toujours été aussi offensif que le propos. Il a surtout assuré son succès en se livrant à une attaque en règle du pouvoir. Toutefois, même s'il a eu le souci de multiplier les formules et les petites phrases assassines, il a, dans ce registre, largement été dépassé par M. Michel Poniatowski, qui n'a jamais brillé par son art de la nuance. C'est ainsi que le président d'honneur du P.R. n'a pas hésité à qualifier M. Mitterrand de *« super-charlot »* — entre autres aménités, — ce qui n'a pas semblé être du goût de tous les parlementaires présents. C'est, en effet, une curieuse manière d'élever le débat, en réponse au souhait exprimé par M. Giscard d'Estaing. Mais il est vrai qu'avant de pouvoir prétendre élever le débat politique, il faut avoir la capacité d'y participer. En donnant de la voix, M. Léotard, dans une certaine mesure, et M. Poniatowski, sans retenue aucune, ont sans doute voulu prouver que, dorénavant, le parti républicain entend bien ne pas laisser au R.P.R. le monopole de la contestation. Sous quelque forme que ce soit. Ils sont allés au plus pressé à quelques mois des municipales et au moment où se constituent les listes d'union de l'opposition : l'affirmation d'une présence aux dépens même de l'image qu'ils pourraient donner de leur parti. Celui-ci, de ce fait, a semblé, samedi, bien éloigné de la *« voie du centre »*, sur laquelle il veut entraîner les Français. Il a préféré emprunter des chemins de traverse, dont il ne semble pas mesurer le détour qu'ils lui feront parcourir.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Samedi, le débat sur l'élection du bureau politique est de courte durée. M. Nicolas About, ancien député des Yvelines, regrette d'être en présence d'une liste bloquée, tandis que M. Jacques Larché, sénateur de Seine-et-Marne, demande à M. Lionel Stoléru de choisir entre son appartenance au Lien, qu'il qualifie de *« groupuscule de collaborationnistes »*, et son entrée au bureau politique. L'ancien secrétaire d'Etat souligne qu'il a reçu l'accord des instances dirigeantes du P.R. et insiste sur la difficulté dans l'opposition à faire entendre la *« voix réformiste »*. L'incident est clos. Les interventions des principaux responsables du parti tournent autour de trois thèmes : l'union pour les municipales, la nécessité de dénoncer les *« Mensonges »* du gouvernement et la fidélité à M. Giscard d'Estaing, qui, selon M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée, *« a fait la démonstration qu'il pouvait être au sein de l'U.D.F. un dénominateur commun »*. Chacun rend hommage au secrétaire général sortant, M. Blanc, qui essaie en vain de contenir son émotion.

En se livrant à une attaque violente, d'une part, contre le gouvernement, dont il conteste la représentativité et l'efficacité, et, d'autre part, contre M. Mitterrand, M. Poniatowski ravit un moment la vedette à M. Léotard. Le président d'honneur du P.R. déclare notamment : *« L'alternance est une chose saine, encore faut-il que la majorité soit capable de gouverner le pays ! Le gouvernement est minoritaire, il cherche à imposer à la France une révolution dont plus de 65 % des Français ne veulent pas. Il est antidémocratique parce que des ministres communistes en font partie, et c'est une honte ! Il est inefficace (...) et dogmatique. Il pratique l'alibi de l'héritage alors que dès maintenant il n'est plus que l'héritier de ses propres erreurs (...). La situation est en train de devenir si grave que le gouvernement risque d'être la cause dans certains secteurs d'une grève fiscale systématique. »*

M. Poniatowski ajoute : *« La France est gouvernée par une association de charlots — et je pèse mes mots »*. Il qualifie M. Mitterrand de *« super-charlot »*, d'*« étoile filante des sondages »*, de *« madone » des aéroports internationaux »*. *Il a sa part de responsabilité dans ce qui se passe au Liban parce qu'il a flatté à la fois Israël et les pays arabes »*, ajoute l'ancien ministre de l'intérieur qui conclut : *« Combien de temps tiendront-ils enfermés dans leur incapacité comme dans une forteresse ? Nous n'avons pas à en abattre les murs, il s'en chargeront eux-mêmes. Nous avons à assurer la relève (...). Ce ne sera que par sa cohésion, son unité et avec un programme unitaire que l'opposition reprendra le pouvoir. »*

M. Léotard prononce son premier discours de secrétaire général (1). Après avoir rendu hommage à M. Blanc, il évoque *« la défaite du 10 mai »* pour n'en retenir que la volonté *« de refus, de courage et de dignité »* que, selon lui, ont exprimé depuis ce jour les militants du P.R.

Il déclare notamment : *« Alors que l'on décrivait avec complaisance un état de grâce qui ressemblait un peu trop à « la drôle de guerre », vous aviez au fond de vous cette solitude du bon sens et de la raison. Je vous connais bien. Vous êtes les militants. Soyez-le encore davantage. Soyez les marcheurs de la République. Vous n'avez rien à attendre, ni récompense, ni flatterie, ni considération : vous ne pouvez plus souhaiter que la réussite de votre espérance (...). Vous avez fait du bon travail pour la République. Après vingt-trois ans de Ve République, après les sept ans du dernier septennat, vous avez construit un pays fier et puissant, libre et fraternel (...). » « Nous pourrions continuer longtemps*, ajoute-t-il, *à rappeler à M. Mitterrand ce* « coup d'Etat permanent » *qu'il fait, lui, contre l'histoire la plus récente et la morale la plus simple. »*

Le secrétaire général s'en prend à *« l'étrange coalition qui nous gouverne, avec le mensonge à la bouche, la haine à la boutonnière pour le malheur de la France »*. Il qualifie le P.S. de *« parti de la défaite intérieure »*, de *« parti des enfants gâtés »*, de *« parti des magiciens sans retour »*. A propos de *« leurs compagnons inévitables »*, les communistes, qui *« ont leur uniforme dans la tête »*, il juge : *« Ils ont la sensibilité d'un engrenage, la poésie d'un blockhaus. » « Face à ces gens-là*, dit-il, *il nous faut parler de la France, de son renouveau nécessaire, des chemins qu'il faudra emprunter pour parvenir à la République des chances, à celle qui exige d'abord des devoirs et ensuite des droits. »*

Il reconnaît que les Français ne veulent plus de querelles de personne, et précise : *« C'est vrai qu'un courant peut et doit s'incarner dans un homme ou dans une équipe, mais la géométrie de notre combat n'est pas variable : nos adversaires sont en face de nous. Ils ne sont pas à côté de nous. »*

« Nous devons être la principale force de réflexion

M. Léotard définit la stratégie de son parti : *« Nous devons nous refuser à être uniquement cette « machine à condamner » que l'actualité nous pousse, hélas ! trop souvent à devenir. Nous devons être la principale force de réflexion, de proposition et d'innovation de la vie publique de notre pays. (...) Nous ne le ferons pas seuls, car la difficulté du moment nous appelle à des alliances loyales et durables (...). Nos relations avec le R.P.R. doivent être définies dans une perspective de loyauté et d'indentité... »* Il ajoute : *« Dans notre propre famille politique, il nous faudra également faire preuve de volonté. Il n'est pas concevable, en effet, que l'U.D.F. continue à consommer l'essentiel de son énergie à assurer son fonctionnement interne. »*

Le député du Var trace pour le P.R. trois lignes d'action : *« Il nous faut porter un regard sur le monde et dénoncer la montée des périls*, dit-il. *Il y a autour de nous des dérives, des fractures lentes, qui peuvent gravement nous isoler dans l'avenir. Deux d'entre elles sont particulièrement préoccupantes : il s'agit des mouvements respectifs des Etats-Unis et de nos voisins d'outre-Rhin. Les premiers se tournent peu à peu vers le Pacifique, les seconds se penchent sur leur unité. Qu'a-t-on fait pour y répondre ? Non seulement nous n'avons pas pris cela en compte, mais nous avons depuis seize mois ajouté un élément d'incertitude supplémentaire, nous avons réduit gravement notre effort de défense. »*

Il poursuit : *« La deuxième ligne de conduite qui doit être la nôtre, c'est celle du courage et de la lutte : nous devons faire avec tous les Français qui nous rejoignent le front du refus. Bien sûr, nous l'avons dit, ce ne sont pas les hommes que nous condamnons, c'est le système, mais nous pensons que le meilleur des socialistes est un socialiste battu. Ce n'est pas nous qui devons changer, c'est le pouvoir. Et comme il ne le fera pas de lui-même, nous allons l'y obliger, parce qu'il y a véritablement « tromperie sur la marchandise »... Nous devrions assigner le parti socialiste et le parti communiste en abus de confiance, faillite frauduleuse et abus de biens sociaux » (...).*

Notre troisième objectif, c'est de construire pour la France un nouvel édifice pour nos libertés. Pour le construire, il nous faut d'abord un appareil, un outil d'explication politique et de combat. Il nous faut ensuite enrichir notre réflexion à partir du manifeste que nous avons élaboré. M. Léotard propose quatre « piliers » pour constituer l'*« ossature »* d'une *« République des libertés et des devoirs : une administration de responsabilité »* avec l'introduction de la notion de sanction ; une économie d'entreprise, *« seule créatrice de richesse et d'emplois »*, une décentralisation « réelle » qui permette *« d'opposer au pouvoir d'Etat d'autres pouvoirs »* ; une instruction civique qui *« favorise dans la conscience de nos enfants des sentiments, des réflexes, des connaissances qui fassent apparaître l'identité de notre histoire et le fondement de la communauté des Français. »*

M. Léotard conclut : *« Nous avons montré aujourd'hui notre volonté de mener jusqu'au bout le combat pour les idées qui sont les nôtres. Nous savons que nous le faisons aux côtés du premier d'entre nous : Valéry Giscard d'Estaing. Nous avons cette fierté singulière de l'avoir accompagné dans la victoire comme dans l'épreuve, et nous continuerons à l'accueillir comme le meilleur d'entre nous. »*

(1) M. Léotard a obtenu 841 voix sur 933 suffrages exprimés. Il y a eu 92 bulletins nuls.

L'ÉQUIPE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Neuf collaborateurs quotidiens : MM. Hervé de Charette (relations internationales), Roger Chinaud (élections), Hugues Dewavrin et Alain Madelin (communication), Bernard Lehideux (coordination), Gérard Longuet (trésorerie), Charles Millon (fédérations), Jean-Pierre Raffarin (animation), Mme Alice Saunier-Séïté (formation).

Deux secrétaires nationaux : MM. Yves Verwaerde et Edgar Peretti.

Un chargé de mission auprès du secrétaire général : M. Jacques Douffiagues.

● *M. Pierre Mehaignerie*, président du C.D.S., a proposé dimanche 26 septembre à Quimper la création d'un *« comité national »* de l'opposition ainsi que la préparation d'une campagne électorale commune entre les composantes de celle-ci, dans la perspective des élections municipales. Ce comité, selon le président du C.D.S., serait destiné à *« permettre une meilleure coordination entre les actions de l'opposition, tant au niveau national que local »*.

Un « battant »

Né le 26 mars 1942 à Cannes (Alpes-Maritimes) d'une mère corse et d'un père conseiller à la Cour des comptes, et maire (C.N.I.P.) de Fréjus de 1959 à 1971, M. François Léotard, après des études secondaires à Paris (Lycées Charlemagne, Berthelot et Henri-IV) hésite. Il tâte un peu de tous les métiers, ne se résigne pas à choisir et... entre au monastère de la Pierre-qui-Vire. Il a vingt-deux ans. Au terme d'une année de vie contemplative, il s'echappe et part comme coopérant au Liban. Il y « enseigne un peu tout », puis revient à Paris. Il reprend ses études. Une licence en droit, un doctorat de sciences politiques et mai 68 qui lui laisse la *« nostalgie d'un rêve non abouti »*.

En 1971, il entre à l'E.N.A., y côtoie M. Laurent Fabius et participe à la création de la première section C.F.D.T. de l'école. En 1973, il est chargé des problèmes d'urbanisme et d'environnement auprès du préfet de Paris. Il n'a pas encore choisi la politique et oscille entre la droite et la gauche. M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, va choisir pour lui. En 1975, il distingue ce jeune énarque, affecté au cabinet du préfet de la Dordogne, qui a pronostiqué à cinq voix près l'élection de M. Yves Guéna à des législatives partielles. Il est appelé au ministère de l'intérieur et chargé, dans le cadre d'*Agir pour l'avenir*, de la préparation des élections législatives de 1978. C'est le début de sa carrière politique.

En 1977, il est élu maire de Fréjus, en 1978, député de la deuxième circonscription du Var et conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 1979, il fut conseiller général du canton de Fréjus et se fait réélire député en mars 1981, totalisant dès le premier tour 48 508 voix sur 90 104 suffrages exprimés. Entre temps, il a adhéré au Parti républicain où après avoir été membre du bureau politique (1977) et secrétaire-général adjoint (novembre 1981) il est nommé en juin 1982, par M. Blanc, délégué général.

Il est de ces jeunes députés qui comme M. Charles Millon manifestent leur volonté de renouveler le parti et d'en reprendre les rênes. S'il échoue une première fois à l'automne dernier, il apprend vite à composer avec les uns et les autres et obtient, au détriment de M. Millon jugé trop « barriste », le feu, si ce n'est vert du moins clignotant, de M. Giscard d'Estaing. Le 25 septembre, il est élu secrétaire-général du P.R. Ce battant qui se dit plus à l'aise dans l'opposition que dans la majorité a gagné sa deuxième bataille.

Toujours entre deux avions, deux taxis, toujours entre Fréjus et Paris, M. Léotard ne semble rien laisser au hasard. Il a toujours mille idées et projets, sait user de son charme pour entraîner derrière lui des hommes et des femmes qui ne lui ménagent pas leur dévouement. Il sait, tout en jouant la décontraction, se donner les moyens de gagner les paris qu'il engage et parvient encore, même si ce n'est que quelques minutes, à rêver de ce phare dans lequel il se retirera jour avec une caisse de livres où figureraient en bonne place, Céline, Kafka, Kierkegaard, Flaubert et Stendhal mais aussi la Bible dont il aime célébrer ma beauté des psaumes..

C. F.-M.

Après les déclarations de M. Poniatowski

Les propos tenus par M. Michel Poniatowski devant le conseil national du parti républicain (voir notre compte rendu) ont provoqué des commentaires réprobateurs qui n'émanent pas seulement des formations de la majorité.

M. MAUROY : « Nous avons la durée. »

M. Pierre Mauroy a déclaré, dimanche 26 septembre à Lille, où il a participé à la Fête de la rose : *« Si M. Poniatowski, en parlant de Charlot, a voulu évoquer Chaplin et la figure de ce gavroche du vingtième siècle qui a été le défenseur des humiliés, des pauvres et des exploités, mon gouvernement se trouve honoré que l'on puisse évoquer à son propos une telle figure... Mais si M. Poniatowski a voulu dire, ce qui est probable, autre chose, je lui ferais remarquer tout d'abord qu'il a su être beaucoup plus méchant pour ses propres amis, et j'ajoute que, lorsque l'on a été ministre de l'intérieur de l'affaire de Broglie, on n'a plus le droit de donner aucun conseil à personne...*

» L'opposition a ses droits, mais le débat démocratique ne doit pas aboutir à affaiblir le crédit du pays. La droite trompe l'opinion, elle nourrit le pessimisme qui freine les invertissements, mais qu'elle sache que nous mènerons fermement notre politique et pas une autre... Nous sommes sur la bonne voie. MM. Chirac, Valéry Giscard d'Estaing ont bien un programme et ce programme consiste tout simplement à remettre en cause toutes les conquêtes et les avancées sociales de ce premier gouvernement de l'union de la gauche. Mais nous avons la durée et nous poursuivrons avec beaucoup de conviction l'action entreprise. »

M. FITERMAN : la haine et le dépit

M. Charles Fiterman, ministre des transports, a déclaré, dimanche 26 septembre, que *M. Poniatowski n'a rien perdu de sa grossièreté »*. Il a ajouté : *« Je préfère être dans ma peau que dans celle d'un filou sans scrupules, fût-il princier. Son discours est celui de la haine et du dépit, haine de classe des seigneurs de l'argent envers le peuple et les hommes politiques qu'il a démocratiquement choisis pour le représenter. Dépit du pouvoir perdu, un pouvoir que ces messieurs considèrent comme leur propriété et qu'ils voudraient réoccuper au plus vite en faisant flèche de tout bois. »*

M. JOSPIN : un personnage marginal

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, dimanche 26 septembre à Lyon, à l'occasion de la Fête de la rose, organisée par la fédération du Rhône du P.S. : *« Que la droite nous critique, c'est normal. Mais il y a un problème de ton (...). Ce monsieur qui fut prince, ministre de l'intérieur, ami de M. de Broglie, confident de l'ancien président de la République, est un personnage relativement marginal. Son bon ami Giscard d'Estaing l'avait mis au placard pendant la campagne présidentielle. Il me fait penser à ces aristocrates des romans d'Eugène Sue qui croient faire peuple en faisant canaille. Il croit être familier alors qu'il n'est que grossier. M. Poniatowski devrait savoir que le peuple de ce pays est trop conscient des combats qu'il a dû mener pour conquérir le droit de choisir ses gouvernants, pour accepter qu'on médise des institutions et de ceux qui les incarnent. »*

● M. GUY HERMIER, membre du bureau politique du parti communiste : *« Ce prince de l'ancien régime ne manque pas d'impudence. Aucun Français n'a oublié l'incompétence avec laquelle il a contribué à mettre en œuvre la politique giscardienne de chômage, d'austérité, de déclin de la France. Celuik qui fut l'ami de Bokassa et le compagnon que l'on sait de feu le prince de Broglie, cet ancien ministre de l'intérieur spécialiste des affaires en eaux troubles est bien le dernier à pouvoir s'ériger en donneur de leçons. La plus élémentaire décence voudrait que M. Poniatowski se taise. »*

● M. PAUL QUILLÈS, membre du secrétariat du P.S. : *« Le R.P.R. et l'U.D.F. se complaisent dans la vase. Une campagne d'intoxication est menée et M. Poniatowski lance même des appels à la subversion. Politiquement il n'a jamais vécu que dans l'abjection. Quant à M. Chirac, qu'il ne se fasse pas d'illusions : il n'y aura pas plus d'élections anticipée qu'il n'en a eu avec Valéry Giscard d'Estaing... »*

● M. GEORGES SARRE, député de Paris : il s'agit d'*« une insulte à la République et à la démocratie (...). Certains, dans l'opposition, perdent leur sang-froid. Rêves de putchiste d'un côté, insultes ordurières de l'autre, déshonorent l'opposition tout entière »*.

● M. DIDIER BARIANI, membre du secrétariat du P.S. : *« M. Poniatowski a l'esprit de son ventre. S'il y a lieu de lui répondre, c'est un peu plus haut (...). La faillite des princes qui nous gouvernaient ne date pas d'hier. Il ne sera ni facile ni rapide de redresser cet héritage désastreux. Déjà les premiers succès remportés contre lui les conduisent à remplacer l'argument par l'invective et en attaquant la personne du président de la République, en appelant à la grève des impôts, à mettre en cause la légitimité de nos institutions.*

● M. BERNARD CHARLES, membre du secrétariat national du M.R.G. : *« Pour les radicaux de gauche, le débat démocratique se situe à un autre niveau et il est souhaitable que l'opposition reprenne son sang-froid sans se laisser aller à de tels débordements. Dans la situation actuelle, notre pays a davantage besoin de débats d'idées et de propositions constructives que des calomnies et de la haine. »*

● *M. Pierre Méhaignerie*, président du C.D.S. : *« Même si nous*, opposition, *sommes en permanence agressés dans nos convictions, caricaturés dans nos positions par un parti socialiste encore intolérant et dogmatique, ce ne doit pas être une raison suffisante pour que l'opposition se comporte de la même façon et utilise les mêmes méthodes. Les faits, les chiffres et la réalité sont suffisamment percutants pour que nous n'utilisions pas les petites phrases qui peuvent porter atteinte aux hommes comme d'ailleurs M. Mitterrand l'avait fait dans le passé vis-à-vis du général de Gaulle ou du président Giscard d'Estaing. »*

● LE FRONT NATIONAL (EX-DROITE) : *« Pour faire peuple, on ne doit pas parler comme un soudard. Traiter le président de la République de « supercharlot » n'est pas digne d'un ancien ministre, l'attaque est encore plus surprenante lorsqu'elle vient de l'intime de l'ancien président (...) On est en droit d'attaquer le président de la République sur sa politique et en particulier sur sa politique intérieure, on a le devoir de respecter sa fonction lorsqu'il en est digne. »*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

s la polémique

pour accentuer leurs critiques contre la gauche

Le violon giscardien aspirant à l'élévation de pensée pour exprimer « un certain nombre de points de vue fondamentaux », le clairon mesuré du nouveau « patron » du P.R., et la grossière caisse chère à M. Poniatowski ne font qu'interpréter différemment la même partition au sein du même orchestre. Il en est de même au R.P.R., où, sur le fond, M. Chirac est en profond accord avec M. Labbé pour relancer la querelle illusoire sur la légitimité du pouvoir de la gauche. Tout cela n'est pas nouveau, et ni les socialistes ni les communistes n'ont à apprendre de l'opposition dans l'art de la répartition des tâches.

Cela signifie toutefois que l'opposition n'entend pas se borner à une stratégie « haute » comme le préconisent les idéologues — en particulier ceux du Club de l'Horloge (*le Monde* du 15 septembre) — mais qu'elle joue sur toutes les gammes possibles pour essayer de déstabiliser la gauche. En cela la droite d'aujourd'hui n'est pas plus regardante, quant aux moyens, que ses devancières. La nouveauté réside dans l'aveu de M. Poniatowski, qui a explicité samedi ce qu'il voulait dire, la veille, quand il écrivait dans *l'Indépendant d'Alsace (le Monde* daté du 26-27 septembre) que le front des mécontents serait bientôt en état de *« légitime défense »* si la majorité poursuit sa politique actuelle. L'ancien ministre de l'intérieur a suggéré que ce *« front du refus »* riposte au gouvernement en faisant la grève des impôts, suggestion inadmissible. On comprend que M. Léotard, qui avait prôné une renaissance de l'esprit civique, ait jugé plus prudent de désavouer son président d'honneur en indiquant, lundi matin, au micro de R.M.C., que son parti n'invitera pas ses militants à répondre à cette incitation à défier la légalité républicaine.

Mais que valent les bémols des deuxièmes violons quand ce sont les solistes qui donnent le ton ?

ALLAIN ROLLAT.

LES « JOURNÉES PARLEMENTAIRES » DU R.P.R.

Selon M. Chirac, « la gauche n'est plus, désormais, synonyme de progrès social »

La Grande-Motte. — Désignant sa cible et précisant son tir, M. Jacques Chirac a décidé de viser ce qu'il considère comme le talon d'Achille du socialisme. Dans son discours de clôture des journées parlementaires devant quelque cinq mille auditeurs réunis dimanche 26 septembre au théâtre de verdure de La Grande-Motte, le président du R.P.R. s'est employé exclusivement à démontrer que *« la gauche n'est plus désormais synonyme de progrès social »*.

M. Chirac a choisi comme cheval de bataille la politique sociale du gouvernement pour dénoncer tout à la fois la baisse du pouvoir d'achat, la réduction des prestations sociales et la détérioration du climat dans les relations au sein des entreprises. En s'adressant cette fois-ci à des catégories beaucoup plus nombreuses et plus diverses que les seuls membres des petites et moyennes entreprises auxquels il réservait naguère toute son attention, le président du R.P.R. a voulu saisir un problème d'actualité bien concret et que chacun peut ressentir dans sa vie quotidienne.

Il abandonne à d'autres responsables de son mouvement l'exégèse un peu ésotérique et abstraite de la notion de légitimité et il se garde bien désormais de fixer un terme précis à l'expérience socialiste. Préférant s'adresser aux « travailleurs » et à l'ensemble des salariés, il tente ainsi de retrouver les sources du gaullisme populaire et de se placer sur le même terrain que la gauche.

M. Chirac, pour donner plus de force de conviction à son propos, s'est retenu d'inventer des « petites phrases » ou des formules percutantes. Alors que ses amis se félicitaient que l'outrance des propos de M. Poniatowski fasse, par contraste, apparaître les gaullistes comme respectueux de la personne et de la fonction du chef de l'Etat, M. Chirac a précisé que son jugement sur la politique du gouvernement n'en était pas moins sévère. Il a répondu en écho au Parti républicain par un hymne à l'union de l'opposition, a dit son accord avec les analyses de M. Giscard d'Estaing sur les « déçus du socialisme » et a salué la présence insolite de M. Jacques Blanc, ancien secrétaire général du P.R. à son meeting.

Les critiques tous azimuts adressées pendant ces journées à l'action du gouvernement n'ont pas été accompagnées de contre-propositions précises. Il est vrai que M. Chirac ne veut pas faire de promesses inconsidérées puisqu'il affirme justement que les socialistes ne sont pas en état de tenir les leurs. Il se contente donc de prédire l'effort et de rappeler quelques grands principes tout en assurant que la victoire de l'opposition n'aboutira pas à une « restauration » du passé.

Dans leur nouveau rôle, les gaullistes ont, en tout cas, trouvé un ciment. Pour la première fois depuis bien longtemps, en effet, toutes les tendances du gaullisme, du pompidolisme, du gaullo-giscardisme et du chiraquisme se sont retrouvées rassemblées.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré :

« L'échec économique est venu, mais plus tôt que nous ne l'imaginions ; quant à la grande politique sociale qui nous était promise, elle a été abandonnée par la coalition socialo-communiste elle-même qui se voit contrainte, pour faire face aux conséquences de sa gestion gouvernementale, de changer de cap, de revenir sur ses promesses et d'organiser une régression du niveau de vie, phénomène sans précédent sous la Ve République et même sous la IVe.

» Les espoirs ont été déçus, et les jugements de plus en plus sévères portés par les Français sont à la hauteur de leurs désillusions.

» Le pouvoir socialo-communiste a fait comme la cigale. Il a dansé tout l'été 1981 et les mois qui ont suivi. Alors que l'ampleur de la crise exigeait de la rigueur, il a tout sacrifié à l'immédiat.

» Ce constat n'est pas contestable : en donnant un cap nouveau à sa politique, en prêchant l'austérité, en reniant ses promesses, le gouvernement reconnaît lui-même qu'il a suivi la voie qui mène à la faillite. »

Le président du R.P.R. a poursuivi :

« Le programme économique actuel n'a rien à voir avec ce que nous souhaitons. Il se fonde sur la régression du niveau de vie. Nous voulons le maintien du niveau de vie. Il applique des méthodes dirigistes de fixation des prix et des revenus. Nous croyons la libre discussion et détermination des prix et des salaires. Il entend tout réglementer par des lois, décrets, arrêtés ou circulaires. Nous savons le rôle de l'Etat, mais nous faisons d'abord confiance aux personnes, aux entreprises, aux travailleurs et aux partenaires sociaux. Son programme est un mélange de social-paupérisation et d'étatisation exacerbée. Si le gouvernement est contraint de changer de méthode, les principes de sa politique et ses objectifs restent les mêmes. (...) Les socialistes agissent aujourd'hui de telle manière que le progrès social devient régression. »

Trois questions

« Les Français sont en droit de poser trois questions au président de la République et au gouvernement. Qu'avez-vous fait de notre pouvoir d'achat ? Pourquoi portez-vous atteinte à notre protection sociale et d'abord à nos retraites ? Dans quel état avez-vous mis les relations sociales dans le pays ?

» Le pays connaît maintenant la réalité du changement apporté par la coalition socialo-communiste : avant, le pouvoir d'achat était maintenu pour tous et progressait pour les plus défavorisés ; aujouird'hui, il diminue pour tous, mais les travailleurs les plus modestes doivent s'estimer heureux de subir une perte plus faible que leurs concitoyens. C'est cela le progrès à la mode socialiste. »

L'orateur cite la politique familiale, l'allocation de rentrée scolaire « diminuée » et le droit à la retraite des salariés qui se trouve *« menacé »*. Il dénonce le gouvernement qui *« attise les antagonismes sociaux »* et au total *« revient sur l'acquis social de la nation »*. Pour lui *« la gauche n'est plus synonyme de progrès social »*.

Concernant le rôle de l'opposition, M. Chirac affirme : *« Elle ne fera rien qui aggrave les difficultés du pays, abaisse encore son crédit à l'étranger ou menace la paix civile. Les Français sauront quelle sera notre politique le jour où l'alternance démocratique interviendra. Cette politique écartera toute idée de réaction ou de restauration. Entre le socialisme destructeur de l'économie et du progrès social et le libéralisme classique qui n'est plus adapté aux conditions de notre temps, c'est un nouvel Etat républicain qu'il faut construire : plus efficace dans l'accomplissement de ses fonctions propres, mais plus confiant dans la liberté, la responsabilité, la puissance de création de ses citoyens.*

» L'opposition doit aussi être unie. Je me réjouis de la présence ici de M. Jacques Blanc, ancien secrétaire général du parti républicain. J'ai entendu avec plaisir la prise de position très claire de l'U.D.F. en faveur de l'union de l'opposition. Le R.P.R. approuve ce sentiment sans réserve. J'appelle tous les autres mouvements de l'opposition, notamment les radicaux et le centre national des indépendants à s'unir. »

Pour conclure, M. Chirac évoque *« le profit que le parti communiste tire de sa présence au gouvernement »* en disant : *« Qui ne constate qu'il mène un double jeu ? En public, il feint d'approuver la politique économique. A la base, dans les entreprises, il l'attaque, il facilite les grèves quand il ne les organise pas, mettant à profit les hésitations et les faiblesses du gouvernement. »*

Auparavant, M. Claude Labbé, en conclusion des débats, avait déclaré : *« Ces journées ont montré que le R.P.R. était d'accord sur une ligne rigoureuse et sur des critiques sévères. Quand nous attaquons le président de la République, nous respectons sa personne et sa fonction, mais nous nous en prenons à son action et à sa politique. »*

M. Bernard Pons, secrétaire général, s'était étonné *« des cris de vierges effarouchées poussés par les socialistes après les formules de M. Poniatowski* [traitant de « charlots » le président de la République et les ministres]. *M. Mitterrand, dans le « le coup d'Etat permanent » n'a-t-il pas traité de Gaulle de duce, de führer, de caudillo et de conducatore, et n'a-t-il pas traité la Ve République de dictature ? »*

Au cours d'un débat sur la situation de l'entreprise et de l'emploi, M. Michel Noir, député du Rhône, a lancé : *« Outre le zoo de l'entreprise nationalisée et la jungle de l'entreprise libre, nous n'avons pas trouvé de troisième voie. Nous n'avons rien à opposer au concept que gouvernement et syndicats imposent à l'opinion : celui de la lutte des classes. Nous devons trancher dans les deux ans à venir. »*

Pour M. Philippe Séguin, député des Vosges, *« M. Mauroy risque de devenir le Gamelin de l'énonomie française des années 80, attendant derrière la ligne Maginot de ses certitudes l'invasion des produits étrangers »*.

M. Jean-Paul Charié, député du Loiret, demande : *« Créons le syndicat Solidarité français avant que nous soyons polonisés. »*

Pour M. Etienne Pinte, député des Yvelines, le syndicalisme devrait être *« libre, autonome par rapport au pouvoir politique, représentatif réellement de la majorité des travailleurs et plus conscient de ses responsabilités concernant l'outil de travail et la lutte contre le chômage »*.

● *M. Alex Raymond*, député socialiste de Haute-Garonne, a été chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, sur l'utilisation des fonds de l'épargne par les collectivités locales. Cette nomination fait l'objet d'un décret du premier ministre publié samedi 25 septembre au *Journal officiel*.

M. Poniatowski

Le Monde

régions

Ile-de-France

Les objectifs de M. Claude Quin un an après sa nomination à la tête de la R.A.T.P.

M. Claude Quin est à la tête de la Régie autonome des transports parisiens depuis maintenant un peu plus d'un an. Les premiers mois de son mandat de président du conseil d'administration ont surtout été consacrés à la préparation et à la mise en place d'une nouvelle politique des transports en commun qui, si elle ne se démarque pas entièrement de celle de ses prédécesseurs — comment le pourrait-elle ? — marque un infléchissement certain. En accord avec M. Philippe Essig, le directeur général de la Régie, il a donné la priorité à la « réhumanisation » du métro par le retour d'agents sur les quais et à la desserte de la banlieue par la densification du réseau d'autobus.

Mais, premier communiste nommé à la tête d'une grande entreprise nationale, M. Quin ne peut ignorer l'enjeu politique de son action : comme les maires du P.C. doivent démontrer leur qualité de gestionnaire, il lui faut prouver qu'un communiste peut diriger avec succès un grand service public. Docteur ès sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, membre de la section économique du comité central de son parti, ancien rédacteur en chef de la revue « Economie et Politique », auteur d'un « Traité marxiste d'économie politique », M. Claude Quin se devait de replacer son activité quotidienne de patron dans une réflexion, plus vaste, sur la manière de diriger une entreprise publique et sur les critères de gestion d'un système de transports en commun. C'est sur ces questions qu'il s'exprime dans l'interview qu'il nous a accordée.

• Gouverner dans la plus large concertation
• Des responsabilités plus étendues pour l'encadrement

« Vous êtes depuis un an président du conseil d'administration de la R.A.T.P. ; vous n'avez pas cessé, pour autant, d'être un militant communiste. Comment peut-on être à la fois patron et communiste ?

— Votre question me fait irrésistiblement penser à celle que posait déjà ironiquement Montesquieu : « Comment peut-on être persan ? » Eh bien, de la manière la plus naturelle. Que les lecteurs du *Monde* soient rassurés : je ne change ni d'habit ni d'idées selon les lieux et les circonstances. Je me sens tout à fait à l'aise, sans éprouver le moindre dédoublement de personnalité. J'observe seulement que cette question n'est posée qu'aux communistes comme si le véritable interdit professionnel qui les a évincés pendant trente ans des plus hautes responsabilités n'était pas complètement écarté.

» Cet ostracisme n'est pas seulement injuste, il a causé de graves dommages à notre pays. Car les communistes sont des constructeurs. Chacun sait qu'ils ont un sens profond des responsabilités comme de l'intérêt national. Ils en ont fait la démonstration à de nombreuses reprises dans l'histoire tourmentée de notre pays. La population leur ferait-elle depuis si longtemps confiance dans les départements et communes qu'ils animent s'ils n'étaient pas de bons gestionnaires ?

» Mais il est vrai qu'un communiste ne peut pas être un « patron » comme les autres. Pourquoi ferait-on appel à lui s'il n'en était pas ainsi ? Les communistes sont des hommes libres qui n'acceptent pas les contraintes du profit à tout prix. C'est une garantie fondamentale pour une entreprise publique. Ils veulent gérer autrement en mettant en œuvre un autre type d'efficacité alliant rigueur et justice sociale.

» Un responsable communiste d'entreprise publique s'inscrit ainsi tout naturellement dans le droit fil de la politique nouvelle que les Français ont choisie en mai 1981. Il le fait avec un double souci : obtenir des résultats conformes à l'attente du pays et faire progresser l'entreprise dont il a la charge vers les objectifs que la nation s'est donnée. Cette démarche conduit à explorer des chemins nouveaux d'un très grand intérêt.

— Quel système de direction de l'entreprise avez-vous mis en place ?

— J'ai eu rapidement la confirmation de la faillite des systèmes de gestion monarchiques ou autoritaires. Ce qui est déterminant, en effet, dans une entreprise, au-delà des moyens matériels, ce sont les capacités d'invention, d'initiative et d'intelligence des hommes et des femmes qui y travaillent. Il est absurde de les traiter en matricules et de gaspiller le meilleur d'eux-mêmes. Il faut, au contraire, les mobiliser pour le progrès du service public, la disparition des gâchis, la maîtrise des coûts de l'entreprise et le progrès social. C'est ce que nous avons commencé à faire à la R.A.T.P.

» Au point de départ, une démarche neuve, pluraliste, de concertation généralisée avec le personnel et ses organisations représentatatives, formule originale aussi éloignée de la cogestion que du « contrôle ouvrier ». Ce n'est pas non plus l'autogestion yougoslave. La concertation laisse, en effet, toutes leurs prérogatives à la direction et aux syndicats. Elle ne se substitue pas aux négociations sociales normales. Elle concerne, par contre, le vaste domaine des décisions d'orientation et de gestion, est surtout l'avenir à travers la préparation annuelle du plan d'entreprise.

» La confrontation est menée sur ces terrains, sans concessions réciproques, mais avec la volonté de construire. Elle enrichit les objectifs, permet de prendre des décisions mieux fondées et acceptées. Elle suppose évidemment une transparence réelle des informations et des dossiers, la recherche de solutions concrètes et réalistes, le dialogue direct ainsi que l'affirmation par la direction d'orientations claires et cohérentes sur lesquelles s'accordent profondément — comme c'est le cas à la R.A.T.P. — président et directeur général. Ces orientations sont en permanence précisées et développées avec l'encadrement concerné au sein de structures que nous avons été amenés à créer.

— Les syndicats doivent-ils avoir une conduite différente dans une entreprise ainsi dirigée ?

— La réponse appartient à ceux-ci. Mais il est naturel que cette question soit en débat au sein de la R.A.T.P. Parce qu'elle est largement nouvelle, notre expérience peut paraître prendre à contre-pied certaines pratiques revendicatives anciennes.

» Aujourd'hui, toutes les organisations syndicales sont confrontées à un défi : celui d'une contribution positive au changement qui se met en place dans l'entreprise. Le terrain social n'est pas seul concerné. Celui de la gestion l'est tout autant. C'est un défi clair. Aucune organisation n'est appelée à cautionner si peu que ce soit la politique de la direction. Mais l'occasion est offerte à chacune de pouvoir l'infléchir et d'en débattre publiquement à tous les échelons de l'entreprise.

» J'ai conscience que cette démarche est exigeante. Je sais qu'elle a d'abord suscité du scepticisme. C'est normal. Mais ce qui a été annoncé ayant été tenu, je constate que les rapports sociaux dans l'entreprise commencent à bouger. C'est passionnant.

— Quel est alors le rôle des cadres ?

— Il demeure essentiel, mais doit s'exercer autrement, car les salariés changent. Ils sont mieux informés et formés. Ils veulent comprendre, dire leur mot sur le travail qui leur est confié, et pas seulement par le biais de leurs organisations syndicales ou de leurs délégués. L'interpellation est exigeante pour les cadres qui, aujourd'hui, doivent être en mesure d'exercer pleinement leurs responsabilités en jouant le jeu loyal d'une concertation réelle dans l'atelier ou le service.

» Cette démarche appelle nécessairement une revalorisation du rôle de l'encadrement, dont les domaines de responsabilités, les obligations et les moyens doivent être plus clairement définis. Cet objectif ne pourra être atteint sans la mise en place de structures de décisions et de gestion beaucoup plus décentralisées. Nous y réfléchissons. Les projets du gouvernement nous y incitent. Ce sera pour nous la grande affaire des deux prochaines années.

— Par votre formation et vos occupations, vous êtes un théoricien de l'économie politique. Devenu un praticien, comment concevez-vous la gestion d'une entreprise publique?

— La R.A.T.P. est un service public ET une entreprise. Elle a la double obligation de développer ses recettes en gagnant du trafic et de maîtriser ses coûts. Nous pouvons — j'en suis persuadé — mieux utiliser nos moyens matériels. Je suis tout autant convaincu que nous devons dépenser plus pour les hommes.

» Nous avons, dans ce domaine, un retard à rattraper. L'entreprise n'a pas su bien équilibrer, dans le passé, progrès technique et qualité de service. L'intérêt suscité par le retour des agents sur les quais en apporte aujourd'hui la preuve. Incontestablement le développement de l'offre de transport et la présence suffisante de personnel à un bon niveau de qualification vont dans le sens d'une bonne gestion comme du droit au transport pour tous souhaité par le gouvernement.

» J'ajoute que parler de « déficit » dans le cas présent de la R.A.T.P. n'a guère de sens car nous avons peu de prise sur lui tant qu'une réforme profonde du financement ne sera pas décidée. Une fois celle-ci intervenue, nous aurons à assumer pleinement les conséquences des nouvelles règles financières. Et nous le ferons. Dès maintenant, nous nous efforçons de gérer « au plus près » les fonds publics qui nous sont confiés. Et il me semble que nous y avons assez bien réussi en 1982 en restant en dessous des enveloppes qui nous avaient été fixées. En tout état de cause, ce « déficit » est compensé, et au-delà, par le caractère fortement rentable du transport public pour la société. On ne le dit pas assez ! En outre, partout dans le monde les transports en commun, y compris aux U.S.A., reçoivent des concours publics en proportion beaucoup plus importante que la R.A.T.P.

» Ce « déficit » masque aussi le fait que beaucoup de bénéficiaires du transport public (certains promoteurs, certaines activités commerciales, etc.) échappent à toute forme de paiement. L'efficacité de l'entreprise et sa productivité propre ne sont donc pas séparables d'une prise en compte de la rentabilité sociale du transport public.

— Dans ces conditions, la rentabilité financière a-t-elle encore un sens ?

— On ne peut l'écarter mais on ne saurait se tenir à ce seul point de vue. Le passé l'a montré : le jeu trop absolu de critères tels que le nombre de voyageurs transportés par kilomètre parcouru ou le nombre d'agents pour mille voyageurs tend à réduire cumulativement le service et l'emploi et finalement à compromettre le service public.

» Il faut adopter une démarche plus globale qui relève d'une autre logique économique et conduit à d'autres critères de gestion. Cette démarche part d'une définition précise des grands objectifs de l'entreprise. Elle se poursuit par une réflexion — que j'ai déjà évoquée — sur le niveau et l'équilibre des moyens matériels et humains à mettre en œuvre. Elle s'achève par la mise au point de ratios de gestion nouveaux et globaux qui prennent en compte à la fois les services — quantitatifs et qualitatifs — réellement rendus par l'entreprise et les effets du transport sur toute la vie économique et sociale régionale.

— Comment mesurer scientifiquement et pratiquement la réussite d'une entreprise publique de transport en commun ?

— Il n'existe ni formule magique ni ratio unique. Nous savons que tout ne peut se quantifier et qu'il serait dangereux de vouloir le faire à n'importe quel prix. Il est évident, par exemple, que des services aussi essentiels que l'accueil, l'information, la sécurité dépendent de créations d'emplois que des ratios purement quantitatifs auraient tendance à rejeter. La seule certitude, c'est qu'une gestion efficace ne peut reposer sur l'opposition de l'économique et du social.

» Le fond du problème, c'est que les transports publics ne peuvent être un univers purement technologique sauf à dégrader profondément le vécu du transport et le niveau du trafic. Il est donc nécessaire de réserver un espace au débat, à la démocratie et donc aux choix politiques. Les trains peuvent être pilotés automatiquement mais pas la R.A.T.P. ! Il nous faut donc constamment réfléchir à la meilleure combinaison des objectifs et des moyens, au rôle des machines et à la place des hommes.

» Pour autant, la gestion ne saurait s'accommoder du flou artistique ou de l'improvisation permanente. Autour d'un critère dominant, il faut disposer d'une batterie d'instruments de mesure divers qui constituent le tableau de bord de l'entreprise. Nous y travaillons en harmonie avec les conceptions que je viens de développer. Par ailleurs, le plan de l'entreprise est aussi là pour assurer de manière synthétique la cohérence et l'efficacité de notre démarche.

» A constater les premiers résultats obtenus depuis un an, nous sommes encouragés à poursuivre dans cette voie.

— Alors, la Régie se porte-t-elle bien ?

— La R.A.T.P., vous le voyez, bouge. Elle « roule » bien. Une gestion de croissance se construit dans un climat social de dialogue retrouvé. L'image de la R.A.T.P. change. Le public s'en rend compte. Le trafic augmente. L'Etat et les départements de la région parisienne y gagnent sur les prévisions : 300 millions de francs en 1982, ce n'est pas négligeable ! Un nouvel essor du trafic devrait résulter des mesures gouvernementales de prise en charge partielle du coût du trajet domicile-travail par les employeurs.

» Je ne suis pas optimiste par principe. Je mesure bien les difficultés. Et elles ne manquent pas. Mais je constate que nous avançons parce que nous mettons en œuvre une politique réellement nouvelle, globale et cohérente, une politique rigoureuse avec de nouveaux critères de gestion qui allient l'économie et la maîtrise des coûts à des avancées sociales significatives et pleinement concertées.

» Nous construisons une gestion de croissance avant tout sur la qualité des hommes et des femmes qui font chaque jour la R.A.T.P. Je suis convaincu qu'il n'y a pas aujourd'hui de rigueur et d'efficacité qui ne repose sur ce choix. Pour la gestion des grandes entreprises publiques, c'est bien là, me semble-t-il, la grande leçon du changement. »

Propos recueillis par
THIERRY BRÉHIER.

A CHATILLON-SOUS-BAGNEUX

Le bus vaincra le métro

Depuis 1967, il était prévu de prolonger la ligne 13 du métro Porte de Saint-Ouen - Porte de Vanves, au sud de Paris, jusqu'à Vélizy-Villacoublay ; un projet fermement défendu par le maire de cette commune, M. Robert Wagner, député R.P.R.

Un premier tronçon, qui mena le métro de la porte de Vanves à Châtillon-Montrouge, fut mis en service en novembre 1976 ; la Régie pensait alors engager rapidement une deuxième étape pour atteindre le centre de Châtillon (exactement le carrefour Gabriel-Péri - Pierre-Brossolette). Seulement des modifications importantes dans l'aménagement du centre-ville obligèrent plusieurs fois à remettre en cause le tracé de la ligne. Le dossier s'endormit.

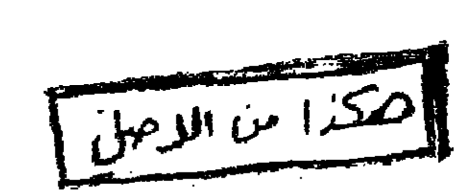
Aujourd'hui, la R.A.T.P. fait ses comptes : construire 2,2 kilomètres de voie ferrée coûterait 350 millions de francs plus 100 millions pour acheter le matériel nécessaire. Au mieux, elle ne transporterait que trois mille trois cents voyageurs à l'heure, alors que la capacité d'un métro est de vingt mille personnes à l'heure... Mais les élus tenaient à leur métro.

Petit à petit, M. Wagner, qui est membre du conseil d'administration de la R.A.T.P., accepta de rabattre ses prétentions ; il se contenterait d'un vrai tramway au mieux d'une ligne Aramis, ce petit métro que Matra met au point. Restait à convaincre la municipalité de Châtillon dirigée par M. Jacques Le Dauphin, conseiller général communiste.

M. Claude Quin s'y employa... avec succès en lui proposant une solution de remplacement intéressante : création d'une gare d'autobus moderne au terminus actuel du métro et passage des cars en souterrain sous la partie la plus encombrée de la RN 306 jusqu'à la place du 8-Mai ; soit 1,5 kilomètre de tunnel qui permettrait de multiplier par deux la vitesse des bus. Il n'en coûterait qu'un peu plus de 200 millions. L'économie est sensible, et surtout, alors qu'il ne fallait pas espérer voir le métro prolongé avant dix ans, la construction du souterrain pourrait commencer en 1983.

La perfection plus tard ou un mieux rapidement ? La proposition était tentante, d'autant que le gabarit du tunnel permettra d'y faire passer éventuellement dans l'avenir un tramway ou Aramis. Le conseil municipal a accepté le projet de la Régie souhaitant simplement que le souterrain soit prolongé de quelque 200 mètres. Les premiers crédits devraient figurer au budget de 1983 de la R.A.T.P. A Châtillon, le métro a vaincu le bus.

Th. B.



LA PROVINCE S'OCCUPE DE SES AVIONS

Des avions bretons sur Rennes et Quimper

De notre envoyée spéciale

Rennes. — Par une convention signée il y a quelques semaines, Air Inter a confié, pour huit ans, au transporteur régional Britair, de Morlaix, l'exploitation des lignes Paris-Quimper (à compter du 27 mars suivant) qu'elle assurait jusqu'ici sous son pavillon. En pariant sur la « régionalisation » d'une partie de son activité bretonne — elle conservera ses « grosses lignes vear Brest, Lorient et Nantes — Air Inter ne se met pas seulement au goût du jour. Elle tente avant tout de résoudre le problème que lui posent ses lignes à faible trafic qu'elle ne peut exploiter autrement qu'avec des bimoteurs Fokker 27 dont les coûts d'exploitation croissent en même temps que la flotte se réduit *(le Monde)* du 21-22 août).

Britair y trouvera aussi son intérêt. « *Nous allons poursuivre une croissance qui fut déjà de 128 % au cours des cinq dernières années*, explique son président M. Xavier Leclercq. *Nos effectifs vont passer de 45 à 80 employés et notre capital de 20 à 100 millions de francs au moins. Et, alors que nous enregistrons 45 000 passagers dans l'année, nous allons prendre en charge l'exploitation de deux lignes affichant 50 000 passagers chacune* ». Comme Air Inter prend à sa charge le déficit d'exploitation des deux lignes, l'entreprise ne présente donc aucun risque financier pour la compagnie bretonne qui va pouvoir, à bon compte — *moyennant quand* même l'achat de deux Fokker 27 d'occasion à Air-Inter — diversifier une activité jusqu'ici surtout orientée vers des destinations étrangères (Angleterre, Irlande), à l'exception notoire de sa ligne Rennes-Lyon. Au contraire, même, si l'on en croit M. Leclercq : « *l'entente avec Air Inter*, explique-t-il, *Nous conforte dans notre position financière au moment où nous enregistrons la baisse de nos subventions d'équilibre versées par les collectivités locales, les conseils généraux, les chambres de commerce et la DATAR : de 25 % de notre chiffre d'affaires en 1977, celles-ci n'en représentent plus que 4 % cette année* ».

Le président de britair se déclare enfin persuadé qu'une compagnie du cru sera mieux à même de sentir les besoins de la clientèle régionale et d'y répondre. « *Nos deux lignes vers Paris sont notre « haut de gamme », alors qu'elles étaient le « bas de gamme » d'Air Inter. Nous allons donc soigner particulièrement le service, la régularité. Nous allons augmenter les fréquences, adapter les horaires. Finalement, par cet accord, notre compagnie bretonne va pouvoir mieux sauvegarder encore l'économie régionale* ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Avignon-Paris via Lyon

De notre envoyé spécial

Avignon. — Depuis dix ans qu'ils en rêvaient, ils finissaient par ne plus y croire. Et, pourtant, c'est depuis trois semaines une réalité : les Avignonnais peuvent aller en avion à New-York. Et même à Paris. Moyennant, dans les deux cas, une escale à Lyon.

Dix ans : il n'en fallut pas moins pour vaincre l'hostilité des pouvoirs publics qui trouvaient la région sud-est déjà suffisamment desservie par l'avion, et celle d'Air Inter qui craignait qu'une ligne directe Avignon-Paris ne concurrence par trop les vols qu'elle exploitait déjà entre Nîmes et la capitale.

Mais la véritable originalité de la liaison Avignon-Lyon réside ailleurs que dans son difficile enfantement. C'est en effet la première fois que l'ouverture d'une ligne aérienne intérieure est non seulement voulue, mais décidée par des autorités locales. Devançant l'application de la loi sur la décentralisation, le ministre des transports, en dépit d'un avis défavorable du Conseil supérieur de l'aviation marchande, renvoya la responsabilité finale aux Avignonnais eux-mêmes.

A la chambre de commerce comme parmi les élus locaux, les calculs étaient déjà faits. La création d'une desserte aérienne de la ville pourrait se faire à bon compte. Côté dépenses, l'aérodrome, modernisé en 1973, précisément dans l'attente d'un tel événement, ne nécessitait que quelques aménagements de détail (en gros 300 000 F). Et l'appel à une compagnie — Air Jet — dont les avions, des Fokker 27, volent déjà la nuit pour transporter de petits colis laissait espérer des coûts d'exploitation modiques — Air Inter apportant pour sa part un soutien logistique et commercial gracieux, — à tel point qu'un trafic de trente mille passagers par an devait en permettre l'équilibre financier.

Un objectif qui n'apparaissait pas trop ambitieux. En renonçant à relier directement la capitale vauclusienne à Paris, les promoteurs de la desserte aérienne d'Avignon voyaient fondre une partie du potentiel de cinquante mille passagers annuels sur lequel ils auraient pu compter. Mais ils gagnaient du même coup une autre clientèle, attirée par les correspondances vers une vingtaine de villes de province et sept à l'étranger au départ de Satolas. Et qui profitaient, dans bien des cas, de gains de temps spectaculaires : il ne fallait plus onze heures, mais moins de deux heures pour rallier Nantes. Les premiers jours d'exploitation ont montré que la moitié des passagers d'Avignon-Lyon allaient ailleurs qu'à Paris.

L'affaire est donc apparue parfaitement saine aux responsables locaux — bien qu'à tout hasard la chambre de commerce et d'industrie ait voté un crédit de 200 000 F pour subventionner *éventuellement la ligne*. Mais ici chacun ou presque se déclare persuadé que l'équilibre sera atteint dès la première année.

Le cas d'Avignon aura-t-il une valeur exemplaire ? Va-t-on désormais laisser la même latitude à toutes les collectivités locales qui revendiquent « leur » ligne aérienne alors que beaucoup de liaisons sont loin de présenter un intérêt économique évident. Lors de l'inauguration d'Avignon-Lyon, M. Charles Andréani, conseiller technique du ministre des transports pour les questions aéronautiques, l'a laissé entendre. L'organisation future du transport aérien « *se fera dans un cadre nouveau, résultant de la décentralisation en cours*, a-t-il dit. *C'est dans ce cadre que les collectivités publiques et les régions participeront à une meilleure adaptation des transports aux besoins et à l'éclosion d'expériences et d'idées nouvelles.* » Mais il a aussitôt dressé un garde-fou, en affirmant que si la responsabilité de ces collectivités doit être développée « *en matière d'organisation du transport régional et interrégional, notamment dans le domaine des lignes régulières de transport* », l'Etat doit garder, « *bien entendu, le contrôle de la cohérence du réseau* ». Et on peut penser que la responsabilité financière qui va de pair avec ce nouveau pourvoir de décision prédisposera plutôt à la sagesse qu'à l'aventure.

JAMES SARAZIN.

Faits et projets

La poste à grande vitesse

M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a signé, vendredi 24 septembre à Belfort, une commande portant sur deux rames de train à grande vitesse, auxquelles s'ajoutera une demi rame de réserve (quatre voitures et une motrice). A partir du 1er octobre 1984, ces trains — versions légèrement modifiées de ceux qui sont en service sur la ligne Paris-Sud-Est — achemineront entre Paris et Lyon, en deux heures, soixante-quatre tonnes de courrier à chacun de leurs voyages. D'ici à leur mise en service, les installations postales de Paris-Charolais seront modifiées et deux autres gares de la ligne nouvelle — Macon-Loché et Lyon-Perrache II — aménagées pour répondre à cette nouvelle fonction.

Quatrième « client » de la S.N.C.F., la poste mise beaucoup sur le train pour assurer le développement de ses acheminements. Son parc ferroviaire compte déjà plus de six cents wagons. Et, à Belfort, M. Mexandeau a souligné l'intérêt que son administration accorde à un éventuel T.G.V. Atlantique, « *car sur ce réseau également, un T.G.V. postal pourrait se justifier* ».

Le train ne supplantera cependant pas l'avion, très utile pour écouler les flux importants entre la région parisienne et les capitales régionales, ou entre grandes métropoles économiques. Les dix-neufs appareils de l'aviation postale (quatre Transall et quinze Fokker 27) acheminent en moyenne chaque nuit 165 tonnes de courrier. Mais il ne semble pas que le réseau postal aérien soit appelé à se développer, l'administration des postes paraissant lui préférer, d'une part le train, et de l'autre l'appel aux services d'Air Inter pour le transport du courrier de jour entre villes mal reliées par des transports terrestres.

● *Paris-Chambéry en T.G.V.* — La S.N.C.F. a inauguré le 24 septembre la liaison Paris-Chambéry en T.G.V. qui met la ville savoyarde à 4 h 03 de la capitale (au lieu de 6 heures précédement). A partir du dimanche 26 septembre, une liaison quotidienne sera assurée entre les deux villes pour 205 F en deuxième classe et 303 F en première. En 1983, trois rames quotidiennes de T.G.V. desserviront la liaison.

● *Manifestation d'ouvriers de la réparation navale à Brest.* — Des ouvriers de la réparation navale de Brest ont manifesté samedi 25 septembre pour attirer l'attention de la population sur « les problèmes graves » auxquels se trouve confronté ce secteur industriel. A l'appel de la C.G.T., environ trois cents personnes ont parcouru les rues de la ville. Ils appartiennent aux trois entreprises directement concernées « Peinture navale » et « Sobrecar » qui ont déposé leur bilan, et « Electric Flux » dont la direction refuse d'appliquer la décision ministérielle d'annuler trente-huit licenciements.

● *Manifestation à Civaux.* A l'appel de la C.F.D.T. et d'une dizaine d'organisations, huit cents manifestants ont défilé le 26 septembre à Civaux, dans la Vienne, pour réaffirmer leur hostilité au projet de construction d'une centrale nucléaire dans cette commune. Les manifestants ont voulu rappeler leur existence au moment où se déroule l'enquête d'utilité publique. Ils s'en sont pris au P.C., au P.S., au président de la République, à l'E.D.F. et à M. Monory, ancien ministre, qui fut à l'origine du projet sous le précédent gouvernement. Il n'y a pas eu d'incident. — *(Correspondant)*

● *Août : moins de morts sur les routes.* — Les accidents de la route ont, au mois d'août dernier, causé la mort de 1 031 personnes, soit 247 de moins que durant la même période de 1981, indique la délégation interministérielle à la sécurité routière. Celle-ci considère comme « *un sérieux progrès* » cette réduction des accidents mortels de près de 20 %.

Le Monde

culture

MUSIQUE

FESTIVAL BERLIOZ

Un avenir à choisir

Comme le *Requiem* l'an dernier, le *Te Deum*, avec l'imposante masse chorale qu'il requiert, devait être l'un des temps forts du Festival 1982. Les mélomanes lyonnais ont pu l'entendre à l'auditorium Maurice-Ravel, mais le public régional venu l'écouter à La Côte-Saint-André le lendemain n'a pas perdu au change : l'acoustique de la halle est bien supérieure, dans son ensemble, à celle de l'auditorium.

Après une ouverture du *Roi Lear* plus soignée peut-être qu'inspirée, à laquelle manquait le souffle nécessaire à cette page où la pensée semble s'éparpiller, le Philharmonia Orchestra de Londres, dirigé par Marek Janowsky, accompagnait Grace Bumbry dans la cantate *Herminie*, composée en 1828 pour le concours de Rome, dont l'originalité des idées mélodiques et rythmiques devait inciter les juges à écarter un candidat aussi dangereux pour le repos de l'art musical. Ce fut peine perdue, car le motif principal de cette cantate est devenu le thème de l'« idée fixe » dans la *Symphonie fantastique* et en assure le succès durable.

Sans être une page majeure, cette cantate, où souffle déjà le vent des *Troyens*, s'écoute avec le même intérêt que les grands airs de concert de Mozart ou de Beethoven ; la fin, inspirée par le galop d'un cheval qui s'éloigne, est d'une originalité étonnante. Outre la qualité purement vocale de sa prestation et le beau caractère dramatique de l'interprétation qu'en a donnée Grace Bumbry, il faut louer la netteté de sa prononciation, qui donnait à chaque mot sa valeur.

Frère cadet du *Requiem*, le *Te Deum*, plus ramassé, plus sobre malgré l'impression de constante plénitude qui s'en dégage, ne jouit pas de la même faveur auprès du grand public. On en trouverait peut-être la raison dans le fait que Berlioz s'est davantage soucié de ce qu'on appelle l'écriture, notamment en décidant d'utiliser deux chœurs à trois voix, tandis que dans le *Requiem*, c'est l'idée de la fresque qui l'avait emporté. Dans le *Te Deum*, les effets sont à la fois plus condensés et moins saillants, ce qui exige du chef d'orchestre un sens aigu des proportions et de la retenue, afin de conserver toujours des ressources malgré la tentation de les utiliser pour renforcer un passage plus brillant.

« Te Deum » et « Enfance du Christ »

La succession de deux mouvements modérés (le *Tibi omnes* et le *Dignare*) est particulièrement périlleuse, car il faut dégager et mettre en valeur la physionomie propre de chacun. Quant au *Judex crederis* conclusif, il n'est que trop facile de le mener tambour battant et de transformer son caractère d'imploration sombre et obsédant en une progression triomphaliste et redondante.

Marek Janowsky a fait preuve d'une rare compréhension de l'architecture et des exigences de l'œuvre et, en dépit de certaines défaillances du chœur régional – qui s'expliquent en partie par la disposition toute en longueur imposée par le lieu, – cette interprétation du *Te Deum* ne manquait ni d'éloquence ni de simple grandeur. Sans doute regrettera-t-on le curieux vibrato du ténor solo (Arley Reece), mais le plaisir d'entendre distinctement les détails instrumentaux, trop souvent victimes de l'acoustique réverbérée des églises, offrait tout du long un dédommagement dont le mérite revient à la discipline des membres du Philharmonia Orchestra.

En revanche, la direction de John Eliot Gardiner, dont on espérait beaucoup dans Enfance du Christ a quelque peu déçu notre attente. Peut-être l'Orchestre de Lyon, qui assure également les représentations de *Benvenuto Cellini*, manquait-il de concentration, peut-être aussi la distribution, exception faite de François Le Roux (Joseph) et de Jules Bastin (le Père de famille), n'était-elle pas à la hauteur des véritables exigences d'un oratorio qui, se privant volontairement des illusions de la scène, repose sur les qualités vocales et la présence dramatique des chanteurs. Peut-être, enfin, le cadre de l'auditorium Maurice-Ravel est-il un peu trop vaste et froid pour cette œuvre d'intimité. Toujours est-il que, si, chemin faisant, l'interprétation n'avait pas gagné une conviction pour aboutir au magnifique épilogue qui clôt l'œuvre dans la nuance *pianissimo*, on aurait pu se demander s'il s'agissait à proprement parler d'un concert de festival, c'est-à-dire exceptionnel.

Et cela semble résumer la situation actuelle du Festival Berlioz, qui doit choisir entre la rigueur absolue d'une manifestation internationale réputée pour le caractère exemplaire de ses options, ou la célébration sympathique d'un musicien né opportunément dans la région et dont certaines œuvres sont susceptibles de réunir de grandes foules.

La première solution semble plus durable que la seconde ; la rigueur peut aussi attirer à la longue (comme ce fut le cas à Bayreuth) un auditoire de plus en plus large, tandis que l'inverse est moins probable. L'avenir du Festival dépend donc désormais des décisions des organisateurs et de la véritable nature de leurs ambitions.

GERARD CONDE.

■ **A l'occasion de la reprise de « Roméo et Juliette », dans la mise en scène de Georges Lavandant, l'Opéra de Paris ouvre au public, le samedi 2 octobre, la répétition générale du spectacle. Entreront gratuitement les personnes qui pourront présenter un billet acheté pour n'importe quel autre spectacle de la saison qui vient (ce billet restant ensuite valable). L'accès à la salle est prévu à partir de 19 h 15, dans la limite de huit cents places et selon l'ordre d'arrivée. A l'issue de cette répétition, la direction collégiale du palais Garnier répondra aux questions du public.**

THÉATRE

LA VALLÉE DE L'OMBRE DE LA MORT

d'après Malcolm Lowry

Une magie concertante

C'est un théâtre très remarquable qu'Aurélien Recoing et quelques-uns de ses camarades, sortis comme lui il y a peu d'années du Conservatoire, inventent, en prenant appui sur l'œuvre de Malcolm Lowry, *Au-dessous du volcan*.

En effet, ils n'ont pas bâti le travail à partir de fragments du texte. Ils ont senti et aimé le livre, ils l'ont porté en eux, et chacun d'eux s'est laissé habiter, hanter, par tel ou tel être que décrit Malcolm Lowry, par un caractère, une nature, une âme et des habitudes supposées.

Plusieurs manières de vivre, de se conduire dans les jours, plusieurs personnes, en sont venues ainsi à se mesurer l'une l'autre, à jouer ensemble.

Les événements : dans une petite ville du Mexique, en 1939, deux amis, un cinéaste et un médecin, évoquent la dernière journée d'une relation commune, un consul tué un an plus tôt, juste le jour où la femme qu'il aimait venait le retrouver après des mois d'absence.

Très étrangement, les acteurs donnent l'esprit du livre, sa substance intime, sa poésie singulière, non pas par imitation ou traduction dite ou mimée, mais par touches occultes.

Il y a ici une évidence des gestes, des tons, une couleur des ombres, une présence presque hallucinatoire des objets – aussi bien une raquette de tennis qu'une chaussure ou un verre – il y a même une ressemblance imaginaire criante du lieu, alors que presque rien n'a été changé aux murs de cet ancien cinéma de la place Voltaire à Paris, ce qui, en principe, a peu de choses à voir avec le volcan Ixtaccihautl.

Le jeu des comédiens est retenu et assez lent. Mais par la juste mesure d'une magie concertante, ce jeu impose une telle confiance dans ce cérémonial qui n'en est pas un, qui ne paraît pas codé, oui, une telle confiance que dès lors des paroles du livre de Malcolm Lowry, des phrases du livre, faufilées dans le tissu des gestes, des actes, mêlées aux murs ou aux lumière, n'ont pas du tout l'air d'être récitées, rapportées, on dirait qu'elles émanent naturellement des choses, des échanges de mains ou de regards.

Travail très réfléchi, très imaginé, silencieux-musical, avec souvent un son tenu prolongé de gaieté de basse. Dans des scènes courtes des Journées du Conservatoire, Aurélien Recoing avait prouvé déjà, vite mais clairement, une faculté rare de metteur en scène. Cette faculté se confirme avec cette *Vallée de l'ombre de la mort*.

Cette sorte de « poésie en prose » de l'expression dramatique est prodigieusement accompagnée par les comédiens amis de Recoing, Philippe Cruzeby, Eric Frey, Daniel Martin, Maïté Ménager, Grégoire Oestermann, Monique Theillaud et Serge Krakiwski.

A noter que cette nouvelle aventure théâtrale de belle tenue se démarque assez sensiblement de l'art d'Antoine Vitez, mais que Vitez, professeur de Recoing, est cependant à la source de ce beau spectacle : ses élèves sont là, il leur a donné l'esprit et l'énergie.

MICHEL COURNOT.

★ Artistic-Athévains, 20 h 30.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Vitez sur la gestion du Théâtre national de Chaillot

M. Antoine Vitez, directeur du Théâtre national de Chaillot, nous écrit :

La relation, parue dans *le Monde* du 24 septembre, de la conférence de presse de M. Laurent Fabius m'offre l'occasion de déplorer l'imprécision et la légèreté avec lesquelles sont données et propagées certaines informations.

L'affirmation selon laquelle « *au Palais de Chaillot* (c'est-à-dire au Théâtre national de Chaillot) *la moitié des places de spectacle est distribuée gratuitement* » est gravement inexacte, et je m'insurge contre sa diffusion.

M. le ministre du budget aurait dû préciser que le rapport de la Cour des comptes sur lequel il s'appuie porte sur les exercices 1976 à 1979. Il ne peut ignorer que si les observations que ce rapport développe sont accablantes, c'est pour les gouvernements qui se sont succédé avant le 10 mai 1981 et dont la politique incohérente a mis la direction hors d'état d'organiser sa gestion. Quant à l'abondance des invitations, elle n'était dénoncée que pour certains spectacles, alors qu'on la présente comme une règle générale.

Le Monde avait d'ailleurs parfaitement rendu compte de ce rapport lors de sa publication.

Je veux qu'on sache que depuis que ce théâtre a recouvré la plénitude de ses moyens et de ses attributions, c'est-à-dire depuis la saison 1981-1982, le public a retrouvé le chemin de la colline (130 000 spectateurs) et que le pourcentage obligé de places de faveur n'y dépasse pas la norme admise dans tous les établissements du même ordre.

ROCK

SQUEEZE AU PALACE

Graine de Beatles

Il a fallu attendre le quatrième album de Squeeze pour prendre la dimension réelle de son talent. *East Side Story*, produit par Elvis Costello en 1981, cristallisait, en un recueil parfait de chansons, ce que le groupe londonien n'avait fait qu'esquisser jusqu'alors, un travail de composition en dentelles servi par des harmonies vocales de toute beauté.

Vitalité des mélodies, à la fois cossues et excentriques, dont l'évidence ne cache en rien la sophistication, la fraîcheur des sonorités, souplesse des tonalités encadrées par des arrangements astucieux, il y a chez Squeeze de la graine de Beatles, dans l'inspiration comme dans la réalisation. C'est même ce qu'on fait de plus approchant aujourd'hui en évitant le plagiat. Que *Phil McDonald*, connu pour avoir été l'ingénieur du son sur *Abbey Road* des Beatles, *Imagine* de Lennon et *Wings Over America* de McCartney, ait co-produit avec eux leur nouvel album *(Sweets)*, n'est sûrement pas un effet du hasard. A la manière du tandem Lennon-McCartney, Chris Difford et Glenn Tilbrook possèdent cette faculté rare de transmission immédiate qui confère à chaque chanson un caractère si familier que l'on croit, d'emblée, l'avoir toujours entendue.

Les deux hommes n'ont pas leur pareil pour concocter des romances chatoyantes aux accents délicieusement pop des années 60. Il faut bien sûr plus que de l'adresse et de la séduction pour supporter la comparaison avec les quatre fameux garçons de Liverpool. Et c'est la maîtrise de Squeeze sur scène qui, sans artifice, retrouve la perfection des disques dont on prêtait volontiers la paternité aux producteurs : un son volumineux avec des interventions à l'équerre et des voix qui ne perdent rien de leurs nuances ni de leur saveur. On suppose qu'à la suite du public anglo-saxon le public français, qui a déjà cédé au charme de Tempted (un *hit* international), ne boudera pas longtemps ce groupe qui représente l'éternel rock.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 27 septembre à 20 h au Palace. – Discographie chez C.B.S.

CINÉMA

« LES GAMINS D'ISTANBUL », D'OMER KAVUR

La jungle des villes

Présenté en 1979 aux premières Rencontres du cinéma méditerranéen, organisées à Vittel par Lydie Trigano et le Club Méditerranée, *les Gamins d'Istambul* d'Omer Kavur (sous son titre original *Yusuf et Kenan*) dégage une émotion très simple, très directe. Deux frères, neuf et quatorze ans, quittent la campagne après l'assassinat de leur père. Ils partent pour Istanbul à la recherche d'un vague oncle. La grande ville les absorbe progressivement, les sépare. L'aîné s'acoquine avec une bande, le cadet se met au travail.

Le modèle lointain reste *le Chemin de la vie* de Nicolas Ekk : même volonté de dire la vérité, sans l'enrober de miel ; même désir de montrer une issue. Omer Kavur, trente-quatre ans à l'époque du tournage, apporte son expérience de cinéaste formé dans une école française, l'IDHEC. Par rapport à ses aînés, il révèle un extraordinaire sens plastique, excelle à rendre la solitude de la ville, les mille petites combines qui s'y trament, les actions et activités en marge.

Les Gamins d'Istanbul arrive sur les écrans à un moment décisif pour le cinéma turc, quand nous découvrons les films d'Yilmaz Güney (*le Troupeau*, puis *Yol*) et d'Ali Ozgentürk *(Hazal)*. Il raconte, lui aussi, cette radicale coupure entre la campagne et la ville. Il acquiert une force supplémentaire d'être vécu par des enfants, par des petits bergers, que rien ne préparait à affronter la dureté du combat urbain. Tel qu'il est, conçu par Omer Kavur et son scénariste Onat Kutlar, *les Gamins d'Istanbul* prend des allures de constat.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

PALMARÈS DES FESTIVALS DE BIARRITZ...

Au quatrième Festival ibérique, qui s'est achevé le 26 septembre à Biarritz, le jury a attribué la palme d'or au film argentin *le Temps de la revanche*, d'Adolfo Aristarain, qui, sept fois primé en Argentine, l'a également été par l'Association française des cinémas d'art et d'essai, en même temps que *la Fête du sang* de Luis Figueroa (Pérou).

– Prix spécial du jury : *Alcino et le condor*, de Miguel Littin (coproduction Nicaragua, Cuba, Mexique, Costa-Rica).

– Prix d'interprétation : Luis Valdes, pour *Zoot Suit* dont il est également auteur et metteur en scène (coproduction Chicana/Etats-Unis).

– Mention spéciale : *la Noce*, de Thaelma (Venezuela).

– Prix du public : *l'Etrangère* (Portugal) de Joao-Mario Grilo.

...ET DE SAINT-SEBASTIEN

Démons dans le jardin, de Manuel Gutierrez-Aragon (*le Monde* des 16 et 26-27 septembre), qui a obtenu le Grand Prix de la critique internationale au trentième Festival de saint-Sébastien, qui s'est achevé le 26 septembre.

Dans la section réservée aux nouveaux réalisateurs, le Prix Alfonso Sanchez a été attribué à Luciano Odotrisio pour *Sciopen* (Italie), et une mention spéciale à David Lipszyc pour *Volver* (Argentine).

– Prix de l'OCIC (Organisation catholique internationale du cinéma) : *Fitzcarraldo*, de Werner Herzog. Enfin, le prix de l'Athénée du Guipuzcoa est allé à *Coup de torchon*, de Bertrand Tavernier, et *E.T.*, de Steven Spielberg, a obtenu le Prix de la Croix-Rouge.

EXPOSITIONS

La rentrée dans les galeries parisiennes

(Suite de la première page)

Dans un cercle qui s'écarte de plus en plus du Centre Pompidou et s'ouvrirait plutôt vers le Marais, toujours un peu plus retranché dans les étages ou au fond des cours, abandonnant la rue aux fripes et aux bistrots, il y a donc un front de galeries qui jouent la nouvelle carte internationale (c'est-à-dire pour cette rentrée la carte allemande d'abord). D'Yvon Lambert, avec Middendorf, à Daniel Templon, avec Immendorf, en passant par Gillespie-Laage-Salomon, qui regroupe un ensemble de lithographies signées Baselitz, Lupertz, Penck et justement Immendorf ; et Farideh Cadot, avec ses jeunes Suisses, de même tendance, où l'on retrouve diversement tiré vers le social et le politique cet état brut et sauvage de la peinture qui profile l'homme, le sexe et la violence sur fond de nuit et de passions marginalement vécues.

Les expose-t-on par goût, ces œuvres souvent si liées à l'Allemagne et aux problèmes allemands ? Où par nécessité, pour être dans le coup ? Est-ce que ça se vend ? Difficile à dire, difficile de le savoir. Ça marcherait. Outre le label Documenta, qui vaut pour beaucoup d'artistes, et importe plus que n'importe quel amour des œuvres, chez certains acheteurs, la *bad painting* attirerait un public nouveau.

Après l'ennui des œuvres minimalistes, le respect affecté devant tant d'œuvres muettes, données pendant tant d'années comme le *nec plus ultra*, l'image enfin retrouvée (ou perdue de l'homme), la décontraction dans la façon de faire, le parfum d'angoisse, et le trouble sur lequel on peut greffer tous les fantasmes qu'on veut, l'absence de besoin de connaître quoi que ce soit à la peinture pour comprendre... tout cela ferait venir un public différent dans les galeries, un public venu du monde des spectacles notamment.

***

Il n'y a tout de même pas que cela à voir du côté de Beaubourg. Durand-Dessert a pris l'Anglais David Tremblett, ses petits dessins et son dessin géant pour démarrer la saison. La galerie Bama a préféré retenir Gerz et une nouvelle suite, plus intime, de ses photos commentées plutôt que Michael Buthe ou Sigmar Polke, deux des artistes de la nouvelle vague qu'elle a exposés avant que ce soit la mode. Chez Fournier, les grands coups de brosse d'Alain Clément ne trompent pas : il s'agit d'un projet de peinture-peinture, comme chez tous les autres artistes de la galerie où il fait sa première exposition. La Galerie de France présente la première exposition d'un New-Yorkais d'adoption, Beni Efrat, qui multiplie les interférences entre divers médias, manipule projecteurs, caméra et film dans la peinture et de petits objets, poétiquement et savamment à la fois. Enfin, la Galerie Beaubourg n'a pas eu une mauvaise idée en sortant les autoportraits de Bernard Dufour depuis les années 50, parce qu'ils s'inscrivent dans une figuration presque libre, mais non point relâchée, qui a ses temps forts.

Rive gauche, chez Jeanne Bücher, où on a passé l'été à réparer les dégâts causés par la bombe destinée au voisin (Régis Debray), la première exposition sera consacrée à Louis Le Brocquy ; chez Stadler, après Huftier, un abstrait gestuel, un peu maniéré, viendra Norman Bluhm, autre abstrait ; chez Krief-Raymond il y a Bouillé, un figuratif bien de chez nous. Galerie Le dessin ça commencera très fort avec les dessins de Bob Wilson, qui sont bien plus que des croquis de travail. Chez Briance, non sans humour – une des spécialités de la galerie, – une cinquantaine d'artistes ont été branchés sur le thème du baiser pour l'inauguration. Plus loin, Isy Brachot expose Labisse et ses sphynges bleues, un an après la mort de l'artiste. Nouveauté chez Claude Bernard : on ouvre à côté une galerie pour pouvoir y exposer des jeunes, des jeunes qui rejoignent les anciens par le métier traditionnel.

Rive gauche, on prend la flambée de nouvelle peinture avec certaine philosophie, persuadé qu'un jour la peinture, la vraie, reprendra ses droits. On compte sur ce phénomène de mode pour ramener les acheteurs, par comparaison, vers les « vraies valeurs », et même sur la diminution du pouvoir d'achat, pour que les collectionneurs n'achètent pas « n'importe quoi ». Tel autre espère tirer quelque bénéfice de la crise new-yorkaise qui s'est révélée à travers les récentes ventes publiques ; espère que des révisions vont se faire, *« ce qui permettra de découvrir la peinture qui se fait ici, avec une certaine lenteur, pas toujours très spectaculaire, mais intéressante, et qui peut se regarder sans écœurement »*.

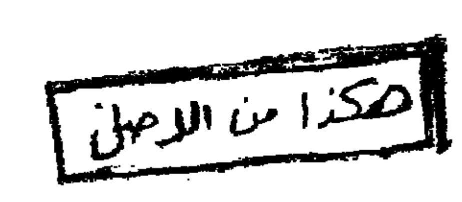
***

L'image parisienne de la rentrée doit être à peu de chose près analogue à celle des autres capitales d'Europe, où si, incontestablement, les nouvelles tendances gagnent du terrain, confortées par la cascade d'expositions internationales depuis un couple d'années, il demeure une grande majorité de « sages » qui attendent que ça se passe. Et ça passera, bien sûr, mais au profit de quoi ?

La rentrée n'est pas aussi perturbée qu'on pouvait s'y attendre. La saison 1981-1982 n'a pas été mauvaise si l'on en croit les confidences vraies ou fausses des galeries. Il y aurait un besoin de peinture évident. On a l'impression que les gens vont réaliser qu'il faut acheter des œuvres d'art. On pense que du côté de l'art ancien, peu de chose va bouger et, donc, qu'on va se reporter sur le contemporain.

Ce qui, cependant, reste très spécifique à Paris, c'est qu'on y attend deux choses : la FIAC (Foire internationale d'arts contemporains), sur laquelle certains misent beaucoup, ne serait-ce que pour remplir leur carnet d'adresses, et les effets très prochains de la nouvelle politique des arts plastiques. Les galeries espèrent, en effet, qu'on viendra chez elles acquérir des œuvres pour constituer les fonds régionaux d'art contemporain ou les fonds régionaux des musées, lesquels disposent de bons gros crédits encore inemployés.

GENEVIÈVE BREERETTE.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Le mal court. — Tourtour (887-82-48), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20) : les Corbeaux, 20 h 30.

Beaubourg (277-12-33), 13 h, 16 h et 19 h : Cinéma-Vidéo : nouveaux films.

Théâtre Musical de Paris (261-19-83) : Beethoven : concerto pour piano n° 4 (Lovro von Matacic) ; et la « Symphonie héroïque » (Paul Badura-Skoda, piano), 20 h 30.

Les autres salles

Alliance Française (544-41-42), 20 h 30 : Guide illustré des autres mondes (sam., 20 h 30).

Artistic-Athévains (271-51-00), 20 h 30 : la Vallée de l'ombre de la mort.

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : *Reviens dormir à l'Elysée.*

Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 15 : l'Éveil du printemps ; 22 h : Figaro Solo.

Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.

Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : le Carrousel des étoiles ; 20 h 30 : la Planque ; 22 h : Vie et mort d'Arlequin (les Scalzacani).

Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.

Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine. — Théâtre rouge : 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Vacances écossaises. — Petit théâtre : 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.

Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.

Palais des Glaces (607-49-93), 21 h : Chopelia.

Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h : Flock.

T.A.I. Théâtre d'essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.

Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?

Blancs-Manteaux (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?

Café d'Edgar (322-11-02), I : 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes. — II : 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 22 h : Paris-Paris.

Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.

L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : Ramon Reinaud ; 22 h : Les 40 vies et morts d'un chien provençal.

Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.

Le Petit Casino (278-36-50), 20 h 30 : Viens voir les artistes.

Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Théâtre des Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h : J. Guidoni.

Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Guillermo Galve.

Jazz, pop, rock, folk

Casino de Paris (271-14-66), 18 h 30 et 22 h : King Crimson.

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : les Four Bones.

Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Agbavia (dern.) ; 22 h 30 : les Diplomates.

Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h : Marlène Anconina Quartet.

Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Sapho.

Palace (246-10-87), 20 h : Squeeze.

Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : New Jazz Bandar.

Petit Opportun (236-01-36), 23 h : J.-J. Mosalini, G. Bittel Mann, P. Caratini.

Les festivals

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 20 h 30 : The Washington Ballet (Fives, Synonyms, In the Glow of the Night).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

RELACHE

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : La maison de la peur, de R. W. Neill ; 17 h, Rétrospective des films ibériques — Latino-américains primés au Festival de Biarritz : El mar del tiempo perdido, de S. Hoogesteijn ; 19 h, Mojado Power, de A. Araz.

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) ; Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e, (544-25-02) ; Murat, 16e, (651-99-75). — V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Berlitz, 2e, (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).

LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

COMBATS DE RUE (Hong-Kong, v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

COUNTRYMAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), h. sp.

DESCENTE AUX ENFERS (A., v.f.) (**) : Brady, 9e (770-08-86) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e, (331-60-74).

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

Lundi 27 septembre

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Bergère, 9e (770-77-58).

JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A.) (*) v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MAD MAX II (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MASSACREURS DE BROOKLYN (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

BIKE BOY, film américain d'Andy Warhol. V.o. : Pagode, 7e (705-12-15), J. 24 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS, film américain de Carl Reiner. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

DE LA VIE DES ESTIVANTS, film soviétique de Nikolaï Goubenko. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GAMINS D'ISTANBUL, film turc d'Omer Kavür. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

JOHNNY BARROW, film américain de Fred Williamson. V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

PARADES, film canadien de Stuart Gillard : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TIR GROUPÉ, (int. — 13 ans), film français de Jean-Claude Missiaen : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

LA TRUITE, film français de Joseph Losey : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

SPECTACLES

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

PORKY'S (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RAGTIME (A., v.o.) Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.o.) : Ermitage, 6e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'ANTI-GANG (A., v.f.) (*) : Gaieté Rochechouart, 9e (878-81-77).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65).

L'AUTRE (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36).

BANANA JOE (A., v.f.) : Astros, 17e (627-60-20).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (544-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BERLIN EXPRESS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CABARET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE (Arg., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Movies, 1er (260-43-99).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FUREUR DU DRAGON (H.-K., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.f.), Club, 9e (770-81-47).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07). H. sp.

LE MOUCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

MORT À VENISE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

MURS, MURS (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PANIQUE À L'HÔTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

OSSESSIONE (It., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

SWEET MOVIE (Fr.-Can.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), les Lois de l'hospitalité.

CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Écoles, 5e (325-72-07), Sylvia Scarlett.

RÉTROSPECTIVE ELIA KAZAN (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). En alternance : Baby Doll, Viva Zapata, America, America.

HOMMAGE À ROBERT RYAN (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), le Coup de l'escalier, perm.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), la Femme à abattre.

GEORGE CUKOR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Indiscrétions.

POÉSIES DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40). En alternance : Boudu sauvé des eaux, l'Atalante, Une si jolie petite plage, Dernière Jeunesse, Zéro de conduite, le Crime de M. Lange.

LUIS BUNUEL ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre + les Ministères de la nuit, la Voie lactée, le Charme discret de la bourgeoisie, le Fantôme de la liberté, Cet obscur objet du désir, l'Age d'or, Tristana, l'Eden et après, Glissements progressifs du plaisir.

FELLINI-VISCONTI (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42) : Vitelloni.

Les séances spéciales

À LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 15.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 19 h 50.

L'ENFER EST À LUI (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 45.

LOLA UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 25.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MORT À VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 50.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 45.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.). Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35 + 0 h 20.

TAXI DRIVER (A) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 20, Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

RADIO-TÉLÉVISION

RADIOS LOCALES PRIVÉES

L'ex « commission Holleaux » va entrer dans une nouvelle phase

On l'a dite « *décapitée* », il faudrai ajouter : « *et sans identité* ». Car avec le dépert de M. André Holleaux, son président, nommé à la tête de FR 3, la « *commission Holleaux* » perd non seulement son leader et son arbitre, mais elle prd aussi son nom et l'image de marque qui lui était associée. Quant à son appellation d'origine, « commission consultative sur les radios locales privées », la voilà elle aussi impropre, en tout cas incomplète, le câble faisant désormais partie du champ de compétence de la commission.

Faute de lui trouver un titre, l'on est contraint d'attendre le nom de son prochain président. Un membre du Conseil d'Etat, exige la loi. « *Quelqu'un de disponible, qui s'intéresse vraiment à ce sujet, et ai envie lui-même de s'en occuper* », souhaite M. Holleaux, que le problème du choix de son successeur ne laisse pas indifférent. Soucieux de voir la commission reprendre au plus tôt ses travaux, M. Georges Fillioud, ministre de la communication, affirmait, jeudi 23 septembre, avoir d'ores et déjà retenu trois noms de titulaires possibles pour ce poste ; et il souhaitait être en mesure de prendre dès le début de cette semaine, le décret de nomination du nouveau président. *Le suppléant* de M. Holleaux, M. Bissara, a dû, lui, renoncer à exercer ses fonctions, sa charge de commissaire du gouvernement lui laissant trop peu de temps.

Le brusque départ de M. Holleaux n'a fait toutefois que précipiter un décret de nomination que le ministre de la communication devait prendre de toute façon — et pour l'ensemble de la commission — fût-ce pour reconduire les membres déjà en place. Car depuis la publication de la loi du 29 juillet, la « commission Holleaux » n'a plus d'existence juridique, la loi du 9 novembre 1981 l'instituant étant implicitement annulée par la réforme du système audiovisuel adopté l'été suivant. Le ministre doit donc procédrer à de nouvelles nominations, ajoutant cette fois à la liste des vingt-et-un membres, un représentant de la société FR 3 — ironie du sort — en vertu de sa vocation régionale.

Des nominations qui, selon M. Fillioud, devraient intervenir d'ici deux semaines ; les autorités qui doivent désigner un membre (notamment les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat) ont déjà été saisies.

La non-existence juridique de la commission depuis la rentrée ne doit pas pour autant inquiéter les promoteurs de dossiers examinés lors des dernières séances : un vote global suffira, lors de la première réunion de la commission nouvelle version, à entériner des avis jusqu'ici temporaires.

Le rôle de la Haute autorité

L'introduction d'un vingt-deuxième personnage au sein de la commission ne constitue pas la seule innovation de la loi. Il y a d'abord le rôle nouveau de la Haute autorité. C'est à elle que doivent être envoyées désormais les demandes d'autorisation — et non plus de dérogation — concernant les radios locales (système hertzien) ou les émissions locales de radio ou de télévision par câble (télédristribution ou cablovision). Elle ravit ainsi au ministre de la communication le droit d'accorder ces autorisations (dont elle doit motiver les refus) après avis de la commission, contribuant ainsi à rompre tout lien de dépendance entre le pouvoir et les médias locaux. Cela pourrait impliquer pour la commission et son secrétariat permanent une organisation de travail différente, et d'abord un déménagement au siège même de la Haute Autorité. Plus qu'un symbole. Un chargé de mission auprès de la Haute Autorité pourrait, d'autre part, assurer la liaison entre celle-ci et les travaux de la commission.

Un autre changement introduit dans la loi du 29 juillet 1982 concerne la durée des autorisations. L'Assemblée nationale avait adopté le principe d'une durée minimale de trois ans. Le Sénat, dont le texte a finalement été adopté, lui a préféré une durée maximale de dix ans. « *Il ne convient pas de conférer des autorisations indéfinies*, a dit M. Charles Pasqua, rapporteur de la commission des affaires culturelles, *mais il faut mettre le bénéficiaire en mesure de rentabiliser ses investissements éventuel.* »

Enfin, une modification qui pourrait bien bouleverser la présentation, voire l'équilibre de certains dossiers : la réunion dans un même total ne devant pas dépasser 25 % du budget des contributions venant d'établissements publics et celles venant des collectivités territoriales. De nombreuses radios avaient l'habitude de présenter les aides en provenance d'universités, de chambres de commerce ou d'agriculture dans un pste autre que celui des aides municipales, se trouvent ainsi largement pénalisées.

Il ne reste plus qu'à attendre maintenant la publication des premières autorisations. Une cinquantaine devraient intervenir très vite, sur les trois cent cinquante-cinq avis favorables rendus par la commission au 1er août 1982. A l'origine de ce retard important, qui a contrarié les prévisions de M. Fillioud, une certaine lenteur dans l'étude des dossiers. Une sorte de goulot d'étranglement semble être apparu, qui a même fait demander officiellement par M. Holleaux que les directions régionales de Télédiffusion de France se mettent en contact, au plus vite, avec chacun des demandeurs pour examiner les conditions techniques des dossiers : lieu d'implantation, puissance de l'émetteur, etc.

Effervescence à Paris

A Paris, on en est encore au temps des tentatives d'association entre radios, des négociations, des divorces tragiques, des rivalités et des disputes retentissantes. Après le calme du mois d'août, l'effervescence a repris de plus belle, aiguisée par l'annonce d'une prochaine réunion de la commission sur ce thème. L'ensemble des radios ou groupements retenus sur la liste votée au mois de juillet ne devaient-ils pas présenter à l'automne des dossiers solides et définitifs ? Une sorte de compte à rebours s'est déclenché qui provoque panique, trahisons et ruptures plutôt qu'entente lucide et raisonnée.

Une question terrorise les uns, rassure les autres : qu'adviendra-t-il des groupements conseillés par la commission et rendus impossibles à l'épreuve du temps ? Quelles sanctions encourent celles des dix-huit radios autorisées qui auront fait preuve de mauvaise volonté pour accueillir d'autres projets ? Est-il possible que leur soit retirée la fréquence qui leur avait été réservée ?

M. Fillioud espère que certaines des mesures financières annoncées la semaine dernière (*le Monde* du 25 septembre) auront un effet incitatif sur certaines radios et seront un appel à la raison. C'est aussi le vœu que formulait au mois d'août M. Pierre Girard, chargé de ce dossier au ministère de la communication (*le Monde* du 13 août). « *Il y a de la place pour tous ceux qui veulent faire de la radio et tout le monde est solidaire dans cette affaire* », déclarait-il en substance, évoquant à la fois « dérogés » et « non dérogés » et appelant les premiers à l'ouverture et à la compréhension. Il n'a guère été entendu.

ANNICK COJEAN.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 27 SEPTEMBRE

M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, participe à l'émission « Thalassa » (*magazine de la mer*) sur FR 3, à 22 h 40.

MARDI 28 SEPTEMBRE

M. Claude Estier, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, député de Paris, est invité à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.

Lundi 27 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Santé : La drogue, le plaisir et la dépendance.
Magazine d'I. Barrère et E. Lalou.
Une première partie très médicale sur l'influence des drogues sur le cerveau, avec le professeur Fournier, chef du service de toxicologie et directeur du centre antipoison Fernand-Widal ; une séquence consacrée au domaine psychologique avec le docteur Dugarin.

22 h 15 Cinéma : Le Petit Marcel.
Film français de J. Fansten (1975), avec J. Spiesser, I. Huppert, Y. Robert, P.O. Scott, J.F. Balmer.
Un jeune homme venu du Sud-Ouest avec un camion hérité de son père trouve du travail dans une ville de province proche de Paris, grâce à un commissaire bon enfant. Mais celui-ci le persuade de se faire indicateur. Cet essai sociologique s'écarte des mythologies policières du cinéma français pour faire apparaître la psychose du maintien de l'ordre et l'arrivisme d'un prolétaire. Mise en scène efficace ; excellente interprétation.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Le voyage de M. Perrichon.
Pièce d'E. Labiche et E. Martin ; mise en scène de J. Le Poulain, Réal. : P. Badel. Avec G. Descrières, Y. Gaudeau, M. Aumont, M. Duchaussoy.
Les nouvelles aventures de M. Perrichon nous mèneront en Suisse. Interprété par Jean Le Poulain, qui assure la mise en scène, on serait assuré de rire si on ne connaissait pas déjà les péripéties de ce personnage truculent.

22 h 25 Documentaire : Grands jours - jours ordinaires.
« Le Grand Café ». Réalisation : M. Rosier.
Les charmes de la vie au café, son zinc à la forme de bateau et ses habitués rêveurs, ou observateurs.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Un oursin dans la poche.
Film français de P. Thomas (1977), avec B. Giraudeau, D. Cowl, R. Lefèvre, M. Risch, B. Menez, J. Villeret.
Une journaliste fait la connaissance d'un compositeur farfelu et, avec des amis, cherche à monter une comédie musicale. Reste à trouver un commanditaire. Comédie satirique rappelant l'esprit de Sacha Guitry. Film corrosif sur l'argent et son pouvoir, traité avec une fantaisie débridée.

22 h 10 Journal.

22 h 40 Magazine : Thalassa.
Les Old Gaffers et l'hebdomadaire de la mer.

23 h 10 Musiclub.

FRANCE-CULTURE

20 h, Jeux, de J. Saunders.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert (donné le 10 mars 1982 en l'église Saint-Médard) : Œuvres de Vecchi, Des Prés, Arcadelt, Giacomo Castoldi, Morenzio, Monteverdi.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de Brahms ; 23 h 5, Aspects de la musique de nuit : œuvres de Séverac, Poulenc ; 0 h 5, Musiques du Nord, œuvres de Kuhlau, Nielsen.

Mardi 28 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Retransmission : Édouard II.
De C. Marlowe. Spectacle du Théâtre de Gennevilliers. Mise en scène et réalisation : B. Sobel. Avec J. Badin, S. Besnard, B. Bonvoisin.
Ici le précurseur de Shakespeare a tout dit sur les feux du pouvoir. La reconstruction de cette pièce pour le petit écran est signée par son metteur en scène. Et les interprètes sont excellents.
(Sous réserve de la retransmission du match de football Paris-Saint-Germain - Lokomotiv Sofia).

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 05 Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années folles.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 05 Série : La légende de James Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : Variétés dimanche.
16 h 45 Entre vous.
En français dans le texte : Architecture en pays d'Auge.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Cinéma : Un mauvais fils.
Film français de C. Sautet (1980) ; avec P. Dewaere, Y. Robert, B. Fossey, J. Dufhilo, C. Maurier, A. Julien.
Un jeune homme rentre en France après avoir purgé cinq ans de prison aux États-Unis pour trafic et usage de drogue. Il retrouve son père, ébéniste, avec lequel il a des relations difficiles. Très juste description d'un milieu ouvrier, populaire. Film de sentiments et d'émotion, abordant le problème de la drogue et misant sur la générosité, la solidarité. En hommage à Patrick Dewaere.
23 h 35 Mardi cinéma.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération des associations de solidarité aux travailleurs immigrés.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Parole donnée.
Réal. : D. Karlin et Ootzenberger. A bon entendeur...
« Parole donnée », à qui ? A tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion de parler ces dernières années. Pour la première émission les réalisateurs ont « donné la parole » aux sourds et muets de l'école des Gravouses à Clermont-Ferrand. Si le spectacle souffre de longueurs, le principe de cette émission est intéressant.
21 h 35 Cinéma : Viva Maria.
Film français de L. Malle (1965), avec J. Moreau, B. Bardot, C. Hamilton, G. Von Ressori, P. Dubost, C. Brook (Rediff.).
En 1907, la fille d'un terroriste irlandais, échouée au Honduras britannique, se joint à la troupe d'un cirque ambulant et devient la partenaire d'une chanteuse parisienne, sur les scènes de caf'conc' d'Amérique centrale. Réunion fracassante de Jeanne Moreau et Brigitte Bardot dans un film d'aventures à gros budget et quelque peu parodique.
23 h 30 Journal.
23 h 55 Prélude à la nuit.
« Freischütz », de Weber, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

FRANCE-CULTURE

12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h 5, Un livre des voix : Anne Philipe, « les Résonances de l'amour ».
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Les vaillances, farces et aventures de Gaspard des Montagnes.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Douze clés pour la physique.
20 h, Dialogue franco-allemand : « Gœthe et le romantisme. »
21 h, Musiques de notre temps : Ebauches pour un alphabet, J. comme jeux d'enfants, œuvres de Liszt, Bizet, Mozart...
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 35, Jazz : Les Chicagoans.
13 h, Opérette : « La Fille de Mme Angot », de Lecocq.
14 h 4, D'un chant à l'autre : œuvres de Tomàs et Palazzi, Paniagua, Xenakis, Parschich, Schoenberg ; 15 h 30, La musique ancienne a-t-elle un avenir ?
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Yoshida.
17 h 30, Les intégrales : Quators de Schubert.
18 h 30, Concert (donné à Graz, le 24 octobre 1981) : œuvres de Florent, Amy, Messiaen, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy ; sol. B. Pecchioly, alto ; R. Fontaine, clarinette, etc.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Beethoven, Strauss, Rossini, Verdi, Puccini.
20 h 30, Concert (donné le 22 octobre 1981) : « Sonate pour violon et piano », de Janacek ; « Troisième Sonate pour violon et piano », de Viardot ; « Cinquième Sonatine pour violon seul », de Martinon ; « Cinq Mélodies pour violon et piano », de Prokofiev ; avec A. Jodry, violon ; J. Koerner, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Cycle acousmatique ; œuvres de Dufour, Malec ; 23 h 20, Musique de nuit ; 23 h 25, Jazz Club.

APRÈS L'INCULPATION DE DEUX MÉDECINS

L'avortement en Lorraine

NANCY. — L'inculpation pour avortements illégaux de deux médecins, dont le docteur Pierre Drouet, un gynécologue réputé de Nancy, par M. Gilbert THIEL, juge d'instruction, a ravivé dans cette région les passions et le débat sur l'interruption volontaire de grossesse. Le Dr Drouet, qui a été placé sous contrôle judiciaire et qui fait l'objet d'une suspension provisoire d'exercer, était médecin vacataire au centre d'I.V.G. de Nancy, le centre d'orthogénie.

Adversaires résolus de l'avortement — l'un d'eux appartient au mouvement Laissez les vivre — les responsables de la maternité s'étaient opposés à ce que ce centre, lors de sa création, soit rattaché à leurs services.

Les passions ravivées

De notre envoyée spéciale

C'est dans un quartier très « bourgeois », *entre la place Stanislas et le* parc de la Pépinière, place de la Carrière, autrefois fief de la noblesse nancéienne, que le docteur Pierre Drouet a installé son cabinet de gynécologie. Blond, les yeux clairs, le docteur Drouet assisté de son avocat, Mᵉ Gérard Michel, plaide non coupable et se pose en victime. Victime d'une législation qui permet aux juges de le suspendre professionnellement alors que, estime-t-il, les faits qu'on lui reproche ne le justifient pas. Victime aussi de l'administration qui, progressivement, a fermé les cliniques dans lesquelles il pratiquait l'I.V.G. Victime enfin, et surtout, de tous ceux qui auraient préféré que la *« loi Veil » ne soit jamais adoptée et* qui ne font rien pour aider à son application.

« Une femme, explique l'avocat, *a écrit au mois d'août à la police pour dire que le remplaçant du docteur Drouet, le docteur Pascal, l'avait aidée à avorter au cabinet de consultation de la place de la Carrière et lui avait demandé une somme excessive. La police a transmis la lettre au procureur qui a, d'office, ouvert une procédure pour avortements illégaux. Le juge d'instruction, M. Thiel, a alors demandé une perquisition. La police est venue, a relevé le nom des patientes et saisi un récipient où se trouvaient des embryons qui sont analysés par le laboratoire de l'institut médico-légal. »*

Alerté, le docteur Drouet, alors en vacances, revient à Nancy pour apprendre que, tout comme le docteur Pascal, il était inculpé, placé sous contrôle judiciaire et suspendu. *« Le docteur Drouet est un excellent gynécologue,* souligne l'avocat, qui affirme avoir une liste de soixante-dix médecins vantant les qualités de son client. *Il n'a jamais eu de « pépins » ni à l'hôpital ni en clinique, et ses clientes ne se sont jamais plaintes. A son cabinet, il n'a jamais procédé à des avortements, mais seulement à des régulations menstruelles. ».* Quelle est la différence ? *« Une régulation menstruelle,* explique le Dr Drouet, *est également une aspiration intra-utérine, mais utilisée pour provoquer les règles lorsqu'un retard se présente. Pour moi, il y a régulation menstruelle tant que la grossesse n'a pas été décelée et certifiée par un examen. »*

« On dit, continue-t-il, *que j'aurais demandé des sommes très élevées, et que je n'aurais pas déclaré de régulation. C'est faux. Mes prix sont très honnêtes et je ne pratique ces régulations que depuis juin. J'y suis venu car il n'est plus possible de travailler : l'infrastructure du département et même de la région est insuffisante. A la maternité et au service de pédiatrie de l'hôpital, les professeurs sont non seulement défavorables, mais militent contre l'avortement. Le centre d'I.V.G., qui comprend huit lits, ne peut répondre qu'à la demande locale. »* Le docteur Drouet y travaillait cinq matinées par semaine et, parallèlement, dans différentes cliniques des environs : *« Mais on les a fait fermer progressivement, la dernière au mois de mai. »*

La Meurthe-et-Moselle traîne des pieds pour appliquer la loi sur l'avortement. En dehors du centre hospitalier régional, seules deux cliniques privées accueillent des femmes désirant interrompre leur grossesse. Le centre hospitalier Maillot, à Briey, figure depuis plus de deux ans sur les listes officielles d'établissements pratiquant des I.V.G. Tout y est prêt et un médecin est payé depuis deux années, mais le centre n'est toujours pas ouvert... Selon la direction de l'action sanitaire et sociale, en 1981, 1.664 femmes ont subi, une I.V.G. en Meurthe-et-Moselle, et 893 pendant le premier semestre de 1982.

Selon une méthode de calcul utilisée par l'INSEE, le ministère des droits de la femme estime la demande potentielle d'I.V.G. dans ce département à 3551 par an (ce qui correspond à 2 % de la population féminine de 15 à 45 ans). Mais la Meurthe-et-Moselle n'est pas dans ce domaine la lanterne rouge de la région. *En Moselle, les chiffres de* cette année étaient pour les dix premiers mois de 9641 I.V.G. sur une population d'environ 1 006 000 habitants.

Militant de la liberté de l'avortement, le docteur Drouet ? Au plannig familial de Nancy, la question fait sourire. On regrette en effet de ne l'avoir jamais vu, malgré plusieurs *sollicitations. Il n'était pas aux côtés* du planning lors de l'âpre bataille qui aboutit à l'ouverture du centre d'orthogénie, rappelle-t-on. Les militants du plannig notent *« l'attitude dissuasive »* des médecins en général envers les femmes qui désirent s'adresser au centre de l'hôpital : *« On leur répond que c'est complet, alors qu'il y a des lits vides... Le secteur privé en profite, bien sûr. »* Pour mieux illustrer leur propos, ils renvoient à une enquête du périodique *50 millions de consommateurs* parue en décembre 1979. L'enquêtrice écrivait à l'époque : *« Je n'ai jamais rencontré d'hostilité ni subi d'injures, mais une froideur qui donne envie de fuir. »*

Dissuasion

Aujourd'hui, lorsqu'on téléphone au centre hospitalier ou à la maternité, la standardiste hésite longuement lorsqu'on demande le centre d'interruption volontaire de grossesse. *Significatif* d'un état d'esprit : sur la porte du petit bâtiment ne figurent même pas les mots : « Centre d'orthogénie », qu'on s'attendrait à y trouver. Deux plaques sont apposées près de la porte : Gynécologie et Centre de planification et d'éducation familiale. Selon des médecins, c'est le seul service où ne figurent pas de noms sur les blouses blanches.

Ces critiques irritent le docteur Thibault qui a accepté de prendre, depuis deux ans, la responsabilité de ce service difficile. *« Bien sûr,* dit-il, *il y aura toujours des personnes qui essaieront de tout faire pour que le service fonctionne moins bien ou même soit fermé. Mais de grands progrès ont été accomplis. En ce qui me concerne, j'en ai pris la responsabilité parce que je me sentais concerné. »* Comme preuve de sa bonne volonté, il se déclare prêt à faire fonctionner le service le samedi et même à augmenter le nombre de lits si la demande augmente.

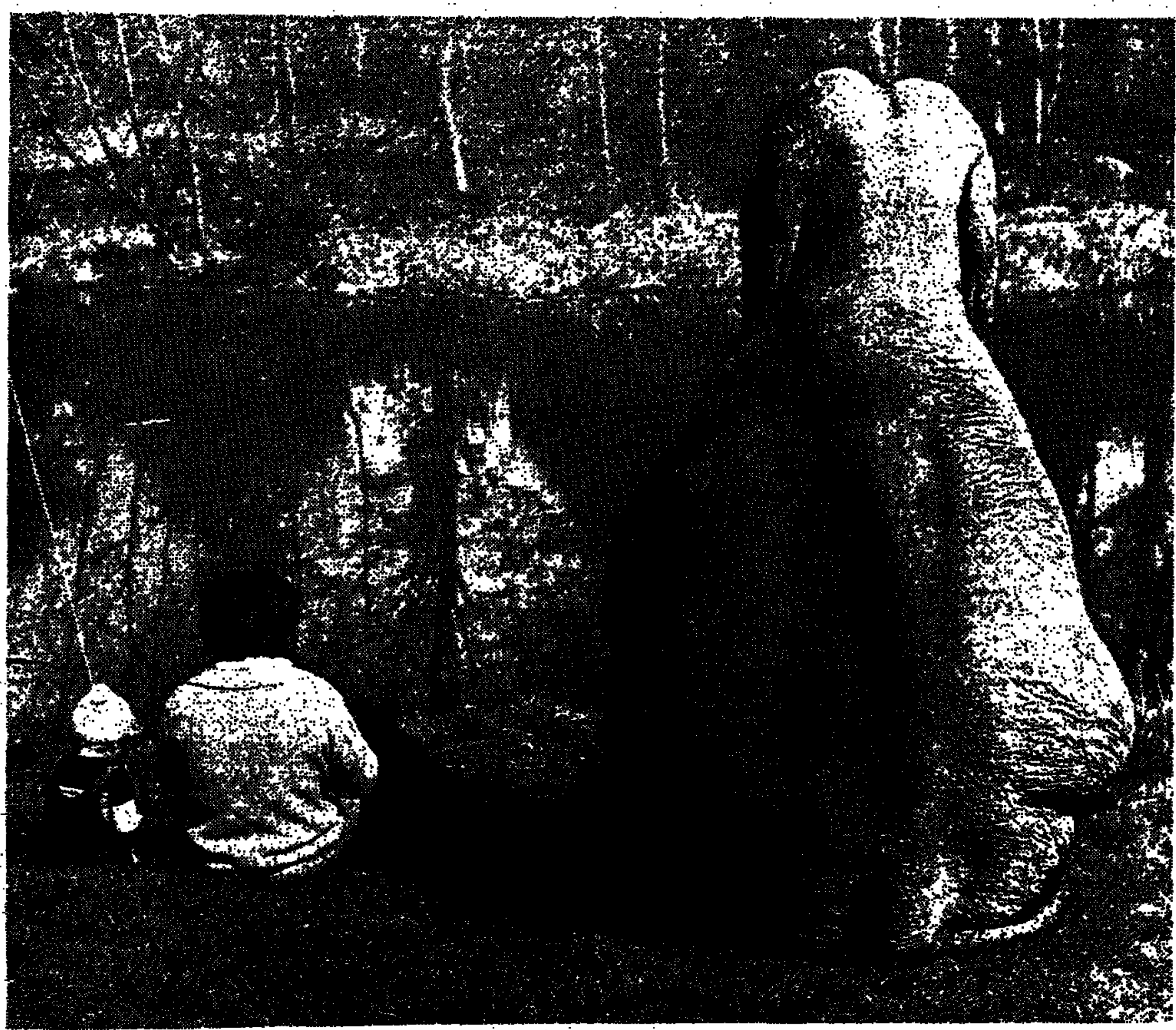
Désirant avant tout voir les passions s'apaiser, le docteur Werner, président du conseil de l'Ordre des *médecins de Meurthe-et-Moselle* explique que le conseil départemental *« essaie de comprendre et de s'informer »* avant de décider s'il saisira ou non le conseil régional, instance disciplinaire. Le docteur Werner, informé comme il se doit au préalable, a assisté à la perquisition. Il a également reçu le docteur Drouet. *« Le docteur Drouet explique qu'il a pratiqué des régulations menstruelles parce que le département n'est pas suffisamment équipé, mais il y avait dans la clientèle des personnes qui venaient d'ailleurs et, de toute façon, c'est un motif de réflexion pour l'administration publique. Pour le conseil, reste à se prononcer sur les régulations menstruelles. Il me semble que c'est une querelle byzantine. Le mot régulation me semble un mot commode, mais l'Ordre des médecins appréciera sans passion. »*

Le directeur départemental de l'action sanitaire et sociale, M. Jean-Pierre Vannier, regrette ce qui arrive au docteur Drouet, l'homme sur qui reposaient les projets destinés à *« vaincre petit à petit l'hostilité du monde médical à l'égard de l'I.V.G. » « Nous avions,* dit-il, *d'excellents rapports avec lui. Cela dit, je ne sais pas ce qu'il faisait dans le privé. »* M. Vannier qualifie l'action de la D.D.A.S.S. de *« modeste mais concrète ». « Nos difficultés,* explique-t-il, *sont nombreuses et nous n'avons pas de moyens de sanction. La procédure de déclassement prévue pour les établissements n'ouvrant pas de centre alors qu'ils y sont obligés n'est pas claire. »*

Exaspéré par le retentissement national de l'affaire, le juge d'instruction rappelle qu'un avortement est illégal lorsqu'il est pratiqué en dehors des structures prévues par la loi sur des personnes *« enceintes ou supposées enceintes ».* Un retard de règles est-il suffisant pour être supposée enceinte ? L'affaire n'a pas fini de déclencher les polémiques.

L'affaire Drouet n'aurait peut-être pas eu lieu si les I.V.G. étaient remboursées par la Sécurité sociale, proteste le planning familial national (M.F.P.F.) : *« Ce remboursement est la seule mesure qui permettra une réelle justice sociale et empêchera le trafic financier et la fraude fiscale. »* L'idée est également très chère au ministère des droits de la femme, où l'on a été choqué par les récents propos du ministre de la solidarité nationale, M. Pierre Bérégovoy, à ce sujet. Les militantes socialistes savent que, tout n'est pas acquis pour les femmes au sein du parti et du gouvernement. Mais elles espèrent que l'affaire de Nancy permettra de faire comprendre aux pouvoirs publics que la promesse électorale du candidat à la présidence de la République reste d'actualité.

CHRISTIANE CHOMBEAU.



CORRESPONDANCE

« Hara-Kiri » et la liberté d'expression

Nous avons reçu de M. Delfeil de Ton la réponse suivante à la lettre de M. Périer-Daville, intitulée « Une « censure » sans effet » publiée dans le Monde *du 23 septembre :*

Denis Périer-Daville, journaliste, prend la peine d'écrire au *Monde* pour se plaindre de ce qu'un journal *(Hara-Kiri)* n'ait pas subi une censure suffisante. *Le Monde* prend la peine de publier sa lettre.

Déjà, *le Monde* avait écrit qu'*Hara-Kiri* ironisait sur des photos représentant l'accident de Beaune, les parents des victimes et leurs cercueils. C'était faux. Parue dans *le Monde*, ayant donc l'apparence du sérieux, l'information fut reprise par plusieurs de ses confrères. Elle est calomnieuse pour l'équipe d'*Hara-Kiri*. Je précise que les photos utilisées par Hara-Kiri étaient des photos remontant à plusieurs années, prises par l'agence Sipa au Liban, en Afrique du Sud et en Bulgarie (1).

Denis Périer-Daville, par l'intermédiaire du *Monde*, s'adresse au président de la République pour dénoncer *Hara-Kiri*, pour réclamer sa mort. Ayant débuté à *Hara-Kiri* voilà dix-sept ans, sachant parfaitement que le journalisme m'aurait été interdit si ce journal n'avait pas existé, j'éprouve pour Denis Périer-Daville un sentiment qui n'est pas d'admiration.

« Tout cela n'était qu'une comédie », écrit Périer-Daville parlant de la censure d'*Hara-Kiri*, *« il n'était pas question de mettre en cause ce qui compte réellement : des intérêts financiers ».*

Denis Périer-Daville affecte de confondre *« intérêts financiers »* et moyens matériels indispensables pour continuer à paraître. Car pour ce qui est des intérêts financiers, rassurons-le : la finance est déjà passée.

Les éditions du *Square* ne possèdent qu'*Hara-Kiri*, journal sans publicité, et un stock de dettes. Les retards de paiement des piges et des salaires sont de plusieurs mois. Travailler à *Hara-Kiri*, c'est pour ses collaborateurs une activité moins rentable que n'importe quelle des nombreuses autres qu'on peut leur proposer. Ils y travaillent parce que seul *Hara-Kiri* leur assure une liberté totale d'expression. Liberté assurée par la compréhension des lecteurs d'*Hara-Kiri*.

Denis Périer-Daville omet de dire aux lecteurs du *Monde* que le numéro de septembre d'*Hara-Kiri* a été effectivement saisi, sans jugement, dans les départements de l'Oise et de la Côte-d'Or. Cette mesure, prise par les commissaires de la République de Defferre, n'a eu aucun équivalent sous Giscard ni sous Pompidou.

Hari-Kiri, qui a fait appel, a été condamné pour avoir fait de l'humour à sa façon. Façon que ne supporte pas Denis Perier-Daville, comme c'est triste. Humour, non pas sur l'accident de Beaune, non pas sur la douleur des parents des victimes de l'accident, comme les ennemis de la liberté d'*Hara-Kiri* se plaisent à le répéter, mais humour sur l'exploitation de cette douleur par la presse d'abrutissement.

La machine à occulter deux pages d'un journal de soixante-quatre pages brochées n'existe pas. Il aurait fallu, pour plaire à Denis Perier-Daville, qu'*Hara-Kiri* mette au pilon tout son tirage et réimprime. Pour ce mensuel en couleurs, imprimé sur du papier de qualité, la chose était impossible. *Hara-Kiri* paiera donc l'astreinte de 2 000 F par jour à laquelle il a été condamné, si les juges d'appel la confirment. Si certains journalistes trouvent que ce n'est pas suffisant, signalons-leur qu'ils peuvent devenir juges ou procureurs en entrant dans la carrière par la filière du recrutement parallèle. La liberté de la presse a *besoin de bons magistrats* pour la garantir.

On ne peut laisser le débat au niveau où Denis Perier-Daville l'a placé. Lit *Hara-Kiri* qui veut. *Hara-Kiri* ne peut que déplaire au plus grand nombre. Tolérer les seuls journaux qui plaisent au plus grand nombre, c'est le totalitarisme.

Quinze jours après qu' *Hara-Kiri* a été saisi et condamné pour critique de la presse d'abrutissement, le journaliste Bernard Langlois perdait son poste à Antenne 2 pour avoir montré sa liberté de jugement sur une princesse, vedette de la même presse d'abrutissement. La censure ne s'est jamais donné pour rôle de rendre les gens intelligents.

Cédez-lui un pouce, à la censure, elle bouffera tout.

Je ne crois pas qu'aucun des journalistes qui ont applaudi à la censure d' *Hara-Kiri* aît lieu d'en être fier et de s'en féliciter. Pareil pour ceux qui se sont tus.

En m'excusant d'avoir été si long.

(1) N.D.L.R. Nous avons fait état, dans *le Monde* des 2 et 3 septembre, de la plaidoirie de l'avocat d'*Hari-Kiri* et avons cité ces phrases : *« Il n'y a pas d'atteinte à la vie privée, les familles sont anonymes sur les photos. Il ne s'agit pas de photos du drame. »*

SOCIÉTÉ

INVOQUANT L'ORDONNANCE DE 1959 SUR LA DÉFENSE

Le gouvernement assimile le terrorisme international à un acte de guerre

Les effectifs du contre-espionnage sont doublés

Le gouvernement français assimile le terrorisme à des actes de guerre portés de l'étranger contre le sol national et estime qu'à ce défi il convient d'opposer toutes les ressources de l'État, y compris celles de ses forces armées, comme autant d'actes de légitime défense qui trouvent leur justification dans l'ordonnance de 1959 sur l'organisation militaire de la France.

Cette conception volontairement globale, presque offensive, de la lutte contre le terrorisme international a été développée, au début de cette semaine, par le premier ministre, M. Mauroy, lors de son discours à l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.). Dans cette enceinte aussi solennelle et devant un auditoire aussi choisi, aucun des propos du chef du gouvernement n'est passé inaperçu et, si le premier ministre a placé ses réflexions sur le terrorisme en conclusion de son allocution de trois quarts d'heure, c'est de toute évidence pour mieux encore attirer l'attention de l'assistance – composée de civils et de militaires – sur l'importance de sa mise en garde, après celle du chef de l'État.

« *Il est*, a dit M. Mauroy, *dans la logique de tous les terrorismes de pousser leurs théâtres d'opérations jusqu'au sein des populations civiles étrangères aux conflits (...) Le terrorisme est un crime qui dispose des moyens de guerre et, parfois, de l'appui des États (...) Il constitue, au sens de la défense, une agression contre laquelle doivent être déployées toutes les ressources d'un État. (...) Le défi du terrorisme est, en effet, global. Il appelle une défense qui le soit aussi (...) Nous devons prévoir d'adapter notre organisation, nos moyens, nos plans d'intervention à des hypothèses toujours nouvelles. Cette préparation permanente (...) fait désormais partie intégrante de la mission de défense.* »

Pour justifier que toutes les ressources de l'État – M. Mauroy a cité la police, la sécurité civile, les armées, la gendarmerie, la justice et « *tous les autres services publics* » – soient mobilisées dans cette lutte contre le terrorisme international, le premier ministre n'a pas hésité à invoquer un texte fondamental sur l'organisation générale de la défense, qui date de 1959 et que des socialistes ont critiqué, dans le passé, parce qu'il leur paraissait d'essence totalitaire à force de volonté de globaliser les problèmes de la sécurité nationale.

Un moyen d'expression

Il s'agit de l'ordonnance du 7 janvier 1959, faisant office de loi et toujours en vigueur malgré des remaniements ultérieurs, que le général de Gaulle, alors président du conseil des ministres, avait largement inspirée pour fixer les grands principes de l'organisation de défense.

A l'appui de sa réflexion, le premier ministre a tenu à relire, devant son auditoire de l'I.H.E.D.N., l'article premier de cette ordonnance qui attribue à la défense « *pour objet d'assurer, en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population* ».

On ne peut être plus clair : les menaces contre la collectivité nationale ne viennent pas seulement des risques d'une invasion brutale, qui aurait réussi à « contourner » la dissuasion nucléaire, mais, aujourd'hui, les menaces les plus plausibles sont celles d'un terrorisme qui « *s'attaque à l'équilibre de nos sociétés* » sans s'en prendre de front à « *notre puisance* ».

Le moins qu'on puisse constater est que cette conception, officiellement exposée par M. Mauroy, reprend presque mot à mot une thèse que le contre-espionnage français a élaborée au fil de sa propre expérience, sur le tas, dans la lutte contre le terrorisme international. A savoir que le terrorisme est devenu « *un moyen d'expression pour certains États* » et que « *ces actes télécommandés de l'étranger* » ou « *ces incitations au terrorisme* » – en forme de « *pièges* » tendus aux démocraties modernes pour qu'elles sombrent ou trébuchent dans une répression utilisant des moyens exceptionnels de lutte – « *l'expression violente d'un antagonisme politique du temps de paix* ».

En perdurant, le terrorisme tend à s'institutionnaliser, faisant apparaître – qu'il ait pour origines des États ou des directions collégiales de mouvements plus ou moins cohérents et évoluant dans une « nébuleuse » savamment entretenue – des pays asiles ou sanctuaires, qui donnent refuge aux P.C. et aux camps d'entraînement ; des pays filières ou de transit logistique, par où passent les circuits de fourniture des matériels, et des pays cibles, affaiblis, souvent démunis par la nature même de leur législation et qui doivent s'organiser pour préserver leur identité.

Du renseignement opérationnel

Dans les milieux compétents, on observe que la France, face à ce phénomène, a longtemps pratiqué ce qu'on appelle « *le terrorisme documentaire* », c'est-à-dire le recueil, la mise à jour et la synthèse de renseignements, d'hypothèses plus que de certitudes, sur l'origine, la nature et le devenir de mouvements clandestins et structurés. Un travail de bénédictins, d'ordre intellectuel, nécessaire mais insuffisant et difficilement exploitable.

Par son discours à l'I.H.E.D.N., le premier ministre invite aujourd'hui les services français à adopter une attitude plus offensive et plus active. M. Mauroy les convie à rechercher le renseignement opérationnel, fiable et exploitable ponctuellement, sur les circuits, souvent complexes et cloisonnés, du terrorisme international : caches, dépôts logistiques, habitudes des terroristes, fiches signalétiques, complicités locales, déplacements, sources de financement, etc. Autant d'indices ou d'informations sûres, recueillis sur place par le procédé classique de l'infiltration utilisé par tout organisme de contre-espionnage, et traités ensuite par l'informatique, qui reste à ce jour le moyen le plus rapide et le plus efficace de « recouper » ou de vérifier une série de renseignements. Un tel travail d'infiltration, de « manipulation » ou d'actions dites d'influence requiert de disposer de personnels sur le terrain.

C'est la raison pour laquelle on note, dans les services français, un redéploiement des activités du contre-espionnage, dont les effectifs ont été progressivement doublés à la seule Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.) qu'anime M. Pierre Marion.

Il n'est pas certain, cependant, que ce réaménagement ait des effets immédiats. Le contre-terrorisme opérationnel, comme toute activité de police, est une œuvre de longue haleine, de patience et de minutie. Il y faudrait surtout des moyens informatiques plus puissants que ceux qu'il a commencé de rassembler à un rythme trop lent et ralenti, encore, l'an prochain, pour des raisons d'investissements financiers limités.

Face à un gouvernement qui semble attendre « *des résultats presse-boutons* », pour reprendre l'expression d'un spécialiste qui partage pourtant la conception de défense contre le terrorisme exposé par M. Mauroy, le contre-espionnage français se veut plus modeste, convaincu de n'être pas la panacée dans des opérations internationales qui, parce qu'elles relèvent de l'idéologie, ne sont pas toujours aisées à désarmorcer avec célérité.

JACQUES ISNARD.

SPORTS

ATHLÉTISME

MARATHON ET DIPLOMATIE

De notre correspondant

Pékin. – Après le vote électronique, le marathon olympique : il n'y a plus de doute, la Chine populaire a définitivement rejoint la sage cohorte des nations civilisées. Et dire que cette « révolution » tranquille a lieu au nez et sous la verrue même de Mao : que penserait de ces innovations modernistes le Grand Timonier, dont le regard figé pour l'éternité, du haut de la Cité interdite, contemple impassiblement, à l'autre bout de la place Tiananmen, son propre mausolée ?

Quoi de plus naturel, pourtant, que d'accueillir une course de plusieurs dizaines de kilomètres – et qui rappelle le souvenir d'une victoire militaire – dans un État dont les fondateurs triomphèrent d'une marche de 25 000 li, la plus fantastique épopée de ce siècle. Les grognards de cette longue marche, encore en vie aujourd'hui, peuvent-ils imaginer qu'on puisse courir si longtemps pour son seul plaisir ?

Tout avait été fait pour que cette seconde édition du Marathon international de Pékin, (en fait, la première d'un honnête niveau international) soit à la gloire de l'amitié sino-japonaise. Organisée le jour de l'arrivée dans la capitale chinoise de M. Suzuki, le premier ministre nippon, « sponsorisée » par une marque de spiritueux et de boissons japonaise, télévisée en direct au milieu de la place Tiananmen sur un écran géant intallé par Mitsubishi, la course ne pouvait revenir qu'à un sujet de l'empire du Soleil Levant.

Le meilleur du lot, sur le papier, n'était-il pas un certain Shigeru Suo, venu tout droit de Tokyo ? Hélas ! Au dernier moment, le genou de Suo se mit à grincer vilainement et le vaillant nippon dut s'abstenir. Mais l'honneur de l'Asie n'était pas perdu pour autant, ni les égards diplomatiques foulés aux pieds, si l'on peut dire : surgi d'on ne sait où, un minuscule Nord-Coréen, nommé Li Jong Hyon, réussit à se faufiler à travers les bourrasques du méchant vent mongol, qui balayait la large avenue Chang'An en ce dimanche d'automne, et au bout de deux heures quatorze minutes et quarante quatre secondes d'efforts il franchit en vainqueur la ligne d'arrivée au pied du drapeau rouge frappé des cinq étoiles de la Républiquep populaire.

Haut comme trois lychees et demi et le visage lisse comme une peau de prune, M. Li, qui « étudie » l'éducation physique dans son pays, se déclara après sa victoire, « incroyablement heureux ». Survenant au lendemain de la visite en Chine du « clairvoyant président » nord-coréen, ce succès, en tout cas, ne pouvait pas mieux tomber.

Et les Russes dans toute cette affaire ? Au fond, tout le monde n'avait d'yeux que pour eux, sans parler des deux Hongrois et des deux Polonais présents, les premiers sportifs de Varsovie et de Budapest à être reçus en Chine depuis une vingtaine d'années. Les représentants est-européens se sont correctement comportés, sans plus. Tous se sont classés dans les trente premiers sur plus de cent quatre-vingts coureurs au départ (venus de dix-sept pays) ; le meilleur Russe, cinquième, coiffant sur le poteau l'Américain le plus valeureux.

Finalement, cette relative discrétion était sans doute préférable, d'un point de vue stratégique global, à un retour en fanfare, à l'heure où la capitale chinoise bruisse de rumeurs croissantes sur la reprise du dialogue sino-soviétique. Et, parfois, l'important se passe en coulisses, comme ces retrouvailles entre l'entraîneur chinois, Bu Rensien, diplômé en 1959 de l'Institut soviétique de culture physique, que l'on a pu voir bavarder tranquillement en russe, pendant la course avec son collègue de Moscou sous le regard patelin d'Avilov, le chef de la section internationale du comité des sports de l'U.R.S.S.

Dans cette épreuve sportive, pimentée de haute diplomatie, l'unique représentant français, Jean-Michel Charbonnel, livré à ses propres forces, a très honorablement terminé treizième, à trois foulées du meilleur coureur chinois. Courtoisie oblige. – M. L.

CYCLISME

LE GRAND PRIX DES NATIONS

Un nouveau chef-d'œuvre de Bernard Hinault

De notre envoyé spécial

Cannes. – Paul Ruinart, qui fut l'un des techniciens du cyclisme les plus avertis, ne portait pas aux spécialistes de la course contre la montre une admiration démesurée. « *Selon moi*, disait-il, *le vrai champion n'est pas le coureur qui réussit le meilleur temps d'un point à un autre, c'est celui qui peut sortir d'un peloton lancé à 60 kilomètres/heure pour franchir le premier la ligne d'arrivée.* »

Le vieux manager aurait pourtant apprécié la victoire de Bernard Hinault, dimanche 26 septembre, à Cannes, dans le 47[e] Grand Prix des nations : une victoire qui désigne le routier de talent et l'athlète en super forme. Il est vrai que le vainqueur du Tour de France a depuis longtemps démontré l'étendue de son registre. On le savait capable de gagner un sprint, de franchir un col en tête ou... de réaliser le meilleur temps sur une distance déterminée lorsque les circonstances l'exigent.

Il vient précisément d'obtenir son quatrième succès dans la plus belle des épreuves contre la montre, et, bien qu'il n'ait pas amélioré son record personnel (2 heures 6 minutes 34 secondes) pour les 90 kilomètres (contre 2 heures 3 minutes 57 secondes en 1979), il a signé une performance significative puisqu'il a distancé son suivant immédiat, Daniel Gisiger, de 2 minutes, prenant ainsi une revanche formelle sur le Suisse qui l'avait battu d'une minute et des poussières l'an passé. Et, pour lui, c'était bien là l'essentiel. Les comparaisons à travers le temps n'ont qu'une valeur relative. Si le Grand Prix des nations se déroule désormais sur le même itinéraire constitué par le terrain fortement bosselé de l'arrière-pays azuréen, les conditions ne sont pas identiques d'une année à l'autre. La saison passée il faisait beau et chaud. Cette fois le climat était à l'orage et les dernières averses avaient rendu par endroits les routes glissantes.

Ses pronostics

Hinault a néanmoins couvert les 90 kilomètres à 42,660 kilomètres/heure, effectuant un parcours sans faute. Dès les premiers kilomètres, il occupait déjà le commandement. Au sommet de la côte de Vallauris (dixième kilomètre), il précédait de 8 secondes le champion de France Régis Clère et, au quarantième kilomètre, il rejoignait le Belge Van den Broucke, parti trois minutes avant lui. Van den Broucke, autrement dit le vainqueur des Nations en 1980... Dès lors, il était assuré de conserver la première place, d'autant que Clère et Prim, qui lui avaient opposé une sérieuse résistance pendant près d'une heure, perdaient pied. Par la suite, il devait augmenter régulièrement son avance.

Sa réussite est en définitive celle d'un homme méthodiquement entraîné, qui possédait son sujet et qui avait évalué avec exactitude les faiblesses de l'opposition.

« *Gisiger sera sans doute mon principal adversaire car il sait se préparer*, nous confiait-il, dimanche matin. *Greuzet devrait bien faire, lui aussi. En revanche, je ne crains pas le Suédois Prim. En Italie, je lui ai pris 30 secondes en 40 kilomètres, et sur 90 kilomètres je dois logiquement creuser un écart plus important. Quant à Roche, deuxième l'an dernier, je n'y crois pas du tout, étant donné qu'il n'a pas obtenu de bons résultats cette année...* »

Derrière Gisiger, deuxième comme prévu, Greuzet s'est classé quatrième. Prim n'a pris que la onzième place et Roche a terminé dix-neuvième à près de 11 minutes du vainqueur.

Un amateur participait à ce Grand Prix des nations open, l'Autrichien Wechselberger. Il a réalisé le septième temps, en dominant Vallet et Bossis. C'est assez remarquable. Mais il faut surtout mettre l'accent sur la victoire de l'Autrichien Allan Peiper à l'issue de la course de 45 kilomètres réservée aux seuls amateurs. Agé de vingt et un ans, Peiper a été formé à l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt (A.C.B.B.) sous la direction de Paul Wiegant. On le prétend aussi doué, sinon plus, que son compatriote Phil Anderson, l'ex-maillot jaune du Tour de France.

JACQUES AUGENDRE.

JUSTICE

L'enquête sur le trafic international de cigarettes

Deux policiers portent plainte contre des douanes

De notre correspondant

Mulhouse. – Deux officiers de police judiciaire, les inspecteurs divisionnaires André Adam, de Belfort, et René Yvon, de Paris, ont décidé de porter plainte « pour dénonciation calomnieuse » contre la Direction nationale des enquêtes douanières (D.N.E.D.).

Le 15 juin 1982, il avait été prématurément mis fin au détachement des deux policiers auprès de ce service. M. André Adam a rejoint la sûreté de Belfort alors que M. René Yvon suit, actuellement, les cours de l'école des commissaires de police. L'une des raisons qui selon eux, auraient motivé la fin de leur détachement à la D.E.N.D. serait un rapport qui fait état des « *pressions, menaces et violences physiques et morales* » que les deux officiers de police judiciaire auraient exercées, le 2 novembre 1981, à la prison de Fresnes sur la personne d'un agent de constatation de la direction des douanes, M. Azzola. Celui-ci avait été écroulé, le 27 octobre 1981, pour détention de cannabis provenant d'une saisie faite par les douanes en mars de la même année.

Alors que le code des douanes prévoit le prélèvement d'un échantillon de quelques grammes à peine de drogue dans le cas d'une saisie – il s'agissait de la saisie d'une tonne de cannabis transporté par camion – M. Azzola aurait prélevé, sans établir de procès-verbal, unequantité dépassant les 10 kilos ; 3,6 kilogrammes de racine de canabis, qu'il s'apprêtait à vendre, avaient, en tout cas, été retrouvés dans son bureau. En allant entendre celui-ci à Fresnes, MM. Adam et Yvon agissaent sur commission rogatoire de M. Germain Sengelin, dans le cadre du dossier qu'instruit ce magistrat de Mulhouse sur un trafic international de cigarettes. Le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Mulhouse est persuadé, en effet, que certains fonctionnaires de la direction nationale des enquêtes douanières, et non des moindres, sont intéressés de près au trafic de cigarettes au départ de la Suisse.

Le 3 décembre 1981, il avait inculpé M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint de D.N.E.D., de « *complicité de fraude et intérêt à la fraude* » (*le Monde* des 10 et 12 décembre 1981). M. Sengelin pense aujourd'hui que les deux policiers ont été écartés « *parce qu'ils gênaient* ». Les deux enquêteurs travaillent en effet pour lui et ont mené la plupart des commissions rogatoires qu'il a délivrées à propos de la contrebande de cigarettes. Dès le lendemain de la notification de son inculpation à M. Saint-Jean, le chef de service de police détaché à la D.N.E.D., le contrôleur général Emile Angelès, dans un rapport au directeur général de la police nationale, expliquait que MM. Adam et Yvon « *s'ils exécutaient avec sérieux et conscience professionnelle les missions qui leur étaient confiées* » étaient cependant critiqués ouvertement par « *plusieurs syndicats particulièrement agissants* ». Ces syndicats les accusaient de « *méconnaître totalement les réalités douanières, l'organisation douanière et la sensibilité des fonctionnaires de cette organisation* ».

L'accusation calomnieuse, dont affirment être victimes les deux officiers de police judiciaire a été le sujet, mercredi 22 septembre, dans le cabinet de M. Sengelin, d'une confrontation entre MM. Adam et Yvon, le directeur de la D.N.E.D., M. René Galice, M. Alain Azzola et plusieurs autres douaniers. M. Azzola et son avocat, M[e] Thierry Lacamp de Paris, ont rejeté les affirmations selon lesquelles M. Azzola aurait fait l'objet de menaces et de violences lors de son audition à la prison de Fresnes.

BERNARD LE DERER.

Au service du Trésor

Inculpé depuis décembre 1981 de « *complicité de fraude et intérêt à la fraude* », M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint de la direction nationale des enquêtes douanières (D.N.E.D.), est membre du Syndicat national des douanes Force ouvrière (S.N.D.-F.O.). Le secrétaire général de cette organisation, M. Jacques Briolant, a pris sa défense le 24 septembre. Il rappelle que « *M. Saint-Jean a été maintenu dans ses fonctions de responsabilité à la D.N.E.D. alors qe le directeur général des douanes et le ministre ont accès au dossier judiciaire (...). Cette caution publique vaut bien les allégations de truands qui ont intérêt à démolir un service qui les gêne* ». Le S.N.D.-F.O. critique les « *méthodes* » et l' « *aveuglement* » du magistrat instructeur, M. Germain Sengelin, et lui reproche la « *partialité de ses mesures d'instruction* », en particulier dans le soutien qu'il apporterait aux deux officiers de police judiciaire qui viennent de porter plainte contre la D.N.E.D.

Il semble en fait que, par-delà la complexité du dossier instruit par M. Sengelin, c'est la spécificité de la division des recherches de la D.N.E.D. que l'instruction tend à mettre en cause. Cette division, qui regroupe une centaine de fonctionnaires et a une compétence nationale, fonctionne « au flagrant délit », un peu à l'exemple de certains services policiers spécialisés dans la lutte contre le grand banditisme. Filatures, repérages, indicateurs, sont ses instruments de travail. Mais, à la différence des enquêtes policières, sa finalité première n'est pas la rentabilité pénale – arrêter, inculper, prouver – mais l'intérêt du Trésor : le « *récurage* », confie l'un de ses membres, au profit des caisses de l'État. Aussi la justice n'a-t-elle pas le même pouvoir de contrôle sur les enquêtes douanières que sur celles menées par des policiers. Les douanes peuvent ainsi procéder, avant toute instruction, à des perquisitions, à des « retenues » de personnes de vingt-quatre heures et, surtout, peuvent monnayer leurs renseignements, selon un arrêté du 18 avril 1957 qui permet de remettre « *le tiers du produit disponible* » d'une affaire réalisée à un indicateur. Une rémunération globale forfaitaire est également allouée aux « *saisissants et intervenants* » du service concerné.

Ces « privilèges » doivent évidemment être maniés avec précaution et rigueur. Ce que ne faisait pas, semble-t-il, M. Alain Azzola, agent d'exécution de la division de recherches de la D.N.E.D., inculpé pour la possession de 3,6 kilos de racine de canabis qu'il s'apprêtait à vendre, et aujourd'hui au centre de la plainte déposée par deux policiers.

F.P.

FAITS DIVERS

Aux États-Unis

UN FORCENÉ TUE TREIZE PERSONNES DONT SES CINQ ENFANTS

Wilkes-Barre (Pennsylvanie). – George Banks, un gardien de prison âgé de quarante-deux ans, a tué, samedi 25 septembre, treize personnes dans la petite ville de Wilkes-Barre, puis s'est retranché dans une maison abandonnée, où il a tenu tête à la police pendant huit heures avant de se rendre. Cinq des victimes sont les enfants du forcené. Les autres appartiennent à son entourage, à l'exception de deux passants. Toutes auraient été tuées par un fusil automatique M 16.

Cette tuerie pourrait avoir été provoquée, selon les autorités locales, par une querelle à propos de la garde d'un des enfants du meurtrier. Les autorités pénitentiaires de Pennsylvanie ont indiqué que George Banks, gardien à la prison d'État de Camp Hill, près de Harrisburg, était en vacances depuis le 2 septembre. – *(A.F.P., UPI)*

● **Manifestation en faveur de Marie-Andrée Marion.** – Protestant contre l'acquittement, jeudi 23 septembre, par la cour d'assises du Val-de-Marne de deux hommes accusés de viol *le Monde* du 25 septembre), une cinquantaine de femmes du comité de soutien à Marie-Andrée Marion, la plaignante, ont organisé *un sit in*, samedi 25 septembre, devant le palais de justice de Paris aux cris de « *magistrats laxistes complices des violeurs* ». La manifestation s'est dispersée vers 18 heures après que la police eut procédé à une dizaine d'interpellations pour vérification d'identité. Les membres du comité de soutien estimaient que cet acquittement « *a remis en question le viol en tant que crime contre les femmes* ». Une nouvelle manifestation est prévue, mercredi, à 18 heures, gare Montparnasse à Paris.

● **Deux attentats en Haute-Corse.** – Deux véhicules privés ont été détruits et un commerce endommagé par des attentats à l'explosif en Haute-Corse, dans la nuit du 25 au 26 septembre. A Corte, la voiture du capitaine Antoine Lecerf, du 2[e] régiment étranger, était visée, l'explosion détruisant également le véhicule de M. Jacques Ferret, gérant d'une piscine. A Biguglia, au lieudit Ficabruna, le second attentat visait le magasin de sports et loisirs, qui a été légèrement endommagé, de M. Gérard Tevini. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

MOTOCYCLISME

Jean-Louis Tournadre champion du monde en 250 centimètres cubes

Le pilote motocycliste français Jean-Louis Tournadre est devenu champion du monde des 250 centimètres-cubes à l'occasion de la dernière épreuve de la saison le Grand Prix de R.F.A. disputé dimanche 26 septembre à Hockenheim.

Tournadre a pris la quatrième place de la course gagnée par l'Allemand de l'Ouest Anton Mang, *qu'il* précède d'un point au classement général du championnat du monde.

Tournadre, qui ne disposait pas d'une machine d'usine, est le deuxième Français à devenir champion du monde de vitesse après le regretté Patrick Pons qui avait été sacré en 1979 dans la catégorie des 750 centimètre cubes

La revanche d'un privé

Hockenheim. — Délivrance. Jean-Louis Tournadre n'aura plus à pleurer misère. La vie du jeune Français a radicalement changé depuis plusieurs semaines, depuis qu'il sait que le blé va remplacer l'avoine la saison prochaine.

La revanche d'un pilote privé n'est totalement accomplie que lorsque les écures d'usine viennent frapper à sa porte. Cette semaine probablement, Jean-Louis Tournadre signera un contrat entièrement à son goût. Et très certainement avec des personnes qui lui tournaient encore le dos au début de la série des grands prix, au mois de mai : *« J'intéresse maintenant beaucoup de monde »*, constate-t-il, sans trop se montrer sensible à l'ironie de la situation. Car telle est la loi du milieu. Ce jeune garçon de vingt-trois ans, aux bonnes manières d'enfant sage, connaît la chanson des circuits. C'est tout naturellement qu'il discute avec fermeté de son avenir.

Le soleil brille au bout d'un tunnel de cinq ans, au bout d'un défi constamment partagé par le fils et son père. Jolie aventure, la réussite de Jean-Louis Tournadre comporte ceci de particulier qu'elle est, en fait, celle d'une famille, d'abord réticente à satisfaire la passion d'un adolescent subjugué par les exploits de ses compatriotes Patrick Depailler et Christian Sarron, puis pris dans l'engrenage...

Depuis les débuts de Jean-Louis, en 1977, Maurice Tournadre, cinquante-deux ans, contrôleur des P.T.T. à Clermont-Ferrand, investit tout son temps libre dans la compétition. Temps mais aussi argent : deux ans plus tard, la famille emprunte pour *acheter une « 250 »*. Le couple roule de circuit en circuit dans une camionnette conçue pour manger, dormir et faire de la mécanique, le domaine privilégié du père ! Mme Tournadre vit le « Continental Circus » dans la cuisine de son pavillon : elle prépare les conserves pour éviter les frais de restaurant.

Correspondance

Le fils a la confiance du père : *« En 1979, je voulais arrêter. On travaillait jour et nuit tous les deux pour préparer la moto. Nous n'avions alors plus un sou... Il m'a dit qu'il fallait tenir le coup, persévérer. Il se rendait compte que les résultats tardaient à cause des faibles moyens en notre possession et non à cause du pilotage. »*

La saison n'est guère plus favorable en 1980 : Jean-Louis roule trop souvent avec des pneus usés. Impossible de faire autrement. Les manufacturiers répondent négativement à ses sollicitations. Les chutes se succèdent. Panique. L'année suivante, c'est décidé, il ne prendra pas autant de risques dans le championnat du monde des 250 centimètres cubes. Le petit artisan Tournadre se condamne ainsi aux fonds de grille, quand il parvient même à se qualifier !

Le bureau des pleurs reste ouvert en permanence : *« Comme je ne m'étais pas bien classé l'année précédente, c'était la même comédie sur chaque circuit. Quand je n'étais pas qualifié, je payais mon billet pour assister à la course. Les organisateurs étaient sans pitié »*. Mais, à force de harceler Michelin, il reçoit des pneus compétitifs au Grand Prix de Belgique et termine sixième. Déclic. Il monte sur le podium en Tchécoslovaquie et finit à la septième place du championnat mondial.

Un contrat de sportif de haut niveau

Le 3 mai 1982, lui parvient une *bonne nouvelle sous la forme d'un* contrat de sportif de haut niveau, extrêmement rare dans les sports mécaniques : *« Je pense que je suis un cas presque unique dans les disciplines non olympiques,* dit-il. *Si je signe un contrat avec une usine, je trouverai tout à fait normal qu'on ne renouvelle pas ces facilités. Grâce à cela, je n'ai plus eu à jongler avec les horaires de travail, à faire avec les tracasseries de certains chefs de service. J'ai été nommé aux P.T.T. à Clermont-Ferrand, ce qui a permis de mettre fin aux courses folles entre Paris où je travaillais, et l'Auvergne. Mon contrat m'a rassuré. Je perçois un salaire. Mon avenir était réglé même si la saikson n'avait pas marché »*.

Autre ballon d'oxygène : l'achat de deux Yamaha (valeur : 122 000 francs), l'une par un concessionnaire clermontois, M. Pierre Froment, l'autre par M. Claude Michy. Jeune manager de trente-trois ans, ancien pilote de formule Renault et associé à certaines affaires de Patrick Tambay, ce dernier avait fait un pari en signant l'année dernière avec Jean-Louis Tournadre un contrat de trois ans. Il ne s'en mord pas les doigts.

En début de saison, quatre commanditaires apportent une somme de quatre-vingt mille francs et une aide en matériel : *« Ça permet d'entretenir la moto, mais on ne peut toujours pas se payer un mécano. Un cylindre, par exemple, coûte 3 900 francs hors taxes. On en change toutes les deux courses »*.

L'argent des primes est également investi dans le matériel. Sa réussite dans les grands prix ne lui permet pas encore d'atteindre aux conditions de travail d'un pilote d'usine, mais il respire : *« Mon père et moi avons pu nous ménager entre les courses. Nous avons fait davantage attention à notre santé »*. En quatre ans, ces deux vies parfaitement x mêlées se sont trouvées bouleversées.

L'entrée de Jean-Louis dans une écurie va forcément diminuer le rôle du père : *« Il restera quand même toujours à mes côtés »*, répond le fils. A Hockenheim, dans le brouhaha des supporters venus par cars de Clermont-Ferrand, la famille Tournadre comptabilisait les rudes années d'un persévérant artisanat.

LLIBERT TARRAGO.

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX DE LAS VEGAS

Victoire pour Alboreto et titre mondial pour Rosberg

Las Vegas. — Trois voitures dotées d'un moteur Ford-Cosworth atmosphérique ont pris les trois premières places du Grand Prix de Las Vegas, disputé samedi 25 septembre sur le circuit du Caesars Palace. Un jeune Italien de vingt-cinq ans, Michele Alboreto, a gagné, à cette occasion, son premier grand prix et permis à l'écurie britannique Tyrell de renouer avec la victoire, quatre ans après celle de Patrick Depailler à Monaco. Il a devancé le Britannique John Watson sur McLaren et l'Américain Eddy Cheever sur Talbot-Ligier.

Une fois encore, la déception est venue de la Renault d'Alain Prost, qui avait déjà perdu au Grand Prix d'Italie toutes ses chances d'enlever le titre de champion du monde des conducteurs. Prost, qui occupait avec René Arnoux la première ligne sur la grille de départ, a conduit la course jusqu'au quarante-cinquième tour : il a alors été contraint de laisser la première place à l'Italien Alboreto.

A l'issue de l'épreuve, le pilote français, très éprouvé, devait expliquer que « des vibrations avaient rendu la conduite de sa monoplace si difficile qu'il avait failli perdre connaissance ». René Arnoux — ennuis de moteur — a été en revanche contraint d'abandonner dès le début de la course.

En se classant à la cinquième place, le Finlandais Keijo Rosberg a gagné, avec 44 points, le championnat du monde des conducteurs, devant le Français Didier Pironi (39 points), victime d'un grave accident aux jambes le 7 août dernier à Hockenheim, lors des essais du Grand Prix de R.F.A., et le Britannique Watson (39 points), qui, à Las Vegas, a joué son va-tout.

Un marginal de la formule 1

Les bras levés en signe de victoire, Keijo Rosberg, qu'on appelle sur les circuits automobiles par son diminutif « Keke », franchit la ligne d'arrivée. Le pilote finlandais est champion du monde des conducteurs pour sa cinquante et unième course de formule 1, sans avoir pris le moindre risque (1). Certains prétendent avoir vu le pilote finlandais laisser échapper quelques larmes en descendant de sa monoplace. Il ne faut rien en croire. L'homme n'est pas un romantique. A trente-trois ans, sûr de soi, les pieds sur terre, Rosberg n'a pas d'état d'âme.

En acceptant de recevoir quelques journalistes, après avoir manifesté ouvertement son irritation, il déclare sans sourire : *« J'attends vos questions mais je n'ai rien à dire ni à expliquer .»* Prudemment, l'un d'eux se risque à ouvrir le dialogue. Le climat se détend, la conversation *s'engage*. Rosberg pourtant n'est pas un timide. Il entend peut-être protéger sa vie d'homme et de pilote. La veille, à la première séance d'essais du Grand Prix de Las Vegas, il n'avait pas daigné venir à une conférence de presse à laquelle il avait été convié en compagnie de Watson, le dernier pilote qui pouvait encore l'empêcher de conquérir le titre.

Si par son attitude et son air renfrogné il ne favorise pas le contact, il faut peut-être en voir la raison dans le fait qu'il a construit seul sa carrière. Nul ne s'est en effet inquiété de le promouvoir quand, après avoir exercé le métier d'informaticien, il a choisi de s'expatrier pour satisfaire sa passion des courses de vitesse ou *quand, en 1978, il fit ses débuts dans* une modeste écurie nommée Thodore.

Des journalistes finlandais reconnaissent même aujourd'hui qu'ils l'ont toujours ignoré jusqu'à ce qu'il obtienne de bons résultats dans les grands prix du début de la saison.

De notre envoyé spécial

Très populaire, dit-on, en Finlande, Rosberg ne l'est pas dans le milieu de la formule I. Il subit à l'évidence le contrecoup de son attitude dans le conflit qui a opposé au début de l'année les pilotes au président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), M. Jean-Marie Balestre. D'abord solidaire de ses collègues, Keijo Rosberg s'est depuis retiré de la Professionnal Racing Drivers Association (P.R.D.A.), qui demandait au pouvoir sportif le droit de vote à la commission de la formule I et entendait que les droits légitimes d'hommes et de pilotes soient à l'avenir respectés.

La sécurité sans intérêt

Dans un milieu où chacun défend généralement ses propres intérêts, où l'influence des constructeurs est déterminante, la fermeté de Pironi, Lauda, Prost, Arnoux ou Laffite a étonné les plus endurcis. Personne n'imaginait que des pilotes payés comme des vedettes du show-business puissent s'offrir le luxe d'une révolte pour des questions de sécurité.

Rosberg, lui, a estimé qu'il devait faire autre chose. Carrière oblige. Avec le recul du temps, il n'a pas changé d'avis malgré la disparition du Québécois Villeneuve et de l'Italien Ricardo Paletti, et l'accident grave survenu au Français Pironi. Le Finlandais a pris pour habitude de dire qu'*« il est payé pour courir, et qu'en choisissant ce métier, il a pris ses responsabilités »*, bref que *« les questions de sécurité ne l'intéressent pas »*. Le personnage a de toute évidence un côté antipathique et détestable qu'il ne cherche même pas à dissimuler.

« En Afrique du Sud, dit-il encore, *j'ai perdu beaucoup d'argent. Je n'ai pas les moyens de faire partie du P.R.D.A. »* Et comme pour se rattraper : *« Niki Lauda,* qu'il admire pour sa compétence et son expérience, *fait d'ailleurs très bien ce travail .»*

L'argent intéresse apparemment le pilote finlandais. Il lui en faut au demeurant beaucoup pour satisfaire sa passion des avions. Propriétaire d'un bimoteur, il s'est rendu avant le *Grand Prix de Las Vegas* à *Los Angeles* pour acquérir un nouvel appareil. Par un réflexe d'autodéfense, il reste néanmoins discret à propos de ses affaires. Il est en revanche plus à l'aise pour évoquer la course, même si, on sait lui faire comprendre que son titre de champion du monde, compte tenu de son unique victoire dans le Grand Prix de Suisse, n'est pas très mérité.

A défaut d'avoir le contact facile, Rosberg a parfois de l'humour : *« D'autres ont fait bien moins que moi »*, rappelle-t-il sans sourire.

S'il ne se pose pas de questions à propos des problèmes de sécurité, Rosberg ne semble pas s'intéresser davantage sur la suite de sa carrière. Il a renouvelé des contrats de premier pilote chez Williams ; il conduira, dimanche 2 octobre, avec l'Allemand Ludwig et le Finlandais Vataanen une Ford-Capri aux Vingt-Quatre Heures du Nurburgring (Allemagne fédérale). La question de l'acquisition par l'écurie britannique du moteur turbocompressé ne le préoccupe pas plus même si on raconte dans les stands que Honda serait sur les rangs pour le lui fournir. La réponse, dit-on chez Williams, serait donnée dans les semaines à venir.

GILLES MARTINEAU.

(1) Rosberg a participé effectivement à trente-huit grands prix. Pour les quatorze autres courses, il n'a pas réussi à se qualifier.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DE LAS VEGAS DE FORMULE 1

1. Alboreto (Tyrrell), les 273,750 km en 1 h 41 min. 56 sec. 88 (moy. 161,200 km h) : 2. à 27 sec. 29, Watson (McLaren) ; 3. à 56 sec. 45, Cheever (Talbot-Ligier) ; 4. à 1 min. 8 sec. 64, Prost (Renault) ; 5. à 1 min. 11 sec. 37, Rosberg (Williams) ; 6. à un tour, Daly (Williams), etc.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

Classement final

1. Rosberg (Finl.), 44 pts ; 2. Pironi (Fr.) et Watson (G.B.), 39 ; 4 Prost (Fr.), 34 ; 5. Lauda (Autr.), 30 ; 6. Arnoux (Fr.), 28 ; 7. Tambay (Fr.) et Alboreto (It.), 25 ; 9. Da Angelis (It.), 23 ; 10. Patrese (It.), 21 ; 11. Piquet (Brésil), 20 : 12. Cheever (E.-U.), 15, etc.

CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari, 74 ; 2. McLaren, 69 ; 3. Renault, 62 ; 4. Williams, 58 ; 5. Brabhams, 41 ; 6. Lotus, 30 ; 7. Tyrrell, 25 ; 8. Ligier, 20, etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième journée

*Le Mans b. Villeurbanne ...	98-92
*Stade français b. Monaco ...	95-84
*Limoges b. Reims	102-95
Antibes b. *Orthez	95-84
*Tours b. Nice	84-71
Caen b. *Vichy	79-70
*Avignon b. Mulhouse	86-75

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DEUXIÈME DIVISION

Neuvième journée

Groupe A

*Libourne et Rennes	1-1
*Valenciennes b. Corbeil	6-0
*Abbeville et Le Havre	2-2
Montpellier b. *Racing Paris 1 ..	2-1
*Béziers et Angoulême	1-1
*Guingamp b. Limoges	3-0
*Nîmes b. Alès	4-2
*Viry b. Châteauroux	4-1
*Angers b. Nœux-les-Mines	3-2

Classement. — 1. Rennes, 16 pts ; 2. Valenciennes et Nîmes, 13 ; 4. Le Havre, 12 ; 5. Montpellier, Racing Paris 1, Angoulême et Guingamp, 10.

Groupe B

*Nice b. Cuiseaux-Louhans	4-1
*Marseille et Reims	1-1
Toulon b. *Red Star	2-0
*Blénod b. G'uenghoh	2-1
*Cannes et Orléans	1-1
Stade Français b. *Montceau ...	1-0
*Fontainebleau et Martigues	0-0
*Thonoh et Besançon	2-2
Grenoble b. *Dunkerque	2-1

Classement. — 1. Nice, 176 pts ; 2. Toulon, 14 ; 3. Reims, 13 ; 4. Marseille, 12 ; 5. Dunkerque, 11 ; 6. Grenoble, Stade Français et Orléans, 10.

Golf

OPEN DE BIARRITZ

1. Clements (E.-U.), 69+70+63+75 = 267 ; 2. Garaïalde (F.) et Jaeckel (E.-U.), 272 ; 4. Martin (Esp.), 273 ; 5. Planchin (Fr.), 274 ; 6. Watine, Darrieumerlou (Fr.), Gallardo (Esp.), 276.

Motocyclisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE VITESSE

500 cm3 : 1. Uncini (It.), 103 pts ; 2. Crosby (N.-Z.), 76 ; 3. Spencer (E.-U.), 72 ; 4. Roberts et Sheene (G.-B.), 68 ; 10. Fontan (Fr.), 29.

350 cm3 : 1. Mang (R.F.A.), 81 pts ; 2. De Radiguès (Belg.), 64 ; 3. Baldé (Fr.), 59 ; 4. Saul (Fr.), 52 ; 5. Lavado (Ven.), 36 ; 8. Sarron (Fr.), 28 ; 9. Fernandez (Fr.), 21.

250 cm3 : 1. Tournadre (Fr.), 118 pts ; 2. Mang (R.F.A.), 117 ; 3. Frémond (Suisse), 72 ; 4. Wimmer (R.F.A.), 48 ; 5. Lavado (Ven.), 39 ; 8. Guignabodet (Fr.), 30 : 10. Sarron (Fr.), 26.

50 cm3 : 1. Dorflinger (Suisse), 81 pts ; 2. Lazzarini (It.), 69 ; 3. Lusuardi (It.), 43 ; 4. Torno (Esp.), 40 ; 5. Ascareggi (It.), 38.

Side-cars : 1. Schwarzel-Hubert (R.F.A.), 86 pts ; 2. Biland-Waltisberg (Suisse), 82 ; 3. Michel-Burkhard (Fr.), 68.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Troisième journée)

GROUPE A

Poule A. — *Agen-Oloron, 36-3 ; *Carcassonne-Tulle, 32-0 ; *Narbonne-Le Boucau, 25-15 ; *Angoulême-Nîmes, 22-6 ; Nice-*Racing, 26-15.

Classement. — 1. Narbonne et Nice, 9 points ; 3. Agen, Angoulême et Nîmes, 7, etc.

Poule B. — *Montauban-Béziers, 17-15 ; Lourdes-*Mont-de-Marsan, 22-21 ; *Auch-La Voulte, 25-12 ; *Toulon-Biarritz, 19-3 ; *Bayonne-Stade Toulousain, 22-21.

Classement. — 1. Montauban, 8 points ; 2. Béziers, Biarritz, Lourdes et Toulon, 7, etc.

Poule C. — *Aurillac-Castres, 26-21 ; *Bègles-Albi, 25-7 ; *Tyrosse-La Rochelle, 9-6 ; *Montferrand-Grenoble, 23-12 ; *Tarbes-Bourgoin, 35-4.

Classement. — 1. Aurillac, Bègles, Grenoble, Montferrand, Tarbes et Tyrosse, 7 points.

Poule D. — Dax-*Valence, 6-27 ; *Graulhet-Aire-sur-Adour, 32-17 ; *Pau-Romans, 24-10 ; *Bagnères-Perpignan, 15-14 ; *Bourg-Brive, 12-3.

Classement. — 1. Dax, 9 points ; 2. Bagnères, Bourg, Graulhet, Pau et Perpignan, 7, etc.

Sports équestres

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE CONCOURS COMPLET DES JEUNES (18-21 ans)

Fontainebleau 23-26 septembre

Équipes. — 1. R.F.A., 228,80 points ; 2. Grande-Bretagne, 237,75 ; 3. Autriche, 294,80 : 4. Irlande (sept autres nations, dont la France, éliminées).

Individuel. — 1. Miss Strawson (G.-B.), sur *Minsmore*, 53,80 ; 2. Wippel (Autriche), sur *Rigoletto*, 61,80 ; 3. Depargne (Fra.), sur *Destrier*, 62,80, etc.

Tennis

TOURNOI DE SAN-FRANCISCO (250 000 dollars)

L'Américain John McEnroe a battu son compatriote Jimmy Connors, 6-1, 6-3, en finale du Tournoi de San-Francisco. C'est la neuvième victoire de McEnroe en vingt rencontres avec Connors depuis 1977.

TOURNOI DE BORDEAUX (75 000 dollars)

Le Chilien Hans Gildemeister, vainqueur de l'Equatorien Perez, 3-6, 6-2, 6-3, et le Péruvien Arraya, qui a battu le Néo-Zélandais Lewis, 6-4, 6-4, devaient disputer ce lundi 27 septembre, la finale du Tournoi de Bordeaux, reporté à cause de la pluie.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DU MONDE FÉMININ

La République populaire de Chine a succédé à Cuba au palmarès du championnat du monde féminin, organisé au Pérou, en battant en finale le Pérou par 3 sets à 0 (15-1, 15-5, 15-11).

SANTÉ

Le mécontentement des professions médicales

UNE SEMAINE DE MANIFESTATIONS ET DE CONTESTATION

Pour la première fois depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, des manifestations unitaires mobiliseront tout le long de cette semaine l'ensemble des professions de santé. Jamais depuis mai 1981 un tel front commun n'avait pu se constituer entre ceux qui contestent la politique du gouvernement dans le domaine médical libéral, qui rejettent son attitude à l'égard de la structure des hôpitaux et des carrières des médecins hospitaliers, et, d'une manière plus générale, contestent sa politique médico-sociale.

Depuis quelques semaines, la politisation de ce mouvement s'est accrue. Alors que la majorité des médecins souhaitaient conserver à cette contestation un caractère professionnel afin d'avertir les Français des menaces qui, estiment-ils, pèsent sur l'avenir du système sanitaire, certains responsables de l'opposition, et non des moindres, tels que MM. Chirac et Pons, ont apporté publiquement, ces jours derniers, leur soutien à cette revendication, au risque de gêner ceux qui souhaitaient lui préserver un caractère « apolitique ».

En revanche, pour certaines organisations de médecins, notamment hospitaliers, cet appui donne une dimension nouvelle à un combat dont ils ne dissimulent pas qu'il a aussi pour objet de dénoncer la « mainmise socialo-communiste » sur la santé.

A partir de ce lundi 27 septembre et pour quatre jours, bon nombre de médecins hospitaliers cessent le travail, diffèrent les interventions chirurgicales qui peuvent l'être et se refusent à assurer les consultations externes. Seules les gardes et les urgences ainsi que les soins aux opérés devaient être assurés par les « grévistes ».

Les organisations qui appellent à la grève dans les hôpitaux, à partir de ce lundi, sont au nombre de plusieurs dizaines, regroupées au sein du mouvement Solidarité médicale qu'anime le professeur Bernard Debré. Le fils de l'ancien premier ministre et petit-fils de l'auteur de la réforme de 1958 fondatrice du régime hospitalier actuel devait, ce lundi, exposer les modalités du mouvement de contestation au cours d'une conférence de presse.

Ces modalités ont été prévues de longue date : à l'arrêt du travail lui-même s'ajouteront l'envoi de cent quatre-vingt mille lettres aux membres des professions de santé, la pose de cent mille affiches dans vingt-quatre grandes villes, la distribution de tracts, bref une intense action de sensibilisation de l'opinion publique.

D'autre part, ce lundi, l'Assemblée nationale devait débattre en première lecture du projet de loi réformant le troisième cycle des études médicales et pharmaceutiques, présenté par M. Ralite, ministre de la santé, et M. Savary, ministre de l'éducation nationale. Cette réforme, adoptée par le conseil des ministres du 21 juillet (*le Monde* du 23 juillet), modifie profondément le régime d'accès aux spécialisations et vise tout à la fois, souligne le gouvernement, la promotion du généraliste et l'acquisition par les futurs spécialistes d'un savoir moins théorique. Elle a fait aussi l'objet d'une *forte* contestation dans les rangs des médecins hospitaliers.

Le mercredi 29 septembre marquera une double échéance. Dans la matinée, le conseil des ministres devrait adopter le projet de loi, présenté par M Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, relatif à la Sécurité sociale. Dans ce texte devrait figurer notamment, outre l'instauration d'une taxe portant sur la publicité pharmaceutique et d'une taxe sur les alcools et le tabac, une profonde modification de la tarification hospitalière.

De profondes modifications

Le gouvernement a, en effet, l'intention de renoncer au système du prix de journée actuellement en vigueur dans les hôpitaux, et qui consiste à aligner les ressources des établissements sur leurs dépenses de l'année précédente — système jugé de longue date hautement inflationniste, — pour la procédure dite du « *budget global* » à partir de 1984. Ce mécanisme consistera à affecter à chaque hôpital — et au sein de celui-ci à chaque « département » — une somme *a priori*, une enveloppe globale où seraient individualisés les différents postes de dépenses : frais hôteliers, pharmaceutiques, radiologiques, etc. On ignore encore si le gouvernement a décidé de passer outre à l'opposition syndicale à l'instauration d'un forfait hospitalier, qui consisterait à faire payer par les malades une partie de leurs frais de séjour. Néanmoins, la mise en œuvre du budget global représente déjà, en soi, une modification radicale, dont l'application n'ira pas sans quelque difficulté.

Dans la soirée de ce même mercredi, le Sénat sera saisi, en première lecture, du projet de loi supprimant le secteur privé dans les hôpitaux publics, adopté par l'Assemblée nationale le 25 juin. Ce débat s'annonce difficile, sinon perdu d'avance pour le gouvernement, d'autant que la commission des affaires sociales du Sénat a rejeté ce texte le 23 septembre et que la majorité sénatoriale lui emboîtera vraisemblablement le pas. Le texte devra donc revenir devant les députés, à une échéance qui n'est pas encore fixée, ce qui permettra aux adversaires du projet de gagner du temps sinon davantage d'audience.

Le 30 septembre, alors que se poursuivra le mouvement des médecins hospitaliers, auront lieu les manifestations organisées par l'ensemble des professions de santé. Médecins, pharmaciens, biologistes, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes, vétérinaires, l'ensemble des professionnels d'exercice privé, ont décidé, à l'appel du Centre national des professions de santé (C.N.P.S.), dont font partie les principales organisations syndicales, d'interrompre toute activité et de diriger tous les cas urgents vers les hôpitaux L'Union nationale des profession libérales (UNAPL) a appelé au même mouvement. Les deux organisations réuniront une conférence de presse le 28 septembre pour expliciter leurs revendications.

A l'appel de tous les syndicats regroupés dans cette action, une manifestation de grande ampleur est prévue le 30 septembre à 13 heures, place Fontenoy, à Paris. Des moyens de transport groupés — cars, trains, avions — ont été prévus par les organisateurs pour qu'un maximum de manifestants puissent converger vers Paris. Les responsables des cliniques privées ont décidé, de leur côté, d'accorder toutes facilités à ceux de leurs personnels qui souhaiteront participer au mouvement. De son côté, le puissant Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) a apporté officiellement son soutien et sa « *solidarité confraternelle* » à cette action.

Dans le mouvement de vaste ampleur qui s'annonce pour le 30 septembre — les organisateurs disent attendre plusieurs dizaines de milliers de manifestants, — l'élément déclenchant a sans aucun doute été le blocage des discussions conventionnelles entre les organisations de praticiens et la Sécurité sociale. Les médecins libéraux rappellent que l'évolution de leurs revenus est bloquée depuis seize mois et non pas, comme pour l'ensemble des Français, depuis juin. M. Béréegovoy se serait engagé à revaloriser les tarifs médicaux au 1er novembre. Dans quelle proportion ? Il ne semble pas exclu que le gouvernement choisisse de revaloriser le tarif de la consulation du généraliste et non pas celle du spécialiste.

Le mouvement amorcé le 30 devrait se prolonger, dans certains cas, jusqu'à la fin de la semaine, alors que se poursuivront les discussions relatives à la sortie du blocage des prix qui affecte directement les revenus des professions libérales.

L'importance même du mouvement, qui prend les apparences d'une vague de fond et qui a surpris certains membres du gouvernement, fait surgir quelques interrogations. Politique, cette contestation l'est assurément dans ses objectifs puisqu'elle vise ouvertement à faire plier les pouvoirs publics sur ce qui est jugé comme une attitude d' « *austérité sélective* » à l'égard de professions médicales. D'ailleurs, le R.P.R. ne s'y est pas trompé en assurant chaleureusement les manifestants de son soutien. Ce serait néanmoins tomber dans l'erreur d'analyse que de sous-estimer les mobiles profonds de cette inquiétude, qui n'est pas seulement financière. Pour beaucoup de membres de professions libérales, la politique sanitaire menée par le gouvernement porte atteinte non seulement à leurs revenus directs mais à leur outil de travail, donc à la qualité des soins qu'ils dispensent.

Pour beaucoup de membres des professions libérales, malgré — ou en raison de — la nomination d'un proche du président de la République comme gestionnaire de la Sécurité sociale, le ministère de la santé est aujourd'hui l'outil d'une fonctionnarisation qu'ils voient se profiler à terme et qu'ils rejettent. Le cabinet de M. Jack Ralite dénie avec vigueur tout fondement réel à cette thèse. L'appartenance du ministre de la santé au parti communiste continue d'inquiéter malgré un discours et souvent des actions qui le placent pourtant dans un courant plus « réformiste » que nombre de socialistes sur le chapitre de la santé. La semaine qui s'ouvre marquera sans aucun doute une étape cruciale dans cette crise de confiance.

CLAIRE BRISSET.

● *Permanences des professions de santé de la région parisienne*, en raison de la fermeture des cabinets et officines prévue le 30 septembre dans le cadre des manifestations organisées sur le plan national pour les médecins, service de garde au 533-99-11 — pour les infirmiers, service de garde indiqué sur les répondeurs automatiques, — pour les dentistes, deux centres de soins, au 887-74-86 et au 329-63-00 — pour les pharmacies, affichage habituel sur les officines.

L'inquiétude des médecins hospitaliers

La médecine hospitalière est menacée, dans son organisation actuelle, par un bouleversement artificiel de nature politique : telle est la thèse que soutiennent les grévistes d'aujourd'hui, médecins et chirurgiens. Les projets du gouvernement ne sont pas tous, en réalité, « révolutionnaires ni achevés.

La suppression du secteur privé à l'hôpital public sera, moyennant des compensations liées à la protection sociale des médecins, sans doute appliquée à terme, malgré des délais et des incidents de parcours tels que son rejet par le Sénat.

L'organisation des hôpitaux en « départements » pose encore, quant à elle, des difficultés juridiques qui ne sont pas déjouées, d'autant qu'elle suppose aussi le vote d'une loi. En effet, à l'heure actuelle, les établissements sont divisés en « services », chacun doté d'un, voire de plusieurs, chefs de service, d'un ou de plusieurs adjoints, assistants, chefs de travaux, chefs de clinique, etc. Cette organisation, devenue au fil des ans de plus en plus complexe, appelait plusieurs critiques. Tout d'abord, elle s'est affirmée à la fois comme inextricable et très inégalitaire : suivant le grade, salaire et avantages diffèrent considérablement, alors même que la fonction peut être fort comparable. En outre, pour pouvoir nommer de nombreux « chefs de service », on a précisément multiplié artificiellement les services, de manière parfois totalement irréaliste. C'est ainsi que l'hôpital de Meaux compte... plus de trente chefs de service.

Cette organisation a provoqué un cloisonnement des activités hospitalières, préjudiciable au traitement des malades qu'il faut « transférer » d'un service à l'autre en fonction de l'évolution de leur état. Enfin, la « responsabilité » du chef de service ne pouvant s'exercer réellement à l'égard de chaque malade, sinon par délégation à divers de ses collaborateurs, la rotation des médecins auprès des patients est devenue la règle, au détriment de la personnalisation des soins.

D'où l'idée, vieille de plus de dix ans et déjà appliquée dans d'autres pays européens et aux Etats-Unis, de créer des « départements » où seraient regroupées les activités communes qui concourent au traitement du même malade. Les chefs de département seraient élus par leurs pairs pour quatre ans, renouvelables une fois, et non plus désignés jusqu'à leur retraite comme c'est le cas aujourd'hui, ce qui imposerait une rotation. Ils géreraient un budget alloué chaque année par l'hôpital : le département serait ainsi une entité médico-administrative.

Impréparation

Ce projet, déjà fort avancé, n'aurait pas suffi à alimenter le mécontentement des hospitaliers, dont beaucoup souffrent des défauts de la structure actuelle. Néanmoins, il est indissociable dans l'esprit du gouvernement de la réforme du statut des médecins hospitaliers qui, elle, heurte bon nombre d'entre eux.

Cette réforme se propose en effet, pour unifier les carrières et éclaircir le maquis actuel, d'instaurer un statut unique dans lequel « l'avancement » se ferait, pour partie, en fonction des mérites des intéressés, appréciés par une commission régionale et, pour partie, à l'ancienneté. Ainsi serait dissocié le « grade » (chef de service) de la fonction (responsable effectif des malades) ce qui est, souligne-t-on au ministère de la santé, la règle dans la fonction publique.

Cela dit, les médecins des centres hospitalo-universitaires, précisément, ne sont ni des fonctionnaires des collectivités locales, ni des fonctionnaires de l'Etat. Ils relèvent, pour leurs émoluments, pour partie du ministère de la santé, pour partie de l'éducation nationale, alors que les médecins des hôpitaux généraux dépendent exclusivement de la santé.

Il faudrait donc, pour qu'un statut unique voit le jour, qu'un accord soit réalisé entre les deux ministères. Il faudrait aussi que tous les points de vue soient harmonisés au sein de l'administration de la santé elle-même. Il faudrait enfin que les réformes prévues, qui seront coûteuses, aient reçu l'aval du budget, ce qui n'est pas le cas. Bref, l'ensemble du projet souffre d'une impréparation qui inquiète et contribue à souder le front, pourtant hétéroclite, des opposants.

Avant la fin de décembre, M. Ralite se propose de soumettre au gouvernement l'ensemble de ses intentions relatives aux réformes hospitalières. Le délai est court. En tout état de cause, on estime au ministère de la santé que les médecins hospitaliers font au gouvernement un mauvais procès d'intention. Les intéressés n'y voient que légitime défense. — C.B.

● *Près de trois cents manifestants ont perturbé, samedi 25 septembre,* une séance du conseil municipal de Chamonix pour protester contre la prochaine fermeture de l'unique maternité de cette ville. (*le Monde* du 30 juin). Le ministère de la santé, qui est à l'origine de cette décision, estime en effet que la maternité n'est pas rentable en raison de la proximité d'un autre service situé à Sallanche, à environ 30 kilomètres de Chamonix.

PRESSE

M. ROBERT HERSANT A L'ÉMISSION « DROIT DE RÉPONSE »

Des tiques sur un bulldozer

C'est quand même assez crâne de la part de Robert Hersant d'avoir accepté de se présenter seul, samedi, devant un tribunal, présidé par Michel Polac, pour faire valoir son droit de réponse. Etait-ce du courage ou de l'inconscience ? Sans doute un peu des deux.

Ce Citizen Kane, *version française, est inculpé, faut-il le rappeler, d'infraction à une ordonnance interdisant, au lendemain de la Libération, le cumul de quotidiens.*

Des quotidiens, il en possède près d'une douzaine, onze très exactement. Quant aux autres titres contrôlés par son groupe, la liste en est si longue et si variée, qu'on s'y est pris les pieds à l'antenne. Il l'a signalé sans chercher à la compléter, à la mettre à jour. Il n'est pas homme à entrer dans ces détails.

Ce qui frappe chez lui, c'est cette rondeur aérodynamique, peinte aux couleurs rose et bleue de l'enfance, propulsée par une formidable énergie intérieure et totalement aveugle, sourde aux résistances d'où qu'elles viennent. Sa premième maquette, il l'a dessinée à quatorze ans. A dix-sept ans, il tenait une rubrique régulière dans un hebdomadaire, et il n'avait pas dix-huit ans — ça nous mène à 1937, — qu'il fondait son premier canard. Lui, parlait de vocation. J'y verrais plutôt l'effet d'une programmation génétique. La nature l'a destiné à dévorer du papier journal.

Cette impulsion initiale est si forte qu'aucun obstacle n'a encore pu arrêter sa trajectoire. Quoi qu'il arrive, quoi qu'il fasse. Et il en a fait pas mal. Dès 1940, il publiait une feuille antisémite battant le rappel de la collaboration. Très vite, il a flairé le danger. Un mois après, il mettait la clé sous la porte. « Et ça fait quarante-deux ans, s'est-il écrié à l'écran, qu'on ne me parle que de ce mois-là ! » Le pauvre ! Pour un peu on en aurait rougi de honte.

Ça n'a pas empêché son élection aux législatives de 1956 d'être invalidée. Mais ça ne lui a pas interdit de rentrer, quatre mois plus tard, à la Chambre des députés. Et ça n'a pas retenu Guy Mollet de lui téléphoner pour le supplier de sauver Nord-Matin *— organe proche de la Fédération socialiste du coin, — de la faillite, en 1967. En nous racontant ça, avec un petit sourire moqueur, le puissant patron du « Figaurore » entendait se placer au-dessus des partis et se poser en bâtisseur, en sauveur d'entreprises.*

C'est là que l'attendaient ses contradicteurs. Ils l'ont traité de casseur, au contraire. Et l'on accusé de se tailler un empire en vidant les caisses et en virant les gens. En la concentrant entre ses mains, en l'obligeant à parler par sa voix, non seulement il casse, il bâillonne la presse.

Ramassé sur lui-même, indifférent aux attaques, il s'ébrouait par moments, comme pour chasser des tiques, et aboyait une remarque : « Moi, ce n'est pas d'argent dont j'ai besoin. J'ai besoin de talent..., et vous n'en avez aucun. » *Et puis se rencognait, les coudes bien carrés sur la table, en attendant que ça se calme. Sans chercher à se justifier. Sinon pour prétendre que c'est à la demande de Pierre Lazareff qu'il s'est entouré d'anciens de la Waffen S.S. Pour lui rendre service. L'autre n'osait pas les engager à* France-Soir *!*

Autrement, non, rien. Pas un mot d'explication. Que répondre d'ailleurs à l'accablant récit de Bernard Méaulle, le directeur du Réveil Normand, *qui nous a raconté la façon dont Hersant avait voulu le forcer à lui vendre son affaire ? Il n'avait reculé devant rien. On lui a tenu tête. Ça n'a pas dû arriver souvent. Et ça n'a pas dû être facile. On sent bien, qu'à moins de le casser en mille morceaux, on n'arrêtera pas ce redoutable bulldozer, qui est en train de bouleverser le paysage de la presse française.*

CLAUDE SARRAUTE.

M. Roger Lancry (Livre C.G.T.) : « D'OU VIENT L'ARGENT ? »

Interrogé ce lundi 27 septembre sur Europe 1 par Yvan Levaï sur les raisons pour lesquelles la C.G.T. n'avait pas voulu participer à l'émission de Michel Polac « Droit de réponse », M. Roger Lancry, secrétaire général du Comité intersyndical du livre parisien, a expliqué que « *la défense des travailleurs est quelque chose de très sérieux* » et que « *la nature du débat ne permettait pas d'aller au fond du problème* ».

M. Roger Lancry a reproché à l'émission son style « *un peu show business* » et la « *vedette trop grande faite à M. Robert Hersant* » qu'il a trouvé « *provoquant* » et « *affairiste* ». « *Chaque fois qu'un titre est en difficulté, il vient !* a ajouté M. Lancry, *mais personne n'a répondu à la question principale : d'où vient l'argent ?* » Le secrétaire général du comité intersyndical du livre parisien a noté que M. Robert Hersant n'était pas le seul à utiliser « *ces méthodes* » : « *80 % de la presse est dans les mains d'affairistes style Hersant* », a-t-il notamment déclaré.

Faisant référence à l'ordonnance du 26 août 1944, Yvan Levaï a demandé si la C.G.T. du Livre entendait laisser faire la justice, ou si elle envisageait des actions. M. Roger Lancry a répondu qu'il considérait que l'ordonnance de 1944 — qui interdit en principe d'être le patron de plusieurs quotidiens — était « *une ordonnance passoire* », et qu'il demandait donc que « *le gouvernement corrige les effets de cette loi* ».

SCIENCES

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA RECHERCHE

Le premier groupement d'intérêt public est créé à Besançon

(De notre envoyé spécial.)

Besançon. — Le premier « groupement d'intérêt public » (GIP), relevant d'un nouveau type de personne morale, créé en juillet dernier par la loi d'orientation et de programmation de la recherche et du développement technologique, est officiellement né samedi 25 septembre à Besançon. Les membres fondateurs de ce GIP, qui travaillera pour le développement de la filière « temps-fréquence » — et, principalement, pour la réalisation d'horloges de très grande précision — sont le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon (E.N.S.M.M.) et la Compagnie d'électronique et de piezoélectricité (CEPE), filiale du groupe Thomson-C.S.F.

Les GIP, nouvelle formule d'association entre partenaires de droit public et de droit privé, doivent permettre d'accroître sur un sujet donné la collaboration entre l' « amont » — la recherche — et l' « aval » — le secteur industriel. Il s'agit d'une structure souple permettant à des partenaires d'associer leurs moyens de recherche et de développement, en personnel et en matériel. Le GIP « temps-fréquence », qui devrait rapidement réunir, à Besançon, plusieurs dizaines de personnes, est créé pour cinq ans, éventuellement renouvelables.

Les GIP doivent « *témoigner d'un nouvel esprit d'association* » et permettre la création de liens « *entre des acteurs qui s'ignoraient et qui doivent travailler au coude à coude* », a souligné, samedi, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, qui présidait la cérémonie de signature.

Ce premier groupement, créé deux mois à peine après la promulgation de la loi, officialise, en lui donnant de nouveaux moyens d'action, une collaboration qui, de fait, existait déjà pour l'essentiel. Les trois laboratoires participants, le Laboratoire de chronométrie électronique et de piezoélectricité (L.C.E.P.) de l'E.N.S.M.M., le laboratoire de physique et de métrologie des oscillateurs du C.N.R.S. à Besançon, et le laboratoire de l'horloge atomique du C.N.R.S. à Orsay, étaient, depuis 1980, associés au sein d'un « groupement d'intérêt scientifique ».

La CEPE, pour sa part (six cents personnes, 120 millions de francs de chiffre d'affaires), premier constructeur européen de produits piezoélectriques (oscillateurs à quartz notamment), collaborait déjà avec les deux laboratoires *bisontins.*

La création du GIP devrait renforcer cette coopération et permettre à la CEPE d'aborder un domaine nouveau : le *développement* d'étalons de référence dans la mesure du temps.

Le domaine d'activité du GIP est porteur de développements industriels prometteurs : la mesure fiable du temps par l'intermédiaire de dispositifs de très grande stabilité (oscillateurs à quartz, horloges au césium à pompage optique, masers) répond à des besoins croissants : on peut citer les problèmes liés à la détermination précise de la position d'un mobile comme un avion, un missile ou une plate-forme de forage en mer à partir de signaux émis par un satellite (on vise maintenant des précisions de l'ordre du mètre) ; ou encore les problèmes de synchronisation entre les différents émetteurs et récepteurs des nouveaux réseaux de télécommunications par satellites. Les participants au GIP espèrent, en cas de succès, que leur activité pourra donner lieu à la création, à terme, par le partenaire industriel, la CEPE, de cent à deux cents emplois nouveaux dans la région de Besançon.

XAVIER WEEGER.

هكذا من الاصل

RELIGION

L'OPUS DEI : Un mystérieux catholicisme intégral

I. — *Rentabilité apostolique*

Faudra-t-il bientôt ajouter un nouveau mystère aux dogmes de l'Eglise catholique ? Les voies de l'Opus Dei sont-elles aussi impénétrables que celles de Dieu ?

Malgré les controverses qui agitent l'Eglise depuis la création de cette œuvre, il y a un demi-siècle, Jean-Paul II a décidé de faire de l'Opus Dei une prélature personnelle. De cette reconnaissance officielle, de cette consécration, l'apostolat de l'œuvre sortira renforcé.

Qui sont les membres de l'Opus Dei ? Ils avancent la doctrine chrétienne en bandoulière avec pour horizon la sainteté. Pourquoi les connaît-on si mal ? Chrétiens immergés dans le monde, ils ne veulent pas être un mouvement de masse. Quelle est leur spiritualité, leur idéologie ? En France, l'Opus Dei est maintenant bien installée, avec plus de mille membres, nombre en constante augmentation.

« *On ne peut comprendre l'Opus Dei que dans un dessein surnaturel et une optique laïque.* » L'ingénieur de trente ans qui tient ce propos est membre numéraire de l'Opus Dei, c'est-à-dire qu'il fait partie de l'état-major de l'œuvre en France. Toutes les critiques, tous les essais consacrés à l'Opus Dei lui paraissent nuls et non avenus s'ils ne passent pas par ce prisme.

Tous ceux qui ont traité ce sujet ont toujours eu les plus grandes difficultés à appréhender la réalité de cette organisation. Certains ont même parlé de société secrète. Mais l'extrême discrétion de l'Opus Dei — c'est presqu'un euphémisme, — la « sainte humilité » que revendiquent ses membres pour ne pas faire parler d'eux a pourtant été contrariée par des informations retentissantes. Le scandale de la Société Matesa qui éclate en Espagne dans les années 60 et où sont impliqués des membres de l'Opus Dei — détournement et exportation frauduleuse de subventions publiques — ou bien les révélations faites au *Times* par un ancien membre de l'œuvre, mettant en cause son orthodoxie (*le Monde*du 14 janvier 1981) ne vont pas dissiper les soupçons.

Dessein surnaturel et optique laïque

Surnaturel, le projet de l'Opus Dei l'est apparemment dès sa création. Mgr Escriva de Balaguer, son fondateur, a toujours été très mystérieux sur les circonstances qui l'ont conduit à la création de l'œuvre en 1928 à Madrid. « *Je n'ai eu et je n'ai d'autre aspiration que celle d'accomplir la volonté de Dieu : permettez-moi de ne pas entrer dans le détail des commencements de l'œuvre (...) car ces débuts sont intimements liés à l'histoire de mon âme et appartiennent à ma vie intérieure* », déclarait-il au cours d'un entretien.

Un porte-parole de l'Opus Dei en France n'hésite pas à classer Mgr Escriva de Balaguer « *dans la grande tradition mystique espagnole qui passe par saint Ignace de Loyola et sainte Thérèse d'Avila* ». D'ailleurs, après sa mort en 1975, à Rome, l'Opus Dei a introduit la cause de son fondateur et son procès de béatification et canonisation a été ouvert en 1981.

Laïque, l'Opus Dei ? Sur les 72.000 membres que compte l'œuvre dans le monde, il n'y a que 2 % de prêtres et le but principal de l'Opus-Dei est la sanctification de ses membres par et dans le travail. A une époque où on pensait que la sainteté *exigeait généralement* un état de vie religieuse, Mgr Escriva de Balaguer a anticipé les décisions du concile Vatican II sur l'importance de l'apostolat des laïcs.

L'Opus Dei fait valoir que ses membres enseignent dans 497 universités ou collèges supérieurs, collaborent à 604 publications, 52 émissions de radio-télévision ainsi qu'à 38 agences d'information et 12 agences de production de cinéma, à travers le monde. Ces seuls chiffres concernant les métiers de la communication et de l'enseignement indiquent les priorités de l'œuvre.

L'opus Dei n'est pas une organisation de masse et elle recrute plutôt parmi les classes dirigeantes et intellectuelles. Si, bien sûr, ses dirigeants font remarquer que n'importe qui peut être membre de l'Opus Dei, justifiant leurs propos en citant des chauffeurs de taxi ou des employés parmi leurs membres, les structures mêmes de l'œuvre démentent ce discours populiste.

Au centre du dispositif, les numéraires. Célibataires, ils s'engagent à la *chasteté, à l'obéissance et* à la pauvreté et vivent en communauté. Mais ils se défendent d'être des religieux. « *Il ne s'agit pas de vœux mais plutôt d'un code d'honneur* », précise l'un d'entre eux. Ils doivent obligatoirement posséder un grade universitaire et avoir étudié la théologie. Ils sont l'état-major de l'Opus Dei. Dans le recueil des maximes de Mgr. Escriva de Balaguer, *Camino*, (*Chemin*, en Français), véritable vade-mecum des membres de l'Opus Dei et best-seller (138 éditions, 3 millions d'exemplaires en 34 langues), le fondateur précise : « *le mariage est pour la troupe, non pour l'état-major du Christ* ».

Les prêtres ordonnés pour l'œuvre sont tous d'anciens numéraires. Viennent ensuite dans cette structure en cercles concentriques, les agrégés, *célibataires, non* astreints à la *vie communautaire* puis les surnuméraires, qui peuvent être mariés. Enfin, dernière catégorie au statut très flou, les coopérateurs : ce sont les sympathisants de l'œuvre à laquelle ils apportent un soutien financier, et qui ne sont pas obligatoirement chrétiens. Il existe aussi une branche féminine qui a sensiblement les mêmes structures.

Une organisation désorganisée et capillaire

En France, l'Opus Dei annonce mille deux cents membres à part entière. Mais son organisation empêche d'avoir une vision globale de l'œuvre. Un seul établissement d'enseignement porte le label officiel de l'Opus Dei : l'école hôtelière de Couvrelles, près de Soissons. « *Nos œuvres naissent en fonction des besoins que nous rencontrons. C'était le cas dans le Soissonnais où il n'y avait pas d'école hôtelière* ». Habituellement l'Opus Dei préfère utiliser différentes sociétés, véritable partie immergée de l'iceberg-Opus, et dont sont administrateurs et propriétaires des membres de l'œuvre. Avantage principal : la responsabilité de l'Opus Dei ne peut jamais être directement impliquée.

L'Opus Dei s'est installée en France au début des années 50 mais son existence légale n'a été déclarée qu'en 1966. En 1956 avait été fondée l'A.C.U.T. (Association de culture universitaire et technique) qui gère depuis les résidences et les centres de rencontre de l'œuvre. En 1958, la SEPAL (Société d'éditions et de publications artistiques et littéraires) créée par des membres de l'Opus Dei rachète la revue *la Table ronde*, qui cessera de paraître en 1969. Enfin l'Opus Dei se dote d'une autre société, toujours gérée et financée par des membres de l'œuvre, la SAIDEC (Société anonyme d'investissements pour le développement culturel). Trois institutions où le label l'Opus Dei n'apparaît jamais dans les statuts. Pourquoi l'Opus Dei ne veut-il pas avancer à visage découvert ? Deux numéraires répondent.

« *Il n'y a pas de politique de l'Opus Dei. Voilà pourquoi nous refusons toujours que soit accolée cette étiquette à une revue à laquelle collabore librement des membres de l'œuvre* ». « *Nous sommes un mouvement laïc, le contraire d'une organisation cléricale. Un laïc n'a pas à faire profession de ses engagements pour se cacher derrière eux* ». Mgr. Escriva de Balaguer, qui goûtait fort le paradoxe, déclarait que l'Opus Dei « *est une organisation désorganisée* ». Il expliquait que l'activité de l'œuvre « *est dirigée essentiellement vers une tâche : fournir aux associés l'assistance spirituelle que réclame leur vie de piété et une formation spirituelle adéquate, doctrinale, religieuse et humaine. Après quoi, débrouillez-vous* ».

Si l'Opus Dei est si discrète son rayonnement a de quoi étonner. Mais le prosélytisme de ses membres n'a pas de limite. C'est ce qu'un de ses dirigeants appelle un « *investissement intensif sur les personnes* ». Les jeunes et les étudiants particulièrement sont une cible privilégiée. Une famille témoigne : « *dans le lycée d'Etat où notre fille est en seconde, son professeur d'espagnol lui a proposé un stage linguistique en Espagne au mois de juillet. Mille sept cents francs pour trois semaines dans un foyer de rencontre entre étudiantes espagnoles et étrangères* ».

Les parents ne cherchent pas d'informations supplémentaires. Ils ont toujours eu de très bons rapports avec le professeur au cours de la scolarité de leur fille. Si elle recommande ce stage organisé par un « centre culturel » local, il ne devrait pas y avoir de problème. La lycéenne raconte la suite : « *notre accompagnatrice nous a appris dans le train que nous allions dans un centre de l'Opus Dei. Je ne savais pas ce que c'était. Nous nous sommes retrouvées dans un coin perdu des Pyrénées à plusieurs kilomètres du premier village et nous n'avions qu'une heure de cours donné par des élèves espagnoles de notre âge* ». En dehors de cette heure de cours, les jeunes Françaises ont la possibilité — mais il n'y a aucune autre activité organisée — de participer à la retraite spirituelle pour laquelle les Espagnoles sont venues au centre. On leur projette des films sur l'Opus Dei et on leur propose également de tricoter des écharpes blanches et jaunes pour la venue du pape en Espagne.

« *Nous étions toujours avec notre accompagnatrice qui nous posait des questions sur nos pratiques religieuses, sur notre famille. Nous avons eu aussi la visite d'un prêtre qui nous a parlé de la sainteté* ». Au bout d'une semaine de cette « retraite forcée », sur les huit Françaises, quatre ont préféré rentrer chez elles. Au centre culturel qui a organisé le stage, on est surpris de la surprise des parents !

Investissement sur l'individu

Ce témoignage brut montre seulement le manque d'information des parents. Mais on peut aussi y déceler une certaine gêne de membres de l'œuvre à citer ce nom qui reste toujours entaché de mystère pour beaucoup de Français : Opus Dei.

L'Opus Dei possède en France des centres culturels, ou des foyers, à Paris, Grenoble, Marseille, Aix-en-Provence et Toulouse. La plupart de ces centres où vivent des communautés de numéraires ne sont pas des foyers pour étudiants. Il n'en existe qu'un seul, réservé aux jeunes filles, à Neuilly. « *Nous avions pensé construire une grande résidence d'étudiants*, explique un promoteur de l'Opus Dei en France, *mais nous nous sommes rendus compte qu'il serait plus rentable apostoliquement d'avoir des centres culturels* ».

Dans ces centres, qu'elle soit destinée à des étudiants ou à des adolescents, la pédagogie de l'Opus Dei part toujours des expériences vécues par les jeunes : *D'abord, un garçon qui vient chez nous, c'est quelqu'un à qui on parle de son travail, à qui on demande de travailler sérieusement et sincèrement. On lui parle aussi de ses rapports avec ses proches et avec sa famille. Si un jeune a choisi dans une activité de loisir, de construire une maquette, nous essaierons qu'il réalise une maquette parfaite. Nous partons toujours de réalités très concrètes* ». Le numéraire qui explique cette pédagogie poursuit : « *pour les adultes, c'est la même chose. Dans notre apostolat personnel, nous investissons beaucoup sur les individus* ». Mais il précise : « *après, l'engagement dans l'Opus Dei est vocationnel et ce ne peut être qu'un choix individuel* ».

Pour que ses membres atteignent la sainteté, cette perfection chrétienne qui est le but de l'œuvre, l'Opus Dei leur propose des retraites, des cercles d'études et des conférences. « *Nous sommes une grande entreprise de formation permanente qui donne un plus à des chrétiens ordinaires* ». Pour cela, l'Opus Dei a choisi une pédagogie intensive et très directive. « *Nous sommes directifs parce que notre enseignement est la doctrine de l'Eglise, telle qu'elle est. Pas question d'entamer des échanges ou des dialogues, nous avons affaire à des gens très occupés et de plus en plus occupés puisqu'ils s'investissent totalement dans leur travail* ».

JEAN DUMONTEIL.

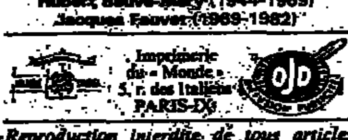
Prochain article :

La gymnastique de la sainteté

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

RELIGION

Dans une déclaration sur la conjoncture économique

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS INVITE A LA RECHERCHE DE NOUVEAUX MODES DE VIE

De nouveaux modes de vie fondés sur une volonté de « *transformation positive des institutions* » doivent être recherchés, indiquent les évêques français dans une déclaration du Conseil permanent de l'épiscopat consacrée à la conjoncture économique et sociale et rendue publique ce lundi 27 septembre.

Les évêques proposent aux communautés chrétiennes un certain nombre de « *points d'attention* », de « *propositions (...) exigeantes réalistes* ».

Pour ce qui concerne l'emploi, le Conseil permanent de l'épiscopat recommande, quand c'est possible, le « *renoncement total ou partiel* » à l'un des deux salaires des ménages, en vue de faciliter le partage du travail. Les évêques critiquent, d'autre part, le travail noir, s'interrogent sur le bien-fondé de certaines inscriptions au chômage et indiquent qu'il serait « *anormal de lutter sans discernement pour le maintien des avantages acquis* ».

Les placements d'argent devraient être fonction, suggèrent les évêques, « *de leur utilité sociale et non de leur seule rentabilité financière* ». A propos des revenus, les évêques indiquent que, « *sauf pour les plus défavorisés la défense du niveau de vie n'est pas aujourd'hui l'objectif le plus urgent* », que « *l'éventail actuel des revenus parait loin de correspondre au travail ou aux services rendus* ». Ils attirent aussi notamment l'attention sur la nécessité de se préoccuper « *du caractère productif et créateur d'emplois* » de l'utilisation des fonds publics.

Les évêques soulignent enfin l'importance de « *la vigilance des consommateurs jointe à l'effort des intermédiaires* » pour une détermination « *plus équitable* » des prix.

ÉDUCATION

DANS LE NORD

Vingt mille personnes rassemblées pour défendre « la liberté d'enseignement »

De notre envoyé spécial

Merville. — « Donnez la liberté aux établissements scolaires publics au lieu d'imposer à l'enseignement privé les contraintes du secteur public. » S'adressant au président de la République, M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), l'a pressé de faire ce « choix historique » et « que la nation attend ». M. Daniel prenait la parole devant quelque vingt mille personnes — vingt-trois mille selon les organisateurs — rassemblées par l'enseignement catholique du Nord et du Pas-de-Calais, samedi 25 septembre à Merville (Nord) sur le thème « Le choix de l'école : une liberté ».

Pluie et vent sur Merville-miracle. *Le miracle*, c'est qu'il étaient bien *vingt mille venus patauger un après-midi d'automne dans l'argile grasse de cet aérodrome militaire aux confins du Nord et du Pas-de-Calais. Et qu'ils sont restés là trois heures durant, indifférents pour la plupart aux chasseurs de la patrouille de France, qui répétait, à la veille d'un meeting, en déchirant la soie grise du ciel des Flandres, au-dessus des trois chapiteaux et des grappes de parapluies bariolés.

Ecoutaient-ils les discours ? Assurément, ils réagissaient. Huant au passage, le nom de M. Mitterrand Sifflant lorsque M. Pierre Daniel évoqua les cent soixante-dix à deux-cents écoles sous contrat d'association dans des communes dont le maire rechigne à verser le forfait communal et donc « *ne respecte pas la loi* ». Applaudissant lorsque le même Pierre Daniel prévint, à six mois des élections municipales : « *... Les irrégularités de ces maires sanctionnent des familles. Que l'on sache bien que ces familles sauront s'en souvenir le moment venu.* » Applaudissant encore le vœu formulé par Mgr Jean Honoré, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire : « *Que le Nord, qui connait déjà les difficultés de la crise économique, n'ait pas à subir aussi une crise scolaire* ».

Mais, au vrai, pour ces gens du Nord, *qualifiés par le président de l'UNAPEL de gens « de fermeté et de solidité »*, l'important était-il d'abord dans ces propos ? Probablement non, pas plus qu'il n'était dans le silence convenu des parlementaires de la région — ceux de l'opposition — présents mais muets : la leçon des remous après le rassemblement de la porte de Pantin, le 25 avril, et l'accusation de « politisation » avaient porté. L'important, à entendre ensuite les participants, *c'était d'avoir pu serrer les rangs, « montrer sa force », « faire nombre »*, comme le dira ce couple de commerçants de Villeneuve-d'Ascq, *d'avoir, pour tout dire*, vérifié que le gouvernement *devra* compter avec ces vingt mille.

Car ce rassemblement de Merville avait lieu, selon Mme Nicole Fontaine, membre du secrétariat général de l'enseignement catholique, « *au seuil d'une année sans doute déterminante* ». Tous pressentent avec elle que « *la route sera longue et sinueuse* ». A deux mois des négociations que doit engager M. Alain Savary, les orateurs ont répété qu'ils souhaitent les aborder « *de façon constructive* ». En ajoutant qu'un contentieux compromet déjà « *la sérénité du dialogue* » : les forfaits communaux non réglés, le refus de seize ouvertures de sections de techniciens supérieurs sur vingt-deux demandées par l'enseignement catholique, celui d'accorder une aide de l'Etat au centre de formation pédagogique d'Amiens, et la « *menace d'asphyxie* » de l'enseignement agricole privé.

CHARLES VIAL.

CARNET

Naissances

— Les docteurs Patrick et Marie-Sylvie GUESNON partagent avec Emmanuel et Caroline leur joie d'annoncer la naissance de
Florence.
Clamart le 25 septembre 1982.

— Olivier et Anne JAY avec Matthieu ont la joie d'annoncer la naissance de
Sophie.
Paris le 22 septembre.
49, rue des Petites-Ecuries,
Paris (10e).

Décès

— Mme Alfred Baud,
Le docteur et Mme Pierre Baud,
Anne-Marie et Frédéric Carmichaël,
Christiane et Philippe Gorre,
Françoise et Patrick Le Bigot,
Karine, Olivier, David, Mylène, Candice, Marion, Fiona, Romain, Anne, Laurence, Gilles et Thomas, ses petits-enfants,
Mme Jean-Etienne André et ses enfants,
Mme Jean Bruyère et ses enfants,
Le docteur Aliette Mounier-Kuhn et ses enfants,
font part du décès du
capitaine de frégate (e.r.)
Alfred BAUD,
survenu le 14 septembre 1982.

La cérémonie religieuse a eu lieu à La Bégude de Mazenc, le 18 septembre 1982.
3, rue Sainte-Victoire,
78000 Versailles.
26160 La Bégude de Mazenc.
24 Lowndes Street,
Londres SW 1.
141, rue de Rennes,
75006 Paris.
242, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75012 Paris.
99 bis, rue du Maréchal-Foch,
42300 Riorges.
54, rue Boissonade,
75014 Paris.
1, rue de la Platière,
69001 Lyon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mercury, Lyon, Messery, Rouen, Veigy-Foncenex.
M. et Mme Vérand Sainclair,
Le général (C.R.) et Mme Joseph Chastel,
M. et Mme Jacques Chastel,
Mlle Colette Chastel,
Ses enfants ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Les familles Chastel, Deries, Caillés,
font part de la mort de
Mme Pierre CHASTEL,
née Elisabeth-Marie DERIES,
survenue le 24 septembre 1982.

Une réunion de prières a eu lieu, le dimanche 26 septembre, en l'église de Mercury, où le corps a été déposé.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Veigy-Foncenex, le lundi 27 septembre à 11 heures.

Selon son souhait, ni fleurs, ni couronnes, mais des offrandes pour l'œuvre « La faim dans le monde ».
« Dieu nous aime ».

— l'université de Provence déplore la disparition brutale de survenue le 10 septembre.
M. Patrick DESTENAY.
(*le Monde* du 26-27 septembre.)

[Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, titulaire de divers diplômes français et étrangers dont un Master of Arts in Oriental Studies de l'université de Cambridge, Patrick Destenay fut attaché commercial adjoint à l'ambassade de France à Pékin avant de se consacrer à l'enseignement du chinois à l'université de Provence, où il occupa différents postes à partir de 1968. Outre ses activités pédagogiques, sa participation aux concours nationaux, la direction depuis 1974 du département de chinois, ses fréquents voyages en Chine, Patrick Destenay poursuivait activement des recherches sur la Chine contemporaine. On lui doit des articles sur la littérature d'image, sur l'écriture, des compte-rendus d'ouvrages et catalogues d'exposition, de nombreuses traductions, et un ouvrage sur la presse radiophonique en Chine.]

— M. et Mme Fernand Estenne et leurs enfants,
Mme Robert Estenne, ses enfants et beaux-enfants,
Mme Louis Estenne, ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,
Son beau-frère, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
Mme Cécile EBSTEIN,
née SENNET,
survenu à Bruxelles le 19 septembre 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
88, avenue Montjoie,
1180 Bruxelles.
67, rue Langeveld,
1180 Bruxelles.
20, avenue Moscicki,
1180 Bruxelles.

— M. et Mme Paul Guez,
M. et Mme Michel Kant,
Et toute la famille,
font part du décès de
Mme Anne EICHEL,
leur mère, et parente, survenu le 18 septembre 1982, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques ont eu lieu, le mardi 21 septembre 1982, au cimetière de Bagneux Parisien, en caveau de famille, dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Olivier Fourniol,
M. et Mme Jean Caldier et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Mas et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
M. Michel Fourniol, son frère,
Mlle Léone Cabal,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques FOURNIOL,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique
(promotion 1913),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 21 septembre 1982, dans sa quatre-vingt-onzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu au temple de Villevieille (Gard).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Chassaing, Combressol,
19250 Meymac.
1, allée du Ressac,
91000 Courcouronnes.
23, rue Rémusat,
75016 Paris.
5, rue Henri-Duchêne,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
l'ing. Moché KELLER,
vice-président
du cercle Bernard Lazare.
M. Keller avait joué un rôle central dans l'affaire Finaly, avant de s'installer à Jérusalem.
C.B.L.,
17, rue de la Victoire,
Paris 9e.

[M. Keller avait été le mandataire de la famille Finaly dans une affaire de tutelle des enfants de déportés, qui avait connu un grand retentissement en 1953 : des catholiques ayant soustrait deux enfants juifs, Robert et Gérard Finaly, aux Allemands pendant la nuit du 14 au 15 janvier 1944 à la Tronche, près de Grenoble, avaient refusé de les rendre à leur famille, en l'occurrence une tante des enfants, Mme Rosner et son mari. La Cour de cassation avait rejeté le pourvoi de Mlle Antoinette Brun, directrice de la crèche municipale de Grenoble qui avait recueilli Robert et Gérard Finaly.]

— M. Gaston Moreau et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
Marie-Louise MOREAU,
née SCHMIDTBERGER,
le 24 septembre 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu au temple réformé de Vincennes, le mardi 28 à 9 heures.
34, rue St-Germain,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— MM. Jean, Pierre et Claude Thiebaut, ses fils,
Leurs épouses, enfants, petits-enfants et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaston THIEBAUT,
ancien député-maire de Verdun,
délégué
de la Résistance parlementaire
à l'Assemblée consultative,
membre honoraire du Parlement
au titre des « 80 »,
officier de la Légion d'honneur,
décoré de nombreux ordres
français et étrangers,
survenu le 17 septembre 1982, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu, le 21 septembre 1982 et l'enterrement le même jour à Samogneux (55), son village natal.
111, rue de St-Mihiel,
55000 Bar-le-Duc.
(« Le Monde » du 26-27 septembre.)

— Anne-Marie Vallot,
Jérôme, Françoise, Denis et Béatrice,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Charles VALLOT,
directeur du secrétariat général
de la Banque de France,
leur époux, père et parent,
survenu le 22 septembre 1982, à l'âge de cinquante et un ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le lundi 27 septembre 1982, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, suivie de l'inhumation au cimetière communal.
12, rue Paul-Couderc,
92330 Sceaux.

Anniversaire

— Pour le septième anniversaire de son décès, le souvenir du
docteur Roland IRAILAU,
de St-Cyr-sur-Loire, a été évoqué, le 27 septembre 1982, à la synagogue de Tours.
Une pensée pour sa mémoire est demandée par ses parents à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Souvenir

— Vous tous qui avez connu, apprécié, aimé
Yves MAUVAIS,
souvenez-vous.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

هكذا من الأصل

Le Monde
ECONOMIE

Avant la réunion ministérielle du GATT en novembre

Le commerce international en berne

Les ministres responsables du commerce international — comme M. Michel Jobert pour la France — des quatre-vingt-huit pays contractants au GATT (General Agreement on Tariffs and Trade, en version française : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) doivent se réunir du mercredi 24 au vendredi 26 novembre, à Genève, pour évoquer l'état — plutôt médiocre — des échanges mondiaux. Il s'agit de la première réunion du genre depuis celle qui, dans la capitale japonaise, en septembre 1973, a donné le coup d'envoi des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), appelées aussi « Tokyo round ». Dans un contexte marqué par un regain des affrontements entre les différents acteurs de la scène économique, il n'est pas question de lancer de nouvelles N.C.M., mais, de façon plus réaliste, de préserver l'acquis du système multilatéral des échanges.

LIMITATION du temps de parole à dix minutes environ, distribution par avance des discours, libération des après-midi pour des rencontres informelles, telles sont les intentions du secrétariat du GATT — n'en déplaise aux défenseurs de la langue, il n'existe pas de sigle équivalent en français, comme dans le cas d'autres organisations internationales, pour l'Accord signé le 30 octobre 1947 et servant de base au commerce international (1), — afin que la réunion *ministérielle* ne donne pas lieu à une juxtaposition de monologues et à la publication d'un communiqué incolore à force de synthèse. Le risque de dérapage verbal est grand, alors que déjà, si tous les responsables politiques utilisent leur temps, mais seulement leur temps, il faut compter près de quinze heures d'interventions.

Toutefois il n'est sans doute *pas inutile, périodiquement* de rassembler ceux qui ont en charge les affaires commerciales du monde. En montant les marches de l'austère bâtiment qui abrite les services du GATT (2), les ministres remarqueront peut-être les deux statues de pierre usée de la Paix et de la Justice. Deux idées relativement originales qui devraient marquer quelque peu les discours où le plus souvent est prôné le contraire de ce qui est fait. Le jeu du commerce international — que certains appellent d'ailleurs la guerre, alors que d'autres pensent que les échanges portent en eux la détente — est de plus en plus un double jeu. Chaque pays cherche à piéger les autres, et les règles, telles qu'elles figurent dans les trente-huit articles du GATT, sont de moins en moins respectées ou de plus en plus tournées.

Les temps sont difficiles, il est vrai, et il n'est pas de pays qui ne tente d'exporter ses difficultés, *notamment son chômage*, faute de vraiment chercher à les résoudre par ses propres forces. La lutte est d'autant plus âpre que le terrain de jeu se réduit : le commerce international est en berne, ayant stagné en volume en 1981, après avoir progressé encore de 1 % en 1980, mais de 6 % en 1979 et de 5,5 % en 1978. L'an dernier fut enregistrée la première baisse en valeur nominale (— 1 % en dollars courants) depuis vingt-trois ans, le montant des échanges étant revenu en dessous des 2 000 milliards de dollars atteints en 1980. Cette année le commerce international diminuerait en volume pour la deuxième fois depuis 1975 (— 3 %).

L'alarme

Phénomène de contraction qui sonne l'alarme dans la mesure où le commerce international est considéré, de façon excessive parfois, comme un facteur de développement et, en tout cas, un accélérateur de croissance (3), et qui justifie la réunion des bords du lac Léman. Des appels en ce sens avaient été lancés au début de 1981, notamment par la Communauté européenne. Et le 26 juin, le groupe consultatif du GATT — instance d'animation qui réunit neuf pays industrialisés et neuf pays en développement — en émit concrètement le projet qui reçut en juillet la bénédiction du sommet d'Ottawa. La décision fut officiellement prise, à *l'unanimité*, le 25 novembre, lors de la réunion annuelle des *« parties contractantes »* au GATT.

Il s'agissait, à l'époque, de faire face aux tensions et tentations protectionnistes qui pouvaient, au lendemain même du « Tokyo round », achevé en avril 1979, faire sortir les pays *du système multilatéral* des échanges mis en place au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Un système *parallèle* d'arrangements bilatéraux, traduisant en fait des rapports de forces, était en train de se développer. Il naissait ainsi entre les pays, à propos de secteurs en crise, comme l'automobile, des ententes — baptisées abusivement accords « volontaires » d'autolimitation — échappant au *GATT*, limitant les échanges et correspondant à une sorte de cartellisation du commerce.

Cependant, les Etats-Unis firent monter les enchères. Soucieux d'asseoir leur prééminence avec l'avènement d'un nouveau président, ils manifestèrent l'intention de profiter de l'occasion ministérielle pour aborder des sujets qui n'étaient pas soumis au GATT, comme les services *(banques, assurances, transports)*, les investissements liés au commerce et la haute technologie. Washington *s'engageait* ainsi en faveur d'une extension de la libéralisation des échanges ; mais l'affaire de l'embargo sur le gazoduc soviétique fit retomber l'ardeur américaine alors même que le conflit de l'acier de part et d'autre de l'Atlantique obscurcissait le climat au point de remettre en cause, au milieu de l'été 1982, la réunion ministérielle elle-même.

La rencontre fut finalement sauvée, mais ses objectifs furent ramenés à des proportions plus modestes et plus réalistes. La conférence se contenterait ainsi d'adopter une *« déclaration générale »* — dont le texte est en train d'être mis au point à Genève — qui, en trois pages, affirmerait la volonté des pays de lutter contre le protectionnisme et de respecter les règles internationales sur les échanges. Déclaration pieuse, qui rappellerait la *résolution* reprise chaque année, depuis 1974, par l'O.C.D.E., si elle n'était pas fondée sur une identification précise des maux qui rongent le système et si elle n'était pas accompagnée d'engagements — négatifs ou positifs — sur des points concrets.

Une trêve

Il s'agirait alors d'instaurer une trêve par la décision collective et circonstanciée de ne plus recourir à un protectionnisme subtil ou sournois, qui ne joue plus sur les droits de douane, en moyenne très faibles (même si, pour certains pays et certains produits, *ils ne sont pas négligeables*), ni même sur les contingents, mais qui utilise les réglementations nationales pour donner des coups de frein. La conférence ministérielle pourrait aussi envisager une mise à jour des règles existantes, notamment sur la question de la clause de sauvegarde laissée en suspens lors du « Tokyo round » et réfléchir au suivi des engagements soit par la création d'un comité des « sages », soit par une extension des pouvoirs du GATT.

Face au dérèglement du système des échanges, aggravé par les variations erratiques des taux de change, le GATT doit s'adapter à un nouveau rôle. Son directeur général, M. Arthur Dunkel, ne cache pas son inquiétude : *« Il y a une certaine rupture du consensus, contagieuse d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre. Il faut donc rétablir la confiance. »* Il estime que *« la multiplication des foyers de conflits rend plus que jamais nécessaire »* la réunion ministérielle, qui devrait permettre de bloquer un processus de dégradation et de reprendre le contrôle d'une *« zone grise »* — les obstacles non tarifaires (subventions, fiscalité, marchés publics...), — qui échappe actuellement au GATT.

Sévère à l'égard de l'accord Multifibre, *« dérogation fondamentale »* aux règles, opposant l'horlogerie helvétique qui accepte la concurrence à son homologue français qui la refuse, le successeur de M. Olivier Long, suisse comme lui, croit aux vertus du grand vent pour un monde qui se trouve *« à marée basse par temps de pluie »* et à la discipline du marché. « *Le GATT est*, souligne-t-il, *suffisamment flexible pour admettre les sensibilités nationales ; mais actuellement il est à la limite de la souplesse et de la déviation par rapport aux règles.* »

Retour aux sources... Est-ce possible ? A quel prix ? Le commerce international se sclérose par plaques : la moitié des échanges échappe au seul jeu des droits de douane, ce qui est dangereux ; mais les pays n'ont pas la même capacité de s'adapter à des mutations qui ont provoqué la crise et la prolongent. La flexibilité décroît du Japon — qui se tient en retrait des négociations préparatoires, — aux Etats-Unis et à l'Europe, sans oublier les pays en développement qui pensent plutôt à la réunion de la CNUCED, en juin 1983, à Belgrade. Le libre-échange, qui n'a d'ailleurs jamais existé à l'état pur, s'applique mal, en tout cas, à des partenaires trop différents et trop inégaux, et la légitime défense peut être admise.

Toutefois, faute de créer un système équitable de contrôle international, il importe pour les experts du GATT de procéder à un retour graduel et coordonné aux règles du jeu. Dans cette optique, la réunion ministérielle de novembre peut, selon la déclaration qu'elle adoptera, fournir une protection aux gouvernements contre les divers groupes de pression. Une protection contre le protectionnisme.

MICHEL BOYER.

(1) Le GATT, par Daniel Jouanneau (Presses universitaires de France).

(2) L'expression est la même pour désigner le traité et l'institution.

(3) De 1948 à 1978, le commerce international a augmenté, en volume, de 7 % par an, la production mondiale de 5 %.

Réforme « de structure » et contrôle des prix

ON ne saurait trop féliciter M. Jacques Delors de chercher à mettre un peu d'ordre dans les modes de calcul des rémunérations de certaines professions payées au pourcentage, à introduire plus de concurrence dans certains circuits de distribution, à renforcer l'influence des organisations de consommateurs, etc. A *condition d'être soigneusement* préparées, ce qui semble bien être l'intention du ministre de l'économie et des finances, ces mesures sont souhaitables en elles-mêmes. Il reste à se demander si le programme gouvernemental est, sauf pour quelques dispositions ponctuelles concernant par exemple la tarification des services rendus par les professions dites fermées, compatible avec le maintien *d'une surveillance* plus ou moins étroite des prix une fois le blocage supprimé.

Le manque ou l'insuffisance de concurrence que déplore M. Delors est sans aucun doute en bonne partie imputable au régime de contrôle des prix, auquel, selon des modalités diverses, l'économie française n'a cessé d'être soumise de 1939 à 1978. La fameuse concertation entre les pouvoirs publics et les professions intéressées s'apparente souvent à la formation d'ententes avalisées par l'administration : les normes de prix sont fixées en fonction des conditions de production des *entreprises les moins efficaces*, ce qui a pour résultat de conférer des rentes de situation parfois confortables aux plus performantes. Ainsi le contrôle des prix s'était-il révélé au fil des ans un puissant facteur de rigidité. On a toutes les raisons de penser que l'administration aura plus que jamais dans les mois à venir le souci de ne pas condamner à la faillite des firmes « marginales ». Pour ne *pas aggraver le chômage, on* risque de perpétuer, en dépit des bonnes intentions sincèrement affichées par le gouvernement, les méthodes pernicieuses du passé.

Encore convient-il de ne pas attendre plus des réformes annoncées que ce qu'elles peuvent donner. Le vocabulaire qu'emploie à ce propos M. Delors est trompeur dans la mesure où il *les présente comme autant* d'instruments de lutte contre ce qu'il appelle les causes structurelles de l'inflation. Le mot de structure est de ceux dont il est le plus facile et le plus tentant d'abuser, car il semble fournir par lui-même l'explication que l'on cherche. On ne répétera jamais assez que l'inflation est d'abord et avant tout la conséquence d'une gestion insuffisamment rigoureuse des finances publiques et privées. Pour la combattre, il convient de résorber patiemment les déficits. Déficits publics, mais aussi déficits de trésorerie des entreprises privées, qui sont les *uns et les autres comblés directement* ou indirectement par la création monétaire.

PAUL FABRA.

LES AMBITIONS INDUSTRIELLES DE L'ÉTAT ET LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Pour redresser à terme la situation de l'économie française, les pouvoirs publics comptent sur le dynamisme de l'industrie — comme du temps de la présidence de Georges Pompidou, l'« impératif industriel » « est redevenu » à la mode — et plus particulièrement sur celui du secteur nationalisé. Cependant, le concept de politique industrielle — une idée bien française que seuls, pratiquement, à l'étranger certains pays de la zone franc ont repris à leur compte — reste ambigu, comme le montre un livre pourtant optimiste d'un auteur socialiste, M. Galambert, qui donne l'occasion à M. Bernard Esambert de s'interroger sur le bien-fondé ou non de *l'aide* de l'Etat au développement industriel.

Pour les chefs d'entreprise, l'impératif, pour l'instant, semble être non pas de se lancer dans les programmes d'investissement plus ou moins risqués dans le climat actuel de récession, mais d'empêcher une nouvelle dégradation de leur situation financière. En d'autres termes, il s'agit d'organiser les conditions de la survie en attendant des jours meilleurs. C'est l'enseignement que l'on tire de l'étude de la Banque de France sur les résultats médiocres des entreprises françaises en 1981. Tout indique que les résultats ne se sont pas améliorés depuis le début de 1982.

Pourquoi l'aide publique paraît-elle nécessaire en France

par BERNARD ESAMBERT (*)

LA politique industrielle est un art difficile. Elle fourmille d'ambiguïtés, en régime socialiste aussi bien qu'en régime libéral. En tout cela, elle est bien davantage un art qu'une science exacte, et, comme telle, elle a ses analystes, qui, pris dans un courant, essaient d'en esquisser le sens, d'en mesurer la force, d'en définir les composantes. Parmi ceux-ci, Patrice Galambert, dans un ouvrage d'une grande densité, *les Sept Paradoxes de la politique industrielle* (1), a tenté une fois *de plus* de *cerner* le contenu et les contradictions de ce qui est devenu une réalité limitée à la France et à quelques pays de la francophonie, qui cherchent à imiter l'ancienne mère patrie.

Car le pouvoir d'incantation des quelques grands principes de cette politique — il faut que la France se dote d'une industrie digne d'elle, capable d'exporter, de s'implanter à l'étranger, bref, de témoigner de la vitalité de notre économie et *d'appuyer* culture française et politique étrangère en dehors de nos frontières. — a fini par porter ses fruits. De nombreux industriels se sentent détenteurs d'une parcelle de la souveraineté économique française, dès lors qu'ils se battent dans le cadre de la guerre économique mondiale.

Pourtant, au-delà des sept paradoxes étudiés par Patrice Galambert, il en est un qui les recouvre tous et sur lequel on n'a pas fini de s'interroger : pourquoi notre communauté industrielle a-t-elle tant besoin que l'Etat s'intéresse à elle, alors que l'industrie est laissée à elle-même, dans tous les autres pays développés, où l'on considère que le *seul* jeu des puissants *mécanismes* du marché suffit à provoquer initiative, foisonnement et croissance des entreprises. D'un côté, l'entreprise dialogue avec l'Etat ; de l'autre, avec le marché : des résultats divergents devraient caractériser des situations qui ne sont d'ailleurs pas aussi typées que cette description de la vie industrielle française le laisserait à penser. Il n'en est rien. En deux décennies, l'industrie française est devenue la troisième ou la quatrième du monde en termes de modernisme, de production, de capacité à exporter et, même, elle s'est dotée du fer de lance des armées industrielles modernes, c'est-à-dire d'une cohorte de multinationales, en réalité, bien françaises, comme les multinationales dont la maison mère est aux Etats-Unis sont bien américaines.

(Lire la suite page 22.)

(*) Président-directeur général de la Compagnie financière, auteur du *Troisième conflit mondial*, Plon.

(1) Editions du Cerf, 79 F.

L'impératif de l'assainissement financier

par PIERRE BARRE (*)

L'IMPERATIF industriel n'est plus guère objet de contestation. Pour améliorer sa compétitivité et s'ouvrir de nouveaux champs d'activité, notre industrie doit rapidement produire un effort substantiel d'investissement. La reconquête du marché intérieur, l'élargissement de nos parts de marchés à l'étranger — donc le desserrement de la contrainte extérieure, mais aussi la création d'emplois productifs, — dépendent de cet effort.

Les entreprises privées, dont M. Chevènement reconnaissait récemment qu'elles continueront « forcément » à jouer un rôle essentiel dans notre économie, ont besoin pour investir d'une *conjoncture* favorable, de nouveaux produits mis au point par un effort de recherche et de prospection, ainsi que de moyens financiers adéquats. Or les chefs d'entreprise ont trop conscience des risques inhérents à des investissements d'expansion ou de mise en œuvre de nouvelles lignes de produits — d'une manière générale, et plus encore du fait des incertitudes de la conjoncture mondiale actuelle — pour y ajouter le risque d'un *endettement* excessif. Ils sont prêts à prendre des paris sur l'avenir mais pas au point de mettre en cause la survie de leur entreprise si leurs calculs étaient déjoués. L'investissement doit donc être largement couvert par l'autofinancement, qui doit normalement se dégager de l'exploitation, et par des apports de fonds non soumis à obligation de remboursement. Cette attitude profondément ancrée, et, au demeurant, saine tant pour la sécurité des prêteurs que pour un développement harmonieux de l'économie, s'est vérifiée dans un passé récent : en dépit d'une conjoncture maussade, l'investissement a repris en 1980 du fait de l'assainissement des structures financières en 1979 ; il a faibli en 1981 en raison de la dégradation des résultats, comme il ressort d'une étude de la Centrale des bilans de la Banque de France réalisée à partir d'un échantillon de 3 500 entreprises réalisant près du tiers de la production industrielle (1)

En 1981, le produit industriel a stagné, alors que les charges d'exploitation s'alourdissaient.

(Lire la suite page 22.)

(*) Directeur général des Etudes de la Banque de France.

(1) Une analyse plus complète, à partir d'une série comptable enrichie, paraîtra dans le *Bulletin trimestriel de la Banque de France* de décembre 1982.

LES AMBITIONS INDUSTRIELLES DE L'ÉTAT ET LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Pourquoi l'aide publique paraît-elle nécessaire en France

(Suite de la page 21.)

Patrice Galambert, qui ne cache pas son appartenance au parti socialiste, avait d'abord conçu son ouvrage comme une critique des paradoxes giscardiens de la politique industrielle. Hélas ! les paradoxes sont semble-t-il aussi têtus que les faits et leur résistance au 10 mai illustre la permanence de la problématique industrielle à la française.

Parmi les paradoxes décrits, on retiendra en premier lieu celui d'une politique industrielle volontaire et nationale s'appliquant à des entreprises qui se meuvent dans un environnement désormais international. Voici peut-être le plus important des lièvres levés dans l'ouvrage. Celui sur lequel, et pour cause, on reste sur sa faim. Celui enfin le plus grave si l'on en juge par les implications d'une erreur politique : le maintien de nos entreprises dans la guerre économique mondiale est le meilleur des stimulants et, on ne le répétera jamais assez, le seul garant de notre croissance par la progression de la productivité. Le retrait de l'économie française de cette compétition conduirait à l'affaiblissement et au déclin de l'armée industrielle et condamnerait irrémédiablement notre économie au mieux à la stagnation, et très probablement à une régression qui provoquerait troubles sociaux et politiques. Que des accommodements soient trouvés ici ou là — on y reviendra — pour défendre une branche menacée, un secteur en péril en raison d'une compétition par trop déséquilibrée avec des pays bénéficiant de conditions de vie économique trop « privilégiées », on peut l'imaginer et dans certains cas s'y résoudre. A condition de laisser pour l'essentiel la demeure ouverte au grand vent du large et de la compétition planétaire.

La division internationale du travail

Le deuxième paradoxe cité pourrait se résumer ainsi : comment conserver une certaine indépendance nationale quand la division internationale du travail impose ses contraintes. Voici décidément un autre point fondamental du grand débat industriel : y a-t-il vraiment une division internationale du travail ? Probablement entre pays du tiers-monde en rapide évolution et le monde occidental, mais probablement pas entre les pays développés eux-mêmes. Car il n'y a rien de plus mouvant que les capitaux, les innovations et les initiatives.

Certes, tout transfert se paie d'une façon ou d'une autre, mais il n'en reste pas moins que très rapidement il s'établit une certaine répartition des efforts de recherche et de la production industrielle qui contredit toute idée trop affirmée de la division internationale du travail. Alors faut-il, comme le suggère l'auteur, se perdre dans la construction européenne afin de mieux retrouver son indépendance ? Oui, mais pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la division internationale du travail et qui sont l'élargissement du marché, l'élargissement de l'effort de recherche pour les grands programmes tels que ceux consacrés à l'aéronautique et au spatial par exemple, l'élargissement des séries de production, culture commune dont il reste à trouver la traduction industrielle.

Dans le même ordre de problèmes, comment freiner le déclin de nos industries traditionnelles au moment où nous ouvrons nos frontières aux importations des pays en voie de développement. La solution proposée par Patrice Galambert mérite d'être méditée. Elle consiste à donner aux industries traditionnelles leur véritable noblesse en permettant aux créateurs d'imaginer des produits dont la qualité serait adaptée aux différents marchés qui résultent de la segmentation des goûts, la machine se chargeant des activités subalternes. Bref, face à la main-d'œuvre bon marché des pays en voie de développement, il s'agit d'aligner une main-d'œuvre créatrice tandis que des ateliers robotisés se chargeront des servitudes des temps passés et permettront des productions très diversifiées et néanmoins rentables grâce à la standardisation des composants.

Trois autres paradoxes traitent des interventions de l'Etat dans l'arène industrielle. Comment en particulier orienter la stratégie des entreprises tout en respectant leur autonomie, surtout quand la politique industrielle continue à être élaborée secrètement par quelques hauts fonctionnaires agissant souvent en ordre dispersé compte tenu de la rivalité entre les grands corps et les ministères.

Comme l'indique plaisamment l'auteur, le comportement d'un Napoléon, chef des armées industrielles perdu dans une société multipolaire à tendance anarchique n'est pas facile à optimiser. Car la société industrielle ne se modifie pas par décret. Pour obtenir l'assentiment et le respect des capitaines d'industrie il faut d'abord avoir conquis les galons du professionnalisme, condition nécessaire, et disposer d'un corps d'idées mobilisatrices, condition suffisante. Bien des hauts fonctionnaires et des ministres disparaîtront sans laisser de souvenir, faute d'avoir conjugué ces deux impératifs.

Contradictions

Citons enfin un dernier paradoxe au caractère quasiment intemporel si l'on en juge par les échecs du stakhanovisme dans les pays de l'Est : comment rechercher la compétitivité à long terme des entreprises et simultanément le bonheur à court terme de leurs travailleurs dans le cadre d'une société plus humaine et plus juste ?

Que dire aussi des contradictions entre morale et intérêt quand les entreprises reçoivent des marchés publics au profit d'actionnaires privés ou quand l'Etat devient un agent commercial de firmes exportatrices de matériels aéronautiques ou militaires ? Les nationalisations auront au moins permis de clarifier cette situation, et c'est probablement l'un de leurs rares et minces mérites, d'autant qu'on aurait pu songer à d'autres solutions, par exemple au travers de cahiers des charges entre puissance publique et entreprises comme les Anglo-Saxons savent les mettre en œuvre et résoudre ainsi les problèmes posés par le voisinage entre l'argent public et l'argent privé.

Au travers de l'examen de ces différents paradoxes, l'auteur, déchiré entre ses sentiments politiques et la constatation que les problèmes soulevés ne sont pas pour plusieurs d'entre eux davantage résolus depuis un an par un gouvernement socialiste que par ses prédécesseurs, esquisse des solutions dont certaines ont le mérite d'être frappées au coin du bon sens : la reconquête de notre marché intérieur passe par une « reconquête culturelle » ; il est nécessaire de rendre aux entreprises la liberté de licencier (proposition courageuse), à condition de faciliter le réembauchage de ces ouvriers par une société nationale créée spécialement à cet effet et qui serait la bénéficiaire d'une politique ambitieuse de grands travaux (proposition plus discutable). Il faut rendre leur autonomie aux entreprises nationalisées en réduisant l'importance trop grande accordée au politique au profit de l'économique ; faire vivre la dimension du secteur nationalisé par des ventes et des rachats d'entreprises publiques en fonction des nécessités industrielles du moment.

Parfois l'auteur est moins heureux dans ses suggestions quand il préconise par exemple la création de centres de recherche européens (aurait-on déjà oublié l'échec retentissant du centre de recherche de l'Euratom ; il y a, certes, une politique européenne à mener dans ce domaine mais au travers de programmes communs et non de centres communs de recherche) ; la création pour chaque branche industrielle d'un conseil de sages jouant un rôle d'arbitre dans la vie industrielle. Au risque de se répéter, disons une fois de plus que le seul arbitre possible après que l'on a jalonné le chemin des entreprises d'obstacles franchissables résultant de la nécessité du progrès social reste la rentabilité, et elle seule. L'auteur après l'avoir envisagée un moment, écarte la création d'un super-IRI à la française en remarquant à juste titre que la création d'une nouvelle administration accroîtrait les risques de bureaucratisation des entreprises placées sous sa tutelle.

Au total, ce qui frappe dans les *Sept paradoxes de notre politique industrielle* c'est l'humilité et la lucidité avec lesquelles l'auteur étudie la politique industrielle passée et les débuts de sa version socialiste. Point de condamnation péremptoire du passé ni d'admiration sans faille des quinze premiers mois de la nouvelle politique. Patrice Galambert, qui n'est ni fonctionnaire ni universitaire, mais un connaisseur de l'entreprise, analyse, juge, suggère souvent avec prudence en ouvrant davantage la voie aux solutions qu'en les « révélant ». Voilà qui change du sectarisme dont font preuve aussi bien les nouveaux gouvernants que les nouveaux opposants.

L'absence de patriotisme

Un reproche pourtant que l'on pourrait faire à cet ouvrage : celui de ne pas assez insister sur l'une des causes profondes, à notre avis, de l'émergence d'une politique industrielle (outre les problèmes de formation et de financement qui font encore aujourd'hui de l'industrie un parent pauvre) : une absence totale et unique au monde de patriotisme industriel dans notre pays. En veut-on un exemple : les machines-outils allemandes sont au moins aussi encensées par les entreprises françaises que par leurs clients les plus fidèles d'Asie du Sud-Est, d'Afrique noire ou d'Amérique latine. Réminiscence d'un passé où l'industrie allemande a fait, hélas, la preuve de sa puissance et de sa qualité ? Et *quid* d'un atlantisme un peu trop marqué quand il conduit à préférer n'importe quel matériel américain à un matériel français... avec aujourd'hui sa traduction japonaise qui nous rend plus sensibles aux charmes des produits nippons qu'à celui de nos propres appareils. Les Etats-Unis disposent d'un Buy American Act écrit. Les Britanniques et les Allemands de l'Ouest ont également un Buy British Act et un Buy German Act qui, pour n'être pas écrits, n'en sont pas moins des codes de conduite très stricts et très respectés par les entreprises de ces pays.

Et quand on ne peut plus protéger son marché national par des préférences nationales, il ne reste plus qu'une solution, celle de la construction d'une industrie puissante, complète, exportatrice, multinationale, de façon à ce que l'image que les étrangers ont de notre industrie s'améliore sensiblement et soit réfléchie vers la France et les clients français.

BERNARD ESAMBERT.

L'impératif de l'assainissement financier

(Suite de la page 21.)

La hausse du change a renchéri les matières premières importées ; les charges fiscales et sociales se sont accrues ; le surplus d'endettement et le relèvement des taux d'intérêt ont aussi contribué à la dégradation des résultats, rendant les entreprises encore plus dépendantes des financements extérieurs. Dans ce contexte, les programmes d'équipement ont dû être réduits, voire différés.

On peut malheureusement présumer, sans trop s'aventurer, que la situation des entreprises industrielles ne s'est pas améliorée au premier semestre 1982, car leur production a été stagnante, leurs charges d'exploitation ont continué à s'accroître et, en dépit du bas niveau d'investissement et d'une gestion prudente des stocks, un supplément d'endettement a dû être contracté, souvent pour faire face à des besoins en fonds de roulement. A partir de juin, le blocage des prix et des salaires a introduit des distorsions entre les entreprises et les secteurs, mais il est difficile de penser qu'en moyenne, et compte tenu de la conjoncture toujours maussade, les marges aient pu se redresser.

Un second souffle

Il semble bien que c'est aussi par un assainissement des structures financières des entreprises privées que l'industrie pourra retrouver un second souffle suffisamment puissant.

Les facteurs de récession ont encore subsisté en 1981. L'activité est restée pratiquement stable en volume et la progression du chiffre d'affaires réel a été, comme en 1980, limitée à 0,8 %.

Dans le même temps, les entreprises ont dû supporter l'alourdissement du coût de leurs approvisionnements ainsi que des charges fiscales, salariales et financières.

La forte hausse des prix agricoles et l'augmentation du coût des matières premières importées, largement liée à l'appréciation du dollar, ont alourdi les prix de revient; ceux-ci ont également supporté l'aggravation des charges résultant d'un recours accru à la sous-traitance et d'une augmentation des impôts (contribution spéciale sur certains frais généraux et aménagement de la taxe professionnelle). La vive concurrence exercée notamment par les produits étrangers n'a pas toujours permis de répercuter ces hausses dans les tarifs et la valeur ajoutée a régressé de près de 2 % en termes réels.

Baisse de l'autofinancement

En dépit de la diminution des effectifs, la charge salariale s'est accrue du fait de l'augmentation du SMIC et, surtout, des prélèvements sociaux (institution de la cinquième semaine de congés payés, déplafonnement supplémentaire des cotisations d'assurance - maladie). La part des charges de personnel dans la valeur ajoutée a progressé d'un point, entraînant une dégradation du partage salaires/profits au détriment des seconds. La baisse des résultats économiques a été particulièrement accusée dans le secteur de l'automobile et dans certaines activités de biens intermédiaires (métaux non ferreux, chimie de base et transformation des plastiques notamment). Seuls les secteurs bien orientés à l'exportation — (constructions aéronautique, électrique et électronique, industrie agro-alimentaire (I.A.A.) — ont obtenu des résultats en progrès sensible. Pour l'ensemble de l'industrie, tandis que le taux de valeur ajoutée revenait — entre 1979 et 1981 — de 33,3 % à 32,3 % puis à 31,8 %, le taux de marge fléchissait, de façon plus significative, de 8,9 % à 8,3 % puis à 7,9 %.

Enfin, la progression des frais financiers, déjà très marquée en 1980 (+ 31 %), s'est poursuivie en 1981 (+ 28 %). Leur part dans la valeur ajoutée a augmenté de 1,6 point, dont 0,4 point au titre de l'endettement supplémentaire et 1,2 point du fait de l'évolution des taux d'intérêt. La poussée des charges financières a été ressentie dans tous les secteurs, mais avec plus ou moins d'intensité. Elle a été particulièrement vive (+ 4 points de valeur ajoutée) dans l'automobile et la chimie de base, secteurs déjà très affectés par la baisse des résultats et où la marge après frais financiers et l'autofinancement s'affaiblissent dangereusement. La baisse de l'autofinancement frappe aussi, mais à un moindre degré, les autres activités des biens intermédiaires, les biens d'équipement ménagers et les biens de consommation ; seuls les I.A.A., l'aéronautique et le matériel informatique échappent à cette tendance.

A la fin de 1980, la situation financière des entreprises était déjà fragile. Leur dépendance à l'égard des tiers prêteurs s'est accrue en 1981 malgré l'évolution modérée des besoins de financement.

Les incertitudes pesant sur la demande et la médiocrité des résultats ont conduit les industriels à surveiller de près leurs dépenses d'équipement. Dans l'échantillon étudié, celles-ci n'ont progressé que de 7,3 % en valeur (au lieu de 19,9 % en 1980), ce qui correspond à une diminution en volume de l'ordre de 6 %. La régression a été plus importante dans les biens intermédiaires, le textile, l'habillement, le cuir et la chaussure. En revanche, l'exécution de programmes lancés antérieurement dans les secteurs particulièrement exposés à la concurrence internationale, tels l'automobile et les biens d'équipement professionnels, a entretenu un certain courant d'investissements. Seules, les activités les plus dynamiques, comme l'aéronautique, le matériel informatique et les I.A.A., ont sensiblement développé leur outil de production.

Les industriels ont également contenu leurs besoins cycliques d'exploitation. L'allongement des délais de règlement de la clientèle a certes alourdi la charge du crédit interentreprises, notamment dans le secteur des biens intermédiaires ; mais cette évolution a été compensée par la croissance modérée des stocks, par le développement des avances clients dans les activités de biens d'équipement et par un recours accru aux obligations cautionnées.

Les ressources d'autofinancement se sont cependant plus fortement réduites que les besoins des entreprises, de sorte que leur taux d'autofinancement est tombé de 64 % en 1979 à 50,3 % en 1980 et à 48 % en 1981.

Plus d'endettement

Ainsi, les ressources propres ont été insuffisamment renforcées, d'autant que les augmentations de capital n'ont concerné qu'un nombre restreint de firmes ; de ce fait, il a été fait plus largement appel aux financements externes : pour l'ensemble de l'industrie, les taux d'endettement ont progressé de sept points en deux ans, passant de 53 % en 1979 à 55 % en 1980 et à près de 60 % en 1981. L'aggravation a été particulièrement nette dans l'automobile (environ dix-huit points en deux ans), mais aussi dans la plupart des industries de biens intermédiaires, les biens d'équipement ménagers et la construction électrique et électronique. Les industriels se sont toutefois efforcés de modérer leurs appels à des concours bancaires de trésorerie — qui ont augmenté de 13 % — et ont davantage eu recours à des emprunts à plus long terme (+ 15 %), afin de maintenir l'équilibre entre emplois fixes et ressources longues. Si leur endettement auprès des établissements de crédit a continué de s'accroître (+ 13 %), leurs autres sources de financement (marché obligataire, prêts du F.D.E.S.) ont progressé plus nettement encore (+ 19 %).

***

La langueur de l'activité industrielle et l'alourdissement des charges qui lui ont été imposées ont provoqué, en 1981, une nouvelle dégradation de la situation financière des entreprises du secteur secondaire et, de ce fait, une réserve accrue de leurs responsables à l'égard de tout engagement important de dépenses.

Le plus grand dynamisme de notre secteur industriel, nécessaire à l'avenir économique du pays, paraît principalement subordonné à la reconstitution de conditions d'exploitation plus favorables pour les entreprises et à la réduction des incertitudes qui continuent à dominer l'horizon économique mondial.

PIERRE BARRE.

BIBLIOGRAPHIE

UN ESSAI DE MARCEL DAVID

Les avatars de la solidarité

LES bonnes idées, heureusement, ont la vie dure. Ainsi voit-on resurgir aujourd'hui, enrichis d'apports nouveaux, des thèmes qui faisaient l'objet d'études et de controverses effervescentes à la fin du dix-neuvième siècle. Charles Gide et Léon Bourgeois ne seraient pas dépaysés en ces jours où l'on parle d'« économie sociale » et, sinon de « solidarisme », du moins de « contrats de solidarité ».

M. Marcel David, fondateur de l'Institut du travail de Strasbourg et professeur à l'université de Paris-I, vient de consacrer un essai très dense — préfacé par M. Pierre Mauroy — à ces « idées-forces » et à leurs prolongements de nos jours, en France, et sur le champ international.

Si l'on a une bonne bibliothèque — et c'est le cas de l'auteur, — on se rend compte à quel point ont été riches, dans le temps et dans l'espace, les variations sur le mot de « solidarité ». Il subit une éclipse en France jusqu'à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Le chef du gouvernement ressortit le vocable du tiroir, et l'on en baptisa même un ministère.

Effet de mode ? Il y a bien sûr un peu de cela, car la « fraternité » passe moins bien aujourd'hui dans les discours. Mais aussi une volonté de donner plus de pesanteur au « contrat » qui « *par nature n'est rien d'autre qu'un accord de volontés en vue de produire une ou plusieurs obligations* ». En combinant la notion de « contrat » et celle de la « solidarité », on passe de l'individuel au collectif, mais avec, en plus, un habillage éthique, aux idées de compensation, de transfert qui permettent à la société qui va son train de sécréter moins d'inégalités.

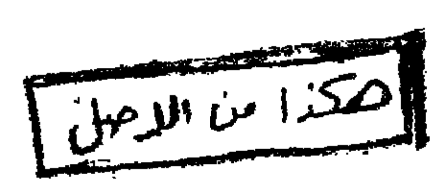
Les « contrats de solidarité » de M. Mauroy, destinés à ouvrir plus d'emplois, notamment aux jeunes, ont eu moins de rayonnement qu'on l'eût souhaité et leur fonction aurait eu de toute manière moins d'effet redistributif que la Sécurité sociale. Il faut dire aussi que nombre de chefs d'entreprise ont surtout vu là un moyen de mettre à la retraite les salariés les plus âgés.

Dans un monde d'affrontements et de crise, ces autres « contrats de solidarité » entre pays riches et pays pauvres, dont l'idée avait été lancée en 1976 par M. Albert Téovédjrè, directeur de l'Institut international d'études sociales de Genève, puis reprise dans son livre *la Pauvreté, richesse des peuples* (1978), trouvent difficilement leur chemin. Mais comment imaginer que la planète sortira de cette guerre économique qui la secoue sans qu'on en vienne à partager autre chose que l'angoisse ?

PIERRE DROUIN.

(*) Marcel David - « *la Solidarité comme contrat et comme éthique* ». Edition Berger-Levrault - Institut international d'études sociales de Genève. 144 pages, 57 F.





A travers les revues françaises : questions sur l'emploi

par DANIEL VITRY

LA *Revue d'économie politique* a publié un article de Jean Saint-Geours : « Le développement du secteur tertiaire peut-il sauver la croissance et l'emploi ? » (1). Les effectifs employés dans le tertiaire ont augmenté de 200 000 personnes par an entre 1973 et 1979, c'est-à-dire de 2 % l'an, alors que l'emploi total n'augmentait que de 0,5 % par an. Depuis 1962 on a assisté à une évolution sensible du type d'emplois tertiaires créés : entre 1962 et 1968 les emplois sont créés dans le commerce, puis de 1968 à 1973 dans les services non marchands, enfin, de 1973 à 1978 dans le secteur de la santé. Quel pourrait-être l'évolution à venir ?

Selon le type d'approche, les estimations vont de la perte de 8 500 emplois par an dans le commerce à la *création* de 24 000 emplois ; c'est l'estimation retenue par le groupe de travail du VIIIe Plan, sur un total de 143 000 emplois créés par an. Les prévisions en matière d'emploi dans le *tertiaire sont très fragiles* pour de nombreuses raisons : l'évolution du travail intérimaire est très difficile à *prévoir puisque*, même sur le passé, les chiffres varient, selon *les sources*, du *simple* au *double* ; de plus le même service peut parfois être rendu soit par une entreprise extérieure de services, soit par un salarié appartenant à l'entreprise industrielle. Le tertiaire localisé dans les secteurs industriels représente 20 % *des effectifs* des secteurs industriels ; la proportion est de 25 % aux Etats-Unis. Une autre raison de l'incertitude des esti*mations* en *matière* d'emplois tertiaires provient de l'expansion du secteur non marchand et non administratif ; il existe un très grand nombre d'associations dans lesquelles la définition de l'employé *est* très floue. Enfin, l'auteur souligne que l'on connaît très mal l'évolution de l'économie souterraine (travail au noir).

Quelle est la productivité dans le tertiaire ? Le concept est très difficile à définir lorsqu'il s'agit de services ; on mesure en effet très bien leur coût, mais très mal les gains qu'ils permettent dans l'ensemble des secteurs. Les services pourraient bien *continuer à jouer un rôle* moteur, comme au cours des dernières années, non seulement en créant des emplois, mais aussi en favorisant les investissements ; réalise-t-on que la moitié des investissements ont pour origine une demande du tertiaire ?

Le travail des femmes

L'un des thèmes les plus importants en matière de prévision d'emploi est l'évolution de l'activité des femmes. Maryse Huet a publié dans *Economie et Statistique* un article : « La progression de *l'activité féminine* est-elle irréversible ? » (2) Chaque année, entre 1975 et 1980, la main-d'œuvre féminine a augmenté de 165 000 personnes, dont 71 000 du fait de l'évolution de *la* démographie et 94 000 du fait de l'augmentation du taux d'activité des femmes. Ce phénomène touche toutes les générations. Nous n'en donnerons qu'un exemple : les femmes âgées de vingt-huit ans en 1968 avaient à l'époque un taux d'activité de 48 % : elles ont maintenant quarante et un ans et leur taux d'activité est passé à 62 % ; de leur côté, les femmes qui ont aujourd'hui vingt-huit ans ont un taux d'activité de 68 %.

La part des femmes dans l'emploi salarie a augmenté ; il est *actuellement de 39,4 %* contre moins de 37 % il y a neuf ans. Cela résulte d'un double mouvement : le nombre de femmes embauchées a diminué, mais il représente encore un demi-million de personnes sur la période 1974-1979 alors que, pendant la même période, 123 000 emplois masculins étaient perdus. Globalement, entre 1974 et 1979, à chaque fois que l'emploi total augmentait de 1 %, l'emploi des femmes augmentait de 3,35 % ; sur la période 1968-1973, le chiffre correspondant est de 1,64 %. C'est dans les secteurs comme les industries agricoles et alimentaires, les biens de consommation et le tertiaire marchand, en particulier le commerce, les transports et les postes et télécommunications, que l'emploi des femmes s'est le plus accéléré ; or bon nombre de ces secteurs ont été le plus créateurs d'emplois dans la période récente.

Ces aspects optimistes pour les femmes doivent cependant être tempérés par l'observation suivante : le risque d'entrée en chômage est sensiblement plus élevé pour les femmes que pour les hommes ; il en est ainsi depuis longtemps. Les femmes jeunes et non qualifiées sont les plus menacées par le chômage.

Les femmes étrangères ont fait l'objet d'une étude par Yann Moulier et Roxane Silberman publiée dans *Travail et Emploi* : « La montée de l'activité des femmes étrangères en France : une tendance qui ira en s'accentuant » (3). Une caractéristique importante du mouvement migratoire de ces dernières années vers la France est la féminisation. Gobalement, cela n'apparaît pas beaucoup : près de 39 % des immigrants étaient des femmes en 1968, légèrement plus qu'en 1962, alors qu'elles représentent 40,1 % des immigrants en 1975. Mais pour certaines nationalités le mouvement est très important : il y avait 14 600 Portugaises en France en 1962 (30 % des Portugais), il y en a 350 400 en 1975 (46,2 %) ; il y avait 57 000 Algériennes en France en 1962 (16,4 % des Algériens), il y en a 227 600 en 1975 (32 %). Par ailleurs on assiste à un rajeunissement très sensible, surtout chez les Maghrébines.

On assiste aussi à une très forte montée de l'activité des femmes étrangères ; pendant la période 1968-1975 la population féminine étrangère, toutes classes d'âges confondues, augmente de 32 %, la population en âge d'être active augmente de 29,3 % mais la population active augmente de 39,2 % ; ainsi, beaucoup de femmes en âge d'être actives mais qui ne l'étaient pas, le sont devenues. Le taux d'activité des Portugaises, quel que soit leur âge, est toujours très supérieur au taux d'activité moyen des étrangères et très proche de celui des Françaises. Les auteurs soulignent que le développement du travail des femmes étrangères ne correspond pas simplement à l'arrivée des migrantes de la « seconde génération », mais qu'il est dû à des facteurs endogènes à la migration, en particulier à l'urbanisation *croissante* et au développement de la scolarisation dans les pays d'origine.

Il est clair que les prévisions sur la résorption du chômage dans les années à venir ne peuvent pas ignorer la tendance général au développement de l'activité des femmes, facteur de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi.

André Babeau a publié dans la revue *Consommation* un article sur « l'évolution du rapport patrimoine-revenu » (4). L'auteur constate qu'en France les patrimoines ont tendance à croître plus vite que les revenus en fonction de l'âge, et que les revenus commencent à *décroître* dès 55-65 ans alors que les patrimoines décroissent après 65 ans. En 1980 le patrimoine brut représentait, pour l'ensemble des ménages, toutes classes d'âges confondues, 4,1 années de revenu ; mais pour les ménages âgés de 25 à 34 ans il ne représentait que 2,1 années ; pour les ménages âgés de 35 à 44 ans, 3,3 années et, pour les ménages âgés de 55 à 64 ans, 5,6 années de revenu. En moyenne un ménage sur trois était endetté pour l'équivalent d'un peu plus d'une année de revenu mais la proportion des endettés de la classe d'âge 25-34 ans était de 47,7 % et celle des endettés de la classe d'âges 35-44 ans était de 44,6 %.

Ombres et lumière sur le monétarisme

L'endettement représentait en moyenne 26 % de la valeur des patrimoines ; là aussi les différences entre les classes d'âge sont importantes : les dettes des ménages âgés de 25 à 34 ans représentaient 66 % de leur patrimoine mais celles des ménages âgés de 55 à 64 ans ne représentaient que 13 % de leur patrimoine. Ces résultats sont le fruit d'une enquête portant sur 3 000 ménages ; le chiffre du rapport patrimoine-revenu est tout à fait cohérent avec celui trouvé par Jean-Paul Milot dans son étude sur « le patrimoine en *1979* » publiée dans *Economie et Statistique* : le patrimoine national équivaut à quatre années de produit national brut (5).

Saluons la naissance d'une nouvelle revue économique française : *Observations et Diagnostics économiques*, qui est la revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques, créé en février 1981 (6). Jean-Paul Fitoussi y a publié un article : « Politique monétaire passive ou politique économique active » (7) Il y attaque les positions monétaristes qui font de la lutte contre l'inflation l'objectif numéro un et de la politique monétaire l'instrument essentiel de la politique économique. Au-delà de cette première cible il s'en prend *également* aux modèles économétriques, qui ne seraient pas des guides très sûrs de la politique monétaire et financière. A cette critique des modèles économétriques, il donne plusieurs raisons ; la première est qu'il faut se méfier de l'empirisme, un fait en lui-même serait moins important que l'hypothèse émise pour l'interpréter. La seconde est que les modèles économétriques reposent sur l'hypothèse de la constance des paramètres de comportement : or ceux-ci peuvent dépendre de la politique économique antérieurement suivie, si bien qu'en cas de changement de politique économique les tests faits grâce aux anciennes données ne permettraient pas d'apprécier la nouvelle politique.

L'auteur préconise une politique économique et monétaire active. De toutes les façons, un système économique réagit aux mesures prises, c'est ainsi, par exemple, que des innovations financières viennent s'opposer au contrôle de la masse monétaire et desserrent le carcan des politiques monétaristes. Il faudrait plutôt déterminer une norme de croissance du revenu réel à moyen ou long terme, puis utiliser tous les moyens de la politique économique : l'investissement public devrait être décidé là où ses effets induits sur le secteur privé pourraient être les plus forts ; une diminution des coûts du travail pourrait résulter du transfert au budget de l'état d'une partie des charges sociales payées sur les *salaires* ; *enfin*, une politique des revenus permettrait de réduire les anticipations inflationnistes.

Christian Bordes-Mercilloux a tenté de vérifier économétriquement certaines des positions monétaristes en matière internationale dans un article paru dans *la Revue d'économie politique* « Monnaie, taux de change et compétitivité » (8). Il examine *la relation entre le taux de* change nominal et les conditions d'évolution de la masse monétaire en France, entre 1971 et 1980, pour savoir si le taux de change a bien été influencé par *les conditions monétaires comme* le soutiennent les monétaristes. Cette proposition semble bien vérifiée ; en effet quand on se réfère à la tendance moyenne de la progression de la masse monétaire, *il apparaît qu'à chaque* fois que les disponibilités monétaires françaises augmentent de 1 % au-delà de la tendance, le franc contre le dollar se déprécie de 12 centimes. Au contraire, *lorsque ce sont les disponibilités* monétaires américaines qui dépassent de 1 % leur tendance, le franc contre le dollar *s'apprécie* de 18 centimes.

---

(1) Jean Saint Geours : « Le développement du secteur tertiaire peut-il sauver la croissance et l'emploi ? » *Revue d'économie politique*, no 3, 1982, p. 291 à 312.

(2) Maryse Huet : « La progression de l'activité féminine est-elle irréversible ? » *Economie et Statistique*, no 145, juin 1982, p. 3 à 19.

(3) Yann Moulier et Roxane Silberman : « La montée de l'activité des *femmes* étrangères en France : une tendance qui ira en s'accentuant. » *Travail et Emploi*, no 12, 1982, p. 61 à 81.

(4) André Babeau : « L'évolution du rapport patrimoine/revenu au cours du cycle de vie : une comparaison France-Canada. » *Consommation*, no 2, 1982, p. 3 à 23.

(5) Jean-Paul Milot : « Le patrimoine en 1979. » *Economie et Statistique* no 145, 1982, p. 99 à 108.

(6) L'Observatoire français des conjonctures économiques dépend de la Fondation nationale des sciences politiques.

(7) Jean-Paul Fitoussi : « Politique monétaire passive ou politique économique active ? » *Observations et diagnostics économiques*, no 1, 1982, p. 91 à 103.

(8) Christian Bordes-Mercilloux : « Monnaie, taux de change et compétitivité. Une analyse économétrique de quelques propositions du monétarisme international dans le cas français. » *Revue économique* no 3, 1982, p. 313 à 354.

DE JUIN 1981 A JUIN 1982

Le nombre de jours de grève a sensiblement augmenté

L'analyse des comportements revendicatifs dans la classe ouvrière depuis les 10 mai et 26 juin 1981 pose des problèmes nouveaux. L'influence de la situation politique sur les conflits du travail aura, en effet, rarement été aussi évidente. Les salariés qui songent à recourir à la grève sont confrontés à un cadre politique que la classe ouvrière n'avait pas connu depuis près d'un demi-siècle : un patronat qui n'a plus partie liée avec le gouvernement, mais avec l'opposition de droite, une gauche qui de l'opposition passe au gouvernement. Avec un tel bouleversement du paysage politique, l'évaluation du rapport de forces qui précède l'entrée en lutte se fait dans des termes radicalement nouveaux ; les comportements ouvriers n'entrent plus aussi facilement dans les catégories de l'avant 10 mai.

BIEN que les grèves ne traduisent pas à elles seules la combativité ouvrière, pas plus d'ailleurs que celle-ci ne suffit pour tester la « radicalisation » des travailleurs, l'observation et l'analyse des conflits depuis juin 1981 fournissent cependant, quelles que soient les insuffisances de l'appareil statistique, un indice qu'il est intéressant d'examiner de près.

La première remarque, et celle qui commande l'ensemble, c'est la recrudescence des grèves. Par rapport à la même période de référence pour 1980-1981 — qui était, il est vrai, une période de basses eaux en matière d'activité localisés augmente de plus de 50 %, le nombre de journées perdues pour fait de grève double. Certes, ni les grèves ni les journées perdues ne retrouvent le niveau qu'elles avaient atteint lors des premières années de crise. Mais leur ordre de grandeur est comparable à celui des années 1977-1980, notamment en ce qui concerne les conflits localisés. Et la détermination avec laquelle ces conflits sont menés apparaît également en progression : un recensement partiel fait ainsi apparaître, dans la période que nous étudions, 428 conflits avec occupation, contre 177 en 1980-1981 et 241 en 1979-1980.

DUREE DES CONFLITS :
Comparaison par mois du nombre de journées perdues par gréviste (en jours)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Janvier	2,4	2,4	3,4	3,2	3,9	3,8	2,6
Février	5,1	3,1	4,0	5,1	3,8	2,8	4,1
Mars	4,6	4,3	10,1	3,6	3,3	4,5	5,1
Avril	4,1	3,8	3,4	3,1	3,5	3,1	6,0
Mai	5,3	3,6	2,4	3,2	2,8	3,7	8,1
Juin	3,9	4,6	3,5	5.5	4,7	4,2	5,9

Quatre phases distinctes

A l'intérieur de ces douze mois, il convient de distinguer quatre phases :

● Celle qui suit immédiatement les élections législatives se confond avec les mois de vacances de juillet et d'août. En général peu significatifs, ces deux mois traduisent cependant en 1981 une combativité ouvrière qui continue à décliner : le nombre de journées perdues est plus faible que les années précédentes. Un indice, néanmoins, peut déjà attirer l'attention : le nombre de conflits recensés est, lui, sensiblement plus élevé qu'en 1980.

● La deuxième phase s'ouvre avec la rentrée de septembre et se prolonge jusqu'en janvier. Les caractéristiques de ces cinq mois sont, en effet, globalement les mêmes :

— Le nombre de conflits a non seulement rattrapé et dépassé le chiffre de la période 1980-1981, mais il se situe désormais dans la moyenne des années précédentes ;

— Le nombre de journées perdues suit la même évolution, mais avec plus de lenteur : certes, elles dépassent dès le mois de septembre les chiffres de 1980-1981, mais il faut attendre janvier pour qu'elles retrouvent le niveau des années 1977-1980 ;

— Un autre élément doit être pris en considération pour ces cinq mois : la participation aux grèves est particulièrement faible, inférieure à partir du mois d'octobre à celle enregistrée pour les mêmes mois en 1980-1981, mais également très inférieure à la moyenne de l'ensemble de la période de référence.

● La troisième phase comprend les mois de février et de mars. La flambée de conflits autour de l'application de l'ordonnance sur les trente-neuf heures fait que, tant pour le nombre des conflits que pour les journées perdues, cette phase atteint les plus hauts sommets de l'après-1974. C'est particulièrement vrai pour le mois de février, qui, de tous les mois de février depuis 1975, enregistre le plus grand nombre de conflits, le plus grand nombre d'établissements touchés, le plus grand nombre de grévistes, le plus grand nombre de journées et le plus fort taux de participation. Ce dernier point constitue d'ailleurs à lui seul un élément nouveau : contrairement aux mois précédents, la participation des travailleurs aux conflits atteint en février et mars des taux particulièrement élevés : respectivement 45,05 % et 41,81 %. En fait, dans la très grande majorité des cas, c'est à présent, chaque fois qu'il y a conflit, la majorité des travailleurs concernés qui participent à la grève, et celle-ci s'organise, en règle générale, contre les tentatives patronales de remettre en cause, à cette occasion, ce qui avait pu être acquis précédemment.

Enfin, une autre donnée apparaît lors de ces deux mois : la durée des conflits augmente, non seulement par rapport à la période qui précède l'élection présidentielle, mais par rapport à toute la période post-1974. Ce qui traduit deux choses. La première est que l'image d'un patronat apeuré, traumatisé par la victoire de la gauche, ne traduit guère la réalité : le patronat résiste et s'organise pied à pied. La deuxième est que la détermination ouvrière n'est pas moins grande : ce sont des conflits de longue durée qui se développent durant cette période et que seule arrêtera, pour beaucoup d'entre eux, la déclaration présidentielle sur les compensations salariales et les concessions patronales qui suivent alors (1).

● Quatrième phase enfin, celle qui couvre les mois d'avril, de mai et de juin. Le nombre de conflits et de journées perdues se stabilise à un niveau proche de la période 1977-1980 : un niveau moindre, donc, que celui des premières années de la crise, mais un niveau qui reste relativement élevé : plus du double de journées perdues par rapport à la période précédant l'élection présidentielle. La participation, cependant, rechute de manière très sensible : ce n'est à nouveau, dans chaque entreprise, qu'une partie des travailleurs qui choisissent d'entrer en lutte mais ils le font avec une grande détermination : la durée moyenne des conflits demeure, pour ces trois mois, la plus élevée que l'on ait connu depuis 1974.

Les secteurs combatifs

Est-il possible de distinguer les secteurs où s'est le plus nettement manifestée la combativité ouvrière (2) ? Ce n'est pas forcément dans les branches industrielles à forte tradition syndicale que la combativité a été la plus élevée. Parmi les branches où le nombre de journées de grève a fortement augmenté, on trouve, certes, la construction automobile — résultat dû pour l'essentiel aux conflits qui ont eu lieu à Citroën et à Talbot avant les vacances d'été — et les Mines. Mais on trouve aussi, dans le « peloton de queue » de la combativité, la chimie, l'imprimerie, les chantiers navals et l'E.D.F. Les secteurs où la combativité semble être la plus vivace sont parfois inattendus. A côté d'un secteur « tertiaire » comme les banques, on trouve en effet dans ce groupe des branches dont la caractéristique commune — outre leur faible dynamisme économique — est de compter peu d'établissements de grande dimension : c'est le cas, par exemple, pour le cuir, le textile, le commerce de détail et le bâtiment.

Les grandes grèves des O.S. de Citroën et de Talbot avaient pu donner l'impression — tant leur caractère exemplaire et symbolique était évident — d'une mise en mouvement en profondeur de secteurs habituellement considérés comme décisifs dans la classe ouvrière. L'examen des chiffres amène à être plus nuancé : visiblement, les grandes concentrations industrielles n'ont pas encore « bougé ».

Les motifs des conflits

Il est difficile de faire exactement le point quant aux motifs de conflits, car les chiffres fournis ne portent que sur une partie des conflits enregistrés. En termes de grandes tendances, quelques remarques peuvent cependant être faites.

1. Les conflits sur la durée du travail n'ont été signalés en tant que tels dans les statistiques du ministère qu'à partir du mois d'avril, c'est-à-dire après la flambée de conflits liés à l'application de l'ordonnance sur les trente-neuf heures. Un calcul fait *a posteriori* sur 41 % des conflits recensés indique que, pour le mois de février, 73,8 % d'entre eux portent sur l'application de l'ordonnance sur les trente-neuf heures, et notamment sur la compensation salariale. Il est d'autant plus difficile de nier que c'est ce thème qui a alors été dominant qu'il continue d'être présent dans le tiers des conflits du mois d'avril et dans le quart de ceux du mois de mars.

2. Les préoccupations concernant l'emploi (3) semblent diminuer régulièrement. Cela se confirme si l'on compare les deux premiers trimestres de 1981 aux deux premiers trimestres de 1982.

3. Le mois de juin est marqué par une remontée en flèche des strictes revendications salariales : 84 % des journées perdues. A l'orée du blocage des salaires, les revendications salariales sont visiblement revenues à l'ordre du jour, ce que confirme également la part qu'elles prennent au mois de juin dans les quelques conflits généralisés. Le mouvement semble d'ailleurs s'être prolongé aux mois de juillet et d'août, dans des conditions curieuses, puisque dans la majorité absolue des conflits salariaux constatés pendant cette période, pour l'essentiel dans des entreprises de petite taille, les grévistes ont pu imposer des accords contraires au blocage des salaires.

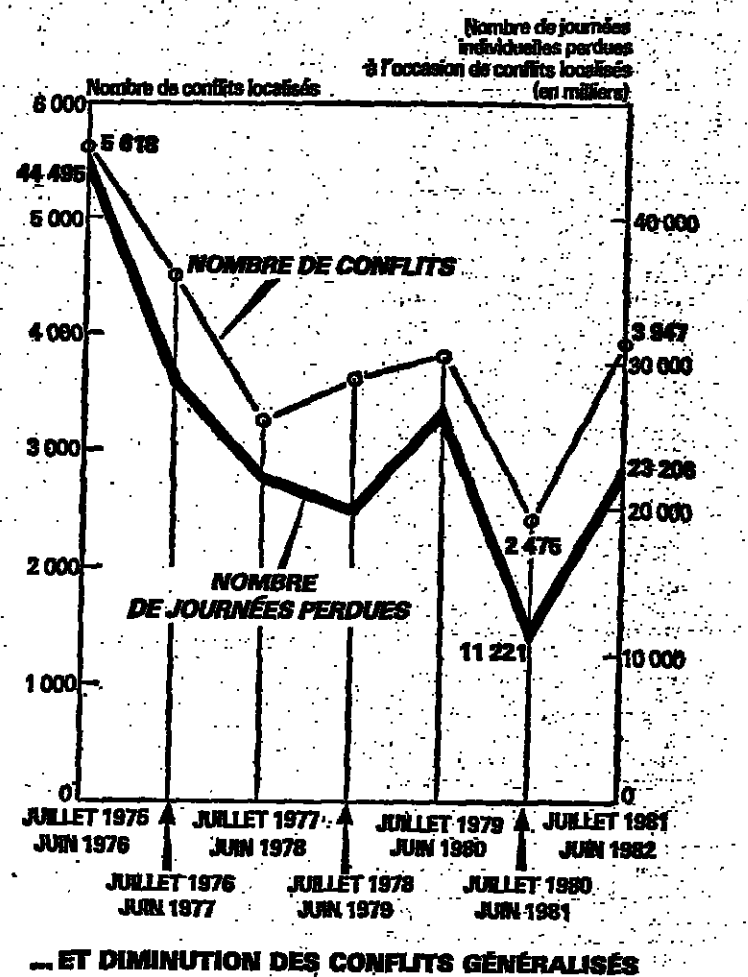
4. Enfin, il semble bien que les conflits de droit (répression, droit syndical, etc.) aient diminué : l'évolution au fil des mois l'indique, mais plus encore la comparaison avec la période précédente. Certes, l'évolution des conflits à Citroën et à Talbot illustre parfaitement l'ampleur de la résistance patronale dans des entreprises où les droits syndicaux les plus élémentaires étaient particulièrement bafoués. Il semble cependant que, sur cette question précise, la plupart des patrons aient estimé qu'il valait mieux éviter de « faire des vagues ». Cette attitude est sans doute à mettre en relation avec le fait que la propagande patronale a été tout entière orientée contre les mesures pourtant bien modestes que prévoit le projet de loi Auroux. Multiplier les conflits sur les questions de droit aurait été fournir des arguments supplémentaires à ceux qui présentent la loi Auroux comme le pur et simple rattrapage du retard de la législation sociale. Du côté du patronat, il est possible que l'on ait estimé qu'il valait mieux, provisoirement, « lâcher du lest » sur ces questions et éviter une floraison de conflits, afin de mieux préparer les batailles de demain.

Enfin, nous n'avons pas traité jusqu'à présent des conflits généralisés » (journées d'action nationales, grèves pluri-sectorielles ou affectant une branche).

Leur traitement à part se justifie, dans la mesure où, si les conflits localisés dépendent de la décision des sections de l'entreprise ou de l'établissement, et, à ce titre, peuvent relever assez directement d'une « poussée de la base », les conflits généralisés supposent l'intervention, à un niveau ou à un autre, de l'appareil syndical. Or le nombre de journées perdues dues à ce type de conflits est de loin le plus bas atteint depuis 1975.

Comment expliquer cette situation ? La division syndicale ? Sans doute, mais elle existait déjà les années précédentes.

REPRISE DES CONFLITS LOCALISÉS DEPUIS JUIN 1981...



... ET DIMINUTION DES CONFLITS GÉNÉRALISÉS

Part des conflits généralisés dans l'ensemble des conflits — Nombre de journées perdues à l'occasion de conflits généralisés

Période	1975-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
Part (%)	11,21	36,08	12,37	20,25	5,98	4,05	3,37

Peut-être faut-il alors faire entrer en ligne de compte, au-delà des déclarations générales sur la nécessaire intervention des travailleurs, le sentiment chez les dirigeants syndicaux que toute mobilisation ouvrière met inévitablement en difficulté le gouvernement de gauche.

Les choses ne sont pourtant pas si simples. Car, à l'exception de quelques rares conflits, les luttes ouvrières de cette période ont été tournées contre le patronat, et non contre le gouvernement. Aux yeux des travailleurs, celui-ci est, au contraire, apparu sinon comme un allié, du moins comme un point d'appui possible. Certes, cela vaut pour la première année du gouvernement Mauroy, c'est-à-dire avant que soient entrés dans les faits le blocage des salaires et les diverses mesures d'austérité qui l'ont accompagné. Il n'y a évidemment aucune certitude que cette situation se prolonge.

JACQUES KERGOAT

(1) Selon des sources partielles, le déclenchement des conflits semble très souvent dû à l'initiative de sections C.G.T. Mais on peut également remarquer que le pourcentage des conflits à l'origine desquels on trouve des sections C.F.D.T. est supérieur à ce qu'il est d'habitude, et ce alors que la Confédération avait publiquement accepté la notion de non-compensation salariale.

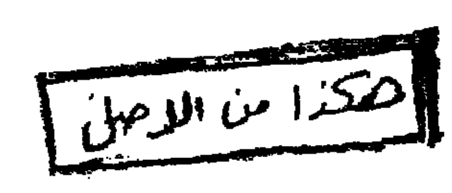
(2) A l'exception de la fonction publique puisqu'il n'est toujours pas possible de connaître les statistiques de grève dans ce secteur, qui ne figurent pas dans les résultats communiqués par le ministère du travail.

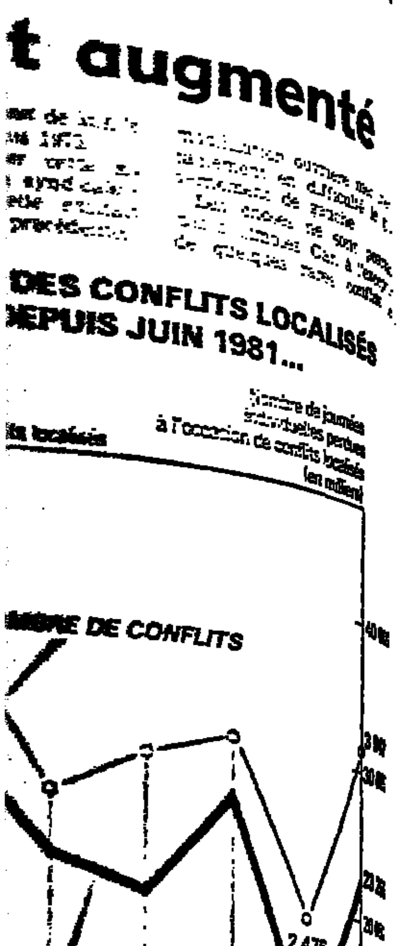
(3) Le pourcentage des conflits sur l'emploi aurait été de 27 % et de 20 % dans les deux premiers trimestres de 1981, et de 9 % et 13 % dans les deux premiers trimestres de 1982. En nombre de journées perdues, ce pourcentage passe de 41 % et 21 % à 15 % et 8 %.

● PRECISION. — A la suite de l'article intitulé « Les primes versées aux fonctionnaires : innombrables, disparates... intouchables », paru dans *le Monde* du 7 septembre, plusieurs lecteurs ont contesté l'information selon laquelle *« les comptables publics touchent une commission sur les impôts qu'ils collectent »*.

M. Neuville, président de l'Association professionnelle des comptables du Trésor et assimilés, apporte notamment les précisions suivantes : *« L'information est fausse en ce qui concerne les impôts d'Etat (impôts sur le revenu et impôt sur les sociétés), dont les montants sont très importants. Les comptables publics ne perçoivent pas le moindre centime sur cette collecte.*

» L'information est vraie, mais pour partie seulement, pour les impôts locaux. Il est exact que l'Etat perçoit des frais de recouvrement pour couvrir les frais d'assiette et de recouvrement des impôts émis par les diverses collectivités locales et, notamment, pour compenser la charge des divers dégrèvements qui sont prononcés. Une fraction de ces frais est reversée aux agents de la Direction générale des impôts et de la Direction de la comptabilité publique (perceptions), à tous les agents et non pas uniquement aux comptables publics. Ces indemnités sont fonction du grade et de l'ancienneté. Leur montant n'est d'aucune façon indexé sur les recettes effectives du poste comptable. »





INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Les pionniers de la retraite à soixante ans

La retraite à soixante ans, tout le monde y aura droit au 1er avril 1983. Depuis le 1er juillet 1982, une certaine catégorie de sexagénaires y a droit : les chômeurs, indemnisés ou non. Seules conditions exigées, outre l'âge, être inscrit à l'A.N.P.E. au 1er février 1982 et justifier de 10 années de cotisations. Joli cadeau pur ces infortunés, l'obligation d'avoir 150 trimestres cotisés est ramenée à 40 trimestres.

« 50 000 chômeurs sont concernés par cette mesure, 30 000 ne perçoivent plus aucune indemnisation et 20 000 touchent l'allocation de base » déclaraient les pouvoirs publics en lançant leur campagne de publicité, spots télévisés et affiches, pour alerter la population. Tout un chacun s'attendait à une ruée vers cette pension inattendue. Or, *« c'est un flop »* avouent des directeurs de caisse. En région parisienne, sur environ 10 000 nouveaux dossiers de pension étudiés chaque mois, on en a reçu environ 150 depuis le début de l'été. En tout, la Caisse Nationale d'assurance vieillesse estime que *« On doit en être à moins d'un milliers de demandes pour la France, mais on en saura plus dans un mois sur les effectifs et les sommes dépensées. Les statistiques seront faites sur un trimestre entier. Il faut du temps pour que cette nouvelle mesure passe dans les esprits ! »*

Cette désaffection n'est pas banale, d'autant que des aménagements très avantageux par rapport à la régle générale facilitent l'accès à cette prestation. Par exemple, on exige 40 trimestres cotisés, mais ceux-ci peuvent être comptabilisés *« tous régimes confondus »*, c'est-à-dire que l'on prend en compte les périodes de travail effectuées dans un régime spécial (fonctionnaire, militaires, S.N.C.F.), un régime de travailleur indépendant, comme commerçant, etc.

Cette prise en compte joue pour l'ouverture des droits, le montant de la pension n'étant calculé que sur la part du régime général. Pour les 30 000 personnes totalement dépourvues d'indemnisation du chômage, cette pension peut représenter une bonne affaire au taux de 50 %, qui, aujourd'hui, n'est accordé aux travailleurs prenant leur retraite qu'à l'âge de 65 ans : les chômeurs gagnent cinq ans.

Dans le meilleur des cas, un ex-salarié qui justifie de 150 trimestres de cotisations et qui pendant dix années aura perçu le salaire plafond de la sécurité sociale, peut, immédiatement, toucher le maximum de pension. C'est le cas de M.F... Il a toujours travaillé, avec un haut salaire pendant quinze ans. Licencié, il retrouve un travail nettement moins rémunéré. Rechômage et à soixante ans, il touche une garantie de ressources très feible (2). Il n'a pas hésité. Il a demandé, dès le mois de juillet, le bénéfice de ce nouveau texte et recevra, dorénavant une pension égale à 10.620 francs par trimestre.

Pour cette pension *« chômeur âgé »*, toutes les règles en vigueur jouent. Les pensions trop basses sont *« ramenées au minimum »* et être complétées par l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité. Plus généralement, la situation de M. D... illustre bien l'intérêt de cette mesure. Né en 1921, M. D... est employé comme fraiseur pendant vingt et un ans. En 1960, il monte un commerce de vélos et motos qui périclite et s'effondre en 1979. Il s'inscrit comme demandeur d'emploi et ne perçoit aucune allocation. En juillet 1982, à 61 ans, il dépose sa demande de pension. Il a dix années de bon salariat, et en tout 84 trimetres validés par la caisse vieillesse. Sa pension va donc être égale à presque 6 000 F par trimestre car liquidée au taux de 50 %. Sans ce texte « spécial chômeur », elle aurait été calculée sur un taux de 30 %, d'après son âge et se monterait à 3 500 F.

On comprend mal ce désintérêt des chômeurs âgés pour cette disposition qui n'est d'ailleurs que toute transitoire, car au 1er avril 1983, le droit général de pension à 60 ans prendra le relais avec l'impératif de 150 trimestres de cotisations. Bien sûr, demeure toujours l'enclave des retraites complémentaires qui, dans leur grande majorité, versent leur allocation en appliquant un barème d'abattement, avant 65 ans. Mais, cela n'explique pas tout : surtout pour ceux présumés totalement démunis de ressources (3). On peut penser, évidemment, que les estimations des bénéficiaires potentiels ont été surévaluées. *« Ceci tendrait à prouver,* disent les plus optimistes, *qu'il y a plus de solutions d'indemnisation qu'on ne le pense couramment »*. Ou, l'inverse, selon les plus pessimistes *« que sans indemnisation, les gens arrivnet à vivre grâce au travail au noir et qu'ils préfèrent ne rien demander de peur que l'administration ne fourre le nez dans leurs affaires »*.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Cette pension sera accordée aux salariés justifiant de 150 trimestres de cotisations et ne pourra excéder 50 % du salaire plafond de la sécurité sociale.

(2) Etre bénéficiaire de la garantie de ressources n'empêche pas de demander cette pension. Simplement, les deux prestations ne sont pas cumulables, sauf pendant un délai de deux mois, le temps pour l'assurance vieillesse d'examiner le dossier.

(3) On peut demander des renseignements aux Caisses Régionales d'assurance maladie qui gère l'assurance vieillesse et pour la région parisienne à la Caisse nationale d'assurance vieillesse, 110 rue de Flandres, 75019. Tél. : 203-96-57.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Duhesme.

« La sculpture gothique », 15 heures, musée des Monuments français, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Martyrs et prisonniers aux Carmes », 15 heures, 60, rue de Vaugirard, Mme Pennec.

« Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, 1, place Sainte-Geneviève, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Hôtels, église de l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Arts et Curiosités de Paris).

« Les musiciennes du silence », 14 h 30, 85, rue du Cherche-Midi, Mme Caneri.

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, Mme Ragueneau.

« De la tour de Jean-Sans-Peur à l'enclos des Templiers, passages couverts », 15 heures, métro Etienne-Marcel, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Eglise Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 45, façade, M. de La Roche.

« L'île de la Cité depuis Lutèce », 14 h 30, poste de l'Hôtel de Ville (Paris autrefois).

« Hôtels du faubourg Poissonnière », 14 h 30, métro Poissonnière, (Paris pittoresque et insolite).

« La Salpêtrière », 15 heures, entrée 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 30, 4, boulevard du Palais, E. Romann.

CONFÉRENCES

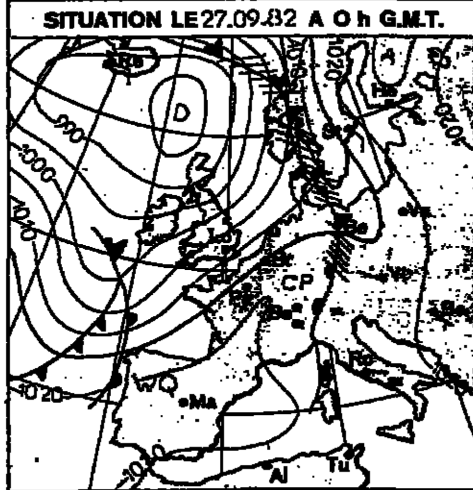
14 h 45, UNESCO, place Fontenoy : « Conférence et film sur Malte » (Tourisme culturel).

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, E. Figueroa, C.-E. Poiroux, V. Sarmiento, F. Solanas, H. Soto, G. Ancelovici : « Le cinéma latino-américain ».

19 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, salle Laennec, M. Louis : « La découverte d'une pensée religieuse » (Institut français d'astrologie).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.09.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.9.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 27 septembre à 0 heure et le mardi 28 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions se décalent vers le Sud laissant un libre passage à travers la France, aux dépressions océaniques. Elles se succèdent à environ 24 heures d'intervalle.

Mardi matin des résidus orageux et un ciel chargé des Vosges au Jura et aux Alpes. Quelques averses près des cotes de la Manche et des frontières du Nord-Est. De gros nuages commenceront à voiler le soleil sur la Bretagne où des pluies débuteront en cours de matinée. Partout ailleurs, ciel variable avec belles éclaircies.

Dans la journée, sur la moitié Sud *amélioration, les éclaircies se feront de* plus en plus larges. Au nord de la Loire d'abord, puis sur la Picardie, le Bassin parisien et l'Orléanais ensuite, aggravation avec l'arrivée des pluies. Sur le reste du pays toujours un ciel variable avec plutôt des éclaircies.

Peu de changement dans la température.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 septembre à 8 heures, de 1018,7 millibars, soit 764,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27 septembre) : Ajaccio, 36 et 18 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Bourges, 19 et 8 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 19 et 11 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 17 et 8 ; Grenoble, 27 et 10 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 17 et 7 ; Marseille-Marignane, 25 et 13 ; Nancy, 16 et 8 ; Nantes, 20 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 19 et 11 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 23 et 10 ; Rennes, 19 et 13 ; Strasbourg, 22 et 8 ; Tours, 19 et 11 ; Toulouse, 22 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

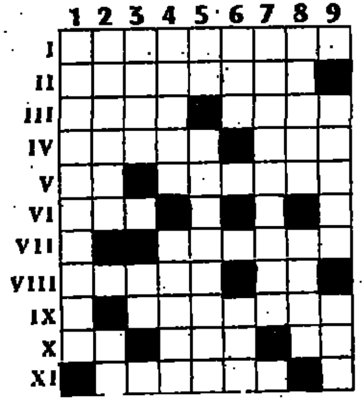
PRÉVISIONS POUR LE 28 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 degrés ; Amsterdam, 16 et 11 ; Athènes, 28 et 21 ; Berlin, 26 et 14 ; Bonn, 19 et 8 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Le Caire, 28 et 20 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 19 et 10 ; Dakar, 29 et 25 ; Djerba, 34 et 26 ; Genève, 16 et 6 ; Jérusalem, 26 et 16 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 18 et 12 ; Luxembourg, 15 et 7 ; Madrid, 19 et 7 ; Moscou, 11 et 6 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 17 et 12 ; Palma-de-Majorque, 25 et 11 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 15 et 11 ; Tozeur, 34 et 25 ; Tunis, 31 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 285



HORIZONTALEMENT

I. Sont toujours très massifs. – II. Pris par celui qui vient d'être sonné. – III. Le dernier des pieds. Peuvent former une paire. – IV. Quand elle est bonne, c'est le « bouquet ». Naît dans les Grisons. – V. Deuxième d'une série. Qui devra donc changer de train. – VI. Roi de Juda. – VII. Pour l'emprunter, il faut attendre qu'il soit percé. – VIII. Peut assombrir autant que la jalousie. Possessif. – IX. Noble, dans les Yvelines. – X. Lac du Soudan. Marque l'égalité. Dans un alphabet étranger. – XI. Tout à fait inutile.

VERTICALEMENT

1. Pour le conférencier, c'est le commencement de la fin. – 2. N'ont pas besoin de dents pour se mettre à ronger. Est formé par la Neste. – 3. Objet de ressentiment. Pas maintenu (épelé). – 4. En principe, ne descend jamais pour rien. Nombre qui peut évoquer un ménage. – 5. Pour lier. Qui aurait intérêt à être un peu plus polie. – 6. N'a pas la gorge fragile. Ne se frappe plus. – 7. C'est avec une visible satisfaction qu'ils se remplissent les poches. – 8. Crochet pour manier des tissus. Descendent quand c'est l'heure de la retraite. – 9. Dans le nom d'un savant qui découvrit une loi. Un mot qui prouve qu'on a rien inventé.

Solution du problème n° 3 284

Horizontalement

I. Mémoires ; Footing. – II. Il ; Rouleau ; Usée. – III. Jeanne ; Omission. – IV. Acné ; Uni. – V. Utérins ; Lamé. – VI. Ru ; Réalisation. – VII. Eacies ; Aa ; Nue. – VIII. Eire ; Lucratives. – IX. Rentes ; Ir ; Ver. – X. Téta ; Etalon. – XI. Costes ; Item. – XII. Il ; Dosée ; Ecrans. – XIII. Girouette ; Rein. – XIV. Naître ; Etai ; Rua. – XV. Est ; Tsar ; Serein.

Verticalement

1. Mijaurée ; Teigne. – 2. Electuaire ; Lias. – 3. Ane ; Crête ; Rit. – 4. Orner ; Iéna ; Dot. – 5. Ion ; Ire ; Court. – 6. Rue ; Nesle ; Osées. – 7. El ; U.S.A. ; Us ; Set. – 8. Eon ; Lac ; Etêter. – 9. Familiarité ; Et. – 10. Oui ; As ; Arasé ; As. – 11 Semait ; Crie. – 12. Tus ; Et ; Ivoire. – 13. Isis ; Inventaire. – 14. Néo ; Nouer ; Ennui. – 15. Gêné ; Nés ; Ems ; An.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 26 septembre 1982 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 24 août 1972 relatif à l'utilisation des sommes perçues par la Météorologie nationale en rémunération d'opérations d'assistance aux usagers.

● Portant unification des déclarations d'encépagement demandées pour les vignobles produisant des vins, vins doux naturels et vins de liqueur à appellation d'origine contrôlée, des vins délimités de qualité supérieure ou des vins de pays.

● Portant application de l'article L. 626 du code de la santé publique, relatif à l'usage des substances vénéneuses.

UN ARRÊTÉ

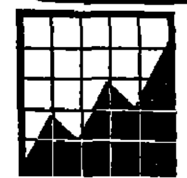
● Autorisant l'émission de deux emprunts par le Crédit national.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Directeur export — 230.000 F

Prestige des grands vins de france - Une des premières maisons de Bourgogne développant une politique commerciale originale et réalisant 60% de son chiffre d'affaires sur les marchés internationaux, recherche son Directeur Export. En accord avec le Président, il définit et conduit la politique commerciale sur les marchés extérieurs. Aidé d'un adjoint, commercial itinérant, et d'une petite équipe d'administration des ventes, il anime et développe les réseaux de distribution, gère les contrats commerciaux, conçoit et organise les actions publicitaires et promotionnelles. Ce poste requiert une formation commerciale supérieure, une première expérience des ventes à l'exportation acquise sur le terrain et l'aptitude à concevoir un marketing adapté aux produits de luxe. Anglais courant et disponibilité pour les déplacements sont indispensables. Le salaire se situera dans une fourchette de 200 à 250.000 francs selon l'acquis du candidat. Le poste est basé en Bourgogne. Ecrire à Christiane ROUSSEL. Réf. A/2283M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

directeur commercial

PAP FEMININ DE LUXE — NICE

Nous sommes un important fabricant de PAP Féminin de luxe et réalisons 70 % de notre C.A. à l'exportation. Nous avons besoin d'un collaborateur capable de prendre en charge la Direction Commerciale de notre entreprise : définition de notre stratégie, animation et contrôle des représentants et des agents, mise en place des structures adaptées à notre développement. Ce collaborateur, proche de la Direction Générale, sera associé à la marche de la société. Il doit impérativement avoir une expérience de Direction Commerciale France et Export d'une entreprise de PAP, pratiquer l'anglais et si possible l'allemand. Nous sommes prêts à bien rémunérer un excellent professionnel.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. A.583.81 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

MANUFACTURE DE CAOUTCHOUC
RÉGION OUEST 220 PERSONNES
RECHERCHE

SON DIRECTEUR DES FABRICATIONS

Expér. de quelques années dans la profes. indispens. Situation évolutive pour un ingénieur (ou équiv.) de valeur. Ecrire s/réf. n° 3.107, Agence Havas BP 88, 56003 VANNES CEDEX qui transmettra.

MAIRIE DE MIRAMAS
recherche

1 DIRECTEUR Centre Social CARRAIRE, expérience et qualification exigées. Rémunération et statuts, réf. accords collectifs S.N.A.E.C.S.O. Adr. cand. au Direct. du Bureau d'aide sociale, Mairie 13140 MIRAMAS.

VILLE DE VALENCE
(Drôme)
recrute

par voie de concours sur titres pour son ÉCOLE NATIONALE de MUSIQUE

DIRECTEUR ADJOINT

Trois types de fonctions : administration, coordination, éventuellement pédagogie

Bonnes connaissances musicales souhaitées + exp. administration -gestion

Diplôme exigé : Bac + 2

Date limite d'inscription 22 octobre 1982

Adresser candidature + C.V. au Bureau du Personnel B.P. 2.119 26021 VALENCE.

Directeur administratif et des services comptables

Nous sommes la plus importante filiale d'un des premiers Groupes Français de Communication. Notre chiffre d'affaires est de 600 millions de F., notre effectif de 2400 personnes.

Directement rattaché à la Direction Générale, vous aurez la responsabilité des Services Comptables, du Service Paie et des Services Généraux de la société représentant 90 personnes.

Diplômé d'une grande école ou expert-comptable, vous avez dirigé un service administratif important et performant et vous avez une bonne maîtrise de l'utilisation de l'informatique.

Il s'agit d'un poste de haute responsabilité dans une société bénéficiaire, offrant des perspectives d'évolution dans le groupe.
Lieu de travail : banlieue sud proche
Rémunération : 250.000 F +.

Adresser CV en précisant la réf. 4803 sur l'enveloppe à *Média System* 104 rue Réaumur 75002 Paris.

La branche emballage de la Compagnie Boussac Saint Frères produit et commercialise une gamme très large de produits et matériels de conditionnement, emballage et ensachage, allant du sac plastique aux grands containers. Dans le cadre de sa nouvelle structure, elle recherche le

DIRECTEUR "Technologie"

pour prendre en charge l'ensemble des fonctions ayant une influence directe sur la compétitivité et l'avance technologique de la branche dans les années à venir, notamment :

- R et D
- Diversification
- Choix d'investissements (automatismes).

Il aura en outre un rôle de coordination et d'information vis à vis des divisions opérationnelles.

Ce poste sera confié à un **INGENIEUR** de formation type CENTRALE — ENSI avec une bonne connaissance de l'anglais, ayant eu la responsabilité technique et économique d'un ensemble industriel (industrie de processus de préférence). Le poste proposé dépend directement du Directeur *branche emballage*. Cette branche représente un ensemble de 7 usines employant 2.500 personnes, réalisant un CA de l'ordre de 600.000.000 de francs.

Veuillez adresser votre candidature à Alain SARTON S/réf. 232 M

plein emploi
10 rue du Mail 75002 PARIS

Groupe distribution Mat. B.T.P. implanté à Paris/Lyon/Marseille/Bordeaux/Nancy/Toulouse

C.A. : 200 M.F.

recherche son

DIRECTEUR FINANCIER

Il aura une bonne formation comptable (D.E.C.S.) et l'expérience des relations bancaires.

Il sera basé à LYON avec fréquents déplacements.

Salaire en fonction formation et expérience.

Ecrire sous le n° 7.020, *le Monde* Publicité, SERVICE ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

domaine énergie

directeur technique

Nous sommes une Société d'Exploitation de Chauffage-Climatisation et Energies Nouvelles, siège PARIS, filiale d'un grand groupe.

Nous renforçons notre staff et recherchons un DIRECTEUR TECHNIQUE.

Sous l'autorité du PDG et en liaison avec les responsables techniques du Groupe, il devra :

- Elaborer une politique de développement en dirigeant les Etudes.
- Prendre en charge l'essor technique du Département ENERGIES NOUVELLES.
- Superviser la direction d'exploitation en harmonisant les contrats et en optimisant la productivité.

VOUS ETES INGENIEUR spécialisé en THERMODYNAMIQUE (CENTRALE, ECL, INSA....). Votre expérience de 4 ou 5 ans située dans le domaine de l'Energie vous permet déjà de bien dominer nos problèmes professionnels.

NOUS CONCEVONS CE POSTE PASSIONNANT COMME PLEINEMENT OPERATIONNEL ET GARANT DE NOTRE EVOLUTION TECHNOLOGIQUE.

Adresser dossier détaillé de vos références à notre Conseil Yvette EDELMAN, MGP, 16 boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine. (Réf. 8221-M)



management
gestion du personnel
PARIS — STRASBOURG

Directeur Commercial

La filiale française d'un groupe européen dans un secteur de la TRANSFORMATION DU PAPIER recherche son Directeur Commercial.

Cette société, qui vend aux entreprises et administrations, dispose d'une unité moderne de production près de Paris.

La mission du Directeur Commercial sera d'animer et de contrôler le réseau de représentants, de proposer et de mettre en oeuvre une stratégie commerciale de développement (diversification des produits, élargissement des marchés...). De formation supérieure souhaitée, le candidat a une expérience réussie de la vente, si possible dans le secteur de l'équipement de bureau et la pratique de la conduite d'une équipe commerciale.

C'est un bon gestionnaire, il doit se voir offrir un développement de carrière important et de larges responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf 417 à



18, avenue Matignon - 75008 Paris.

Desseln

ORGANISME BANCAIRE
MUTUALISTE AGRICOLE
recherche pour faire face à son développement

DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS

Rattaché au Directeur Général du siège régional il devra mettre en œuvre la politique du crédit.

Il aura à concevoir les méthodes et moyens du service et apportera son appui technique aux agences locales. De formation supérieure, le candidat aura une bonne expérience de la fonction et devra s'intégrer dans une équipe jeune (âge moyen 35 ans).
Une bonne connaissance du monde agricole et viticole constituera un atout supplémentaire.

Le poste est basé à AVIGNON.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo + prétentions à notre conseil qui étudie votre candidature en toute discrétion sous réf. M 5 008

SRC Conseil en Recrutement
57 rue de Richelieu 75002 PARIS

LILLE — PARIS — LYON

Etablissement financier en croissance rapide
recherche pour son siège dans le Nord

DIRECTEUR DU SERVICE DES PRETS ACQUEREURS

Sous l'autorité du Directeur Général, il aura à diriger une équipe d'une vingtaine de personnes, chargée de l'étude et de la gestion de prêts personnels immobiliers.

Il a plusieurs années d'expérience en matière de crédits immobiliers acquise au sein d'une banque ou d'un établissement spécialisé.

Il peut apporter la preuve de ses qualités de gestionnaire rigoureux et de meneur d'hommes créatif et dynamique.

Adresser candidature manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 596 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Directeur des Ventes

Société française (CA 100 MF), nous occupons une position de premier plan dans la conception, la vente et l'installation de biens d'équipement pour les COLLECTIVITES PUBLIQUES. L'adaptation de nos structures au développement de nos affaires a conduit à la création du poste de Directeur des Ventes rattaché en direct au Président.
Il s'agit de motiver, épauler, contrôler les 15 vendeurs répartis sur le territoire ainsi que le réseau de concessionnaires chargés de la prospection locale, de la pose et de l'entretien.
Le poste conviendrait à un candidat de formation commerciale supérieure, ouvert à la technique, ayant une dizaine d'années d'expérience et connaissant la vente de matériels et équipements aux Administrations et Collectivités Locales. Diplomate et bon négociateur, proche du terrain, le titulaire alliera le sens de l'organisation au dynamisme et à l'imagination.
Ce poste est à pourvoir à Paris avec de fréquents déplacements en province.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence 416 à



18, avenue Matignon - 75008 Paris.

Desseln

volvic

recherche pour son siège à Bourg-la-Reine (92)

DIRECTEUR ORGANISATION ADMINISTRATIVE et CONTROLE BUDGÉTAIRE

Rattaché à la Direction Générale, il aura la charge de l'organisation administrative, informatique et bureautique entre le siège et les différentes unités, et surtout de l'adaptation de celle-ci aux techniques et aux besoins nouveaux.
Il sera également responsable du contrôle budgétaire.

Le candidat, de formation supérieure (HEC, ESSEC, Ingénieur GRANDE ECOLE) avec une expérience en entreprise d'au moins 5 années, sera un homme à forte personnalité, bon organisateur, capable de négocier des systèmes avec les chefs de service.

Le développement actuel de la société permet d'envisager une évolution de carrière intéressante.
Rémunération motivante.

Merci d'adresser votre candidature en précisant vos prétentions (discrétion totale assurée) à :

VOLVIC Direction du personnel, B.P. 41,
92340 BOURG-LA-REINE.

Les Frères Lissac

Directeur comptable et administratif

La société, remarquablement connue dans son secteur d'activité, recherche pour remplacement naturel son nouveau Directeur Comptable et Administratif.

Le poste est d'importance : en relation directe avec la Direction Générale il s'agit, naturellement, de superviser les comptabilités générales et analytiques, de gérer la trésorerie, de contrôler et de centraliser la gestion des magasins (31) mais aussi d'assurer l'Administration du Personnel, la fiscalité ainsi que la préparation des assemblées.

Cette responsabilité peut être tenue par un homme ou une femme à l'expérience particulièrement confirmée si possible vécue dans une société commerciale ou de distribution. Il est autonome, rigoureux et précis. Il sait se montrer pédagogue et possède le sens du dialogue.

La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous réf. DC939M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Société Internationale de Management, d'Organisation et d'Informatique
Filiale d'un grand établissement public, recherche :

INGENIEUR D'AFFAIRES

pour :
- Prospecter et promouvoir à l'étranger une nouvelle ligne de produits,
- Participer à la définition des produits à développer,
- Collaborer aux offres de service et en assurer le suivi.

De formation supérieure, il aura acquis une expérience en développement de projets informatiques et aura déjà exercé des fonctions d'ingénieur d'affaires ou de technico-commercial.

Pratique courante de la langue anglaise exigée et d'une autre langue appréciée.

Connaissance du domaine hospitalier souhaitée.

Adresser curriculum vitae, prétentions et disponibilité sous référence 605 à



SINORG RECRUTEMENT
7 RUE ROYALE 75008 PARIS

COTE D'IVOIRE

responsable de l'entretien et des travaux neufs

Nous sommes un Groupe industriel implanté dans plusieurs pays d'Afrique francophone sur un marché en expansion. En Côte d'Ivoire, nous devons faire face à des objectifs d'extension et de modernisation des installations. Dans ces perspectives, nous recherchons un Responsable de l'Entretien et des Travaux Neufs qui sera rattaché au Directeur Technique de notre unité de production (900 personnes). Il supervisera un service comptant 70 agents.

L'usine est située en plein centre de la Côte d'Ivoire. Les avantages sociaux sont ceux que l'on trouve habituellement liés au statut d'expatrié. En outre, le groupe offre des possibilités de développement de carrière qui ne sont pas nécessairement limitées à la Côte d'Ivoire.

Cette fonction conviendrait à un homme de formation technique (Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent) ayant une expérience de l'entretien. Des connaissances en électronique seraient utiles (en raison des projets d'automatisation). Le fait d'avoir déjà vécu en Outre Mer sera considéré comme un avantage.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous réf. 82.37-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
15, av. d'Eylau - 75116 Paris
PARIS — LONDRES — HOUSTON

Sté d'Électronique à Casablanca 200 personnes

recherche

● SON RESPONSABLE QUALITÉ

Formation BTS électronique.

● SON AGENT DE MÉTHODE

Expérience dans domaines électronique et électromécanique.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° T 036.030 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

FABRICANT D'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION
recherche :
pour L'ARABIE SAOUDITE

UN INGÉNIEUR

CHEF DE MISSION
de haut niveau capable de diriger la construction d'une unité de fabrication, et assurer dans un premier temps la liaison Siège-Fournisseur-Partenaires Saoudiens.
Ce poste évolue par la suite vers la fonction de Directeur général de l'unité.
Excellente pratique de la langue anglaise exigée.
Adr. lettre man., photo, C.V. et prét. à M. Daniel Vignes, 88, r. des Bruyères, 93260 Les Lilas.

OFFSHORE SYSTEM TECHNOLOGY

SINGLE BUOY MOORINGS INC. has pioneered the design and development of floating offshore terminals for oil production storage and transfer. SBM systems are installed and operating throughout the world. The company is growing rapidly in response to international demand for its products and offers interesting careers in a highly stimulating professional environment for :

SOIL MECHANICS ENGINEER

MONACO BASED

Responsible for the design of foundations for our extensive range of offshore terminals.

Candidates must have specialist knowledge of soil mechanics, preferably in the marine environment, and must have several years' experience in this field. In addition, they must be able to express themselves clearly in both written and spoken english. Experience in fortran programming is necessary.

We offer competitive salaries and a full range of fringe benefits. You will be working in an international atmosphere in modern offices located near the new Monaco harbor.

Replies should be sent before October 15th with detailed C.V. and photo to :



personnel manager,
SINGLE BUOY MOORINGS,
PO BOX 157,
MONACO (Principality)

SOGREAH
Ingénieurs Conseils

INGENIEUR DE TRAVAUX (IRAK)

LE POSTE :
— Le poste à pourvoir concerne la Direction du Contrôle d'un lot important de travaux relatifs à un grand périmètre d'irrigation à KIRKUK, IRAK.

LE PROFIL :
— Diplômé d'une Grande Ecole, Spécialité Génie Civil,
— Possédant une bonne connaissance de la langue anglaise
— Ayant une dizaine d'années de pratique professionnelle dont au moins cinq années d'expérience du rôle de l'Ingénieur Conseil, en matière de contrôle de travaux de gros ouvrages du type "Barrages, Aménagements hydroélectriques, Aménagements hydroagricoles"
— Connaissant les aspects techniques du contrôle dans le domaine du béton et de la terre, de même que les aspects administratifs et financiers de la Gestion des Contrats.

Engagement sous contrat temporaire d'une durée prévisible de deux ans, éventuellement prolongeable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé photographie récente, prétentions et délai de disponibilité à : SOGREAH - Service du Personnel - BP 172 X - 38042 Grenoble cedex.

DIRECTIONS
Nationales et Internationales

SOCIÉTÉ OUEST ELECTRONIC CONNECTEURS
RECHERCHE

DIRECTEUR FINANCIER

Nous sommes une filiale de THOMAS and BETTS INTERNATIONAL. Un des leaders dans le domaine de la connexion électrique et électronique.

SERA RESPONSABLE :
- Des procédures de contrôle interne.
- De la mise en place du système informatique.
- De l'amélioration du système de contrôle des coûts.
- Des procédures financières et comptables.

Membre important de l'équipe de Direction, il sera un interlocuteur privilégié de la Direction Générale pour tous les problèmes affectant le développement de la Société dans les domaines financiers et comptables.

CE POSTE NÉCESSITE :
- Formation supérieure spécialisée.
- Expérience de 3 à 5 ans dans un poste de responsabilités au sein d'une société internationale orientée vers la fabrication.
- Bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé.
- Une première expérience de la mise en place d'un système informatique.

La priorité sera donnée au candidat possédant une qualification comptable anglo-saxonne.

Prière d'envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :

DIRECTION GÉNÉRALE SOCIÉTÉ OUEST ELECTRONIC CONNECTEURS
Boîte Postale 38, 5, rue de la FAUVETTE, 95102 ARGENTEUIL CEDEX.

ARCHE

Groupement de commercialisation d'Organismes H.L.M. cherche à s'attacher un

DIRECTEUR

Véritable « développeur », il aura à diriger le regroupement des nouvelles activités de ARCHE.

Le candidat retenu devra avoir :
- une maîtrise parfaite des problèmes commerciaux
- et faire la preuve de ses capacités à diriger.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise et des résultats obtenus.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Groupement ARCHE, Gérard BOISSEAU ou Serge BORRANI, 63, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

Recherche

DIRECTEUR (TRICE)

M.J.C. - 61 Flers
Format. D.E.F.A. ou équivalent expér. M.J.C. ou équipement similaire souhaitée. Urgent. Envoyer C.V. à U.N.M.J.C., 9, av. Albert-Sorel 14000 CAEN.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



ATM INTERNATIONALE recherche d'urgence

3 techniciens électroniciens

(BTS ou DUT) - Débutants acceptés

pour maintenance radars en Libye, contrat de 2 ans avec possibilité renouvellement.

Ingénieurs électroniciens

pour mise au point de radars sophistiqués en France de 6 à 12 mois, puis installation et mise en service en Allemagne.

Technicien électronicien

(DUT ou BTS)

5 ans d'expérience sur radars, connaissances microprocesseurs 6800, pour mise en service et maintenance de radars dans un pays du Moyen Orient.

Envoyer CV ATM International 134 rue de Charenton 75012 Paris. Tél 340.57.58.

média-system

ASSISTANCE TECHNIQUE... ... A ALGER ... A BAGDAD

Leader mondial des SYSTEMES ANALYTIQUES et INFORMATIQUES pour laboratoires, notre développement est très important.
Pour nos CENTRES SAV d'ALGER et de BAGDAD, nous recherchons des

ingénieurs et techniciens supérieurs

Après une formation à nos matériels de haut de gamme, ils effectueront une mission d'assistance technique (installation, formation et maintenance) de 2 ans à notre centre SAV d'ALGER ou de BAGDAD.
Débutants ou expérimentés, ils seront des spécialistes en :
ELECTRONIQUE, AUTOMATISME,
MESURE PHYSIQUE BIOMEDICALE ou équivalent.
La connaissance de l'Anglais sera très appréciée (indispensable pour BAGDAD).
Adresser C.V., photo et prét. en précisant le poste choisi à M. COLISTRO



TECHNICON
B.P. 10 - 95330 DOMONT

Groupe Multinational Américain
recherche pour sa Direction export basée à **AIX EN PROVENCE**

UN BUDGET MANAGER (junior ou senior)

Elaboration, contrôle, et suivi des budgets des régions. Appui en organisation.
Une formation très solide en contrôle (par exemple : ESCAE option contrôle de gestion), plus une expérience dans un groupe international seront exigées, comme l'anglais courant.
Connaissances en informatique.
Des voyages en Afrique sont prévus.
Evolution possible pour candidat de valeur.
Adresser C.V., photo, salaire actuel sous réf. 162/A à :

a.m.s sélection
5, avenue Foch 13004 Marseille
Discrétion assurée.



LIMAGRAIN
offre à des

INGÉNIEURS AGRONOMES

l'opportunité de démarrer leur carrière dans le cadre d'une expérience au BRÉSIL.
Ils se verront confier, à court terme, des responsabilités dans l'un ou l'autre des deux postes disponibles au sein de l'équipe Recherche Maïs.
Les fonctions, situées dans un nouvel environnement, seront confiées de préférence à des candidats ayant déjà effectué un séjour de longue durée à l'étranger.

Les candidatures détaillées doivent être adressées sous **référence 240 M** à **LIMAGRAIN** - BP 51 - 63360 GERZAT.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement des entreprises.

Il recherche pour ses délégations régionales

CENTRE à ORLEANS
AQUITAINE à BORDEAUX
NORMANDIE à ROUEN

DES DELEGUES COMMERCIAUX DIPLOMES

d'une Ecole Supérieure de Commerce ou d'une maîtrise de gestion ou équivalent.

Après formation, dans le cadre de notre activité, ils pourront développer leurs aptitudes aux contacts commerciaux et acquérir une compétence, aussi bien dans l'analyse financière des entreprises que dans l'appréciation du risque dans le domaine du crédit.

Envoyer C.V., photo, prétentions, en précisant la région d'affectation souhaitée, au :
Service Recrutement CEPME
78 rue Olivier de Serres 75015 PARIS.



Ingénieur électronicien — 150.000 F

Bretagne sud - Filiale d'un important groupe international, une jeune société française (effectif : 350 personnes) lance un projet essentiel pour son avenir et recherche pour ce faire un jeune ingénieur électronicien. Rattaché au service recherche et développement, il animera une petite équipe autonome sur laquelle repose l'avenir électronique de l'entreprise : conception et réalisation d'équipements embarqués, développement des produits existants, etc... Ce poste doit intéresser un jeune ingénieur électronicien, diplômé de l'enseignement supérieur (ENSEA, ENSEEIHT, ESIEE,... ou équivalent), possédant une première expérience professionnelle, et motivé par la recherche et la mise en œuvre de solutions nouvelles auprès de produits diversifiés. De bonnes connaissances en hyperfréquences et en micro-processeurs constitueraient un atout supplémentaire. La réussite à ce poste exige un esprit créatif, pratique et pragmatique, ainsi qu'une grande faculté d'adaptation. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 150.000 francs, sera fonction de la valeur et de la personnalité du candidat retenu. Ecrire à G. MINS. Réf. A/1174M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg



Responsable administratif et financier — Lyon

Une PMI spécialisée dans des fabrications mécaniques en grandes séries recherche son responsable administratif et financier. Rattaché au Président Directeur Général et assisté d'une dizaine de collaborateurs, il prendra en charge toute la comptabilité analytique, ainsi que la comptabilité générale jusqu'à la préparation du bilan. Il assumera des responsabilités financières et fiscales de plus en plus larges. A terme, il participera activement à l'informatisation des domaines qui le concernent. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 33 ans, diplômé ESC ou équivalent, possédant une expérience minimum de 5 ans dans une fonction similaire acquise de préférence en PMI. De bonnes connaissances juridiques et/ou une expérience en cabinet d'expertise comptable constitueraient des atouts supplémentaires. A terme, une évolution vers des responsabilités plus importantes et plus globales est prévue pour un élément de valeur. La rémunération, ouverte, sera liée à l'acquis professionnel du candidat retenu. Ecrire à M. FOBY. Réf. A/3665M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE
Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

Ingénieur chimiste
Vendôme (41)

Par son potentiel de recherche, le Groupe **BEL** se situe dans le peloton de tête des industries agro-alimentaires.

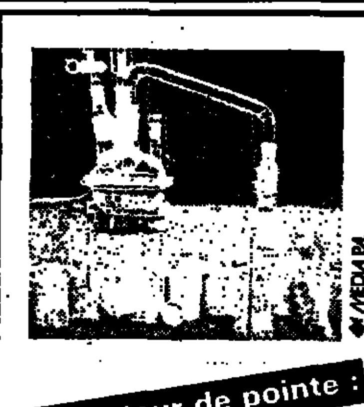
Pour notre centre de recherche de Vendôme, nous recherchons un **Ingénieur chimiste.**

Ingénieur diplômé, il possèdera une expérience de cinq ans minimum dans l'industrie agro-alimentaire (ou, à défaut, dans l'industrie pharmaceutique), la pratique de l'anglais et, si possible, des notions d'allemand.

Il sera responsable des activités du laboratoire (analyses et recherche analytique) en animant une équipe d'une dizaine de personnes. Il coordonnera l'action des laboratoires de contrôle des Usines du Groupe en France et à l'étranger et représentera la Société dans son domaine.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à M. DANSAERT - **Fromageries BEL** - 4, rue d'Anjou - **75008 PARIS.**





Un secteur de pointe : la bio-industrie!

BISCUITS BELIN crée dans son centre technique implanté à CHATEAU-THIERRY (02400) un poste d'

INGENIEUR DE PROJET

Le titulaire du poste se verra confier la coordination sur les plans techniques et scientifiques des projets de nouveaux produits.

IL DEVRA :
— réaliser les études préalables,
— concevoir les programmes de développement
— coordonner l'évolution des projets en relation avec les autres Directions : Marketing - Production - Achats.

Nous recherchons un ingénieur (ENSIA, ENSAIA, ENSA) qui aura acquis une très bonne connaissance des techniques alimentaires et qui maitrisera la langue anglaise et si possible l'allemand.

Adresser CV et prétentions Service du Personnel
10, rue Henri Petit 02400 CHATEAU-THIERRY.

BANQUE
Orléans
recherche

GESTIONNAIRE CLIENTÈLE PRIVÉE
Classe V, VI

De formation supérieure, le(la) candidat(e) bénéficie d'une expérience de quelques années dans la fonction.

La connaissance du marché orléanais est un atout supplémentaire.

Intéressantes perspectives de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 244732 à RÉGIE PRESSE, LE MONDE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SUP de CO + DECS — NANCY

Société de prestation de services (plusieurs implantations en Province - CA 500 M) filiale d'un puissant groupe français, nous recherchons pour assurer l'avenir un

Adjoint au Chef des Services Comptables

Agé de 32 ans environ, diplômé d'enseignement supérieur, Il doit avoir exercé pendant 5 à 10 ans soit en entreprise, soit en cabinet, et avoir acquis une compétence affirmée dans l'utilisation de l'informatique.

Assistant direct du chef des services comptables (effectif 25), il le seconde dans sa fonction (comptabilité générale, analytique, fiscalité) et participe à l'évolution des méthodes et à la formation des hommes.

Homme de dialogue mais sachant faire preuve d'ascendant, il coordonne sur le plan comptable l'activité des agences.

Possibilités certaines de développement de carrière.

CORT — Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 2857 M à D. DANGER - Département Recrutement -CORT- 65, av. Kléber - 75116 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC — Desselin



Banque Populaire de Champagne
BANQUE COOPERATIVE ET REGIONALE

recherche pour étoffer une équipe nouvelle chargée de conduire des analyses et des études, d'implanter ou d'améliorer circuits et procédures, entreprise en télétraitement

ORGANISATEURS

attirés par :
- *la diversité des applications administratives et commerciales,*
- *le développement de solutions originales,*
- *le travail dans une petite équipe aux compétences variées,*
- *une entreprise bancaire à 150 Km de Paris.*

Sont demandées :
- *une formation supérieure mathématiques, informatique (ou éventuellement gestion),*
- *une expérience de quelques années en cabinet ou entreprise.*

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous réf. 3401 à rscg carrières, 48, rue St Ferinand - 75017 PARIS.

Important Groupe Industriel 700 personnes, 350 millions de C.A. recrute, pour son unité de **Pont de Vaux (Ain) Fabrication de Chaudières Gaz et Fuel**

RESPONSABLE PRODUCTION

Ingénieur AM, INSA, ou équivalent

Rattaché au Directeur de l'usine, il aura la responsabilité de :
— l'animation de l'encadrement et du personnel de fabrication,
— la gestion et l'organisation de la production.

Nous recherchons un homme de terrain, ayant acquis une expérience d'au moins 2 à 3 ans en production, et possédant de solides connaissances en organisation et en méthodes.

INGENIEUR D'ETUDES

INSA, ENSAIS, ENSI ou équivalent
débutant ou presque.

Au sein d'une équipe de 5 ingénieurs et techniciens, et sous la responsabilité du Chef de Service, il participera au développement des produits nouveaux. De solides connaissances en thermique seraient particulièrement appréciées. De bonnes connaissances en électro-mécanique et électronique seraient un atout supplémentaire.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à **Direction du Personnel C.I.P. 87 X**
85002 La Roche sur Yon Cédex

1 19.2 **METRIX ANNECY**

Société spécialisée dans le domaine de l'instrumentation électronique de mesure de renommée mondiale, recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

GRANDES ECOLES - Hommes ou Femmes

ayant de préférence une expérience réussie de 2 à 4 ans en étude d'appareils logiques et analogiques.

Les candidats retenus prendront la responsabilité d'étude et de développement de produits nouveaux dont la conception fait appel à une technologie de pointe.

Ces postes impliquent une très bonne maitrise d'applications des micro-processeurs et leurs périphériques.

INGENIEUR TECHNOLOGISTE

ARTS ET METIERS - OPTION ELECTRONIQUE

spécialiste des méthodes et techniques de fabrications, il sera chargé de la mise au point des nouveaux produits pendant la phase industrielle du lancement.

Le poste exige une expérience acquise dans les domaines de l'assemblage et tests des appareils électroniques, mécanique de précision, méthode de calcul de coûts, analyse de la valeur, application des MTM 1 et MTM 2, planification par la méthode PERT, etc...

Pour réussir dans ces 2 fonctions, la pratique courante de l'anglais est nécessaire.

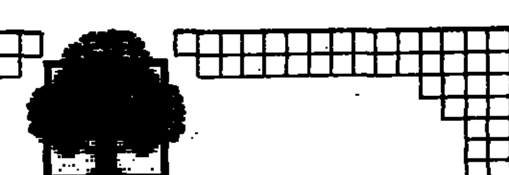
INGENIEUR COMMERCIAL

Ingénieur électronicien ayant de préférence une expérience acquise dans la vente d'instruments de mesure et une connaissance approfondie de l'application des micro-processeurs et leurs périphériques.

Basé à COLMAR, ce Chef d'agence devra développer la vente dans le secteur Est de la France.

Nous cherchons un homme de terrain, négociateur avec un sens aigu du marketing, capable de s'intégrer rapidement dans une entreprise dynamique dont le potentiel de croissance dans cette région n'est pas pleinement exploré.

Adresser C.V. à Michel CARRIER - ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS
Division Instruments - METRIX - BP 30 — 74010 ANNECY CEDEX.
Discrétion absolue assurée.



Cii Honeywell Bull

recherche pour sa Direction Régionale de PICARDIE un

INGENIEUR COMMERCIAL CONFIRME

Il sera responsable de la gestion de comptes existants et de leur développement pour plusieurs produits de la gamme (petits, moyens ou grands systèmes) sur différents types de marchés. Diplômé de l'enseignement supérieur, agé d'environ 30 ans, le candidat aura une première expérience commerciale réussie dans le domaine informatique.
Ce poste est à pourvoir à AMIENS.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 2013 M à Cii Honeywell Bull PC0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

Renseignements sur Emploi et Carrières au SICOB - Stand N° 3 zone BC - N° 3268



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TUYAUTERIE ET CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLES,

recherche

A) INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

débutant ou ayant quelques années d'expérience, pour son département tuyauterie.

Le candidat de formation supérieure sera formé, si nécessaire, à la spécialité, puis se verra confier le suivi d'affaires complètes.

De réelles possibilités de promotion pourront lui être offertes. La connaissance de l'Anglais et/ou de l'Allemand constitue un atout certain.

Le poste à pourvoir est à NANCY.

B) INGÉNIEUR SOUDEUR

de formation type E.S.S.A.

Il dépendra du chef du service méthodes et l'assistera dans tous les aspects de la fonction (principalement définitions et mises en œuvre) concernant les procédés actuels et futurs de soudage pour tous types d'acier (alu, inox, alliés, ...).

Quelques années d'expérience de la fonction seront appréciées.

La connaissance de l'Anglais et/ou de l'Allemand est souhaitable.

Le poste à pourvoir est à NANCY.

Pour ces deux offres, adresser curriculum vitae avec photo et prétentions sous n° 244.840 M en précisant bien le poste concerné à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS A IMPLANTATION INTERNATIONALE CRÉE A LYON LA FONCTION DE

Juriste d'entreprise HF

Nous accueillerons un candidat ou une candidate jeune possédant des connaissances théoriques et pratiques de DROIT INTERNATIONAL, depuis moins de cinq ans. Relevant du Directeur Général, il aura d'une manière autonome la responsabilité du suivi des contrats d'exploitation des licences ou des marques et des transferts de savoir-faire à l'étranger, tout en jouant un rôle de conseiller auprès des filiales. Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle de carrière pour un diplômé ou une diplômée d'ETUDES SUPERIEURES JURIDIQUES ou ECONOMIQUES acceptant des déplacements et maîtrisant totalement au moins la langue anglaise.

Ecrire au CABINET GATIER, sous référence 710 M, 32 rue Barrême 69006 LYON.

média-system

Cabinet Gatier



THOMSON - BRANDT

GROUPE GRAND PUBLIC
Ensemble industriel de 2.000 personnes, leader européen du lave-linge, recherche à LYON son futur

Chef du B.E. outillage

pour la conception et le suivi de la réalisation des outillages de presses, des outils d'emboutissage, des outils à suivre et des machines spéciales.
Une formation sera assurée en CAO au sein d'une équipe d'ingénieurs de méthodes centrales.
Il s'agit d'une technologie de production très automatisée en grandes séries.

Ecrire au CABINET GATIER, sous réf. 705 M, 32 rue Barrême 69006 LYON.

média-system

Cabinet Gatier



Pour faire face à notre développement nous recherchons dans le cadre de la Direction Commerciale

• Responsable des ventes conserveurs

De formation technique agronomique, il sera, après formation, responsable de la commercialisation des produits auprès de la clientèle des Conserveurs.
Ce poste, très largement autonome, requiert des qualités de négociation. Une première expérience de la vente acquise sur le terrain est nécessaire.

référence 236 M

• Adjoint responsable installation magasin

Dans le cadre de l'implantation de nouveaux magasins, il aura un rôle de conseil et d'appui technique pour mener à bien leur installation sur l'ensemble du territoire.
Sens commercial et aptitude à la conception de plans seront des qualités nécessaires pour tenir ce poste.
Une première expérience dans le merchandising constituerait un atout pour une mise au courant rapide.

référence 237 M

Pour ces deux postes, **basés dans la région d'Angers**, les dossiers de candidatures détaillés doivent être adressés, **en précisant la référence**, à **VILMORIN** - La Ménitré - 49250 **BEAUFORT-EN-VALLEE.**

Banque Populaire Provençale & Corse

recherche pour son agence de BASTIA

UN CHARGE DE CREDITS

Collaborateur direct du Responsable de l'agence, votre fonction comportera deux aspects essentiels : FINANCIER ET COMMERCIAL.

En effet, nous vous confierons d'une part un portefeuille de clients (commerçants et artisans) que vous serez chargé de gérer et de développer.
D'autre part vous assurerez, pour l'ensemble des clients de l'agence, le montage et le suivi des prêts immobiliers, artisanaux et professionnels.

Ce poste requiert une expérience confirmée soit dans une fonction similaire, soit comme responsable d'une petite agence ou bien de rédacteur dans un service de siège.

_CLASSIFICATION GRADE

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions au Service du Personnel
16 rue Léon Paulet 13008 MARSEILLE
avant le 8 Octobre 1982

BDA
DE BOIS, DIETERLE ET ASSOCIÉS

CORRESPONDANT DE TOUCHE ROSS INTERNATIONAL

recherche pour

— LYON —

auditeurs seniors

Nous vous proposons :

- une formation à nos méthodes de travail et aux techniques d'audit,
- une expérience professionnelle variée au contact de grandes et moyennes entreprises industrielles, commerciales et financières,
- des possibilités diversifiées d'évolution de carrière (spécialisation, transfert vers nos activités de conseil, formation à l'étranger),
- une intégration au sein d'une équipe dynamique,
- la référence d'un important cabinet français associé à une structure internationale.

Les postes à pourvoir conviendront à :

Des diplômés de grandes écoles : HEC, ESSEC, ESCP, ESC ou équivalent, possédant deux à trois années d'expérience en cabinet d'audit international ou français.

De bonnes connaissances de l'anglais et de l'allemand seront appréciées.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous entretenir de votre PLAN DE CARRIERE et vous demandons de nous transmettre votre curriculum-vitae, une photo et une lettre de candidature à notre :

Service du Personnel : 2, rue Jean Lantier — 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PARFUMS ET COSMÉTIQUES

recherche

ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT DU PERSONNEL

poste basé à ORLÉANS

- Le candidat devra justifier d'une formation supérieure.
- Une expérience d'au moins 3 ans dans la fonction personnel en entreprise est exigée.
- Ce poste conviendrait à un candidat motivé ayant :
  - Solide pratique de la gestion administrative et prévisionnelle du personnel.
  - Bonnes connaissances en droit du travail.
  - Excellent sens de l'organisation.
  - Expérience systèmes d'information automatisés.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 8.250 à :



nicole outin

Conseil en recrutement,
15, rue Marcel-Renault,
75017 PARIS.

qui garantie une totale discrétion.

Compagnie d'Assurances IARD Paris
soucieuse de développer son portefeuille en province, recherche pour :

- Centre de la Bretagne (résidence Rennes)
- Région Aube et départements limitrophes (résidence Troyes).

2 INSPECTEURS COMMERCIAUX

Age 30 ans minimum, qui auront pour mission de créer, former et animer un réseau d'apporteurs risques du particulier.

- Région Alsace (Résidence Colmar).

UN INGÉNIEUR

Spécialiste risques industriels

Age minimum 35 ans.

Nous demandons :
- Une bonne expérience de la vente en assurances, une grande facilité de contact et de décision.
- Un excellent sens de l'organisation.

Nous garantissons :
- Une rémunération motivante.
- Un soutien technique.
- Une évolution de carrière intéressante pour candidat de bon niveau.

Adresser votre candidature manuscrite C.V., photo et prétentions sous réf. 47019 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Important Groupe Textile-Habillement crée, sur la région Sud-Est, plusieurs postes :

INGÉNIEURS ECAM, AM

ou équivalent

- L'UN sera chargé de l'Étude-Développement dans les domaines de l'automatisation de la production et de la simplification des produits. Ce poste requiert des connaissances en petite électromécanique, pneumatique et électronique ; un complément de formation BTE serait apprécié.
- L'AUTRE, de la Maintenance et Entretien pour une importante unité de production intégrée ; des connaissances en production-distribution des fluides seraient un atout.

INGÉNIEURS-TEXTILE

ayant connaissances et/ou expérience soit en :

- Métiers circulaires grands et petits diamètres.
- Apprêt, teinture et impression.
- Études, Méthodes et Gestion de production dans la confection.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec Curriculum Vitae et prétentions sous n° 28.535 à HAVAS CONTACT.
49, rue Président-Édouard-Herriot 69002 LYON.

Dans le cadre de son expansion
SEITHA
Conditionnement d'air
chauffage, énergies nouvelles
recherche

INGENIEURS CHARGES D'AFFAIRES

expérimentés

L'expérience acquise devra leur permettre de prendre en charge la totalité d'une affaire : responsabilité du budget et du planning, coordination des études, organisation de l'approvisionnement et montage.

Postes évolutifs, sur un marché en expansion, pour des hommes d'action voulant accéder à un large niveau de responsabilité.

Ces postes sont basés au Siège à LYON-VILLEURBANNE. Ecrire à SEITHA, Service du Personnel, 274 Cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE.

média-system

---

metravib

C.A. 60 M.F. - Croissance 50 %/an

RECRUTE UN CHERCHEUR

pour lui confier la responsabilité de concevoir et mettre au point des modèles mathématiques de phénomènes physiques.

LE CANDIDAT RETENU SERA :
- soit un numéricien possédant une culture générale en physique-mécanique ;
- soit un physicien-mécanicien intéressé par l'aspect numérique.

FORMATION :
- Ingénieur : X, MINES, ECL, ECP, ENPC, ENSAE, ENST, ENSTA, Normale Sup. ;
- Universitaire : avec thèse.

Envoyer C.V., photo et prétentions à METRAVIB, Secrétariat du Personnel (Recherche & Développement), 64, chemin des Mouilles, 69130 ÉCULLY.

RESPONSABLE DES SERVICES FINANCIERS ET COMPTABLES

demandé pour NANTES
par important organisme financier.

Ce poste de haut niveau, comporte la responsabilité de la gestion financière (important portefeuille d'actions et d'obligations), de la comptabilité générale informatisée, de l'animation et de la formation d'une équipe de 6 personnes.

Le candidat retenu travaillera en étroite relation avec le Directeur de l'Etablissement.
Il aura une formation supérieure comptable (DECS ou équivalent) et financière, une expérience dans ces domaines (par exemple dans une banque) — 35 ans minimum.

Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions sous référence 1859 à Madame A. GARRET
11 rue Mauvoisins 44200 NANTES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NANCY

recherche pour son

SERVICE CENTRAL DES RÉMUNÉRATIONS ET RETRAITES

UN ADJOINT

- Qui assurera :
  le traitement de la paie et activités annexes pour tous les établissements de la société et la maintenance des données et procédures.
- Qui participera aux études de mise en place de nouvelles procédures.

Veuillez écrire avec curriculum vitae et prétentions sous n° 245.034 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Pour poursuivre notre expansion sur la région Rhône-Alpes, nous recherchons pour notre Bureau de LYON des

INGÉNIEURS CONSEIL EN ORGANISATION

désireux de participer en équipe à des missions d'organisation, de conception et de réalisation de systèmes de gestion.

— Travail motivant et varié au sein d'une équipe jeune.
— Séminaires de formation à intervalles réguliers, en France et aux U.S.A.
— Progression rapide des responsabilités et des rémunérations en fonction des performances.

Profils recherchés :

- Diplôme d'Écoles d'Ingénieurs (X, Mines, Centrale, Supélec) ou Commerciales (HEC, ESSEC, ESCP).
- *Débutant* ou expérience de 2 ans maximum.
- Esprit rigoureux et sens des contacts humains.
- Désir et capacité de progresser rapidement.

Nous vous invitons à prendre contact avec nous en écrivant à



ARTHUR ANDERSEN & Cie
CONSEILS EN ORGANISATION
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

HAVAS CONTACT

Groupe de Sociétés de Transports Spécialisés
200 millions de C.A. - 900 personnes

recherche

SECRETAIRE GENERAL

Votre profil :

Agé de 45 à 50 ans, vous êtes diplômé HEC, ESSEC ou Droit, complété si possible par un DESC et une bonne connaissance des systèmes informatiques. Vous avez d'excellentes qualités de contact et d'animation et l'autorité liée à une pratique déjà longue et réussie.

Le poste :

Dans le cadre de la politique générale définie par la Direction, vous assurez la coordination et le contrôle des unités, en relation fonctionnelle avec leurs responsables. Vous dirigez par ailleurs les services administratifs et financiers au niveau de la Holding.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à :
Ets Paul GRANDJOUAN B.P. N° 1.136 44023 NANTES CEDEX.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE VOYAGEURS
(70 véhicules)
RÉGION CENTRE
recherche

1 CADRE

Responsable des services : Exploitation et entretien.
Expérience souhaitée.
Débutant accepté, si niveau supérieur (école d'ingénieur).

Envoyer C.V. + prétentions sous nº T 035.680 M.
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Editions GLENAT
BP 285 38009 Grenoble Cedex
ch. RESP. FABRICATION
connaissant photogravure, papier et imprimerie pour suivi d'exécut. Bande dessinée, beaux livres. Envoyer C.V.

QUELLE S.A.

LEADER EUROPÉEN
DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

recherche

pour sa Centrale d'Achats à ORLÉANS

UN JEUNE DIPLOMÉ EN GESTION

Il participera à l'établissement des prévisions de ventes, à la gestion des stocks, au suivi des résultats d'exploitation pour un rayon d'achats.

Ce poste vous permettra d'évoluer rapidement vers les fonctions de contrôle de gestion. Nous souhaitons que vous ayez une formation de type ESC ou Sciences Eco, avec de bonnes connaissances en anglais et si possible en allemand.

Une première expérience professionnelle même dans un secteur différent de l'achat est indispensable.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à M. FRATER,
QUELLE S.A. - 125, rue de Montaran, 45400 Fleury-les-Aubrais.

---

duffour et igon s.a.

Leader dans le Sud-Ouest sur le marché des gaz industriels et du matériel de soudage
recherche un

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL RÉGIONAL
pour l'AQUITAINE

responsable de l'animation d'une équipe de 20 personnes composée :

– de chefs de secteurs ;
– de chefs de dépôts ;
– de démonstrateurs et d'un S.A.V. ;
– d'un réseau de distributeurs ;

Ce cadre doit :

– être domicilié à Bordeaux ;
– avoir 30 ans minimum ;
– et une formation de base E.S.C. ou Maîtrise + I.A.E. complétée par 5 ans d'expérience dans la direction d'une équipe de vente.

Son secteur couvre l'Aquitaine et Poitou-Charentes. Rémunération de départ 145.000 F/an à négocier. Frais de séjour sur justificatif. Voiture personnelle.

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL RÉGIONAL
pour la région BAYONNE

responsable de l'animation d'une petite équipe,

Ce cadre doit :

– être domicilié à Bayonne ;
– avoir une formation de base E.S.C. ou équivalent, débutants acceptés. Poste évolutif.

Env. lettre de candidat. manusc., C.V., photo et prétent. à :



45, rue Boulbonne
31000 TOULOUSE
Réf. : 82-09-481.

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

Leader mondial sur son Marché

recherche pour sa principale usine située dans le centre de la France

INGÉNIEUR

responsable de l'étude et de la mise en place des «NOUVEAUX PROCÉDÉS»
Il est chargé:
- D'introduire et développer les technologies et techniques nouvelles (domaine de la mécano-soudure).
- De faire évoluer les techniques et matériels existants.
- D'étudier la rentabilité des procédés et de justifier leur investissement.
- De réaliser les études d'implantation de ces *nouveaux procédés.*

Ce poste convient à un ingénieur Grande École (Mines, Centrale, Arts et Métiers) possédant une bonne expérience dans le domaine de la mécano-soudure et au fait des techniques nouvelles (commande numérique, robotique, procédés de soudage...)
Adresser S/réf.9226/L C.V., photo et prétentions à CONTESSE PUBLICITÉ 74, rue Béchevelin - 69363 LYON Cedex 07 qui transmettra.

ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE
LEADER SUR SON MARCHÉ
recherche pour un de ses établissements situé dans l'OUEST 200 km de PARIS

chef du service entretien et travaux neufs

INGÉNIEUR AM - ICAM - ENSI
OFFICIER MÉCANICIEN 1re CLASSE

6 à 7 ans d'expérience (mécanique, électricité, vapeur, froid).
Capable d'animer une équipe d'hommes et de gérer les budgets entretien et investissements.
Bonne rémunération selon la valeur du candidat.

Adresser C.V., prétentions et photo N° 46938 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Pour LYON

GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT
recherche pour le service qualité de son CENTRE D'ETUDES et de PRODUCTION de MATERIELS ELECTRONIQUES (400 personnes)

INGENIEUR QUALITE

pour prendre en charge l'activité assurance qualité de produits fabriqués par notre entreprise.

Il doit avoir une expérience de l'industrie électronique dans l'une des fonctions suivantes :

— QUALITE
— CONTROLE
— PRODUCTION
— METHODE

Formation de base souhaitée : INSA, INPG, E.S.E.

Adresser CV, photo s/réf. 9209/L à Contesse Publicité 74, rue Béchevelin 69363 Lyon Cedex 07, qui fera suivre.

Important groupe industriel polyvalent offre dans le cadre des contrats de solidarité plusieurs postes dans son établissement des PAYS DE LOIRE pour des

INGENIEURS ET TECHNICIENS DE RECHERCHES APPLIQUEES

dans les domaines suivants :
- métallurgie
- resistance des matériaux, calcul de structure, étanchéité
- matières plastiques, rhéologie, matériaux composites
- hydraulique, mécanique des fluides

Adressez rapidement votre C.V. détaillé + photo en précisant votre domaine d'élection sous réf. 4196 M à RSCG CARRIERES 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS

Industrie mécanique, 600 personnes en
LOIRE ATLANTIQUE
filiale d'un grand groupe national recherche son

Chef du personnel

Dépend du Directeur Administratif et Financier et assume l'ensemble de la fonction avec 3 personnes : administration des personnels, social, juridique.
Il est responsable de l'embauche, de la formation, information, paie, application des règlements. Conseille et assiste la hiérarchie à tous les niveaux pour toute question concernant les relations du travail et la législation. Assure les relations avec les partenaires sociaux et organismes officiels et extérieurs par délégations de la D.G.
Ce poste convient à un jeune cadre de 30 ans environ (moyenne de l'entreprise 28 ans), titulaire d'un DUT gestion du personnel et/ou d'un diplôme juridique mais qui a surtout une expérience confirmee dans la fonction sous tous ses aspects et une pratique de la convention collective métallurgie.
Adresser votre dossier de candidature (C.V. détaille + photo) sous réf. 4193 M à rscg carrières 48, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS.
Discrétion et réponse sont assurees.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC (AUBE)
recherche

INGÉNIEUR INFORMATIQUE/HOMME SYSTÈME

(Grandes Ecoles option Informatique ou M.I.A.G.E.)

pour conduite d'un projet INFORMATIQUE ÉCOLE
Connaissance matériel CII-HB (Mini 6 - G COS 6 MOD 400) appréciée COBOL et BASIC.
Connaissance méthodes d'analyse et programmation structurée..
Devra pouvoir mener l'étude et la réalisation de projets autres que l'enseignement.
Expérience professionnelle 3-5 ans (et expérience pédagogique appréciée).
Disponibilité rapide souhaitée.
Adr. C.V. + photo + prétentions au journal qui transm.
Réponse et discrétion assurées.
Ecrire sous nº 7.041 *le Monde Publicité, SERVICE* ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

L'usine de production (Sarthe)
d'un des leaders européens du
parapharmaceutique
recherche

CHEF DE PRODUCTION

Vous serez responsable d'ateliers (100 personnes) mettant en oeuvre les caoutchoucs : organisation du travail, gestion du système de production (méthodes - machines - personnel), optimisation de vos outils de production.

De formation **ingénieur électromécanicien,** débutant ou ayant une première expérience du terrain industriel, vous êtes à même d'assumer les responsabilités techniques et humaines de votre poste.

Dynamique et combatif, vous avez votre place au sein d'une équipe performante tournée vers les années 90.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo en précisant la rémunération souhaitée, à CONTESSE PUBLICITÉ sous réf. 47227, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NANCY
recherche

TITULAIRES D.E.C.S., EXPERTISE

destinés à renforcer différents services de sa direction comptable et financière.

Domaines d'activités :

– Relations filiales.
– Comptabilité générale.
– Consolidation.

Veuillez écrire avec curriculum vitae et prétentions sous nº 245.033 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue *Réaumur,* 75002 PARIS qui transmettra.

LA CAISSE RÉGIONALE
DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA VENDÉE

recherche

dans le cadre du développement de son Service Organisation

DES CHARGÉS D'ÉTUDES

(hommes ou femmes)

pour réaliser en liaison avec la Direction des missions variées impliquant des contacts fréquents et étroits avec les services du Siège et les agences.

Ce poste est susceptible de convenir à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial ou économique, avec ou sans expérience professionnelle (dégagé O.M.).
De réelles perspectives de carrière s'offriront aux candidats dynamiques et efficaces.
Adresser curriculum vitae + prétentions + photo, avant le 10 octobre 1982 à :

Service du Personnel,
C.R.C.A.M. de la Vendée,
22 X
route d'Aizenay,
85000 LA ROCHE-SUR-YON.

ORGANISME DE FORMATION
SECTEUR SOCIAL
recherche

FORMATEUR A PLEIN TEMPS

possédant :
– *une solide formation comptable,*
– des capacités affirmées d'organisateur,
– une connaissance des institutions sociales et sanitaires, des législations s'y rapportant, avec la volonté d'actualiser sa formation,
– une aptitude aux contacts humains, dynamisme et pédagogie, en vue de l'animation de stages de formation.

L'activité s'exerce :
1) en différentes régions de France : 20 stages d'une semaine par an,
2) *au Siège social (Auvergne) :* préparation des stages, documentation, mise à jour, liaison avec le secrétariat, vérification du matériel pédagogique, etc.

L'installation dans la région de CLERMONT-FERRAND est donc nécessaire.
Le candidat devra être âgé d'au moins 30 ans.
Ecr. s/nº 8.998, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société de Services internationale, recherche pour renforcer sa structure en province

CHEFS D'AGENCE

même débutants

après une courte période de formation, ils seront chargés :
– de gérer un centre de profits,
– d'animer une équipe,
– de développer les ventes.

Les candidats retenus :
– auront une formation supérieure (E.S.C. maîtrise de gestion...).
– seront dynamique et ambitieux,
– pratiqueront couramment l'anglais.

Nous leurs offrons :
– une carrière d'avenir,
– une rémunération stimulante,
– une voiture de service,
– des avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions à Média System, 104, r. Réaumur, 75002 Paris, sa réf. 8015 (mention s/envoi).

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ

recherché pour **BORDEAUX** par un centre de consultations.
Situation stable et rémunération intéressante.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à
CRIDON BORDEAUX - TOULOUSE
8, rue Mably - 33000 BORDEAUX.

Nous recherchons pour

Le CENTRE de COMPTABILITÉ et D'ÉCONOMIE RURALE du LOIRET

Conseiller en Gestion

(Homme)
25 ans minimum

Formation exigée : Ingénieur agricole ou équivalent

Nous offrons :
- *Situation très évolutive ;*
- Promotion Chef de Bureau dans les trois années à venir.

Adr. C.V., lettre manuscrite et photo indispensable au
C.P.L. 41, rue de la Bretonnerie 45000 ORLÉANS chargé de la Sélection.

---

emplois régionaux

THOMSON - BRANDT
GROUPE GRAND PUBLIC

Chef du B.E. outillage

CAO

CABINET GATIER
LYON

Cabinet Gatier

B D A

eurs seniors

Textile-Habillement
Sud-Est. plusieurs postes

URS ECAM, AM
ou équivalent

EURS-TEXTILE
et/ou expérience

UN ADJOINT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

un ingénieur grande école, directeur technique (réf. 4180 LM)

Grosse PME française et indépendante (40 km au Nord de Paris) nous fabriquons pour 100 MF par an d'équipements de pointe pour l'informatique, l'aviation, l'espace...

Vous avez de préférence une double formation d'ingénieur (X, ECP, AM + Sup'Elec ou Télécoms) et, à au moins 35 ans, avez la dimension d'un manager.
Aux côtés de notre PDG, vous développez de nouveaux produits et pilotez le bureau d'études, les méthodes (et la conception des machines nouvelles) et le contrôle, soit plus de 60 ingénieurs et techniciens; vos connaissances en électrotechnique, et peut-être en transmissions par câbles électriques ou optiques, vous le permettent.

Vous êtes un patron, établissez votre budget, programmez le travail de vos équipes, les animez et les contrôlez; vous parlez bien l'anglais. A terme, vous prenez la direction complète de nos usines.

ingénieurs, responsables de fabrication
l'un pour la Marne (réf. 4223 LM)
l'autre pour le Calvados (réf. 4224 LM)

Nous appartenons à un groupe français important (15 usines, 2MMF de CA/an). Notre usine (300 p.) fabrique des produits techniques originaux notamment pour le bâtiment mais aussi pour d'autres industries.

A au moins 30 ans, ingénieur diplômé (AM, INSA, ESB...), vous avez l'expérience de la fabrication, sous process léger, de biens d'équipements ou de pièces mécaniques en petites ou moyennes séries.

Vous prenez en charge nos fabrications, améliorez notre productivité, animez et contrôlez le travail de nos équipes. Ce poste est une bonne plate-forme pour réussir dans notre groupe.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante à «Carrières d'Ingénieurs».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Un Agent de Change à Paris

recherche un

Juriste futur chef de service transfert

Attiré par un travail en liaison étroite avec la vie économique et financière, souhaitant s'intégrer dans une entreprise de taille humaine et prendre rapidement des responsabilités.

Il sera chargé, avec une équipe de 2 personnes :
- des opérations de transfert : application des titres, contrôle d'ouverture de comptes, contentieux, succession, donation...,
- de négociations de titres à la Bourse.

Ce poste conviendrait à un juriste diplômé, 28 ans minimum, de **bonne formation en Droit civil et commercial,** ayant acquis une première expérience dans le **service bourse d'une banque,** par exemple, ou dans une **étude de notaire.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence HST/3/LM à notre Conseil qui garantit une totale discrétion.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



emplois régionaux

Biologiste responsable centre de recherches
Région Rennes - 180 000 F

Pour faire face à un marché de plus en plus compétitif et renforcer ses axes de développement dans le domaine **IMMUNOBIOLOGIQUE** et **BACTERIOLOGIQUE,** un **LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE VETERINAIRE** recherche un **BIOLOGISTE** capable de diriger son centre implanté dans la région de **RENNES.**

Rendant compte au directeur technique et scientifique et à partir d'axes de recherches définis en liaison avec la direction générale, il est investi d'une double mission :
- assurer le développement de nouvelles formulations de produits biologiques jusqu'au stade des expérimentations et de leur mise en fabrication ;
- superviser l'unité de production de vaccins et sérums comprenant une dizaine de personnes.

Ce poste s'adresse à un **BIOLOGISTE** âgé d'au moins 28 ans, titulaire d'un **DOCTORAT D'ETAT** (ou équivalent), pharmacie ou option biologie médicale (immunologie, bactériologie...).

Homme de sciences, mais d'esprit pragmatique, il doit être capable de mettre en application des idées originales, de former une équipe et de conduire un centre autonome.

Une première expérience de recherche appliquée en laboratoire acquise au sein de l'industrie privée constitue un atout supplémentaire de réussite.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence *5033/LM.*

MEDIA PA



argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : 227.96.49

FABRICANT PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES RECHERCHE
INGÉNIEUR COMMERCIAL
ayant bonnes connaissances en électrotechnique et expérience de la vente aux entreprises et administrations.
Rémunération selon compétence et efficacité.
Écrire S.N.E.S., quai du Mas-d'Hours, 30100 Alès.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour
ANGOULÊME et MARMANDE
Stagiaires-Assistant(e)s même débutant E.S.C. ou équivalent.
Ecrire K 20430 ag. Havas 33075 BORDEAUX CEDEX.

Bureau d'ÉTUDES
Région OUEST
Très forte expansion
recherche
2 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
– *Informatique, statistiques, hydrologie, hydraulique, expérience 3 ans minimum.*
– *Informatique, hydrobiologie. Débutants acceptés.*
Env. C.V. + prét. + photo à : Agence HAVAS, nº 3937 AT, 136, av. Charle-de-Gaulle, 92522 Neuilly.

Clinique privée Haut-Rhin 180 lits, recherche
ÉCONOME
Age souhaité 30 a. minimum.
Ecrire avec C.V. s/nº 5.352 HAVAS, 4, rue du Sauvage, 68100 MULHOUSE.

Organisme de formation Poitou-Charentes
recherche
INFORMATICIENS
Leur rôle : encadrement de stages et enseig. informatique (analyse et programmation).
Formation : supérieure (D.U.T. ou maîtrise informatique).
Connaissance des langages BASIC, COBOL indispensable ; PASCAL souhaitable, pour enseignement sur micro et mini-ordinateurs. Expérience informatique appréciée.
Conditions : contrat d'un an. *Dossier de cand. à demander* : Tél. (49) 88-02-30 poste 121.

Nous sommes une PME, filiale d'une société US, en expansion rapide. Nous fabriquons, commercialisons, installons et entretenons des instruments de mesure et de régulation numérique pour toutes les industries qui sont exigeantes sur le plan de la qualité (pétrochimie, énergie, aéronautique). Nous sommes un leader mondial dans la mesure de pression. Nous sommes une petite équipe, jeune, dynamique, efficace. Nous avons de grandes ambitions, des moyens...

... IL NE NOUS MANQUE QUE... VOUS.

Vos ambitions seront les nôtres. La croissance n'est pas une fin en soi, mais peut être un moyen d'épanouissement. Voulez-vous tenter l'expérience avec NOUS?

NOUS RECHERCHONS

Un technico-commercial confirmé

pour la préparation technique des devis, des commandes et la vente au téléphone. Le candidat idéal a au moins 8 à 10 ans d'expérience, une bonne formation technique en mesure, en analyse physico-chimique et en régulation. Il a l'habitude de traiter avec des engineering. Il est rigoureux et solide. C'est un poste sédentaire mais de très courts déplacements sont à prévoir. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Il aura une formation de type IUT ou BTS.
Répondre sous référence Z.

Un technico-commercial interne débutant

ayant une formation solide en mesure physique, analyse et régulation. Il devra pendant quelques années seconder un ingénieur commercial de terrain. Il a 25 ans, parle anglais et a un bon profil de vendeur. C'est un poste sédentaire qui peut déboucher sur un poste d'ingénieur commercial externe.
Répondre sous référence X.

Un technico-commercial externe

2 ans d'expérience en vente d'instrumentation et d'analyse physico-chimique. Il sera adjoint d'un responsable de ventes couvrant les parties Ouest et Nord-Ouest de la France et une partie de la région parisienne. De fréquents déplacements sont à prévoir. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
Répondre sous référence Y.

Un(e) assistant(e) technique d'ingénieur

pour la gestion de projets. Pour ce poste, une très grande rigueur, une bonne connaissance de l'anglais, 3 à 4 ans d'expérience en instrumentation et une pratique de l'engineering sont nécessaires. Il s'agit d'un poste à contrat déterminé (12 mois) mais qui pourra être transformé en contrat définitif.
Répondre sous référence L.

Tous ces postes sont à pourvoir à Rungis (Orly).
Envoyez C.V. manuscrit et photo sous les références indiquées à :



Rosemount
C. LAMOUREUX, Directeur Général
1, place des Etats-Unis - SILIC 265 - 94578 RUNGIS.



recherche pour son département ETUDES TECHNICO-ECONOMIQUES

UN INGENIEUR GENERALISTE

RESPONSABLE de la réalisation, de la gestion et du développement des études et applications concernant :
- l'évaluation économique de systèmes
- l'analyse sectorielle (prévisions technologiques)
- le développement de technologies nouvelles.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée sous référence 844 à :
M.H. DUFOURMANTELLE BERTIN & Cie
BP 3 - 78370 PLAISIR

BUREAU D'ETUDES FINANCIERES ET DE CONTROLE COMPTABLE MULQUIN ET ASSOCIÉS

recherche

JEUNES AUDITEURS

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES
débutants ou confirmés
HEC - ESSEC - IEP - ESCP
ou Juristes Droit des Affaires (Niveau DESS)
DECS & LANGUE ANGLAISE OU ALLEMANDE APPRÉCIÉS

NOUS VOUS PROPOSONS :
- La référence d'un cabinet français associé à une structure internationale
- L'intégration dans une équipe dynamique réputée sur le plan technique
- L'acquisition d'une formation et d'une méthodologie en matière de contrôle et de conseil financiers
- L'expérience concrète de systèmes de gestion par l'intervention auprès d'entreprises importantes
- L'ouverture de carrière que donne l'accession rapide au diplôme de l'expertise comptable, en profession libérale ou en entreprise.

AUDIT – COMMISSARIAT AUX COMPTES
ÉTUDES FINANCIERES – EXPERTISES ÉCONOMIQUES
INFORMATIQUE – ORGANISATION
RÉDACTION D'OUVRAGES
FORMATION

ASSOCIÉ FRANÇAIS DE BINDER DIJKER OTTE & CO BDO

Adresser C.V., photo et lettre de candidature à :
BEFEC MULQUIN ET ASSOCIÉS - Département du Personnel
12, rue Margueritte - 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE

recherche un

CHEF DE SERVICE CONTROLE INTERNE

Le candidat devra posséder une parfaite connaissance écrite et parlée de l'anglais, une bonne connaissance de la comptabilité française et américaine, une pratique de techniques du contrôle par informatique.

Il développera et dirigera une équipe chargée de faire respecter les procédures, il recommandera les changements appropriés.

Le postulant devra avoir une expérience du contrôle interne de quelques années dans une Entreprise de fabrication, soit comme Responsable dans une moyenne Entreprise, soit comme Senior dans une grande Entreprise.

Rémunération 180.000 à 200.000 F par an selon qualification.

Déplacements occasionnels en Province.

Adresser lettre manuscrite en anglais avec C.V. détaillé et photo à No 46.784, CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

answare

FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE

recherche

ingénieurs informaticiens

FORMATION SUPERIEURE (GRANDES ECOLES, DEA, MIAGE)
- 5 ans d'expérience, spécialisés dans les applications de gestion (banque, finance, comptabilité) sur mini ordinateurs.
- 2 à 3 ans d'expérience pour études et réalisations de nouveaux projets dans les domaines : micro-processeurs, logiciel temps réel, transmissions de données...

analystes

DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES
- Expérience 2 ans minimum. Intégrés dans une équipe d'études, ils participeront à la conception et à la réalisation d'applications de gestion dans le domaine bancaire et financier (environnement mini-informatique).

Envoyer C.V. sous réf. U3/1 à Mme TANGUY
ANSWARE - 135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

La Direction Internationale d'une importante banque française recherche un cadre de haut niveau pour être le

RESPONSABLE DE SON SERVICE ÉTRANGER

Son expérience bancaire de 8 années minimum appuyée sur un diplôme de l'enseignement supérieur ou technique (I.T.B., C.E.S.B.) lui a permis :
– de maîtriser la règlementation des changes et la trésorerie devises et changes,
– d'exprimer de réelles aptitudes à l'encadrement et des qualités de formateur.

Une évolution vers des responsabilités plus importantes est envisageable.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 244 731, à REGIE PRESSE, Le Monde, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE MATRA 

pour ses activités **radio-téléphonie** recherche un

Directeur des études et du développement

Vous aurez à animer une équipe de 60 ingénieurs et techniciens, en étroite collaboration avec les chefs de projets (projets en cours). En outre, vous piloterez des avant-projets et des projets nouveaux pour la France comme pour l'exportation.

Vous assurerez les *interfaces externes dans le* domaine technique (clients, organismes publics, fournisseurs). Vous établirez, gérerez et contrôlerez vos coûts, délais et budget.

Le poste requiert une formation d'ingénieur grande école, une expérience **RADIO (études systèmes, équipements logiciels)**, des capacités prouvées à encadrer une équipe études et le goût de la gestion *autant que de la technique.*

Il ouvre les portes d'une carrière intéressante dans une activité en fort développement au sein du groupe MATRA.

Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence ME/1/LM 2 à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA



Groupe CGE

Vous êtes **INGENIEUR CENTRALE, ARTS ET METIERS OU ANALOGUE**, vous avez réussi aux Méthodes, à la Production et/ou à la Gestion de production.
Après **5 à 10 ans d'expérience industrielle**, vous souhaitez maintenant

diriger une unité de production

Nous vous offrons cette opportunité dans l'une de nos usines (1 000 personnes), à **ELBEUF**, *près de* **ROUEN.**

L'unité que nous allons vous confier **(460 personnes, 300 MF)** fabrique des piles « grand public ». Elle est dotée de lignes automatisées à très haute cadence (plusieurs centaines de piles/minute). Ces *équipements sophistiqués* exigent *une compétence technique confirmée et surtout une rigueur de* gestion intransigeante.

Vous devrez faire preuve à la fois d'autorité et de capacité d'animation. Avec l'appui du Directeur de l'Usine, vous devrez réussir, et alors de nouvelles ouvertures vous serons proposées d'ici 3 ou 4 ans.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence 1/SAP/LM à notre Conseil qui garantit une totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA



Développer la gestion de production sur IBM 38

C'est ce que vous propose **PICART-LEBAS**, filiale du **Groupe MATRA**, qui développe et fabrique dans son centre industriel à **Châteaudun** (bord du Loir - 130 km au Sud-Ouest de Paris) des matériels téléphoniques et télématiques.

En position d'

Adjoint au responsable informatique

vous participerez à l'animation du service (9 personnes) et prendrez vous-même en charge de nouveaux projets depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à la mise en route et l'exploitation : gestion de production, comptabilité analytique, gestion commerciale...

Vous avez une formation d'**Ingénieur**, une spécialisation en informatique et une première expérience réussie en application de gestion dans une entreprise ou une SSCI : nous vous offrons une occasion de développement professionnel dans un environnement dynamique à forte technicité.

Merci d'adresser votre *dossier de candidature* (lettre manuscrite, C.V., photo et *salaire actuel) sous* référence 3PLA/LM à notre Conseil qui garantit une totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

SOCIETE AERONAUTIQUE FRANÇAISE

Un des leaders mondiaux dans sa spécialité de haute technologie
— 3 000 personnes - C.A. en progression annuelle de 24 % —
70 % de notre activité à l'étranger —,

recherche pour son **DEPARTEMENT INFORMATIQUE** situé en région parisienne :

Chef de secteur préparation

150/180 000 F

Mission :

Animation d'une équipe de cinq personnes chargée de :

- la définition et la mise en place des méthodes d'exploitation,
- la création des chaînes de traitement (découpage, JCL, tests, documentation),
- du lancement et du contrôle des traitements,
- la diffusion des résultats et tableaux de bord.

Particularités :

- grande autonomie du secteur préparation,
- participation aux choix dans les phases d'analyse,
- rôle pédagogique auprès des utilisateurs et contacts très étroits.

Profil :

- niveau DUT informatique,
- bonnes connaissances du DOS/VSE (2 IBM 43-41, 8 MINI 6 C II HB),
- autorité mais également qualité de contact et d'animation,
- expérience de plusieurs années, si possible en milieu industriel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence 802/LM à notre conseil qui garantit une totale discrétion.



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Nous sommes un **Conseil international en recherche de dirigeants et cadres** (6 bureaux en Europe et aux U.S.A., C.A. équivalent à 14 millions de francs d'honoraires) pour les industries de haute technologie.

Nous cherchons un

Consultant informaticien

Ingénieur grande école, vous avez acquis une expérience de 5 à 7 années en SSCI ou en cabinet d'organisation.

Avant *tout informaticien, vous maîtrisez bien* les techniques de pointe appliquées à l'informatique industrielle ou de gestion et vous avez recruté et conduit des équipes d'étude et de réalisation...

Nous vous proposons aujourd'hui de mettre votre compétence au service d'une équipe de consultants *spécialisés dans le recrutement d'informaticiens* de haut niveau au bénéfice d'une clientèle nationale et internationale.

Le poste et les responsabilités qui s'y attachent, impliquent un intéressement direct au chiffre d'affaires du cabinet.

Merci d'écrire sous référence 1268 à

MEDIA PA



Chef de division administrative

Rank Xerox recherche pour PARIS un Chef de Division Administrative.

Il s'agit d'un poste **opérationnel** en relation avec une équipe commerciale (50 personnes environ) et le Service Après-Vente.

Votre mission consistera notamment en :

- l'encadrement d'une équipe administrative de 7 à 8 personnes,
- l'organisation des méthodes de travail et l'application des procédures,
- le maintien de la qualité des relations avec la clientèle.

Vous assumerez la totale **responsabilité** de la facturation et du recouvrement de la Division.

Votre profil : de formation supérieure en Gestion, votre expérience d'environ 2 ans dans une fonction analogue vous a permis de prendre des responsabilités d'encadrement.

L'utilisation de l'outil informatique en temps réel serait appréciée.

Votre mobilité géographique est un atout à moyen terme pour l'évolution de votre carrière.

Salaire proposé : 140 000 F+ annuel, selon expérience.

Poste à pourvoir pour le 1er novembre 1982.

Merci d'adresser votre candidature sous référence C/11 à Edith LEGRAND - RANK XEROX - Service Recrutement - 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

RANK XEROX

MEDIAM



le Crédit Mutuel

recherche

Auditeurs

jeunes diplômés (HEC - ESSEC - ESC ou équivalent)

Après une formation adaptée, ils seront chargés, au sein d'une équipe, d'effectuer un diagnostic sur l'ensemble des fonctions et sur la gestion des établissements bancaires affiliés au groupe.
De larges perspectives d'évolution peuvent être envisagées.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 14 RH à
Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines 88, rue Cardinet 75017 Paris

LEVI-TOURNAY PUB



Groupe multinational (C.A. en France + 1 Milliard F) recherche son

CHEF DU SERVICE TRESORERIE

MISSION :

Cet homme de communication et de rigueur assurera la gestion de trésorerie du groupe en France. Il disposera d'une équipe solide et motivée, d'un outil informatique et d'une large autonomie pour remplir sa mission.

PROFIL :

- Grande Ecole : ESCP, ESSEC, HEC,....
- Débutant ou ayant une première expérience en Finance dans une Société Multinationale.
- Anglais courant, écrit, parlé.
- Bonnes connaissances informatiques : basic, Time Sharing...

Larges possibilités d'évolution au sein du groupe

Ecrire avec CV, photo et prétentions à ELI LILLY FRANCE S.A.
Département du Personnel Réf. YP 8209
203, Bureaux de la Colline - 92213 - SAINT CLOUD.

pmp

Cadres demandeurs d'emploi ou en congé-formation

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

vous propose

Un cycle de formation en

Management avancé et contrôle de gestion

Cette formation a pour objectif :

- élargir vos domaines de compétence.
- *réactualiser vos pratiques de gestion.*
- vous ouvrir à de nouvelles fonctions.

Le stage d'une durée de 6 mois et demi débute le 8 novembre 1982

Recrutement début octobre

Dossier de candidature à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE



Madame FLOIRAC
63, av. de Villiers, 75017 Paris.
☎ 766.84.22



Cii Honeywell Bull

recherche pour son Centre International de Pièces de Rechange un

CHEF DE SERVICE FACTURATION EXPORT

Il dirigera une équipe chargée d'établir la facturation des pièces de rechange dans le cadre du réseau international. Il aura à concevoir et mettre en oeuvre l'évolution du système facturation pour l'automatiser entièrement et participera à des études de rationalisation du processus d'exportation. De formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, le candidat recherché aura une première expérience d'encadrement et une bonne maîtrise des circuits d'exportation : règles douanières, crédit documentaire, etc... Le poste nécessite également des connaissances en comptabilité et en Anglais.
Lieu de travail : Bobigny (93).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 455 M à Cii Honeywell Bull - PC 0G021C - 94, av. Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

Renseignements sur Emploi et Carrières au SICOB - Stand N° 3 zone BC - N° 3268



Pour assurer son développement dans le domaine **TELEMATIQUE**, **SINTRA ALCATEL** crée de nombreux postes.

Ingénieurs logiciel
haut niveau

Issus de **grandes écoles d'ingénieurs ou d'universités**, ils seront débutants ou possèderont une première expérience.

Les candidats devront avoir le **sens de la créativité** et **l'aptitude du travail en équipe** afin de participer au développement d'une gamme de nouveaux produits dans le domaine des **terminaux de télécommunications** (réf. M/IL).

Les connaissances en **programmation temps réel** des microprocesseurs, protocoles de communications, traitement de textes seront appréciées.

De réelles **perspectives d'évolution** sont à envisager pour des candidats de valeur.

Lieu de travail : **GENNEVILLIERS** (métro gabriel Péri).

Ingénieur produits
télématique

Diplômé d'une **grande école** (ESE, ENST), il possèdera **au moins 3 ans d'expérience** dans le domaine de la **télématique** ainsi qu'une bonne connaissance des nouveaux services de **télécommunications** (téletex, vidéotex, fac-similé, etc.).

Responsable de la **définition de nouveaux produits** dans ces domaines, il aura à utiliser les informations en provenance du réseau de distribution national et international, des services de développement et d'études de marché.

Il participera ainsi **activement** à la croissance d'un important secteur de la Société.

Lieu de travail : **GENNEVILLIERS** (métro Gabriel Péri) (réf. M/IP).

Chefs de projets logiciels

Diplômés d'une **école d'ingénieurs**, ils possèderont une **expérience de 5 à 7 ans** dans les domaines **temps réel appliqués au contrôle de processus.**

La pratique de la programmation en **assembleur** sur micro-ordinateur 16 bits et la connaissance du **SOLAR** et/ou **MITRA** seront appréciées.

Une **évolution** vers des postes de responsables d'affaires peut être envisagée à terme.

Lieu de travail : **GENNEVILLIERS** (métro Gabriel Péri) (réf. M/CP)

Adjoints chefs de projets logiciels

Diplômés d'une **école d'ingénieurs ou équivalent**, ils justifieront d'une **expérience de 2 à 4 ans** dans les domaines **temps réel appliqués au contrôle de processus.**

Ils possèderont également la connaissance de la programmation en **assembleur** sur micro-ordinateur 16 bits.

Une **évolution** vers des postes de chefs de projets peut être envisagée à terme.

Lieu de travail : **GENNEVILLIERS** (proximité métro Gabriel Péri) (réf. M/ACP)

Ingénieurs informaticiens

De formation **grande école**, ils possèderont une **expérience de 3 ans minimum en logiciels temps réel** pour applications sur minis et micros.

Ils interviendront au niveau du département militaire de l'établissement d'**ASNIERES** (réf. M/II)

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste à **SINTRA ALCATEL** - Service du Personnel - 26 rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

MEDIA PA

L'UNE DES PREMIERES SOCIETES D'ASSURANCES EUROPEENNES

recherche

diplômé en expertise comptable HF

intéressé par l'Audit Interne

Maîtrise de l'Anglais et de l'Espagnol indispensable.
Déplacements de courte durée à prévoir.
Discrétion totale assurée.

Envoyer CV et prétentions sous référence 8078 indiquée sur l'enveloppe à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
Gérant plus de 70 magasins en France,
recherche son

RESPONSABLE DU CONTROLE INTERNE

Niveau expertise comptable, chargé d'animer et de superviser l'équipe comprenant 12 réviseurs.

Expérience d'audit exigée.

Lieu de travail : PARIS VIIème

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions + photo sous référence 47232 à
CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra - 75040 Paris
cedex 01, qui transmettra.

Notre Société d'origine américaine appartient à l'un des premiers groupes mondiaux de l'industrie pharmaceutique. Pour développer notre clientèle, principalement en France où nous sommes déjà bien implantés, nous cherchons

UN VENDEUR DE HAUT NIVEAU

Vous vous déplacerez en permanence pour traiter avec les dirigeants de l'industrie pharmaceutique. Vous serez également responsable des relations après-vente avec l'assistance de nos équipes de techniciens.
Une formation préalable et ensuite permanente vous sera assurée.

Un niveau d'études supérieures techniques ou commerciales et une solide pratique des négociations sont exigés. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Une voiture d'entreprise vous sera proposée.

Votre dossier de candidature sera étudié, dans un premier temps, par notre Direction mais nous vous remercions de l'adresser à notre Consultant, Hélène REFREGIER, sous la référence M 02.

SERTI SELECTION — 48, av. de l'Opéra 75002 Paris

SONY

recherche pour faire face à son développement 2 jeunes diplômés E.S.C.
(option Finances-Comptabilité) ou de niveau équivalent

analyste financier

Il est chargé au sein de notre Service Analyse Financière, d'élaborer, suivre et actualiser nos budgets, d'estimer rapidement nos résultats mensuels, d'analyser et interpréter les écarts. (Réf. A.F)

gestionnaire

Bras droit de notre Contrôleur de Gestion, il s'assure de la bonne prise en compte des mouvements concernant les stocks de produits finis et de pièces détachées. Il détermine mensuellement le prix de revient de nos différentes catégories de produits. (Réf. G)

Les candidats retenus possèdent 2 à 3 ans d'une expérience professionnelle analogue acquise dans une entreprise informatisée et pratiquant la comptabilité anglo-saxonne. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, en précisant la référence du poste à Christian de LA CHAPELLE - Directeur du Personnel - SONY FRANCE
19, rue Madame de Sanzillon - 92110 CLICHY

VOUS VOUS ENNUYEZ
dans un cabinet de
RÉVISION COMPTABLE

et vous possédez environ deux ans d'expérience professionnelle. Pourquoi ne pas ouvrir d'autres horizons dans un cabinet de taille moyenne à excellent climat humain ?

Adresser C.V. et prétentions à :
ATIC - 153, Bd. Haussmann 75008 PARIS, q.tr.

J.F.P.



THOMSON - BRANDT

Branche Brandt Armements

Recrute dès à présent pour sa Direction des Etudes et du Développement

plusieurs ingénieurs diplômés (ées)

ENSTA - ECP - ECL - ESE - ENSERG - ENSAE - ENSAM - ENSMA - ESPCI

Débutants ou première expérience

Activités initiales : conception, essais, industrialisation dans des nouveaux programmes d'armements aéronautiques, de missiles et d'armements terrestres.

Lieu de travail : SAINT-DENIS (93) ou LA FERTE SAINT-AUBIN (45).

Ecrire à Monsieur PERRIN - Service du Personnel - 52, champs-Elysées
75008 PARIS

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL EN ORGANISATION

recherche des

Consultants

dans les disciplines suivantes

STOCKS ET PRODUCTION

Appelés à participer à des missions de diagnostic, de conception et de mise en place de systèmes de gestion industrielle. Les candidats diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs auront acquis une expérience de 2 à 5 ans soit au sein d'une entreprise, soit dans un Cabinet de conseil.

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Appelés à participer à des missions de conseil de haut niveau en informatique et bureautique et à apporter leur expertise dans des missions d'organisation et de réalisation de systèmes de gestion. Les candidats diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, auront acquis une expérience minimum de 4 ans dans une entreprise, un Cabinet de conseil ou une SSCI.

COMPTABILITE ET FINANCE

Appelés à participer à des missions de diagnostic, de conception et de mise en place de systèmes d'information. Les candidats, diplômés d'une Grande Ecole de Commerce et/ou d'un niveau DECS, auront acquis une expérience de 3 à 7 ans dans un Cabinet d'audit et/ou en entreprise.

Nous offrons : • de réelles possibilités de carrière au sein d'une équipe jeune, • une formation régulière et pluridisciplinaire.

Nous demandons : • maturité et pragmatisme, • volonté et capacité de progresser, • sens du contact et goût du travail en équipe, • disponibilité pour des déplacements en province et à l'étranger.

Veuillez nous écrire sous référence M.S. à :
Arthur Young
4, avenue Marceau - 75008 Paris.

هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE INDUSTRIELLE
Secteur Energie
C.A. : 800 millions de F

Important producteur et distributeur de chaleur recherche pour PARIS

JEUNE INGENIEUR diplômé

Il participera à la gestion de 2 secteurs de 40 personnes au total. A ce titre, il sera chargé d'ETUDES TECHNIQUES et ECONOMIQUES, de la définition des méthodes de travail, de l'organisation des relations commerciales et de la publicité.

POSTE EVOLUTIF pour
- jeune INGENIEUR diplômé (sinon s'abstenir)
- DEBUTANT

ou 1re EXPERIENCE en B.E., Méthodes, Recherche appliquée en Sce Commercial.
Sens commercial et aptitude potentielle au commandement.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 4918 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



Responsable implantations — 180.000 F



MC DONALD's, leader mondial de l'industrie du FAST-FOOD avec plus de 7.000 restaurants, recherche dans le cadre de son développement en France un Responsable Implantations. Basé à Paris et dépendant directement du Directeur du Département REAL ESTATE, il sera responsable de nouvelles implantations en Région Parisienne et en Province. Cette fonction polyvalente nécessite de bonnes connaissances dans le domaine immobilier, marketing, finance, juridique (étude et définition des marchés prioritaires, recherche des emplacements, concrétisation). Ce poste ne peut convenir qu'à un jeune diplômé type ESC, Droit, Sciences Eco... âgé de 28 ans minimum et pouvant justifier d'une expérience probante de la négociation et des achats dans l'immobilier commercial. La connaissance de l'anglais est nécessaire et celle de la restauration rapide constituerait un atout supplémentaire. La rémunération de départ de l'ordre de 180.000 francs sera assortie d'une voiture de fonction et d'excellentes perspectives de carrière pourront être envisagées. Ecrire à H. MICHERON. Réf. A/2285M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg



Ingénieur méthodes et industrialisation — 160.000 F

DARY, filiale française du groupe international GOULD spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'ensembles électroniques pour l'industrie et de pièces d'équipement destinées au secteur automobile recherche un ingénieur méthodes et industrialisation. Basé dans la proche banlieue parisienne et dépendant directement du Directeur de production, il agira en tant qu'interface entre les services techniques et la production en définissant et mettant en œuvre les méthodes et procédés rationnels d'industrialisation de nouveaux produits. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 28 ans minimum, de formation ingénieur électronique ou électromécanique ou équivalent, et disposant d'une première expérience industrielle en production (moyenne série). La pratique de l'anglais est souhaitée. La rémunération de départ de l'ordre de 160.000 francs sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat. Ecrire à H. MICHERON. Réf. A/2284M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

CILAS — Alcatel

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS (300 personnes - C.A. de 120 millions de Francs) spécialisée dans la conception et la réalisation de matériels d'optronique, recrute

ingénieur de fabrication
ECOLE D'INGENIEURS AVEC SPECIALISATION EN ELECTRONIQUE

Quelques années d'expérience ou débutant
Mise au point en plateforme d'essais de matériels opto-électroniques de série, en assurant la qualité coût et délais et la gestion des moyens nécessaires. Rôle d'encadrement. Liaisons avec Services Assurance Qualité et Services Techniques de développement et Bureau d'Etudes. Evolution possible après quelques années vers industrialisation/développement.

Transport assuré - Restaurant d'entreprise.
Adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) à CILAS, Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS.

Jeunes ingénieurs mécaniciens
Des responsabilités immédiates, un avenir prometteur

Il est de tradition dans notre société de confier très vite des responsabilités à de jeunes ingénieurs et d'assurer aux collaborateurs compétents un développement rapide dans le groupe international auquel nous appartenons (80 000 personnes).

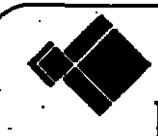
Chef du B.E. — (30) NIMES
Votre équipe (5 personnes) assure les études et les méthodes de la branche chaudronnerie pour du matériel destiné à l'industrie du pétrole.

Adjoint au Chef du B.E. — (94) BRY-sur-MARNE
Vous assisterez le chef du B.E. (20 personnes) dans la conduite des études en tuyauterie destinée à l'industrie nucléaire.

L'anglais serait un atout supplémentaire.

Ecrire à la Direction du Personnel, 104 avenue G. Clémenceau 94360 Bry-sur-Marne, sous la référence S 170.





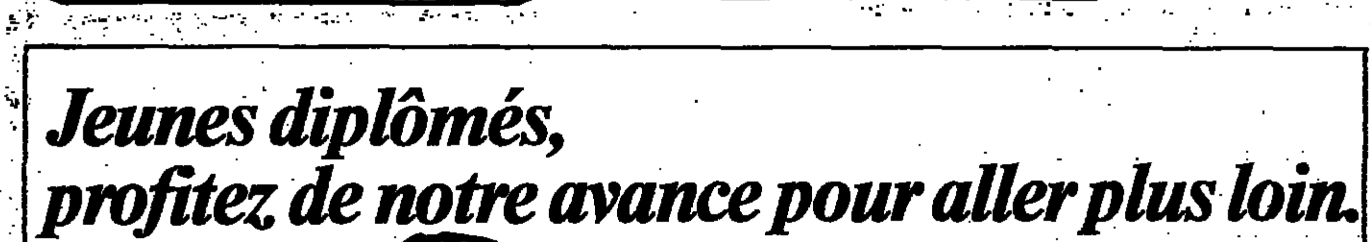
Informaticien scientifique — Banlieue ouest

Membre d'un important groupe industriel français, cette société du secteur métallurgique (chiffre d'affaires de l'ordre du milliard de francs) très bien implantée dans le domaine des équipements mécaniques (VL-PL-Ferroviaire) souhaite recruter, pour son Centre de Développement situé en proche banlieue Ouest de Paris, un informaticien scientifique. Au sein de cette équipe à structure souple, il sera plus particulièrement chargé, dans un contexte scientifique avancé, de créer les logiciels de calcul conformes aux modèles mathématiques définis par ailleurs et de les adapter à la configuration existante. Développant en outre d'autres calculs, de nature scientifique ou économique, il prendra l'initiative de l'examen des applications pratiques. Ce poste évolutif s'adresse à un diplômé d'études supérieures (ingénieur ou université), âgé d'au moins 27 ans, ayant une bonne pratique de l'analyse numérique, et des langages scientifiques (FORTRAN, BASIC...). Une première expérience (2 à 5 années) lui ayant permis de valoriser ses compétences dans le calcul par éléments finis, ses connaissances en Mécanique et Dynamique et son approche C.A.O. (matériels et opérations) sera appréciée. Les capacités d'ouverture et de disponibilité sont des éléments de réussite dans cette fonction. La rémunération sera essentiellement liée à l'expérience et au potentiel du candidat retenu. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2282M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg





Vous nous connaissez bien, mais savez-vous que nous avons la gamme de copieurs-duplicateurs la plus complète du marché et de sérieux atouts pour nous imposer dans le domaine de la bureautique.

Nous proposons à de jeunes diplômés réalistes de nous rejoindre sur le terrain pour participer activement à notre politique de commercialisation à Paris ou en province.

Autant qu'un produit, vous vendrez un service : vous devrez faire preuve d'une réelle aptitude au dialogue avec les chefs d'entreprise.

Nous vous offrons :
- une formation rémunérée à nos produits et à nos techniques de vente.
- une expérience enrichissante du travail en équipe.
- des responsabilités commerciales qui vous permettront de mettre en pratique vos connaissances.
- un niveau de salaire motivant (salaire + primes + frais + avantages sociaux).

Nous croyons à l'initiative individuelle; vous avez envie de gagner 130 000 F dès la première année, vous pensez comme nous que les carrières commerciales bien conduites prennent racine sur le terrain, vous voulez mieux connaître la dimension dans laquelle vous allez évoluer, alors prenez rendez-vous avec RANK XEROX.

Merci d'écrire à Jean-François Mayer, sous réf. V 48 RANK XEROX, 4 rue Nicolas Robert 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

INIG
Institut National d'Informatique de Gestion

RESPONSABLE DES ETUDES

L'INIG fait partie de la division formation du Groupe IFG, Institut Français de Gestion. L'INIG offre à ses auditeurs, en un an, un complément de formation à l'informatique de gestion, d'un niveau post-universitaire.

Le responsable des études assure la gestion et l'administration du cycle en cours : programmes de formation, planning, moyens pédagogiques.
Il entretient des relations régulières avec les entreprises pour la recherche, le suivi des stages et projets professionnels.
Sur un plan général, il participe à la définition des objectifs pédagogiques et à la sélection des auditeurs.

Nous souhaitons rencontrer, pour prendre en charge cette mission, un diplômé de l'enseignement Supérieur, 2e cycle minimum.
Outre des bases importantes en informatique de type INIG, MIAGE... il possède une solide formation en gestion.
Il justifie d'une expérience significative de 2 à 3 ans en entreprise, connaît l'analyse et la programmation sur mini-ordinateur (langages COBOL, BASIC).
Le sens du dialogue et de la pédagogie, ainsi que le goût des contacts, sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 2672 A, à :

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris



Ingénieurs électroniciens motivés par l'action commerciale

Auprès d'une clientèle industrielle, vous développerez l'implantation de composants programmables sophistiqués • composants pour synthèse de la parole • réseaux logiques programmables • micro-calculateurs et micro-processeurs • V.L.S.I., avec logiciels associés.
Véritable interface entre l'usine et les utilisateurs de nos produits, vous aurez un double rôle, conseiller et vendre.
Il s'agit certes d'une vente très technique, mais où le sens du contact et de la communication font aussi la différence.
Ces postes basés à **PARIS** conviennent à des électroniciens débutants ou ayant une première expérience, mais à coup sûr motivés par les micro-processeurs et leurs applications.
Si dans l'avenir vous souhaitez élargir votre expérience, nous saurons vous offrir d'autres fonctions (management, marketing ou commercial) à Paris, à notre siège européen près de Nice ou même à l'étranger.

Monique NERVET vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence SC/0982/4M à .
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



INGENIEUR ETUDES ET COORDINATION
Conditionnement de combustibles irradiés

La COGEMA (8.700 personnes, 8,5 milliards de francs de C.A.) est un des leaders mondiaux de son domaine d'activité : le traitement de l'ensemble du cycle du combustible nucléaire.

Son expansion constante détermine la création d'un poste d'Ingénieur au sein du service conditionnement et transport des combustibles irradiés.

En liaison avec le responsable du service, cet ingénieur assure une double mission.

Il prend en charge l'étude et la définition des matériels complexes de conditionnement, en supervisant notamment plusieurs bureaux d'études internes et externes. Il participe à la gestion de la logistique transport, établit les dossiers d'habilitation et assure les relations extérieures avec les clients et les organisations internationales.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Mécanicien ou électromécanicien de formation supérieure (A et M, INSA, ENSI, etc...).
Agé d'au moins 32 ans, il justifie d'une expérience d'une dizaine d'années qui s'est déroulée en partie en bureau d'études, ou par exemple dans des sociétés d'engineering. Il doit être très fortement motivé par le contexte technique proposé.
Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.
Le poste est basé à VELIZY, et implique des déplacements ponctuels notamment à l'étranger.

Les conditions offertes, le caractère évolutif du poste, et les perspectives de carrière sont de nature à motiver une personnalité de grande valeur.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 14416 I à

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



TELECOMMUNICATIONS ET ELECTRONIQUE, ASSURENT NOTRE AVENIR, LE VOTRE AUSSI

La SAT. SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS figure parmi les grands noms de l'ELECTRONIQUE française : 7.000 personnes dont 800 ingénieurs et 1.800 techniciens. 9 etablissements. 2 milliards de C.A.

Nous sommes presents la ou se mettent en œuvre les techniques de l'avenir : COMMUTATION. TRANSMISSION. TELEINFORMATIQUE. TELEDISTRIBUTION. AERONAUTIQUE. ESPACE...

FIABILITE. MAITRISE TECHNIQUE. EFFICACITE constituent les facteurs de notre reussite en France et dans plus de 80 pays.
Nos objectifs sont a la mesure des défis technologiques de demain.
Notre ambition : assurer l'expansion de l'entreprise et son succes en s'appuyant sur la qualité des hommes et des femmes qui en ont la responsabilite.

. ingénieurs électroniciens ou informaticiens
. ingénieurs commerciaux
GRANDES ECOLES
. techniciens électroniciens ou informaticiens
. dessinateurs d'études
. agents techniques commerciaux
BTS - DUT

sont quelques uns des profils que nous recherchons dans le cadre du développement de l'entreprise et d'un **contrat de solidarité.**

Que vous debutiez ou possediez une premiere experience, nous pouvons, des aujourd'hui, envisager de vous intégrer a nos equipes.

Adressez-nous votre candidature (C.V. et pretentions) Service du Personnel - SAT
41, rue Cantagrel - 75624 PARIS Cedex 13

ALSTHOM ATLANTIQUE

Premier Constructeur européen, 3ème mondial, titulaire du record du monde de vitesse sur rail avec le TGV (380km/h), 5000 locomotives électriques et diésel-électriques produites en 25 ans circulent sur 50 réseaux dans le monde.
ALSTHOM-ATLANTIQUE fournit également des métros clés en main des équipements d'automatisme et de signalisation.
Groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE: 42.000 personnes, 16 milliards de chiffre d'affaires.

MATERIELS FERROVIAIRES

Laboratoire électronique de Massy :

1 JEUNE INGENIEUR

DIPLOME ELECTRONICIEN pour la conception des transmissions de puissance électronique de matériel ferroviaire.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. ICD 99.09.82
ALSTHOM-ATLANTIQUE, à l'attention de
Monsieur HOFFMANN, 9 rue Ampère 91301 Massy

Service «Etudes d'ensembles» Paris-la-Défense 1 :

1 JEUNE INGENIEUR

DIPLOME ELECTROTECHNICIEN OU ELECTRONICIEN pour études de conception d'ensembles de matériel roulant.

Adresser CV et prétentions sous réf. ICD 100 09 82
ALSTHOM ATLANTIQUE - Service du Personnel
Tour Neptune cedex 01, 92086 Paris-la-Défense

3 chefs de produits

PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

Nous sommes la filiale française d'un groupe international, fabriquant et commercialisant plusieurs lignes de produits dans le domaine de la cosmetologie, de l'hygiene et de la parapharmacie. Nous souhaitons recruter, au sein de notre division Marketing, 3 jeunes Chefs de Produits, responsable chacun de la gestion et du développement d'une ligne de produits.

- Ligne de shampooings a très forte notoriete, distribuee dans le circuit pharmacie, avec une position de leader. (Réf. 182 M)
- Shampooing à tres forte notoriete, distribue dans le circuit alimentaire, encore dans la phase de lancement, mais avec un taux de progression tres important. (Ref. 189 M)
- Ligne de produits d'hygiene, distribuée dans le circuit pharmacie, no 1 de son marché. (Réf. 190 M)

Ces postes conviennent a des diplômes d'Ecole de Gestion (HEC, ESSEC, ESCP, IEP...), ayant acquis une experience de 2 à 3 ans, à un poste de Chef de Produit dans une entreprise de biens de grande consommation, distribues dans les circuits alimentaire ou pharmacie, ayant gere des budgets publi-promotionnels importants. La pratique de l'anglais est necessaire. Ces postes sont a pourvoir a PARIS. Le developpement de nos activites en France nous incite à choisir des collaborateurs(trices) à forte potentialite susceptibles de grandir avec nous.
Si l'une de ces propositions vous interesse, nous vous demandons d'adresser votre dossier, en precisant la référence du poste choisi à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

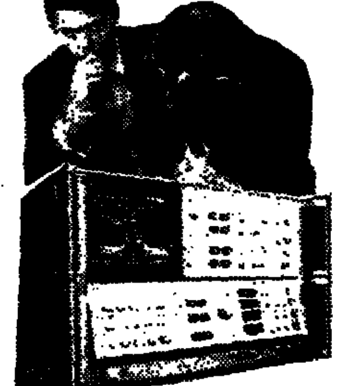


Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

un face à face entre ingénieurs : vendre de l'instrumentation électronique.



La vente reste avant tout une affaire de communication. Nos clients, vos futurs interlocuteurs, sont des ingénieurs, comme vous. Ils attendent de votre part des conseils pour résoudre leurs problemes.
Ingénieur diplômé en électronique, vous êtes un specialiste, de ceux qui souhaitent mettre a profit leurs competences techniques et les faire partager.

Avant de faire vos premiers pas dans la commercialisation de nos materiels, vous découvrirez, au cours de votre **formation en France et aux U.S.A.** que nous sommes le **N°1 mondial de l'instrumentation électronique,** que nos produits sont des **appareils de mesure et de tests** qui se caracterisent par leur **haute technologie** et leur diversité.

Et comme dans ce domaine, les techniques de pointe évoluent vite, vous serez constamment maintenus au courant des nouveautes de façon a repondre aux besoins du marché.

Sur le terrain, a Paris ou en Province, vous agirez en toute autonomie. La fonction en elle-même est motivante.

Votre remunération sera de 150 a 250 000 F selon votre experience. Vous disposerez d'une voiture de fonction. **Le taux de croissance** de notre societe a atteint une moyenne de **40%** au cours des cinq dernières annees : vos perspectives d'evolution sont donc réelles.

Hélène Duconge vous remercie de lui adresser votre dossier complet de candidature sous ref. M.27.9 a HEWLETT - PACKARD France - Service du Recrutement - 91947 LES ULIS CEDEX.





Presse & édition — Paris

L'un des plus importants groupes de presse et d'édition français, employant près de 2.000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires d'environ 600 millions de francs, développe ses divers réseaux de vente et recherche :

Responsable réseau commercial

Il aura la responsabilité de l'animation, de la gestion et du développement commercial d'un réseau de vente spécifique, fort d'une trentaine de vendeurs, mettant en œuvre des techniques de marketing direct. Ce poste conviendrait à un candidat d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement commercial supérieur, disposant d'une solide expérience de l'animation d'une équipe et de la gestion d'un centre de profit. Ecrire à J.A. DENNINGER. Réf. A/2279M

Adjoint vente par correspondance

Il assistera le chef du service VPC dans la conception et la réalisation des différentes actions publipromotionnelles (mailing, couponing,...) des publications et autres produits du groupe. Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e), âgé(e) d'au moins 25 ans, diplômé(e) de l'enseignement commercial supérieur et disposant déjà d'une première expérience du marketing direct (presse, édition, ou autres produits grand public). Ecrire à J.A. DENNINGER. Réf. A/2280M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

Hypermarché Sud de Paris
recherche

Diplômé ESC, Maîtrise universitaire...

pour lui confier un poste de

Chef de caisse

Après formation, il sera chargé de l'**encadrement**, de la **formation** et de l'**animation du personnel** (100 personnes), de la **gestion** et de la **planification des besoins**, des **contacts commerciaux** avec la clientèle.

Ce poste aux nombreuses responsabilités conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur, disponible et ouvert, possédant un **goût prononcé pour la gestion du personnel**, le droit du travail et la communication.

Réelles perspectives d'évolution pour élément de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M/100 à Monsieur HURSIN - Résidence La Chasse - Bâtiment B2 - 77000 MELUN.
Réponse et discrétion assurées.

MEDIA PA

PANSOPHIC FRANCE

(plus de 9.000 logiciels installés) lance de nouveaux produits

Ingénieur commercial 250.000 +

Vous êtes un vendeur confirmé, jeune, parlant anglais, avec une expérience réussie de préférence dans la vente de services informatiques.
Vous souhaitez vous épanouir dans une Société à taille humaine et acquérir des compétences sur un marché en expansion.
Votre nouvelle mission : la vente de logiciels adaptés aux gros systèmes IBM.
Directement rattaché à la Direction Générale, vous serez responsable de toutes les actions de promotion et de vente de nos produits sur votre secteur d'activité.



Ecrivez à : Annick AGID, qui vous assure une totale confidentialité, sous référence 8245.
Cabinet ALIAS
16, rue de Vouillé, 75015 PARIS -
Tél. (1) 828.93.75

média system



Très important groupe français d'assurances, les A.G.F. recherchent le **CHEF de leur SERVICE TITRES.**

Agé de 35 ans minimum et de **formation supérieure**, le candidat aura :

- la connaissance pratique des marchés boursiers français et étrangers et des techniques de gestion administrative des valeurs mobilières,
- une expérience confirmée de gestionnaire des titres, acquise dans une banque ou chez un agent de change et comportant l'animation d'une équipe d'une vingtaine de personnes.

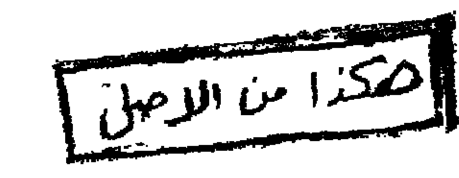
Bonnes connaissances nécessaires en **comptabilité** et **droit des affaires.** Anglais lu et notions d'informatique souhaitées.

Prenez contact par écrit avec les ASSURANCES GENERALES DE FRANCE - Département Recrutement - 33, rue Lafayette - 75426 PARIS CEDEX 09.



ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

MEDIA PA



هكذا من الأصل

Filiale d'un important groupe industriel, une P.M.I. française, leader sur le marché du chauffage et de la climatisation de véhicules, recherche

Directeur de production

180/200 000 F Ouest de la France

Sous l'autorité du P.D.G. et en collaboration étroite avec le contrôleur de gestion et le directeur « recherche et développement », il devra :
- réussir le transfert et l'implantation de la production dans la région Ouest ;
- prendre en charge la direction complète de cette unité décentralisée (50 personnes) ;
- conseiller la direction dans le choix des moyens de fabrication ;
- maîtriser le coût industriel des lignes de produits sous sa responsabilité.

Ce poste s'adresse à un candidat :
- âgé de 32 ans minimum ;
- de formation ingénieur (A & M, E.N.S.I...) ou équivalent ;
- ayant impérativement l'expérience de la production en P.M.I. et la connaissance pratique des techniques et équipements (cisaillage, emboutissage, soudure, peinture, montage...).

Il devra posséder en outre de réelles aptitudes de direction, le goût des responsabilités et le sens de la rentabilité.

Le candidat doit être prêt à résider en région Ouest une fois le transfert réalisé (courant 1983).

Denis GUILLEMIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5036.

* * * * *

Homme méthodes
Responsable devis

130/150 000 F Paris Ouest

Rendant compte au contrôleur de gestion et en liaison avec les services commerciaux, la direction « recherche et développement », la fabrication, il :
- établit avec rapidité et précision les devis ;
- détermine à partir des plans si la fabrication est réalisable par l'entreprise et propose un cahier des charges chiffré ;
- participe à l'orientation de la politique « achats », à l'élaboration des prix de revient, au lancement de nouveaux produits ;
- définit avec le contrôleur de gestion les éléments qui lui seront nécessaires pour mettre en place une comptabilité industrielle et analytique efficace.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 32 ans minimum. De formation technique, il possède une expérience réussie au sein d'un bureau d'études ou d'un service méthodes d'une unité de production mécanique petite et moyenne série et connaît l'emboutissage.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la référence 5037.

* * * * *

Contrôleur de gestion

160 000 F Paris Ouest

Sous l'autorité du Président et en liaison avec le groupe, il devra :
- animer une équipe de 5 personnes,
- mettre en place une comptabilité analytique et industrielle,
- définir les moyens qui lui permettront d'assurer le contrôle de gestion de l'entreprise,
- choisir l'outil informatique adapté aux besoins qu'il aura discernés,
- assurer un contrôle de gestion de type anglo-saxon (analyse des écarts, actions correctrices),

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 32 ans, titulaire du D.E.C.S. ou diplômé d'une école de gestion.

Son expérience du contrôle de gestion s'est partagée entre un environnement anglo-saxon et un univers de production (petite et moyenne série). Il a participé à la mise en place d'une comptabilité industrielle en liaison avec l'informatique et connaît les aspects comptables et fiscaux.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la référence 5038/LM.

MEDIA PA



argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : 227.96.49

UNILEVER FRANCE SERVICES

recherche pour une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires, le

RESPONSABLE DES ACHATS

(emballages, 100 millions de francs)

Rattaché directement au Directeur Technique, le Responsable des Achats prend en charge la totalité des achats d'emballages, de matières premières et de meubles de congélation pour un montant annuel supérieur à 100 millions de francs.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure (commerciale ou scientifique), ayant déjà une expérience affirmée du métier d'acheteur (5 ans environ) et connaissant bien le domaine des emballages. L'anglais est nécessaire.

Le poste est situé en Normandie.

Les possibilités d'évolution de carrière sont importantes dans le groupe Unilever en France ou à l'étranger.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée sous référ. XXXI/82 à UNILEVER FRANCE SERVICES
Département Central du Personnel
8, Avenue Delcassé 75384 PARIS Cedex 08.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

La Société Auxiliaire de Crédit

Etablissement Financier d'Importance Nationale, spécialisé dans le crédit aux particuliers et aux entreprises, continue d'étoffer ses structures par la création de nombreux postes dans toute la France.

Elle recherche :

ATTACHES COMMERCIAUX CREDIT AUX ENTREPRISES

Ce sont des professionnels pouvant justifier d'une expérience réussie dans le financement des PME et des PMI. Ils seront responsables des crédits aux entreprises et des relations avec les prescripteurs des divers constructeurs de leur secteur. La rémunération, à laquelle s'ajoute la disposition d'une voiture de service, dépendra de l'expérience des candidats retenus. Réf. C.E./8201

ATTACHES COMMERCIAUX CREDIT AUX PARTICULIERS

Ces postes s'adressent à des candidats ayant une bonne expérience dans ce domaine. Ceux-ci devront créer et développer la clientèle de leur agence et entretenir des relations avec les divers concessionnaires et revendeurs de leur secteur. La rémunération, à laquelle s'ajoute la disposition d'une voiture de service, est liée à l'expérience des candidats retenus. Réf. C.P./8201

COLLABORATRICES COMMERCIALES

Possédant un réel sens du contact commercial, elles assistent les attachés tant sur le plan commercial (contacts clients, étude de dossiers, préparation des décisions) que sur le plan de l'administration et de la gestion.
Ces postes s'adressent à des candidates, soit dotées d'une expérience de plusieurs années dans un poste similaire, soit débutantes mais possédant une formation commerciale de niveau BTS. Réf. C.C./8201

Adresser les candidatures à la SOCIETE AUXILIAIRE DE CREDIT
Service des Relations Humaines - B.P. 189 — 59018 LILLE CEDEX

Chef de publicité P.A.

rejoignez un titre qui monte !

Une couverture dominante sur une région économique en expansion. Une image forte auprès des lecteurs et des annonceurs. Un O.J.D. en progression constante depuis des années.

Trois plus qui représentent une réelle opportunité pour un professionnel de la « Petite Annonce » désirant travailler au sein d'une petite équipe de professionnels de la Communication.

Une solide formation, une culture commerciale, une excellente connaissance des entreprises, cabinets et surtout agences spécialisées dans les P.A. font partie des exigences du poste.

Agé de 27 ans minimum, le candidat, homme ou femme, aura pour principale mission de renforcer sur Paris et sa région l'action commerciale du support.

Ce poste réclame des qualités commerciales certaines, le sens de la promotion, la faculté de travailler de façon autonome sans toutefois négliger le travail de groupe.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence M/2114 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

en précisant sur l'enveloppe les sociétés avec lesquelles ils ne désirent pas communiquer. Réponse et discrétion sont, bien sûr, de rigueur.

MEDIA PA

Société phonographique recherche

SON RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES

Il devra :
— diriger et animer une équipe de 6 personnes ;
— avoir une solide expérience principalement des relations avec les banques ;
— être libre rapidement.

Env. C.V., photo et prét. sous nº 15015 M, à GEM Publicité, 142, rue Montmartre, 75002 Paris, qui transmettra.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
118, rue de Crimée 75019 Paris

Formations spécialisées

Oct. : IBM 38 ; Nov. : PLI et PASCAL. Décembre : Conduite de projet. Janvier : Électronique digitale. Février : FORTRAN
205-24-63/241-83-83
Placement — Crédit

Ch. collab. commerc. organisé DYNAMIQUE et INTELLIGENT pour fonction secrétaire général poste PME.
Situation d'av. Écr. avec ph., Trahin, 8, rue de Varenne.

FORMATION SUPERIEURE + EXPERIENCE TERRAIN : NOUS ATTACHONS DU PRIX A VOTRE CREDIT !

Filiale commerciale de la Branche Grand Public du Groupe THOMSON BRANDT, nous désirons adjoindre à notre Directeur Financier un

RESPONSABLE ENGAGEMENTS CREDIT CLIENTS

En collaboration avec les responsables commerciaux, il évalue sur place la situation financière de la clientèle (qu'il conseille au plan de sa gestion) et élabore les normes du crédit accordé, en coordination avec nos services financiers.

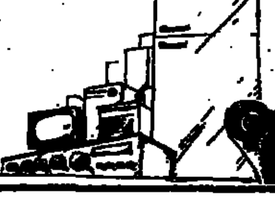
Au contact quasi-permanent de la force de vente et de nos clients, les relations de confiance qu'il saura instaurer contribueront pour une large part à la réussite de sa mission.

Nous recherchons un candidat de formation supérieure (Sup de Co, Ecole de Gestion...) ayant acquis une expérience analogue du crédit aux professionnels pendant 4 à 5 ans, et ce, au contact direct de la clientèle.

Le poste proposé (base Paris) implique de fréquents déplacements - 2 à 3 jours par semaine - sur tout l'héxagone.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 83550 M à RSCG CARRIERES - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

THOMSON-BRANDT
Branche Grand Public



SONY pour renforcer son Département Informatique.

recherche pour son Siège de *CLICHY*

Analyste-programmeur

Le candidat retenu :
- participera avec l'équipe actuelle à la réalisation du plan de développement informatique à 3 ans,
- possèdera une solide expérience en *ANALYSE, COBOL* et CICS sur matériel IBM 4341, DOS/VSE.

Connaissance méthode *HIPO* appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
Christian de *LA CHAPELLE - Directeur du Personnel*
SONY FRANCE
19, rue Madame de Sanzillon - 92110 *CLICHY*

Importante entreprise d'aéronautique région Paris recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

diplômé Sup. Elec. ou équivalent
Expérimenté en particulier dans le domaine de l'ELECTRONIQUE NUMERIQUE.

Il prendra en main un service de centralisation des études et de conception, créé pour assister les départements de l'entreprise dans leurs besoins électroniques et leurs négociations avec les coopérants spécialisés.

Adr. lettre de candidature et CV sous référence 259 M à



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises



IMPORTANTE SOCIETE DE POINTE EN ELECTRONIQUE ET TELEINFORMATIQUE OSCAR DE L'EXPORTATION 1980
recherche pour PARIS 16e

CHEF DE GROUPE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF (H.F.)

27 ans min. bon niveau comptable, quelques années d'expérience, habitué à l'informatique, méthodique, précis, aisance dans les contacts, qualités d'animateur.

Env. lettre, C.V., photo et prét. s/réf M 2928 à : **SAGEM**, Serv. du Pers. 6, av. d'Iéna 75116 PARIS

CONSULTANTS
COMMUNICATION POLITIQUE

Rédacteurs-concepteurs de qualité ayant une réelle expérience du marketing politique et non engagés politiquement. Les candidats devront faire preuve d'un esprit d'équipe, d'une forte motivation professionnelle et d'une disponibilité à toute épreuve pour s'intégrer à jeune agence en expansion.

Ecrire à Yves CRAMAILH
PAC (Public Affairs Communication)
Tour Bossard - 12 bis, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX

*annonce parlée**

Notre Société fait partie du Groupe le plus important dans sa spécialité. Elle recherche pour ORLEANS deux

Responsables de marketing
Produits techniques de pointe

• Produits industriels

- *Automatismes industriels et techniques de régulation et programmation*
- *Matériels de chauffage de pointe*
- *Techniques d'éclairage* *Réf 1243*

• Produits électroniques

- *Composants électroniques*
- *Mesure, instrumentation*
- *Micro-ordinateurs, terminaux et périphériques d'ordinateurs* *Réf 1268*

Analyser un marché en amont et en aval, définir des objectifs, une politique et une stratégie, s'impliquer dans l'action commerciale, animer une activité en plein développement. Nous confierons ces postes à des ingénieurs ou équivalent, âgés de plus de 30 ans, ayant une réelle expérience d'étude de marché, d'animation commerciale et de négociation de vente de matériel électrotechnique dans le premier cas et électronique dans le second.

** Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel téléphonez à Information Carrière au 763.11.15, aux heures de bureau*

On peut aussi adresser son dossier à :
SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris

GFI CAE

La filiale française d'un groupe international, leader sur le marché européen du matériel électronique de bureau recherche pour son siège social implanté en région parisienne

LE RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

Rattaché à la direction administrative et financière, il devra assurer :
- l'encadrement d'un service de 5 à 10 personnes, équipé d'un IBM 34 en environnement Telecom (15 terminaux) ;
- la conduite de projets informatiques importants ;
- les contacts avec les différentes directions utilisatrices pour promouvoir l'informatique dans la société.

Une formation ingénieur doublée d'une expérience de 2 à 3 ans est demandée.
Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 8248 à GFI CAE, à l'attention de J. ANDREAN, 62/66, rue Amelot, 75011 PARIS. Discrétion absolue de rigueur.

Pain Champ...

UNILOG

LA FILIALE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche deux

analystes

3 - 4 ans d'expérience informatique

Encadrant une équipe de réalisation, ils travailleront en relation avec le Chef de Projets et participeront à l'élaboration du cahier des charges et l'analyse fonctionnelle.

Ces postes peuvent intéresser des diplômés de l'enseignement supérieur (Ingénieurs ou universitaires) désireux d'évoluer dans un environnement technique tout en bénéficiant des conditions de travail et de rémunération propres aux établissements bancaires.

Postes basés à PARIS.

Adressez votre dossier de candidature sous référence 74804-LM à :
ETHNOS - Conseil en recrutement 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.



HAVAS CONTACT

GROUPE SYSECA

(nouvelle dénomination des Sociétés ERIA - ECA AUTOMATION)

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(600 personnes, C.A. 140 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- **SYSTEMES TEMPS REEL**
- **INFORMATIQUE INDUSTRIELLE**
- **LOGICIEL DE BASE**
- **SYSTEMES DE GESTION**
- **SYSTEMES DE COMMUNICATION**
- **SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES**

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à GROUPE SYSECA - Service du Personnel 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

Jeune contrôleur de gestion *HF*

Une importante société recherche un contrôleur de gestion pour une de ses unités de production. Interlocuteur privilégié du directeur de l'établissement auquel il sera rattaché, le futur titulaire sera responsable de la gestion budgétaire, jouera un rôle de conseil et d'assistant auprès des différents services de l'usine et assurera la liaison permanente avec la direction financière et les autres départements centraux du siège.
Ce poste, situé dans la région de Compiègne, s'adresse à un jeune diplômé d'une grande école possédant 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction similaire, de préférence en milieu industriel.
Françoise Meyer vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 099.

Meyer & partenaires
100, cours Julien 13006 Marseille (91) 48.36.94

Société de biologie médicale
leader dans son domaine,
recherche

INGENIEUR
responsable de maintenance

Appareillage de biologie médicale

Chargé de :
— contrôler appareillage avant livraison,
— mise en service clientèle,
— service après-vente,
— développement des contrats de maintenance clientèle,
— gestion stocks, pièces et appareils de maintenance,
— formation des utilisateurs à la maintenance préventive.

Une expérience du milieu de biologie médicale serait appréciée.
Allemand et/ou anglais souhaités.

Le candidat retenu sera intégré au sein d'une équipe jeune et dynamique, chargée du développement en France d'une gamme de pointe.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 2121 M à :
PIERRE LICHAU S.A. - BP 220
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE DE PREMIER PLAN
recherche

DOCUMENTALISTE
HF

Titulaire d'un **DESS** ou de l'**INTD**

Sa mission consistera à :
- Assurer la circulation de l'information dans un service de 50 personnes environ.
- Gérer un fond d'ouvrages et de périodiques.

Ce poste implique de nombreux contacts à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 45489 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

TITN Société d'engineering en informatique Filiale **THOMSON-CSF INFORMATIQUE**

recherche pour postes à pourvoir :
- **BANLIEUE OUEST** (40 km par l'autoroute de l'Ouest)

Ingénieurs électroniciens et informaticiens

Grande école, débutants ou quelques années d'expérience, pour travaux sur systèmes Temps Réel à base de mini-ordinateurs ou micro-processeurs (réf. TFHET/A).

- Etablissement **CHILLY-MAZARIN**

Ingénieurs électroniciens

Grande école, débutants ou quelques années d'expérience pour :
- Etude d'équipements d'analyse d'images. Expérience souhaitée en vidéo et techniques TV.
- Développement de systèmes à base de micro-processeurs (réf. TFHET/B).

Adresser C.V., photo et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à **T.I.T.N.** - Rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MEDIA BA

Après 2 ans d'expérience, la direction d'un service comptabilité-trésorerie !

130/150 000 F *HF*

amdahl **AMDAHL** est la filiale française d'un grand de l'informatique, *leader incontesté sur le marché des grands ordinateurs de gestion compatibles.*

Sa réputation d'entreprise dynamique à la pointe de la technologie n'est plus à faire.

Sa progression remarquable *l'amène à étoffer son équipe et à rechercher son* **Responsable du service comptabilité-trésorerie.**

Il aura, à ce titre, l'entière responsabilité de la comptabilité, de la trésorerie, du reporting, du contrôle comptable, de la refonte des procédures et des relations avec la société mère.

Le candidat que nous recherchons, **âgé de 25 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur commercial**, type ESC + DECS, aura montré au cours d'une **première expérience en cabinet ou en entreprise** ses talents d'animateur et d'organisateur. Il parle couramment l'anglais. Le poste est situé à Paris.

Enfin, nous recherchons un **candidat à fort potentiel, de nombreuses possibilités existant au sein du groupe.**

J.-L. MUTTE vous remercie de lui faire parvenir votre candidature (lettre + C.V. + prétentions) sous référence réf. 270/1.

KM *Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.*
27, rue du Général-Foy - 75008 PARIS
Francfort-Londres-Paris-Zurich

MEDIA BA

Importante entreprise de Salaisons et Charcuterie en gros Région de Pontoise Filiale d'un puissant groupe agro-alimentaire anglais recherche son

RESPONSABLE
du service entretien

Ce poste conviendrait à un ingénieur compétent en électromécanique, hydraulique, pneumatique et froid.
Une très solide expérience industrielle est souhaitée.
Sous l'autorité du directeur général adjoint, il assurera la maintenance de l'ensemble des installations (très diversifiées).
Au sein d'une équipe de cadres jeunes et motivés, il sera en outre capable de proposer des améliorations concernant les divers équipements.
Merci d'adresser sous référence 82.09.09 lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à SIRVO, B.P. 59, 95020 Cergy-Pontoise Cedex.

SIRVO

aire-cergy

MAI **L'EXIGENCE INFORMATIQUE**

18 000 ordinateurs dans le monde dont 500 installés en France *durant les trois dernières années.*

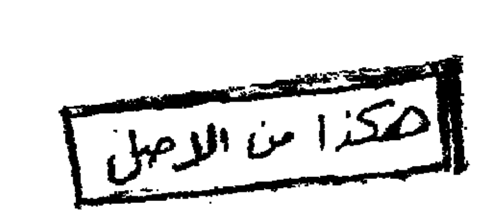
Dans le cadre de son expansion (75 % en 1982) et afin d'accentuer sa pénétration sur le marché national, MAI FRANCE recherche :

- **6 INGÉNIEURS COMMERCIAUX** (réf. n° 1)
ayant réussi dans la vente de produits (systèmes ou services) informatiques, pour les Agences de :
— Paris, Marchés Verticaux, Grands Comptes
— Lille, Lyon, Nantes
- **4 INGÉNIEURS COMMERCIAUX** (réf. n° 2)
— Nice, Reims, Sochaux
- **2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX** (réf. n° 3)
chargés de la recherche et du suivi des concessionnaires (Paris et Province)
- **1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL** (réf. n° 4)
spécialisé dans la sélection, la promotion et le support des progiciels verticaux (Marchés Verticaux)

MAI vous offre :
— la satisfaction professionnelle de travailler pour une gamme de haute qualité pour laquelle vous recevrez une formation approfondie,
— des opportunités de carrière favorisées par une croissance rapide,
— l'agrément de vivre au sein d'une équipe enthousiaste et encore à échelle humaine,
— les avantages d'appartenir à un entreprise multinationale représentée dans 38 pays.

Adressez votre C.V. manuscrit et présentations en précisant la référence du poste choisi, à la Direction Commerciale de MAI FRANCE, 58, rue Roger Salengro, 94126 Fontenay-sous-Bois, tél. : 876.12.55.

FEELING Conseil



هكذا من الأصل

CABINET DE CONSEIL JURIDIQUE,
SPÉCIALISTE EN DROIT DES AFFAIRES D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche

REDACTEUR JURIDIQUE

DEBUTANT

Sa fonction :
– collaborer à la rédaction de la principale revue de Droit des Affaires des Pays d'Afrique Noire Francophone,
– assurer la gestion de la documentation,
– assister les consultants du cabinet.

Après formation et 2 à 3 ans d'expérience, il sera appelé à effectuer des missions de détachement dans nos bureaux d'Afrique.

Ultérieurement il prendra pour plusieurs années la responsabilité d'une équipe de juristes fiscalistes dans l'un de nos bureaux africains.

Le candidat, dégagé des obligations militaires, devra être titulaire d'une maîtrise de Droit Privé, Mention Droit des Affaires, et pratiquer l'anglais couramment.

Merci d'envoyer lettre, C.V. et photo à Daniel TAPIN, FIDUCIAIRE FRANCE AFRIQUE, 7, rue de Chaillot 75116 Paris.

HAVAS CONTACT



BRANCHE COMPOSANTS
UNITE DE CONCEPTION DE CIRCUITS INTEGRES
Courtaboeuf (près Orsay)

▶ *Pour ses équipes de conception*

2 ingénieurs électroniciens

Formation Grande Ecole, 2 - 3 ans d'expérience éventuellement en micro-électronique appréciée.
Ils prendront en charge la conception de circuits intégrés spécifiques dans les domaines de la circuiterie numérique ou analogique (CMOS, NMOS, Bipolaire). réf. EC

ingénieur logiciel scientifique

Débutant, formation Grande Ecole ou possédant 2 à 3 ans d'expérience.
Il participera au sein d'une petite équipe au développement de la chaine de conception assistée par ordinateur dans le domaine de micro-électronique. réf. IL

2 techniciens électroniciens

Formation DUT
Ils mettront au point des maquettes électroniques et à terme, participeront aux dessins des masques de circuits intégrés spécifiques. réf. TC

▶ *Pour ses équipes de test et d'exploitation*

3 ingénieurs électroniciens

Débutants, formation Grande Ecole ou possédant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine du test.
Ils définiront et mettront au point des séquences de tests fonctionnels et paramétriques de circuits intégrés, monolithiques numériques ou analogiques (circuits spécifiques, *circuits prédiffusés ...*). *réf.* IT

technicien électronicien

Formation DUT
Il participera à l'écriture et à la mise au point des programmes de test. réf. TT

Adresser votre C.V., photo et prétentions, **en rappelant la référence du poste choisi**, à CIT ALCATEL, Service du Personnel 33, rue Emeriau 75725 Paris cedex 15.

THOMSON-CSF

BRANCHE EQUIPEMENTS MEDICAUX

RESPONSABLE LOGICIEL

Centrale, Supélec, Télécom, DEA informatique

Vous avez acquis une solide expérience sur un projet logiciel important – logiciel d'application : base de données, temps réel –
De plus, vous possédez d'excellentes connaissances en traitement de l'image, du signal analogique et numérique, en conduite de processus dans un environnement multi-processeurs.
Vous êtes attiré par la nouveauté technique d'un produit de pointe : la **radiologie numérique.**
Au sein de votre équipe, vous aurez la responsabilité technique des projets informatiques, à partir de méthodologies existantes, depuis l'analyse jusqu'à la réalisation finale.
L'anglais est indispensable.

Ce poste est à pourvoir à Stains (93).
Nous vous remercions d'adresser votre CV détaillé, lettre manuscrite et prétentions, sous référence M 279, à **AFL Consultant,** 16 rue de la Paix 75002 Paris.

Pour poste vacant

D'ASSISTANT/E

du service social pour travailler en équipe pluridisciplinaire d'actions éducatives en milieu ouvert (mandat *administratif) sur le secteur du* Plessis-Robinson.
Les candidatures sont à adresser à la DASS des Hauts-de-Seine, 141, avenue Joliot-Curie, *92021 NANTERRE Cedex.* Tél. 725-95-33, p. 5.982. Service de préventions.

Organisme de Formation Paris. Recherche dans cadre *dispositif 16/18 ans*

FORMATEUR COORDONATEUR DE STAGE

Expérimenté pédagogie maths, adultes - jeunes. Situation *échec scolaire. Possibilité* contrat durée indéterminée.
Écr. C.V. s/nº T036 045 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Laboratoire de recherche universitaire à CACHAN (94) rech. pr son ctre de calcul

1 INGÉN. MÉCANICIEN INFORMATICIEN

(contractuel type C.N.R.S. 3A) Rém. 7.000/12.000 F + primes semestr. Ayant des bases de la dom. des calculs de structures et gestion des systèmes. *Env.* C.V. av. le 15-10-82 au LMT/ENSET, 61, av. du Président-Wilson, 94230 CACHAN.

UN LABORATOIRE DE L'ÉCOLE *POLYTECHNIQUE* (91128 PALAISEAU) rech. pour AIDE-GESTION A LA DIRECTION DU LABORATOIRE

POSTE MI-TEMPS

Monsieur ou *Dame* moins de 50 ans, *diplôme* niveau licence avec compétence administrative Finances et Personnels. Expérience milieu scientifique souhaitée.
Nationalité française.
Écrire avec C.V. à nº 28 186 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Laboratoire recherches Universitaires ORSAY demande

TOURNEUR

connaissant fraisage *P 3, Titulaire d'un B.P.*

DESSINATEUR

Titulaire B.T.S. fabrication mécanique. Connaissances en électro-mécanique.

CABLEUR

électromécanicien P 3 ou titulaire B.P. pour service VIDE.

TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN

Titulaires B.T.S.
Écrire avec C.V. Service du Personnel Accélérateurs Linéaires, Bâtiment 200, 91405 ORSAY.

notre expérience, votre enthousiasme:

un avenir à bâtir.

Pour développer à travers le monde nos techniques de pointe :

• dans l'électronique industrielle - concevoir et réaliser les systèmes d'automatisme pour le contrôle-commande des procédés;

• dans l'informatique temps réel - développer les logiciels du contrôle industriel : régulation, automatisation, optimisation des procédés;

nous recherchons des

JEUNES INGENIEURS

Systèmes - Développement - Affaires - *Industrialisation - Chantiers.*

Les 2 700 ingénieurs de notre Groupe, en France ou basés dans nos 38 filiales de l'étranger, vous invitent à contacter :

Direction du Personnel et des Relations Sociales
13 rue Antonin Raynaud - 92309 Levallois-Perret
ou téléphonez au : (1) 758.13.13. - poste 4119.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES



COMSIP ENTREPRISE 44 avenue de Chatou 92506 Rueil-Malmaison.

Importante société Industrielle Paris
recherche

Chef du Service Recrutement

Vous avez acquis une expérience approfondie du recrutement en milieu industriel et dans le contexte d'une Direction du Personnel.

Nous souhaitons vous confier la responsabilité de notre service recrutement comprenant 15 personnes.
Vous aurez pour mission de :
- *définir et animer une politique de recrutement et de conseil en fonction des objectifs de la société,*
- participer à la gestion des ressources humaines du groupe.

Pour réussir dans ce poste, il est indispensable d'allier une grande expérience de conseil en recrutement à un réel sens de l'organisation et de l'administration du personnel.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à M.B., 5 rue du Helder 75009 Paris.

Seita

Nous sommes le département marketing/ventes cigares de la SEITA. La réputation des produits, unanimement *connue et appréciée,* une position de *leader dans un marché concurrencé, créent une émulation* constante au sein de l'équipe. Nous vous proposons de remplacer son

Adjoint au chef du service promotion

qui vient d'être promu au sein de notre société.

Avec votre responsable et en relation avec le marketing vous déterminez les actions promotionnelles efficaces à mener. Vous animez, formez et contrôlez une trentaine de promoteurs répartis sur l'hexagone dont vous appuyez l'action sur le terrain. Enfin, vous avez la responsabilité des salons et foires et de la promotion de nos produits auprès des revendeurs.

28 ans environ, une formation supérieure (E SC...), une expérience de 2-4 ans acquise soit dans le commercial (négociation ou animation), soit dans un service marketing opérationnel, une grande disponibilité (50 % temps à l'extérieur), le goût du travail en équipe et une certaine ascendance font de vous l'homme que nous souhaitons accueillir.
De réelles perspectives d'évolution existent au sein de l'entreprise.

Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui adresser votre CV avec rémunération actuelle sous réf. 6634M, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90 Membre de Syntec

Etablissement Financier National spécialisé dans l'apport de fonds propres aux PME cherche pour PARIS

UN CADRE JURIDIQUE

pour participer au montage des investissements et prendre la responsabilité du suivi juridique des dossiers.

Nous offrons :
- Un poste très stable avec des responsabilités immédiates et autonomes.

Nous demandons :
- Le niveau minimum d'un DESS spécialisé en FISCALITE et DROIT DES SOCIETES; le diplôme de Juriste Conseil d'entreprise et le certificat comptable du DECS seraient, en *outre, des atouts très appréciés.*
- Une expérience de quelques années dans un poste analogue.

Ecrire avec C.V. et prétentions à *Madame D'ORNANT*

FIDAL PARIS 18 bis, rue de Villiers 92303 LEVALLOIS

Industrie laitière

INGENIEUR D'AFFAIRES DEBUTANT OU 1ère EXPERIENCE

ENSIA - ENSA - IESIEL...

Alfa Laval, partenaire international des industries laitières, renforce son équipe et souhaite vous rencontrer.
Nous vous offrons une formation de 2 ans en Suède avant de prendre votre poste et vos nouvelles responsabilités à notre siège des Clayes-sous-Bois.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre CV et prétentions, sous réf. 561, à B. LEGRAND, Directeur du Personnel, ALFA LAVAL, BP 16, 78340 Les Clayes-sous-Bois.

ALFA-LAVAL

média-system

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF DCH

DÉPARTEMENT CIRCUITS HYBRIDES

recherche pour ses activités commerciales

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

ayant une expérience de 5 ans en **micro-électronique** ou **activités composants**, sera plus particulièrement chargé de prospection et contacts divers avec le secteur de télécommunications, notamment avec les divisions du groupe THOMSON Téléphone-commutations publiques et téléphonie privée.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

avec ou sans expérience **circuits logiques et analogiques**, aura en charge le support technique auprès des Ingénieurs Force de Vente, face à une clientèle réalisant des systèmes ou sous-systèmes dans le secteur de l'électronique professionnelle militaire.

ADMINISTRATION DES VENTES

Cadre ayant 2 à 3 ans d'expérience dans la **gestion commerciale** : suivi de commandes, tenue des fichiers clients, liaisons avec la production.
Il dépendra du Responsable des Ingénieurs Force de Vente, sera responsable de la partie tarif.
Connaissance de l'informatique de gestion indispensable.

Tous ces postes sont à pourvoir Pte de St-Cloud - Paris 16e

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, en rappelant le poste choisi, à THOMSON-CSF DCH - 101, bd Murat 75781 Paris Cedex 16

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE recherche un

chargé d'études

pour son département de Gestion Immobilière

Sa mission principale comportera d'une part des études et rapports relatifs à la politique générale de Gestion Locative, et d'autre part les contacts et réunions avec les organismes extérieurs concernés.
Ce poste convient à un(e) jeune diplômé(e) Sc Po. option DP ou PES + maîtrise Droit.
Rémunération de l'ordre de 100.000 F
Merci d'écrire avec CV et photo sous référence P167 à
PAJ Conseil, 2, rue des Dardanelles 75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

Un groupe français, leader sur le marché européen des systèmes d'étiquetage et d'étiquettes, recherche pour renforcer ses équipes de vente

2 Ingénieurs Technico-Commerciaux

Responsables de leur secteur ils suivront et développeront une clientèle industrielle sur la Région Parisienne.
Ces postes s'adressent à des ingénieurs en électromécanique ou équivalent pouvant justifier d'une expérience commerciale réussie d'environ 5 ans.
Ils offrent à terme, à des candidats de valeur, de réelles perspectives d'évolution dans une société en expansion.
La connaissance de l'anglais est nécessaire. (Réf. 3280)

1 Cadre Commercial

Intégré dans une équipe de vente, ce cadre suivra et développera une clientèle industrielle sur la Région Parisienne.
Il aura quelques années d'expérience de vente sur le terrain, de produits techniques de préférence. (Réf. 3290)

Pour ces 3 postes basés à 20 km de Paris Ouest, il est offert un fixe + % + frais et voiture de fonction.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.



CABINET OPPERT
69, Bd Maréchal Joffre - BP 4 - 92340 BOURG LA REINE.

Société d'Installation et d'extinction automatiques d'Incendie recherche dans le cadre de son développement

ingénieurs d'affaires

De formation technique supérieure (Ingénieur ou IUT) possédant une première expérience acquise en Entreprise.
Responsables des affaires qui leur seront confiées, ils devront élaborer l'avant projet, déterminer les prix, entreprendre les relations et les négociations nécessaires à l'aboutissement des données et superviser ensuite la réalisation des chantiers jusqu'aux essais de fonctionnement.
Les techniques abordées seront essentiellement de la Tuyauterie, de l'Electricité, de l'Automatisme et de l'Instrumentation...
Des déplacements de courte durée en France et à l'Etranger sont à envisager.
La connaissance de l'Anglais écrit. parlé est nécessaire.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 1078 M (à préciser sur l'enveloppe) au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

JACQUET **LEADER DE LA PANIFICATION**
450 Millions de C.A.
1500 Personnes

pour son expansion la Direction Commerciale à besoin de

Jeunes Diplômés D'ÉCOLE COMMERCIALE

Dynamiques, ambitieux, disponibles, mobiles et aimants les contacts humains. Vous aurez l'opportunité de faire rapidement vos preuves et d'évoluer vers des responsabilités importantes.

Vous êtes intéressés, adressez lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
Monsieur ROUSSEAU
Pain Jacquet
44, rue de Pontoise - 95870 Bezons

UNILOG



IMPORTANTE FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS, nous cherchons dans le cadre de l'implantation d'un CII-HB 66 DPS 8, notre

chef d'exploitation

Une expérience de la fonction est nécessaire. La connaissance de DM4TP et IDS 2 serait appréciée.
Ce poste recouvre la création puis l'animation de l'exploitation dans son ensemble.
Lieu de travail : PARIS.
Adressez votre dossier de candidature, sous référence 74799LM, à :
ETHNOS - Conseil en recrutement 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

Pour le développement de sa Filiale U.S.



Fabricant de produits chimiques spéciaux à usage industriel, recherche

INGENIEUR

Grande Ecole + MBA Université Américaine
35 ans environs.

Après avoir fait ses preuves sur le terrain en France et en Europe, il assistera le président actuel de la filiale située en Caroline du Nord qui est un élément important de la stratégie du groupe.

Envoyer C.V. et Prét. à **PROTEX**, Service Recrutement, N° 847 — B.P. 177-92305 Levallois Perret.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE recherche

AGENTS COMMERCIAUX

Formation souhaitée
BTS - DUT ELECTRONIQUE
ou diplôme équivalent + technique de commercialisation.
Ils seront chargés de l'élaboration et du suivi des propositions commerciales export et des relations avec les services techniques.
Anglais courant indispensable.
Adresser CV, photo et prétentions sous No 47.023 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra



RISK MANAGEMENT

Secteur technologie de pointe — PARIS

Le chef du service assurances du leader dans la conception et la réalisation d'usines clé en main cherche un

assistant

Dans un premier temps, sa mission est d'assister les services commerciaux et juridiques dans la rédaction des clauses d'assurances des contrats.
Dans un second temps, il participe à : évaluation des risques, souscription des assurances, suivi des polices, évaluation des sinistres et règlement des contentieux.
Ce poste convient à un homme de 28 ans minimum, IEP, licencié en droit ou équivalent, ayant acquis son expérience de préférence dans le service assurances d'une grande entreprise, dans une grande compagnie d'assurances ou chez un courtier.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 263 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

Correspondant informatique organisateur

Nous sommes une **Compagnie d'Assurances** de dimension européenne.
Vous possédez une solide formation orientée de préférence vers l'organisation et/ou l'informatique de gestion (IESTO par ex.), vous avez peut-être une expérience «assurances».
Vous serez chargé, au sein de notre département «Transports/Aviation», d'analyser les circuits de travail, de concevoir des systèmes informatisés pour proposer aux Responsables et aux Utilisateurs des objectifs et des solutions globales permettant de les atteindre.

Allianz Assurances — vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Marichez — Allianz — BP 24 75761 Paris Cedex 16

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro ordinateurs)

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
– Option : Informatique, Automatique, Électronique.
– Débutant à 3 ans d'expérience.

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS
Minimum D.U.T., B.T.S.

Écrire avec C.V. à AXIAL Pub. sous réf. 584, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Rech. ÉTUDIANTS
pour distribution de tracts dans faculté de Province.
Écrire à Promopress, 66, Champs-Élysées, 75008 Paris.

Clinique M.C.O., 115 lits 92 Courbevoie, 5 min. du Pont de Neuilly, recherche
INFIRMIER (RE) D.E.
avec CERTIFICAT PANSEUR (SE) ou expér. BLOC OPÉRATOIRE. Salaire à débattre, logement possible pour personne seule.

AIDE-SOIGNANT (E)
DE JOUR DIPLOMÉ (ÉE) pour remplacement 3 mois. Tél. 334-30-10, poste 452.

C.N.R.S.
rech. pour traductions à domicile de résumés documentaires
DIPLOMÉS (ÉES) SCIENTIFIQUES (tous domaines) de langue maternelle anglaise.
Écr. C.N.R.S. Diffusion Traductions 26, rue Boyer, 75971 PARIS cedex 20.

Pour chantier nucléaire durée 2 ans
INGÉNIEUR
Responsable d'affaire. exp. minimum 10 ans nucléaire. conn. machines spéciales démontage d'installation, protection biologique. C.V. A Essair 129, rue du Fg Poissonnière 75009 PARIS

GROUPE INTERNATIONAL AGRO-ALIMENTAIRE recrute pour PARIS

RESPONSABLE APPROVISIONNEMENTS

Directement rattaché au Président-Directeur Général du Groupe.

- Formation supérieure ou équivalente.
- Le candidat retenu aura à gérer un budget de 800 millions de F.
- Une expérience de l'Agro-Alimentaire et/ou Industrie Laitière est souhaitée.
- Il est important d'avoir des qualités de négociateur rompu aux diverses conditions du marché (cabinets de courtage - Centrales d'Achats).

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 8355 ALINEA 49, avenue Trudaine 75009 - PARIS (qui transmettra).



jeunes ingénieurs

Formation A.M. - ESSA ou EQUIVALENT
(bonne pratique de l'anglais indispensable)
pour prendre la
RESPONSABILITE D'UN SECTEUR DE CLIENTELE
de la



LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE
Groupe AIR LIQUIDE

Si cette opportunité de carrière vous intéresse, nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe et une voiture de fonction et nous vous prions d'écrire avec CV, prétentions à la Direction du Personnel de la SAF B.P. 24 - 95311 CERGY PONTOISE Cedex

---

URGENT
L. T. P. SAINT NICOLAS
recherche

PROFESSEUR

pour enseignement à temps complet travaux pratiques de fabrication mécanique. Niveau lycée.
Diplôme souhaité :
- BTS fabrication mécanique
+ 1 an à 3 ans d'expérience.

PROFESSEUR

pour enseignement à temps complet du dessin industriel dans les classes préparant au BAC technique.
Diplôme souhaité :
- ingénieur A.M.

Tél. : 222.83.60

SOCIÉTÉ INTERELEC

Filiale du groupe **MATRA**

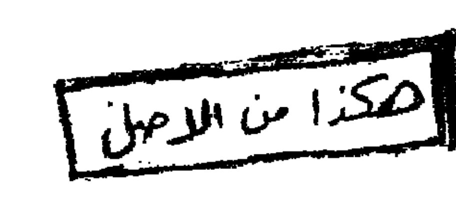
Spécialisée dans les automatismes complexes recherche dans le cadre de son évolution industrielle

INGENIEUR METHODES TESTS

Au sein du service des méthodes industrielles
Il aura pour fonction :
- De définir les procédures de test et de contrôle et suivre leurs applications pendant le processus de fabrication.
- De coordonner les investissements et gérer les équipements de test.
- D'élaborer les programmes destinés aux tests finaux.

Ce poste conviendrait à un candidat ingénieur diplômé débutant ou ayant une première expérience dans le même domaine d'activité.

Envoyer curriculum vitae à :
INTERELEC - Service du Personnel,
53, rue du Commandant-Rolland,
93350 Le Bourget.



هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Crédit du Nord

recherche

CADRE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

- Diplômé d'une gde école et titulaire du DECS ;
- Expérience de quelques années dans un cabinet *ou dans une grande entreprise ;*
- Anglais nécessaire.

Au sein de l'équipe de Direction à Paris, il contribuera à l'élaboration des comptes de la Banque et à l'évolution du système comptable.

Écrire C.V. et prétentions à :
la Direction du Personnel,
6-8, boulevard Haussmann, 75009 PARIS.

Nous sommes le second constructeur mondial de l'industrie informatique et le troisième en France.

Nous poursuivons notre expansion et recherchons
POUR NOS CENTRES DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE A PARIS ET EN PROVINCE.

ANALYSTES DEBUTANTS

- DUT INFORMATIQUE
- *MIAGE - MAITRISE INFORMATIQUE...*
- INGENIEURS (INSA - ISIM - ENSIMAG...)

qui seront chargés de conseiller nos clients dans l'utilisation de nos logiciels et de nos progiciels.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à Alain GUEGUEN, en précisant la référ. LM 27
S.A. BURROUGHS, Direction des Relations Humaines,
La Palette Orange Boulevard de l'Oise
95015 CERGY CEDEX.

Burroughs

GROUPE MULTINATIONAL FRANCAIS CONSTRUCTEUR
de
MACHINES AGRO-ALIMENTAIRES
C.A. consolidé 200 millions
recherche
pour entrer en fonction en octobre 1982

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- connaissant bien les problèmes de financement des exportations de biens d'équipement et ayant bonnes formation comptable et références.
- Connaissances du Contrôle de Gestion en Coût Direct et de la langue anglaise très souhaitables.

Lieu de travail : 100 Kms Sud de Paris

Ecrire avec C.V., date de disponibilité et rémunération demandée à N. 2372
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris
qui transmettra au PDG pour réponse très rapide en totale discrétion.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'ORGANISATION
recherche

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS MÉMORIALISTES OU STAGIAIRES

Titulaires de préférence OGE ou TDI.
Expérience de deux à cinq ans soit en entreprise soit en cabinet d'Audit.

MISSIONS D'AFFECTATION
ORGANISATION, AUDIT, INFORMATIQUE
(suivant expérience du candidat)

Dans entreprises **TAILLE NATIONALE OU P.M.E.**
Secteur privé ou public (administrations, banques...)

LARGES RESPONSABILITÉS ET LIBERTÉ D'ACTION aux candidats ayant le sens de la **DIRECTION D'ENTREPRISE.**

Adresser curriculum vitae et prétentions sous nº 035.703 M à *RÉGIE-PRESSE*, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

TRÈS IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
propose 3 postes à de jeunes

DOCTEURS EN DROIT

désireux de se spécialiser

DROIT INTERNATIONAL DES AFFAIRES :

Il aura pour mission l'assistance juridique, dans le *domaine de la négociation des contrats internationaux* (contrats d'étude, de transfert de technologie, de fourniture, d'assistance technique, etc.), l'élaboration de ces contrats et le suivi juridique de leur exécution.

DROIT SOCIAL :

Très attentif à l'évolution de la législation sociale, il devra offrir son assistance et ses conseils aux différentes sociétés du groupe en matière de droit du travail. Il sera en relation avec les directions du personnel et traitera des problèmes juridiques liés aux relations du travail.

DROIT DES AFFAIRES :

Il aura à traiter les problèmes juridiques variés d'un très grand groupe dans tous les domaines du droit des affaires, en particulier dans celui du droit de la distribution et de la consommation.

Outre leur formation juridique, une formation complémentaire de la vie des affaires sera appréciée.
Anglais indispensable.

De larges perspectives de carrière sont assurées au sein du groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 20.713 à la PUBLICITÉ FRANÇAISE 23-27, avenue de Neuilly, 75116 Paris, qui transmettra.
(Réf. à porter sur enveloppe.)

IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE
recherche
pour sa DIRECTION du CONTENTIEUX

UN JURISTE CONFIRMÉ

ayant une bonne connaissance du
DROIT ANGLO-SAXON

Le candidat retenu devra avoir travaillé plusieurs années dans une fonction similaire ou dans un Cabinet d'Avocats et avoir l'expérience des relations avec l'AMÉRIQUE du NORD et la GRANDE-BRETAGNE.

De formation supérieure, il devra bien entendu maîtriser parfaitement la langue anglaise.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE, s/nº T 035.721 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

RECHERCHONS URGENT

INGÉNIEUR

TYPE ARTS ET MÉTIERS
IDN, ENSI, CESTI

pour postes de
CHEFS DE DÉPARTEMENT ÉLECTROTECHNIQUE

Dans un établissement de formation professionnelle d'agents techniques en
COTE-D'IVOIRE

Le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle en entreprise, (3 ans minimum), ainsi qu'une expérience confirmée dans des activités de formation professionnelle.

Téléphoner pour rendez-vous
ASSISTANCE ET DÉVELOPPEMENT
766-51-02.

BANQUE PRIVÉE

Filiale d'une importante banque européenne *récemment implantée en France* poursuit son expansion et recherche

GRADÉ (E) SERVICE ÉTRANGER

3 à 5 ans d'expérience.
parlant bien anglais ou allemand.

DACTYLO

Service étranger.
2 à 3 ans d'expérience.
Connaissant anglais ou allemand.
Pratique télex.

EMPLOYÉ (E) ou GRADÉ (E)

Pour tenue portefeuille effets et travaux annexes de dactylographie.

Discrétion absolue.

Envoyer curriculum vitae et photo sous nº 035 705 M, à RÉGIE-PRESSE
85 bis, *rue* Réaumur, 75002 Paris.



IMPORTANTE
SOCIETE INFORMATIQUE
recherche plusieurs

INGENIEURS ELECTRONICIENS *HF*

Débutants ou ayant une première expérience en MICROPROCESSEURS pour département RECHERCHE et DEVELOPPEMENT

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. M 279 (précisée sur l'enveloppe) à
SESA -Direction du Personnel -
30, quai de Dion Bouton
92806 PUTEAUX CEDEX.

CHARGE (E) D'ETUDES

Paris Centre

La Direction d'un organisme administratif souhaite s'adjoindre la collaboration d'un(e) assistant(e) qui aura une double mission :
- études et statistiques
- chargé(e) de relations extérieures.

Ce poste, à créer, convient à un(e) candidat(e) ayant une formation supérieure en mathématique (de préférence orientée vers l'ACTUARIAT ou les statistiques), des connaissances juridiques et le goût des contacts.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions en précisant coordonnées téléphoniques sous référence PC au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

CSNCR — *Dessein*

Notre groupe, leader européen dans son secteur d'activité (C.A. 3 milliards, effectif 12.000 personnes), désire *renforcer son service* de Contrôle interne au sein de la Direction Financière.
Il recherche un

auditeur interne

Basé à Paris, assistant direct du responsable de l'Audit interne, il prendra la responsabilité, dans une dizaine de filiales françaises :

- *De la mise en place et du contrôle* des procédures comptables, administratives, commerciales...
- De l'analyse et de la révision des comptes (principes français et U.S.) ;
- De missions ponctuelles d'organisation ou d'Audit à l'occasion de restructurations ou d'acquisitions.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur de niveau DECS et possédant une expérience d'Audit de 2 ans minimum, acquise de préférence dans un cabinet spécialisé.

De réelles possibilités d'avenir sont envisageables dans notre groupe pour un(e) candidat(e) de valeur.

Adr. votre candidature en indiquant vos prét. s/réf. 7.928 à AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

UN DES PREMIERS GPES D'ASSUR. I.A.R.D.
du secteur privé
recherche pour poursuivre effort de développement

6 JEUNES DIPL. ESCAE, SC. ÉCO DROIT
23/25 ans. libérés O.M.

Futurs INSPECTEURS
rattachés à la DIRECTION CCIALE, ils auront la responsabilité d'un réseau d'agences en province dont ils susciteront et orienteront le développement.

- Dynamisme, qual. d'animat., d'organis., sens ccial nécessaires.
- Form. assurée. *Stat.* cadre + poss. d'évol. + avant. div.

Adr. lettre + C.V. + photo *le Monde*
Ecrire sous nº 8.969 *le Monde Pub.*
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

BANQUE PRIVEE - PARIS

recherche

DIPLOMÉ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nanti de bonnes connaissances professionnelles (2 ans d'expérience au moins).

Nous demandons des capacités à GÉRER un Fonds de *Commerce existant* (moyennes et grandes entreprises) et un FORT POTENTIEL pour le DÉVELOPPER par une prospection active.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. à O.C.B.F., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, qui transmettra, sous réf. : 7300 M.

IMPORTANTE MUTUELLE
recherche

UN CHEF DE SERVICE RESPONSABLE D'UN SECRÉTARIAT

FONCTION :
- assumera la responsabilité de la mise en œuvre des moyens administratifs du département informatique ;
- coordonnera les relations de ce département avec les services du siège et de l'extérieur ;
- assumera, sous l'autorité du Directeur Général de l'Informatique, la liaison avec le Directeur Administratif pour la gestion du dossier du Personnel ;
- pourra être amené à assister le directeur du Département informatique dans l'élaboration et le suivi de son budget.

CONNAISSANCE :
- organisation ;
- connaissance de l'informatique ;
- sciences économiques.

Une très bonne connaissance des questions tournant à la législation du travail est nécessaire.

NIVEAU :
- bac + 2 ans.
- Expérience.

Cette fonction exige un sens aigu des relations publiques.

Ce poste est à pourvoir dès à présent.

Écrire sous nº 7048 *Le Monde* Publ.,
service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

INGÉNIEUR ACIDE PHOSPHORIQUE ENGRAIS PHOSPHATÉS

Au sein de la Direction Technique, il assurera en particulier le suivi des projets de développement technologique, et la coordination des études menées dans les différentes usines de la société.

- Il est ingénieur, diplômé d'une grande école.
- Une expérience d'au moins 5 ans dans cette industrie lui est indispensable (fabrication / pilote-engineering / génie chimique / développement).

Préférence sera donnée aux candidats qui allieront compétence technique et sens des relations humaines.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.
Déplacements en province.

Adresser dossier de candidature précisant la rémunération souhaitée sous référence 2005 U à GEM PUBLICITÉ, 142, rue Montmartre, 75002 PARIS, qui transmettra.

A.S.F.O. PROFESSIONN. NATIONALE PARIS
recherche

ASSISTANT DE FORMATION

30 ans minimum.
plus particulièrement chargé des stages inter.
Formation souhaitée Ingénieur Agro-Alimentaire ou équivalent.
Connaissances informatiques indispensables.

Adr. C.V. + photo à :
ETCPA
44, rue d'Alésia,
75014 PARIS.

MJC-MPT de la Ferme-du-Buisson, recherche anim. jeunes, connaiss. milieu immigr. expérience indispensable. Env. C.V. à : Mme La Présidente MPT, 8 bis, bd Cours-du-Buisson, NOISIEL 77420 CHAMPS-MARS.

HOPITAL TROUSSEAU

26, av. du Dr Arnold-Netter, 75012 PARIS.
Recrute pour services

PÉDIATRIE

INFIRMIÈRES de salle d'opération.
INFIRMIÈRES D.E.
Prendre R.V. au 346-13-90 poste 3.730.

COLLABORATEUR standing. Ecr. M. LIVRY, 149, rue Saint-Honoré, PARIS-1er qui tr.

CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL (Val-d'Oise) recrute par mutation
UN CHEF DE BUREAU ou UN ADJOINT DES CADRES ayant vocation au grade de chef de bureau pour affectation au service admissions et frais de séjour.
Adresser candidature et C.V. au Directeur de l'établissement, 1, rue Valère-Collas, 95101 ARGENTEUIL CEDEX.

Entr. secteur bâtiment ch. CHEF PERSONNEL conf. 180.000/an. 297-49-95.

GRANDE ENTREPRISE NATIONALE

recherche

POUR SON SIÈGE SOCIAL PARIS

2 CADRES DÉBUTANTS

(Sup. de Co, Maîtrise Sciences Eco ou Gestion ou équivalent).

Les candidats devront être intéressés par les opérations financières ou de trésorerie avec l'étranger, être aptes au commandement, *avoir le goût des chiffres et le sens des contacts.*

Très bon niveau d'anglais.

Adresser C.V. + photo à :
D.S.F.J., Bureau 10/228,
2, rue Louis-Murat, 75384 PARIS CEDEX 08.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NANCY

recherche

TITULAIRES D.E.C.S., EXPERTISE

destinés à renforcer différents services de sa direction comptable et financière.

Domaines d'activités :

- Relations filiales.
- Comptabilité générale.
- Consolidation.

Veuillez écrire avec curriculum vitae et prétentions sous nº 245.033 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

ENTREPRISE BANLIEUE SUD

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Bonnes connaissances d'électronique générale.

Les candidats devront être âgés de moins de 30 ans, libérés des obligations militaires et de nationalité française.

Horaires de travail : 39 heures par semaine.
Avantages sociaux : restaurant d'entreprise, transport.

Adresser curriculum vitae détaillé au journal, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NANCY

recherche pour son

SERVICE CENTRAL
DES RÉMUNÉRATIONS ET RETRAITES

UN ADJOINT

- Qui assurera :
  le traitement de la paie et activités annexes pour tous les établissements de la société et la maintenance des données et procédures.
- Qui participera aux études de mise en place de nouvelles procédures.

Veuillez écrire avec curriculum vitae et prétentions sous nº 245.034 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS

recherche

INFORMATICIENS

1° CHEFS DE PROJET
2° ANALYSTES

COBOL, CICS, DL 1
Connaissances COPICS ou gestion de production, appréciées.

Envoyer C.V. + photo :
S.E.C.F.I.
23, rue d'Anjou, 75008 – PARIS
Téléphone : 742-12-00.

Société de distribution en expansion, filiale d'un groupe international, recherche pour son siège Paris 16°

CHEF COMPTABLE

Rattaché au Directeur financier, il sera chargé de la comptabilité générale, bilan, E.G.,... sur IBM 34, de la trésorerie et des problèmes fiscaux. Ce poste s'adresse à un homme de 30 ans min., DECS ou, équivalent, possédant une autorité naturelle, des qualités de rigueur et une grande ouverture d'esprit. Le candidat devra posséder une expérience de gestion comptable, financière, informatique de plusieurs années dans une P.M.E. Anglais souhaité.

Salaire annuel 110.000 F/ +

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo s/réf. 2123 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220 – 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

SOFINCO LA HENIN

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE NATIONALISÉ

URGENT

Le Directeur des Relations Sociales membre de la Direction Générale recrute

SON ADJOINT (E)

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, dispose d'une solide expérience dans un service du personnel d'une grande entreprise et maîtrise bien l'expression écrite.

Sous l'autorité du Directeur et pour son compte, il est chargé de suivre le fonctionnement quotidien de la gestion, de la formation et de l'information du personnel.

Il est capable de faire des propositions permettant de dynamiser les relations sociales dans l'entreprise, de préparer les dossiers pour le Directeur et la Direction Générale, de participer aux négociations avec les syndicats.

Ecrire sous pli personnel au :
Directeur des Relations Sociales
SOFINCO LA HENIN
Rue du Bois-Sauvage, 91038 EVRY Cedex.

THOMTIT

G.I.E. constitué entre **THOMSON-CSF TELEPHONE** et **TIT**, pour le développement des réseaux de transport de données, recherche

UN INGENIEUR CHEF DE PROJET

ayant l'expérience de la conduite de grands projets temps réel, pour la direction d'un très important projet de réseau.
Ce poste implique la coordination des équipes de réalisation (matériel et logiciel) ainsi que la coordination des échanges avec le client.

DES INGENIEURS DIPLOMES

(débutants ou quelques années d'expérience en informatique temps réel) pour la réalisation de logiciel de base dans des systèmes multi-microprocesseurs.

Lieu de travail : **PARIS SUD-OUEST**

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 7134 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 *qui transmettra.*

THOMSON-CSF TELEPHONE

ORES SEARCH
Recherche directe de Cadres Dirigeants
a le plaisir de vous annoncer la création de sa filiale

ORES MEDIA

dont la vocation sera le

RECRUTEMENT PAR ANNONCES

4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS
Tél. : 723.85.40

MEDIA

KNOLL INTERNATIONAL FRANCE
SEEKS, TO ASSIST CONTROLLER :

CHIEF ACCOUNTANT

TASKS :

- General accounting.
- Monthly reporting (financial statements).
- Fixed assets accounting.
- Tax reporting.
- Relations with auditors.

BACKGROUND :

- Accounting education - D.E.C.S.
- Age : 30/35 years.
- Fluent English.
- Experience :
- General accounting (at least 5 years), part of which as chief accountant.
- In French firm(s) with manufacturing units.
- Familiar with computerized accounting systems.
- Audit experience (if possible).

Please send resume, photo and salary history to B. MOREAU, CONTROLLER KNOLL INTERNATIONAL FRANCE, B.P. 746, 95004 CERGY.

Entreprise T.P. ET BATIMENT Région PARISIENNE, recherche

CHEF SERVICE MATÉRIEL

De formation ingénieur, il s'occupera de la gestion du parc de matériel et de la préparation des achats. Une expérience similaire dans les T.P. ou le bâtiment sera demandée. Anglais souhaité.

360.000 F +

Écrire sous référence 317 à : SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

CONSULTANT CONFIRME

Paris

Fondée en 1969, la Société FRANCE-CADRES a pour vocation la recherche de cadres expérimentés. Elle jouit d'une bonne image de marque auprès d'une clientèle fidèle et d'un vaste réseau de prescripteurs.

Son activité initialement orientée vers la PME de province se développe vers les entreprises parisiennes.

Son mode d'intervention implique une analyse approfondie de tous les problèmes que pose un recrutement pour l'entreprise et une information précise des candidats par la rédaction systématique d'une fiche de poste.

Cette responsabilité, exercée avec une grande autonomie, convient à un professionnel confirmé travaillant en cabinet ou comme indépendant et déjà bien introduit en clientèle. Formation supérieure. Minimum 32 ans. Evolution possible. Débutants s'abstenir.

Adresser dossier à l'attention particulière de P.L. QUINIOU en précisant la réf. 222/99M

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

MITSUI & C° EUROPE S.A.

Société de commerce international recherche pour son département Comptabilité, finances

J.H. NIVEAU DECS

ou école supérieure de commerce, option comptabilité. **Parfaitement bilingue français-anglais.** Débutant accepté.

Envoyer CV et prét. à M. Roulin
37, av. Pierre 1er de Serbie - Paris 8°

PMI banlieue Nord rech.

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF COMMERCIAL

POUR SERVICE EXPORT langues allemand-anglais. Ecrire avec C.V. à M.P.R., 10, rue Julien-Boursier, 95400. ARNOUVILLE-LES-GONESSE.

COLLABORATEUR standing. Ecrire M. LIVRY, 149, rue St-Honoré, PARIS-1er qui transm.

La Dass des Hauts-de-Seine recrute

2 ÉDUCATEURS

spécialisés pour l'agence de l'aide sociale à l'enfance de Villeneuve-la-Garenne (travail éducatif en externat). Les candidatures devront parvenir à Mme Guillemot, agence Nord, 18, 20, bd Charles-de-Gaulle, 92390 VILLENEUVE-LA GARENNE.
Tél. : 798-13-86.

U.A.P. recrute

COLLABORATEURS (TRICES)

Dynamique. 25 ans minimum. Horaires souples, gains motivants. Tél. : 741-05-87.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS recrute

JOURNALISTES

spécialistes des questions économiques et de l'information sur les sociétés.

Adresser candidature avec réf. à S.G.P. 13, avenue de l'Opéra 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTRO-CHIMIQUE cherche pour son usine S.O.

TECHNICIEN BTS OU DUT

Formation électronique avec connaissance transf. matières plastiques pour étude et mise au point techniques et procédés nouveaux.
Expérience indispensable, gestion un atelier, âge souhaité : 30/35 ans environ.

Ecr. nº 1558, P.B.C. J'ANNONCE, 22, route d'Espagne 31081 Toulouse Cedex.

Société appartenant à un grand groupe industriel français recherche pour région SUD PARIS

UN ADJOINT AU CHEF DE FABRICATION

30 ans minimum, titulaire d'un BTS, DEST ou équivalent, CNAM... aura une solide expérience en régulation, automatismes, électricité, mécanique et hautes températures.
En relation directe avec le chef de fabrication, il devra avoir le sens du commandement ; il sera à même :

- de diriger le personnel de fabrication ;
- d'assurer le fonctionnement des installations ;
- de suivre les essais ;
- d'améliorer les procédures et les équipements.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. et photo nº 2.383 Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE 10e arrondissement Paris, recherche

EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE

niveau certificat supérieur de révision comptable ou COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ, même niveau, pour travaux de révision et de consolidation (sachant s'intégrer dans équipes de contrôle) et pour gestion en responsabilité de dossiers de surveillance comptable.
Adresser lettre manuscrite, avec C.V., photo et prétentions. Réponse assurée.
Ecr. s/nº 7026 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LE SYNDICAT COMMUNAUTAIRE D'AMÉNAGEMENT de la Ville Nouvelle de CERGY-PONTOISE (Val-d'Oise)
1 ATTACHÉ COMMUNAL chargé des affaires culturelles et Socio-Culturelles

Les candidats doivent remplir les conditions d'accès aux emplois communaux, et être titulaires d'un des diplômes prévus par l'arrêté ministériel du 15 novembre 1978 (licence ou diplôme niveau bac + 3)

C. V. et copie diplôme à adresser, avant le 5 octobre 1982, à

Monsieur le Président du S.C.A.
B.P. 309
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

Chemisier Habilleur Luxe quartier Ch.-Élysées cherche

VENDEUR CONFIRMÉ

PARLANT ANGLAIS même branche, 28 ans min., place stabl., respons. Écrire C.V. SIPEP, 3, r. de Choiseul, 75002 Paris. Réf. nº 1146.

F.F.M.J.C.

recrute

DIRECTEUR (TRICE)

pour Maison des Jeunes et de la Culture. Importante expérience animation exigée.

Ecrire :
F.F.M.J.C.
15, rue de La Condamine, PARIS-17e avant le 29 sept. 1982.

Société proche banlieue parisienne

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Expérience contrôle ou méthodes, mise en œuvre de techniques annexes : optique, mécanique, etc.
Poste très évolutif.
Tél. : ECOP, 737-70-00.

UP rech. pour ses ventes en comité d'entreprise vendeurs (ses) véhicule indispensable. S'adresser vendredi 24 septembre de 15 h à 18 h 30, 8, rue de Richelieu, 4e étage, bureau 74, PARIS-1er.

SOCIETE banlieue Nord-Ouest recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Niveau DUT indispensable
3 ans d'expérience minimum dans analyse organique et programmation Cobol.
Niveau 62/DPS4.
1 an de pratique IPS au minimum.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à No 45.475 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

secrétaires

SECRETAIRE DU PRESIDENT

d'un Important Groupe Français

Vous avez entre 26 et 32 ans, une solide culture universitaire et vous êtes parfaitement rodée au Secrétariat de Direction (bilingue anglais).

Vos qualités essentielles sont l'autonomie, le sens de l'organisation et des responsabilités, et surtout le tact et la diplomatie dans vos relations professionnelles.

Si votre « pointure » est celle que peut exiger un Top Manager, vous aurez la chance de travailler en banlieue parisienne (RER), dans un cadre exceptionnel.

Veuillez adresser votre candidature C.V. + photo à Mme Poitevin, sous réf. 12.31.72

CREED
29, rue Esquermoise
59800 LILLE



POUR RENFORCER SON SÉCRÉTARIAT DE RÉDACTION

REVUE PROFESSIONNELLE

recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Bonne compétence rewriting, relecture.
1 à 2 ans d'expérience
Disponible rapidement

Env. lettre manuscrite, photo, C.V. et prét. : Mme LE BLANC, 14, rue Chaptal, 92309 LEVALLOIS.

Sté tuyauterie industrielle

VITRY-S-SEINE

(850 PERSONNES)
rech. pr chargé d'affaires

STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE
DACTYLO EXPÉRIMENTÉE

Libres de suite.
Tél. pour r.-v. 680-85-05.

Nous sommes une société internationale

Nos techniques de pointe s'ouvrent sur de nombreux marchés porteurs. Cela explique notre forte croissance.
Nous recherchons une

SECRÉTAIRE ASSISTANTE TRILINGUE

ANGLAIS-ALLEMAND

désireuse d'évoluer et d'enrichir son job

En effet, elle sera rattachée au service marketing et à ce titre, participera activement aux études chiffrées de prix, de marges, au suivi des projets de développement, etc...

Votre expérience de 3 ans environ a confirmé votre rigueur et votre sens des initiatives.

Lieu de travail : Saint-Ouen L'Aumône (95).

Adresser C.V., photo et prétentions à RAYCHEM Thierry BERRIER B.P. 738 95004 CERGY-PONTOISE Cédex Tél. : 037-92-12.

formation professionnelle

FORMATION-INFORMATIQUE GARANTIE D'EMPLOI (PAR CONTRAT)

SAPIAS FORMATION forme

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

qui recevront une formation privée (4 mois) Tres complete (COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT).
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 / 766.04.34 Poste 573 ou 388

LE CENTRE UNIVERSITAIRE RÉGIONAL DE SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES AU TRAVAIL

DU SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-XII propose

Une préparation à la LICENCE et à la MAITRISE DE SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES option TRAVAIL SOCIAL et au DIPLOME SUPÉRIEUR DE TRAVAIL SOCIAL (D.S.T.S.).

Démarrage d'une nouvelle promotion début 1983.

Pour tous renseignements : UNIVERSITÉ PARIS-XII, VAL-DE-MARNE.
Tél. : 898-91-44 poste 70.

travail à domicile

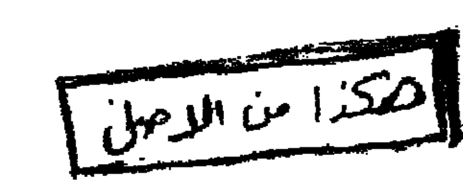
J. F. frappe thèses-mémoires, manu s/mach. électro. travail rapide soigné. Tél. 535-29-85.

traduction demande

Juriste langue espagnol. Ttes traductions langues européennes. Tél. 859-49-98.

représentation demandes

Jeune Homme 28 ans cherche place représentant. Matériel d'emballage. Possède véhicule. Région PARIS-NORD.



هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

LE BRÉSIL PAYS D'AVENIR

INDUSTRIELS, VOUS CHERCHEZ LE CADRE DYNAMIQUE POUR DIRIGER OU CRÉER VOTRE FILIALE AU BRÉSIL ?

Français, 36 ans, cadre supérieur, résidant permanent depuis quatre ans au Brésil, en fonction Directeur Général S.A., entreprise alimentation 600 employés.

Parle et écrit couramment français, anglais, allemand et portugais, cherche place DIRECTION - ADMINISTRATEUR.

Serait à Paris du 28/9 au 15/10/82.

Écrire à A. TRITSCH (qui transmettra), 78, rue Botzaris, 75019 PARIS.

HOMME - 39 ANS

Format. supér. Psycho-Sociologie du Travail. Exp. diversifiées ds Entreprises perform. 16 ans de métier ds la Gestion des Ressources Humaines (administration, recrutement int. et ext., formation/action, cond. de trav., développement social...).

OFFRE ses services pour une DIRECTION des RELATIONS HUMAINES ou poste évolutif d'Adjoint.

Disponible et mobile.

Ecrire s/nº 7.032 *le Monde Pub.* Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés

HEC - ESCP

IEP, SC. ECO, IAE, DECS rigoureusement sélectionnés

AFIPEC : 236-16-15.

J. F. 24 ans B.T.S. secrétariat de direction 3 ans expérience société informatique. Habitude contacts, comptabilité, facturation, déclarations, charges sociales. Bonnes connaissances anglais, espagnol cherche place stable - Intérim s'abstenir. Ecr. s/nº 6.346 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

38 a., Tunisien, D. E.S.S. commerce international, formation compl. en gestion, trilingue anglais, arabe, 14 ans d'exp. internationale dont 5 ans de direction commerciale export avec Proche et Moyen-Orient, cherche situation en rapport. Ecrire sous le nº 035.208 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. PROFESSIONNELLE de gestion et stratégie d'entreprise Sc. Po. Gérante de sté de conseil propose : missions et temps partiel à entreprise et créateurs. Tél. 781-55-17.

ADMINISTRATEUR CCIAL 39 ans, lic. droit, exp. gestion, commande, rel. clientèle, appui et contrôle, force de vente, négociation marchés. Ch. poste ADJ. DIRECTEUR CCIAL lieu indifférent. Ecrire sous le nº T036.034 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Femme 27 a. D.E.S.S. cartographie aménagement urbain, D.E.S.S. aménagement rural cherche emploi France étranger, étudierait tte proposition. Ecrire BERNADEL, 13, rue du Plan-de-l'Olivier, 34000 MONTPELLIER.

FISCALISTE

J. H. 25 ans, maîtrise en Droit Privé, D.E.S.S. de fiscalité appliquée, cherche poste de fiscaliste, étudierait toutes propositions. Ecrire à M. Tuleau [illegible] chemin latéral du Nord. [illegible]500 Champigny-sur-Marne.

J. F. très affable, ex-commerçante, ch. poste à mi-temps. Tel. 345-46-33.

Dame bonne présentation, cherche place stable, déléguée vente, hôtesse, réception mensuel fixe. Tél. 527-26-09.

Expert-comptable cherche emploi, temps plein ou partiel. Tél. 805-03-52.

Etudiant en biol.-maît. cher. empl. ens. scien., mat. ou mi-temps - Téléph. : 584-38-75.

Représentant édition, 28 ans, bonne présentation, bien introduit dans librairies, maisons de la presse, grands magasins, hypermarchés, grossistes, Paris - Région parisienne. Recherche emploi chez éditeur dynamique et en expansion. Ecr. s/nº 6.359 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. Femme 31 ans, bonne présentation

BAC G1

C.A.P. secrétariat direct. sténo recherche poste de secrétariat de Direction dans société. Ecr. s/nº 6.351 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION

20 ans expérience (secrétariat direction, gestion et formation personnel), anglais. Recherche poste à responsabilités Paris, banlieue Ouest, libre de suite. Ecrire nº 47.067 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

J. H., trentaine, maître en droit ch. emploi juridico-adm., contentieux, service du personnel, exp. assistant direction entreprise. FABRE, 21, rue Dabray, Nice. Tél. 16 (93) 82-34-70.

ING. DE CORROSION et traitement des surfaces, 20 ans d'expérience en métallurgie et dans la recherche connaissance anglais, allemand, russe. Ecr. s/nº 3525 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR MÉCA. ÉLECT.

H. 50 ans, gde expér. B.E. + essais + vente. Ch. poste ITC ou chef des ventes ou adj. direct. ciale ou direct. P.M.E. Tél. : 245-68-46 ou 241-52-90.

CADRE DE VTE EXPORT 30 ans. En activité form. commerce intern. tril. angl/allem., 8 ans R.F.A., G.-B., ch. poste à resp. export province étud. toutes propos. Ecr. s/réf. 9032 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

JNE FEMME AMERICAINE, 35 ans, ch. empl. cuisinière au PAIR, à partir d'octobre. Téléphone : 606-46-45.

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION Concepteur opérationnel, de la réception des commandes à leur expéd. Sachant organiser, commun.; animer une équipe. Lib. de suite, Étud. tte propos. Ecr. s/nº 7.010 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Architecte 12 ans exp. outre-mer, cher. poste Afrique ou pays arabes ; parle arabe, français, anglais. Ecr. s/nº 2.928 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Professeur-Coopérant

Gradué technique en électroméc., 25 a. de prat. en bur. d'études et inst. industrielle et organisation de product., 6 a. de prat. en enseign. Travaux : en classe, réalisat. de films son et dias pr. les pays en voie de développ. ch. pl. pr enseignem. normal ou militaire. Syst. rapide et efficace par films et dias.

Ecr. nº 521.204 à ROSSEL R.P., 112, rue Royale, 1000 Bruxelles (Belgique).

EDUCATRICE JEUNES ENFANTS Dipl. d'Etat, niv. licence d'anglais, étudie ttes proposit. rég. parisienne. Tél. 563-98-17.

H. 36 ans, capacitaire en droit 12 ans exp. assurances dont 8 agent général, ch. emploi dans org. assurance ou assistance. Libre immédiatement. Rég. indifférente. M. SETTE 6, rue du Coudray 27500 PONT-AUDEMER.

Jne diplômée en communication (EFAP) recherche activités dans relations publiques Presse-Publicité. 578-79-12.

J.F., 20 ans, niveau Bac G2, expér. 18 mois comptabilité, espagnol courant. Très bonnes notions anglais ch. emploi présentant nombreux contacts, permettant exploiter connaiss. linguistiques (hôtesse, agence de voyages). Ecr. nº 47.284 Comesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

COLLABORATRICE

RELATIONS INTERNATIONALES anglais, espagnol, portugais, not. all. Et. sup. + comm. int. Expér. 10 ans : achats, ventes, rel. pub. salons, édit., organis. recherche Poste autonome et dynamique. Ecr. s/nº 6.348 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J'ai 20 ans, dispose sursis militaire jusqu'à 22 ans. Titulaire Bac D, BTS édition de l'École supérieure Estienne. (Maquette, fabrication, gestion) ch. emploi même temporaire. T. à Denis Schneider 008-32-24.

Jeune homme 21 ans, dégagé des obligations militaires, recherche place

Programmeur débutant

(Cobol. GAP) premier emploi. Téléphone : 287-00-03.

capitaux propositions commerciales

En tant que producteur d'engrais organiques (articles saisonniers pour les mois de janvier à juin)

nous recherchons

afin d'employer à pleine capacité notre personnel investigateur au cours des mois de juillet à novembre, et pour le reste de l'année à titre d'articles complémentaires, des

PRODUITS

répondant aux besoins de notre clientèle (graineteries, commerces de produits de jardinage, coopératives agricoles, supermarchés et commerces d'engrais).

Nos 12 représentants font tous les deux mois la tournée de cette clientèle.

Les entreprises produisant les produits recherchés devront être de petite ou de moyenne envergure. Notre chiffre d'affaires se monte à près de 10 millions de DM. Notre nouveau partenaire peut compter réaliser un chiffre d'affaires initial susceptible d'atteindre 200.000 DM, et même plusieurs millions de DM après lancement. Les produits entrant en ligne de compte devront se distinguer positivement de quelque manière des produits concurrentiels existants. Nous sommes uniquement intéressés aux droits de vente exclusive en République Fédérale d'Allemagne.

MAHLE Dünger Gmbh, Postfach, 27, 24, Salzstrasse 178-180, D-7100 Heilbronn.

GROUPE SOUHAITE ACQUERIR

ENTREPRISE DE GARDIENNAGE INDUSTRIEL

Discrétion absolue assurée. Adr. dossier d'informations ss nº 2378 PUBLICITES REUNIES 112 bd Voltaire, 75011 Paris.

cours et leçons

PROF. expérimenté donne cours particulier, Français 6e term. et Français pour étranger. Téléphone : 328-44-60.

COURS BARTHOLDI

Enseignement privé, dessin, peinture, études temps complet ou temps disponible. Renseignements : 605-03-37. 12, rue Bartholdi, 92100 BOULOGNE. Réception samedi, mardi matin.

Diplômé d'Univ. de Londres donne cours d'Angl. et de conversation. CHRIS BOIKOS. Téléph. : 372-92-42, matin.

enseignement

URGENT Ets privé catholique sous contrat recherche UN PROFESSEUR mi-temps pour enseignement mathématiques et sciences physiques. Diplômes exigés. DEUG, LICENCE ou MAITRISE. Tél. : 222-83-60.

URGENT Ets privé catholique sous contrat, recherche UN PROFESSEUR mi-temps pour enseign. math. et sciences physiques. Diplômes exigés. DEUG, LICENCE, ou MAITRISE. Tél. : 222-83-60.

Apprendre l'américain à

L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 75014 PARIS

633-67-28

- Session intensive d'automne du 13 au 24 septembre.

pour : Gens pressés. EN Lycéens en mal d'anglais. Touristes. Méthode orale, cours dans la journée et le soir. Inscriptions à partir du 1er septembre.

- Session normale : du 27 septembre au 18 décembre. Inscriptions à partir du 13 septembre.

PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 Paris Cedex 09.

CADRES INFORMATICIENS Plus de 40 ans, au chômage ou en voie de l'être

Prenons notre affaire en main. Rencontrons-nous.

Tél. au 874-38-03 les 27, 28, 29 sept., de 9 à 18 heures.

automobiles

ventes

DATSUN bizot AUTOMOBILES 35, av. M. BIZOT 75012 PARIS Tél. : (1) 340.80.47

de 5 à 7 C.V.

A vendre R 14 TL, 1977, 80.000 km, gris métal., radio-cassette. Ensemble bon état. Prix 12.000 F. T. : 304-42-41.

locations

EXPRESS ASSISTANCE Location de tous véhicules à des PRIX SAUVAGES. 65, rue Lauriston 504-01-50 128, av. Malakoff 502-19-19 LYON-NICE-CANNES STRASBOURG

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

Près PLACE DES VICTOIRES caractère, Liv. 3 chbres, gde cuis., tout confort. RARE. 1.200.000 F - 550-34-00.

3e arrdt

BEAUMARCHAIS, 3e, asc., grand studio, bains, cuisine, soleil. 280.000 F. 577-47-74.

5e arrdt

Rue Fer-à-Moulin 2 pièces S/square cuis. éq. Bel aménagt. 625.000 F. Tél. soir 337-51-90

NEUF CONSTRUCTION EN COURS

Livraison fin 1982

1 et 3, R. POLIVEAU

29 APPARTEMENTS DE TRÈS GRAND LUXE du 2 au 5 pièces et duplex-terrasses. De 13.000 F à 15.000 F le m² Ferme et définitif.

APPARTEMENT TEMOIN tous les jours de 14 h à 19 h sauf mercredi et dimanche.

AWI - Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

Mº NOTRE-DAME-DES-CHAMPS Bel appart. bourgeois. Etage élevé 182 m². Réception + 4 chbres + Serv. s/place mardi, jeudi 13 h à 18 hres 129, Bd Raspail — 633-29-17.

Broca St Médard. 354-95-10

4 P. SUR VERDURE.

JACOB SEINE 6 P.

170 m² Verdure. 354-42-70

7e arrdt

TOURVILLE/INVALIDES angle 1 av. de Tourville, 10 bd des Invalides, très bel imm. avant rénov., gr. stand., pptaire vend appart. 136 m², divisible 108, 73 et 63 m² + box à rénover ou rénové. TÉL. : 551-31-98 et 551-21-06.

11e arrdt

Mº MÉNILMONTANT dans imm. résidentiel, neuf.

LIV. + 2 CHBRES

70,50 m² + balc. 13 m², 5e ét. cave, parking sous-sol. PRESTATIONS DE QUALITÉ

794.000 F

possib. 80 % créd. préférent. Sur place 14/19 h. sauf mardi et mercredi « LE SERENIDE » 700-11-09 LACHAL S.A.

13e arrdt

MÉTRO PORTE-D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS

LISIÈRE DE PARIS 45, avenue Jean-Jaurès, GENTILLY. 3, 4, 5 pièces SERCO :

546-07-73 723-72-00.

14e arrdt

14e MONTPARNASSE bel appt., 3 p., tt cft, imm. 73, 5e étage, calme, soleil, cuis. équipée, box 2 voitures, 850.000 F. Ce jour 15/19 h. 15, rue Raymond-Losserand.

15e arrdt

Mº PASTEUR

Bel immeuble récent, 3 P., 96 m² + TERRASSE. Prix 750.000 F. 524-60-14.

MOTTE PICQUET PETIT STUDIO à rénover 130.000 F. 577-47-74.

16e arrdt

92 Pr. PARC des PRINCES, résidentiel, très originale maison d'artiste avec verrières et jardin, charme, calme, soleil. 350 m². Prix : 2.400.000 F. T. 548-96-76 ou 604-42-15.

AVENUE FOCH-SUD CHARME EXCEPT. Duplex 250 m² Dans Hôtel Napoléon III + jard. privé 200 m², Park. DORESSAY — 537-23-47.

17e arrdt

45 AV. VILLIERS

Mº MALESHERBES RÉHABILITATION PRESTIGE Anciens ateliers d'artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS

DE 2-4 ET 5 PIÈCES

+ quelques STUDIOS LUXUEUSES PRESTATIONS visites lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 18 h. LIVRAISON IMMÉDIATE.

18e arrdt

MONTMARTRE calme luxe. 3 P., TOUT CONFORT PARK. 1.450.000 F. 296-00-10.

RUE SAINT-VINCENT, 18e, 3 pces, tt cft, remis à nf, asc., 4e étage, calme. 722-06-40.

19e arrdt

PRÈS BUTTES-CHAUMONT 96, rue Georges Lardenois ambiance Village, exceptionnel quartier surélevé dans petit imm. P. de t. en construction 6 logts, 1 à 5 P. Livr. été 83 702-47-69 ou 833-47-57.

Mº CRIMÉE 28 rue OURCQ Bel imm. 2 p. 42 m², cuis. bains w.-c. 220.000 F. Tél. 224-18-42.

BUTTES-CHAUMONT

SUR PARC, luxueux APPT 125 m², box 2 voit., mardi, mercredi 14 h/18 h. 40, rue Botzaris.

20e arrdt

Mº GAMBETTA 6, Cité Écoles bel imm. 2 p. 37 m², cuis. bains, w.-c. 200.000 F. Tél. 520-13-57.

92 Hauts-de-Seine

PART. VEND ASNIÈRES Appt nf loué 2.000 F, F2, 55 m², terrasse 42 m², park. + cave, 400.000 F soir, 799-32-27.

PRÈS RUE DE LONGCHAMP, 1 BIS, RUE CHARCOT. Pptaire vend 6/2 P. refaits neufs, équipés + triplex 110 m² environ, pour antiquaire, décorateur, artiste. 551-31-98 - 551-21-06. avant 12 H et après 17 H.

SÈVRES

71, GRANDE-RUE « LE PARVIS-DE-SÈVRES » 2 au 7 pièces-commerces. Téléphone : 507-13-47 OU SERCO 723-72-00.

Province

COTE D'AZUR

2 pièces neuf, face mer dans résidence de grand prestige

Entre Cannes et Nice

50 m² + balcon 15 m²

854.000 F

Disponible immédiatement. Facilités de paiement.

(93) 20-01-60, p. 600

SAINT-TROPEZ, studio ville, neuf équipé, moquette, dans petit immeuble, 2 étages, idéal placement ou détente : Prix 320.000 F. Tél. : (94) 97-42-16 hres bur. ou (42) 92-41-80 hres repas.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPT. chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Pour clients sérieux. PAIE COMPTANT APPTS ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75.

Part. achète appt d'angle, étage élevé, avec ascens., terrasse soleil, 3 pièces minimum, de préférence 7e, 6e ou 9e. Tél. : 548-96-76 ou 604-42-15.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.

525-25-25

49, Av. Kléber 75116 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

Banque recherche pour son Directeur Général, appt tt cft, 5 à 6 p., park., arrdt : 7e, 8e, 15e, 16e ou Neuilly. Tél. : 359-61-49 p. 282.

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PART. et VILLAS PARIS ou Ouest Résident. **562-78-99**

PPTAIRES LOUEZ

Chbres, studios, 2 p., 3 p., etc. sous 48 h SANS FRAIS par sélection directe

209-00-47

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 8.000 F - 283-57-02.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P., LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement — clientèle assurée. Service gratuit. — 770-88-65.

terrains

EN PROVENCE à 8 km FAYENCE

LE CLOS DE LA CHESNAYE une situation unique face au soleil du Midi

TERRAINS à bât. BOISÉS

3.157 m² à 6.130 m². Prix : 151.000 F à 163.000 F H.T. Document. grat. sur demande. Téléphonez au : (38) 95-00-24 ou (94) 76-21-59.

Société recherche TERRAIN 2.500 m², constructible dans 12e et 18e arrdt. S.O.G.E.I., 55, rue Boissonnade, Paris-14e.

villas

SAUVE VEND VILLA 8 PIÈCES + garage + hangar sur 2.300 m² de terrains près nationale 99 A 40 Kms de la mer

Téléphone : (16-66) 77-50-54

MANOSQUE, PRÈS

Villas neuves à part. 323.000 F. crédit PAP possib. 285-71-82.

propriétés

DEAUVILLE-MONT CANISY Très résidentiel. Appartements 2 Pièces, 3 Pièces, Maisons 4 Pièces, 5 Pièces, Avec jardins privés et Tennis, LOCATION-VENTE possibl. de 3000 à 4900/mensuel + indemnités d'immobilisation. Rens. : W.E. (31) 88-39-80 sem. (1) 387-33-68

Près FONTAINEBLEAU Beau CHATEAU

Style Louis XIII, en très bon état, Pav. gardien, dans parc 5 ha, sur N7. Prix vu urgence 1.400.000 F. CARIMO 428-94-94

En Provence dans le parc du Lubéron, à vendre propriété de 11 ha, au bord de l'eau, avec ferme à restaurer. Téléphone : (90) 68-11-39.

viagers

Etude LODEL 35, Bd Voltaire PARIS XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

bureaux

Achats

EMBASSY-SERVICE

rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES stés ÉTRANGÈRES bureaux achat ou location quartier affaires. 562-62-14.

Locations

Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 261-80-88 +.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.

TÉL. : 355-17-50

MEMBRE F.F.E.D.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES

Disponibles 1 à 3 bureaux, grd standing. Tél. 723-62-16.

VOTRE BUREAU

DU DEPUIS 150 F/MOIS T DOMICILIATION + SERVICES SARL artisans. 296-36-74.

locaux commerciaux

Établissement financier mutualiste, recherche pour son siège, 320 m² BUREAUX COMMERCIAUX à l'achat, Paris centre, tél. : 506-52-61.

fonds de commerce

Pressing à vendre près Bayonne, Biarritz, bon CA, loyer, commerce, logement 5 pièces. 700 F mensuel, bail neuf, matériel neuf, tenu 6 ans, particulier à particulier. Écrire à Mme Ricoux, 12, allée Dauphiné, code postal 40230 LABENNE OCÉAN.

immobilier information

ANCIENS - NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information F.N.A.I.M. de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Le Monde

économie

SOCIAL

LE MEETING DE RENTRÉE DE LA C.G.C

M. Marchelli demande à nouveau le départ du premier ministre

Marseille. — Les militants de la Confédération française de l'encadrement C.G.C., au nombre de huit cents environ, qui s'étaient assemblés le 25 septembre au château des Fleurs, à proximité de la Foire internationale, pour assister à la « *rentrée* » de leurs dirigeants avaient l'enthousiasme calme.

A deux semaines de l'intercongrès confédéral, cette assistance tranchait avec celle, plus houleuse, qui, le 28 janvier à la porte de Pantin à Paris, avait donné le coup d'envoi au « *tour de France* » de la grogne. Cependant, les affichettes décorant la salle montraient l'inquiétude et le mécontentement de ces représentants de l'encadrement : « *Solidarité oui, injustice non* ». « *Plus de sacrifices sans vraies réformes* ».

Intervenant en premier, M. Jean Menin, secrétaire général, n'a pas manqué d'attaquer vivement le gouvernement, qualifiant au passage le projet de M. Bérégovoy d'imposer une cotisation maladie aux préretraités « *d'abus de confiance* ». Mais il n'a pas ménagé davantage « *l'attntisme frileux* » du patronat : « *Nous condamnons*, a-t-il lancé, *l'hypocrisie du C.N.P.F. qui maintient la garantie de ressources dans son prncipe mais veut en diminuer le taux.* » Cette réunion aurait ainsi pu être l'occasion pour la C.G.C. d'expliquer ses positions en demeurant campée sur le seul terrain syndical. Le discours de M. Paul Marchelli, délégué général, aussi long que les interventions de MM. Menin et Menu réunies, lui a conféré une toute autre tonalité.

S'éloignant délibérément du « canevas » écrit de son discours, M. Marchelli s'est montré extrêmement virulent à l'encontre du premier ministre : « *M. Mauroy est en train de préparer les municipales en racontant n'importe quoi*, a-t-il affirmé. *Dans les villages en Provence, il y a toujours un ravi, celui qui est toujours à contrepied de la conscience collective des villageois.*

De notre envoyé spécial

Il sert à quelque chose. Je ne suis pas opposé à la présence d'un ravi au gouvernement, mais pas à Matignon (applaudissements) *et puisque nous sommes à Marseille, pas au ministère de l'intérieur* » (nouveaux applaudissements).

Au risque de provoquer une certaine irritation, voir une gêne apparente au sein de l'état-major confédéral, M. Marchelli a ainsi demandé implicitement une nouvelle fois le départ du premier ministre, semblant oublier que le 2 septembre il avait déclaré, après avoir rencontré M. Mauroy : « *Nous ne sommes pas là pour faire ou défaire les gouvernements..* » Pour le délégué général, comme pour M. Menu sur ce point, « *le changement de cap à 180 degrés* » ne doit pas être une simple parenthèse avant un retour au laxisme ; « *Il nous faut obliger le gouvernement à travailler non pas sur 1982 et 1983, mais jusqu'en 1990. Pour cela , nous avons besoin d'un gouvernement qui soit crédible, fiable, efficace et à l'évidence notre premier ministre a atteint son seuil de compétence et apparaît véritablement usé.* »

S.adresant à M. Mitterrand, en faisant allusion à la sidérurgie, M. Marchelli a lancé : « *Cela sert à quoi le socialisme si cela aboutit à supprimer des emplois (...), si cela conduit nos entreprises au bord de la faillite ?* »

Flottement

Plus mesuré dans sa forme, le discours de M. Jean Menu, président, apparaissait ainsi déphasé par rapport aux propos de M. Marchelli, alors que son but était de récuser l'image des « *louvoiements d'une C.G.C. sinusoïdale* ». Pour M. Menu « *l'encadrement de France, que son cœur le porte à gauche ou à droite est prêt à donner le meilleur de lui-même pour assurer le redressement de l'économie française* » mais encore faut-il que « *la politique primitivement menée* » par le gouvernement « *soit abandonnée pour cause d'extrême mocivité* ». « *Je ne voudrais pas*, a-t-il ajouté, *faire une consommation abusive de termes belliqueux s'agissant de nos relations, agitées il est vrai, avec le gouvernement légal de notre pays. Parlons donc plutôt de contestation que de luttes, et de succès que de victoires* »...

Réfutant pour la C.G.C. toute « *attache politique* » , M. Menu s'est efforcé de démontrer que M. Barre à M. Mauroy sa confédération tenait, avec « *entêtement* », le même langage : « *Noir, blanc, noir à 8 jours d'intervalle, est-ce la C.G.C. qui ne sait pas ce qu'elle veut ? Est-ce sa faute si le langage officiel n'a pas encore vraiment choisi entre le courage et la démagogie* ».

Le meeting devait cependant illustrer un flottement de l'équipe dirigeante à propos du projet de manifestation commune avec FO et la C.F.T.C. qui, c'est vrai, suscite réticences ou interrogations chez MM. Bergeron et Bernard. M. Menu s'est efforcé de préserver les chances de leur participation en souhaitant que la manifestation ait lieu « *plutôt* » après les élections prud'homales.

Mais avant son président, M. Marchelli avait porté une estocade propre à empêcher toute manifestation commune : « *Nous ne savons pas si elle aura lieu avant ou après les prud'homales et si les autres organisations seront avec nous parce qu'elles sont hésitantes, qu'elles se posent des questions, parce qu'elles n'aiment pas beaucoup voir la C.G.C. prendre des initiatives. Mais avec ou sans Bergeron nous réussirons la manifestations* ». M. Menu n'a pas applaudi... avec la salle.

MICHEL NOBLECOURT.

Contrat de solidarité chez Goodyear

M. Jean Le Garrec, ministre de l'emploi, a assisté le 25 septembre à Amiens (Somme) à la signature d'un contrat de solidarité chez Goodyear France (pneumatiques — 1 705 salariés à Amiens). 115 départs en préretraite sont prévus et le temps de travail hebdomadaire devrait passer à trente-six heures.

Cent soixante cinq emplois devraient être ainsi dégagés. l'aménagement du temps de travail — trois semaines de 48 heures suivies d'une semaine de repos — n'a pas été accepté par les syndicats C.G.T. et F.O. de l'entreprise. Ils n'ont pas signé le contrat, contrairement aux syndicats C.F.D.T. et C.G.C. La C.G.T. a annoncé de prochaines actions contre les nouvelles mesures. *(Corresp.)*.

ACCORD SALARIAL EXEMPLAIRE A LA ROCHE-AUX-FÉES

La direction de l'entreprise La Roche-aux-Fées (mille salariés) vient de conclure pour ses trois établissements de Douai, Valette et Pau, un accord salarial qui, au regard des recommandations gouvernementales, est « exemplaire », d'autant qu'il est sans doute le premier de ce type dans le secteur privé. Ce texte, signé par la C.F.D.T., syndicat majoritaire, la C.G.T. et la C.G.C., prévoit pour l'ensemble des années 1982 et 1983, 18 % de hausse salariale.

Avant le blocage des salaires, les rémunérations avaient été augmentées de 6 % en deux fois. Selon l'accord, une hausse de 2 % interviendra au 1er novembre 1982, qui sera suivie de cinq autres hausses de 2 % chacune au 1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre et 1er décembre. En décembre 1983, la direction et les syndicats examineront les conditions d'une amélioration du pouvoir d'achat des bas salaires. Et les 18 % programmés ne s'appliqueront que jusqu'à un plafond salarial de 20 000 F mensuels...

● **Quatre-vingt mille agents de l'État** appartenant aux catégories les plus modestes et ne bénéficiant pas actuellement du statut de la fonction publique seront titularisés d'ici au 31 décembre 1984, indique le ministre de la fonction publique. Pour quarante mille d'entre eux, les catégories C et D (bas de hiérarchie), cette mesure interviendra, comme le précise un décret, dès 1983. Une deuxième tranche de quarante mille agents fera l'objet d'une autorisation en 1984, mais la titularisation des catégories A et B nécessitera le vote d'une loi. Pour l'instant, quelque trois cent quarante mille salariés de l'État n'ont toujours pas le statut de fonctionnaire.

● *Journée d'action C.G.T. le 29 septembre à l'E.G.F.* — Arrêts de travail possibles le mercredi 29 septembre à l'E.G.F., mais sans coupures de gaz ou d'électricité : la C.G.T. a décidé de faire de cette journée le « temps fort » d'une action revendicative sur le thème d'une « *critique offensive et constructive* » des propositions de la direction dans le domaine des salaires et des conditions de travail, a indiqué jeudi 23 septembre M. François Duteil, secrétaire général de la fédération C.G.T. de l'énergie. A propos du passage aux trente-huit heures le 1er octobre, M. Duteil estime qu'en proposant une compensation salariale aux deux tiers, la direction remet en cause une décision du 8 décembre dernier qui ne prévoyait pas de perte de salaire. La C.G.T. refuse également l'instauration d'une « *clause de compétitivité* » en 1983 et réclame le rattrapage intégral du pouvoir d'achat en 1982.

SIDÉRURGIE

La société IMPHY S.A. du groupe Creusot-Loire annonce plus de 600 suppressions d'emplois

La direction de IMPHY S.A., filiale de Creusot-Loire, qui emploie 3 000 personnes, a annoncé, samedi 25 septembre, « *624 suppressions affectant les entreprises de Montargis, Rueil, Brionne, Firminy, Bourg-en-Bresse et Imphy* », précise la C.G.T. qui fait état, pour la seule entreprise d'Imphy-sur-Loire, de 300 suppressions d'emploi sous forme de départs à la retraite à 55 ans.

La C.G.T. estime que « *cette décision, annoncée mardi, lors d'une réunion extraordinaire d'information du comité central d'entreprise, hypothèque l'avenir même de l'industrie des aciers spéciaux* ».

La direction, qui confirme les chiffres avancés par la C.G.T., a toutefois précisé que « *le plan de structuration du groupe Imphy S.A. concerne uniquement les personnes de plus de cinquante-cinq ans, bénéficiant d'une aide du Fonds national pour l'emploi* ». Elle a ajouté que les départs s'échelonneraient jusqu'en 1983.

A Pompey, la suppression de 2 300 emplois sur 3 500 a été confirmée par le président de la société, M. Cantenot, au comité central d'entreprise, réuni samedi à Neuilly. Les syndicats ont appelé à la reprise du travail et devraient tenir une assemblée générale du personnel lundi matin, 27 septembre. A Pompey, les sidérurgistes ont levé les barrages sur la nationale 57, tandis que la circulation des trains reprenaient lentement sur les voies ferrées endommagées par les manifestants entre Metz et Nancy qui ont allumé des feux sur les traverses.

Nouvelle violence à Chooz et Vireux

Cependant de nouvelles violences ont eu lieu à Chooz et Xirieux-Molhain, samedi après la confirmation de la fermeture de l'acierie du groupe Usinor implantée dans cette dernière localité, nous indique notre correspondant.

La veille, après qu'eut été confirmée à paris la décision de fermer à la fin de l'année prochaine l'usine de la société des aciers spéciaux de la Chiers qui emploie plus de huit cents salariés à Vireux, des barrages avaient été dressés sur la route nationale 51 qui traverse Vireux et sur la voie ferrée. Les forces de l'ordre (douze cents hommes environ) envoyés pour protéger la centrale nucléaire de Chooz durent franchir ces barrages dans la matinée de samedi. Les premiers heurts eurent lieu à ce moment.

Puis un long face à face a commencé entre les forces de l'ordre et les anti-nucléaires renforcés par des autonomes venus de l'extérieur (deux cents environ selon des sources officieuses), un premier barrage fut à nouveau dressé vers 16 heures 30, puis deux autres un peu plus tard.

Gendarmes mobiles et C.R.S. se retirèrent aux environs de 21 h 30, mais durent à nouveau franchir les barrages sous le harcèlement incessant de leurs opposants. De violentes échauffourées se produisirent à Vireux-Molhain, dans le noir le plus complet, l'électricité ayant été coupée.

Premier bilan : sept interpellations, trois blessés parmi les gendarmes mobiles (les C.R.S. n'ont pas fourni d'indications sur ce point) et autant parmi les civils dont un garçon de treize ans gravement blessé à l'œil.

D'autre part, les vitrines de plusieurs commerces ont volé en éclats et le pont sur la Meuse qui relie les deux Vireux a été sérieusement endommagé. Dimanche matin, la R.N. 51 était dégagée.

La cohabitation entre sidérurgistes et anti-nucléaire devient désormais difficile. Pour sa part, l'intersyndicale C.G.C., C.F.D.T., F.O. de la Chiers envisage de revoir sa stratégie.

LE MEETING DE RENTRÉE DE LA C.F.T.C.

« Nous disons non à l'agitation politique »

« *Qu'il fait bon être C.F.T.C. ce soir* » lance M. Jean Bornard, président de la confédération, devant plusieurs milliers d'adhérents réunis à Paris le 25 septembre sous le chapiteau de la porte de Pantin. Ce meeting de rentrée a de quoi réjouir les dirigeants de la C.F.T.C. C'est en effet le premier depuis 1964, l'année de la scission avec ceux qui partirent fonder la C.F.D.T.

Effectifs en hausse, — quelques deux cent cinquante mille adhérents déclarés —, succès croissant depuis le 10 mai, dit-on. La C.F.T.C. tient à réaffirmer son attachement à la politique contractuelle. Mais « *nous disons non à l'agitation politique* » précise, M. Guy Drilleaud, secrétaire générale.

Les actions communes envisagées avec F.O. et la C.G.C. doivent garder « *un caractère d'apolitisme* ». C'est clair : la C.F.T.C. ne se reconnait pas dans les propos musclés de M. Marchelli, délégué général de la C.G.C. qui réclame le remplacement du Premier ministre « *nous ne jugeons pas les hommes mais les actes* », affirme M. Drilleaud.

Les critiques de l'action gouvernementale ne manquent pas pourtant : blocage des salaires, « *non respect* » des contrats salariaux signés par les pouvoirs publics, baisse du pouvoir d'achat, « *diktat* » gouvernental dans les négociations sur l'assurance chômage et les retraites. Mais, a estimé M. Drilleaud, le patronat devrait « *bien finir par accepter une augmentation des cotisations* » tant à la Sécurité sociale qu'à l'UNEDIC.

La C.G.C. est encore critiquée, à mots à peine voilés, pour son « *égoïsme catégoriel* » et ses « *manquements à la solidarité* ». Allusions également critiques à la C.F.D.T., qui n'est pas nommée : « *La C.F.T.C. n'a pas investi les cabinets ministériels* », se félicite M. Bornard, « *elle n'a pas eu à changer de langage et de veste avec le changement de gouvernement* » et surtout elle a dit la vérité sur la crise. D'où sa progression, selon ses dirigeants.

Les adhérents présents sous le chapiteau — dont beaucoup sont employés, — applaudissent avec application à tout ce qui est présenté comme l'originalité de leur organisation. Le droit à l'existence pour l'école privée est vigoureusement souligné. Les enfants présents applaudissent. On est venu en famille, de banlieue et de province, pour la fête à Paris. Car après les discours s'ouvre le bal... — D. R.

Créée en 1875...

LA SCIERIE DE PÉRIGUEUX A DÉPOSÉ SON BILAN

(De notre correspondant.)

Périgueux. — Symbole des moyennes entreprises familiales, les établissements Rouleau ont déposé leur bilan. Cette scierie, qui fait face à la cathédrale Saint-Front à Périgueux, annonçait fièrement jusqu'à ces jours derniers sur son fronton qu'elle avait été créée en 1875. Son orgueil était de traiter notamment des bois nobles comme le noyer.

Selon la direction, la société a été victime d'une conjoncture économique mauvaise : de nombreuses entreprises de meubles qu'elle fournissait ont déposé leur bilan, les autres retardé leurs habituelles commandes. Les acheteurs étrangers (25 % du chiffre d'affaires. M. Christian Rouleau est le président du Club des exportateurs de la Dordogne) ont fait de même. Par ailleurs, les bois importés d'Amérique ont pesé sur le marché. Des soixante-douze employés, il n'en restait plus que quarante-cinq, dont vingt-deux ont reçu une lettre de licenciement.

L'entreprise possède un stock très lourd évalué à 9 millions de francs, soit environ 40 % du chiffre d'affaires.

ÉTRANGER

Les persperspectives de reprise économique restent moroses aux États-Unis

Une indiscrétion du département américain du commerce a laissé entendre que l'indice des indicateurs économiques — baromètre attentivement surveillé de la santé des États-Unis — avait baissé de è % en août.

Alors que depuis avril, cet indice était en hausse (1,4 % en avril, 0,7 % en mai, 0,3 % en juin et 1,3 % en juillet) et servait de fondement aux déclarations optimistes de l'administration sur la reprise économique, les résultats du mois d'août, qui sont officiels le 30 septembre, montrent que la recession est toujours présente. Une nouvelle qui tombe mal, à un mois des élections au Congrès.

L'association nationale des constructeurs de machines-outils a d'ailleurs précisé le 26 septembre que les commandes avaient été en août les plus faibles enregistrées mensuelement depuis le début de l'année. Pour les huit premiers mois de l'année, les commandes ont baissé de 51 % par rapport à la même période de 1981.

Même les bonnes nouvelles — une reprise sensible des ventes d'automobiles en milieu de mois du 11 au 20 septembre (première hausse annuelle depuis juin) — semblent liées à un campagne promotionnelle qui s'est achevée le 22 septembre ; l'amélioration pourrait donc n'être que de courte durée.

Les perspectives de reprise sont donc moroses. Selon le sous-secrétaire au trésor, M. Sprinkel « *Il faudra attendre le milieu de 1983 pour constater que les dépenses d'investissement des entreprises commenceront réellement à alimenter la reprise de l'économie* ». Tandis que pour Mme Alice Rivlin, responsable de l'office du budget du Congrès « *Il ne faut pas s'attendre à une reprise avant la fin de l'année* ».

La Chine envisage d'accroître ses achats de produits agricoles français

De notre correspondant

Pékin. — La commission mixte franco-chinoise a tenu ses travaux du samedi 18 au mardi 21 septembre. Il s'agissait de la troisième réunion de cet organisme créé en 1975 lors de la visite en France de M. Deng Xiaoping, alors vice-premier ministre, mais qui ,depuis lors, n'avait siégé qu'en 1976 et en 1981.

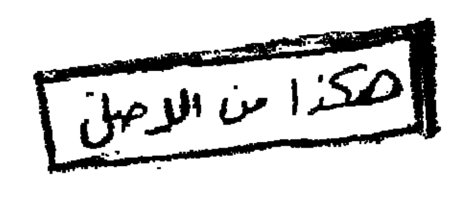
Les entretiens ont permis de passer entrevue les projets de coopération en cours ou envisagés dans les domaines de l'énergie (pétrole, électricité, charbon) et d'examiner les possibilités de participation de sociétés françaises à la rénovation des entreprises chinoises, en particulier dans le secteur de l'industrie légère.

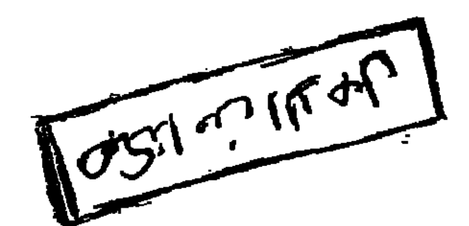
Toutefois, cette année, la part des produits agro-alimentaires devrait s'acroître dans les exportations françaises — elles en représentent déjà environ le tiers — à la suite de l'augmentation des achats de blé par la Chine à la France.

Un contrat pour la livraison de 875 000 tonnes de blé — représentant une somme de 700 millions de francs — a *en effet été signé en juin* avec Pékin. L'importance de ce contrat, qui va au-delà de l'accord de 1980 prévoyant des ventes annuelles de 500 000 tonnes pendant trois ans, apparaît clairement si l'on songe que l'an dernier les exportations françaises vers la chine se sont élevées à environ 1,5 milliard de francs.

La partie chinoise se serait montrée disposée, au demeurant, à reconduire après 1983 l'accord existant en ce domaine depuis 1980 entre les deux pays, voire à l'élargir à d'autres produits agricoles. Pékin a d'ailleurs procédé , pour la première fois cette année, à des achats de sucre sur le marché français. D'une façon générale, les interlocuteurs chinois seraient conscients de la nécessité de rééquilibrer les échanges, très déficitaires l'an dernier pour la France (de plus de 1,2 milliard de francs).

MANUEL LUCBERT.





UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

A cause du blocage, nous ne savons pas à quel prix nous vendrons nos livres dans deux mois

nous déclare M. Jean-Manuel Bourgois

Après une vingtaine d'années de prospérité, l'édition connaît aujourd'hui une passe difficile. Les restructurations, le développement de l'audiovisuel et, maintenant, un blocage des prix qui relaie un accord de modération de six mois ont quelque peu perturbé une profession déjà encline à dramatiser et échandée par trois régimes de prix successifs en trois ans.

Nous avons interrogé le nouveau président du Syndicat national de l'édition, M. Jean-Manuel Bourgois, président-directeur général du groupe Bordas, sur les problèmes spécifiques qui se posent aux éditeurs.

« Vous avez demandé une sortie anticipée du blocage des prix du 13 juin, qui prolonge de fait l'engagement de modération que votre profession avait signé au moment de l'application de la loi Lang. Où en êtes-vous dans vos négociations avec les divers ministères ?

— Nos conversations ont reflété la météo des vacances : du soleil en juillet, des nuages au mois d'août et une éclaircie fin septembre. En juillet, nous avons obtenu, et ce n'est pas négligeable, un accord transitoire, qui devait à l'époque durer deux mois, pour les nouveautés. En effet, si on avait appliqué à la lettre le régime de blocage, l'édition française aurait été paralysée. Il fallait déposer un dossier pour chaque ouvrage à la direction générale de la concurrence et de la consommation, qui donnait ou non son accord dans un délai d'un mois. En juillet et août, en pleine préparation de la campagne de rentrée, cela aurait représenté probablement le dépôt de cinq mille dossiers ! De plus, nous avions respecté l'accord de modération signé avec le ministère de la culture, comme les chiffres le prouvent : au mois de mai, avant le blocage, l'indice du prix du livre à la consommation relevé par l'INSEE était en dessous de l'indice général des prix, 0,6 % contre 0,8 %. En juin et en juillet, le prix du livre est resté en dessous. Mais il était évident que, pour certaines maisons, de nouveaux tarifs devaient être mis en place pour le second semestre, puisque ces livres étaient tributaires de coûts de production du premier semestre, c'est-à-dire non bloqués. La mécanique de blocage s'est, pour nous, superposée à l'accord de modération. Il n'y a pas, à ma connaissance, d'autres secteurs industriels qui aient eu cette année un accord de modération au premier semestre suivi de quatre mois de blocage.

» Le 15 juillet, le directeur général de la concurrence et de la consommation m'écrivait que, compte tenu de cette situation particulière, le secteur du livre serait prioritaire et bénéficierait d'un accord de sortie pour le mois de septembre. Pendant le mois de juillet, nous avons tous travaillé sur la foi de cette lettre et de nos conversations avec la Rue de Rivoli et le Quai Branly. Nous étions prêts à proposer à nos confrères un système, d'ailleurs très contraignant, pour la sortie du blocage dans l'année 1983, tout à fait à l'intérieur des normes souhaitées par le ministère des finances.

« On nous a beaucoup promis, et nous avons beaucoup tenu »

» Mais il y a eu un arrêt brutal des négociations pendant le mois d'août. Aujourd'hui, je ne dispose d'aucune indication précise sur les délais dans lesquels nous pourrons sortir du blocage. Des conversations doivent reprendre mardi à ce sujet. Nous ne savons même pas quel prix nous devons imprimer, comme l'exige la loi Lang, sur les livres de novembre, de décembre ou de janvier que nous fabriquons maintenant. Alors que nous préparons nos plans d'édition pour l'année prochaine, nous ne savons pas à quel prix nous vendrons nos livres dans deux mois. Vu le calendrier de notre *profession*, pour laquelle l'automne est crucial (prix littéraires, rentrée universitaire, livres d'étrennes), notre production devrait être clairement annoncée à notre clientèle. Nous craignons que si un régime de sortie est mis en place théoriquement pour le 1er novembre, nous ne puissions pas pratiquement l'appliquer avant la fin de l'année. Je dirais que, pendant cet été, on nous a beaucoup promis, et que nous, nous avons beaucoup tenu.

— Peut-on faire un premier bilan après huit mois d'application de la loi Lang sur le prix du livre ? Que pensez-vous de l'attitude des centres Leclerc qui ne respectent pas la loi ?

— Il a été prévu, quand la loi a été votée, qu'un bilan serait fait au bout de dix-huit mois. Je voudrais d'abord rappeler que cette loi, dont on dit parfois qu'elle est la loi des éditeurs, a été approuvée par le Parlement à la quasi-unanimité. C'est une loi qui veut protéger à long terme le réseau diversifié de vente au détail du livre en France. C'était une décision politique. Les éditeurs l'ont soutenue, en acceptant que, au moment de sa mise en place, elle provoque un réel traumatisme dans leurs relations avec leurs clients et avec leurs distributeurs. On nous a reproché une augmentation des prix des livres au premier trimestre d'application de la loi. Les indices *montrent, en effet, que pendant* cette période le prix de vente du livre a augmenté de 4 % de plus que l'indice général INSEE. Ce n'est pas étonnant : 20 % environ des *ventes se faisaient avec un discount* moyen de 20 %. Ces 4 % représentent l'investissement que les consommateurs ont fait pour protéger ce réseau. Ces 4 % sont restés dans le *réseau de distribution et n'ont* en rien profité aux éditeurs. Pendant ce trimestre, le chiffre d'affaires des éditeurs en France métropolitaine n'a augmenté que de 4,8 %. C'est historiquement le plus mauvais trimestre de l'édition française.

» Au deuxième trimestre, les ventes en métropole ont progressé de 16 %. Cela signifie qu'au premier trimestre nous avons payé les pots cassés. Nous les avons payés, nous éditeurs, par une baisse des ventes en volume, et nos clients par un enchérissement relatif des livres. Maintenant, on voit que, au deuxième trimestre, on revient à la normale. Mais je crains que le blocage des prix et le climat économique général en France au second semestre ne viennent beaucoup perturber la sérénité que réclame l'analyse des effets de la loi Lang. Je crains que ceux qui voudront noyer leur chien ne lui trouvent très facilement des puces et que ceux qui voudront condamner la loi Lang ne trouvent dans des paramètres économiques qui n'ont rien à voir avec elle les *moyens* de la condamner.

» A propos du non-respect des textes, je constate que la loi a été signée par cinq ministres. M. Lang, aujourd'hui, n'arrive pas à se faire donner par d'autres ministres les moyens de faire appliquer sa loi. Ces moyens, évidemment, à court terme et en pleine période de blocage des prix, peuvent paraître aller à contre-courant d'une politique générale de baisse des prix. C'est là qu'il faut absolument que l'opinion publique comprenne qu'il s'agit d'un dispositif à long terme. Sinon, on aura peut-être besoin de faire en 1985 le bilan du réseau de détail de la librairie en France. Les éditeurs, eux, estiment avoir appliqué la loi, malgré les contraintes techniques, commerciales et promotionnelles qu'elle entraînait. Mais leur rôle n'est pas de se transformer en gendarmes. Disons que les éditeurs n'ont pas à être plus royalistes que le roi.

« Le livre doit rester un objet familier, ou le devenir »

— On vend moins de livres, à quoi attribuez-vous ce phénomène, récent par rapport à la formidable progression depuis ces vingt dernières années ?

— Soyons modestes. Formidable, c'est un grand mot. *Je fais ce métier* depuis dix-sept ans, et, pendant quinze ans, j'ai vu des gains en volumes en France de l'ordre de 1 à 4 points par an. Des gains très légers, mais très réguliers. La baisse des ventes en volume que nous avons connue en 1981 ne semble pas devoir être rattrapée en 1982. A quoi faut-il l'attribuer ? Je crois d'abord que les éditeurs doivent avoir la modestie de leurs erreurs : il est très probable qu'une partie de ce mauvais score vient de nos propres politiques de distribution, de promotion, de choix d'ouvrages.

— Le livre n'est-il pas aussi trop cher ?

— Ce n'est pas la peine d'opposer l'indice de l'INSEE à ceux qui disent cela. Il se trouve que cet indice nous est favorable, que le prix du livre a moins augmenté que, par exemple, celui de la presse. Il n'empêche que beaucoup de nos interlocuteurs, chez les pouvoirs publics, trouvent que notre production est trop chère. Or nous avons constaté, l'an dernier, qu'un livre vendu sur trois était un « poche ». Il existe, en France, un catalogue de vingt-cinq mille titres en « poche », ces livres sont vendus entre 10 F et 30 F, *c'est-à-dire très en dessous du* prix des « poche » aux États-Unis (4 dollars au minimum). Si notre clientèle était rebutée par le prix de nos livres, on verrait se développer *les ventes* de livres de poche au détriment des livres de haut de gamme. Or on ne constate pas de glissement significatif. A l'avenir, pour protéger, voire regagner la part du marché de l'édition en France, le livre doit rester un objet familier ou le devenir. Il faut que le livre soit un objet dont l'acquisition ou l'emprunt ne soit pas frappé du coefficient d'élitisme qui lie l'entrée dans une librairie ou dans une bibliothèque à l'appartenance à un groupe social. Tout ce qui sera fait pour faire du livre un objet familier permettra le développement de la lecture, tout ce qui serait fait pour retirer les livres de leurs circuits jouerait contre la lecture.

— Qu'envisage votre profession pour améliorer l'exportation du livre ?

— Je voudrais corriger un certain nombre d'idées reçues. L'exportation de livres français en 1981 a représenté 1 milliard 200 millions de francs ; c'est-à-dire environ cinq fois plus que pour le cinéma, vingt fois plus que pour la télévision. C'est de loin le principal véhicule culturel français à l'étranger, et nous n'avons pas à rougir de nos résultats. Par exemple, dans la C.E.E., la France exporte plus que l'Angleterre, dont la langue est pourtant plus répandue que la nôtre. Nous avons un taux de développement très positif dans les pays francophones (Afrique du *Nord et de l'Ouest*). *En revanche*, dans les pays où la francophonie est en régression, et dans les pays non francophones, il nous est très difficile de défendre nos positions. En *Amérique latine en particulier*, la présence et le maintien du livre français dans des circuits financiers inflationnistes sont au-delà des moyens de résistance de notre profession. *Mais savez-vous* que plus de 20 % du chiffre d'affaires de l'édition scolaire française se fait à l'exportation, que, pour la première maison d'édition scientifique et technique, 35 % de son chiffre d'affaires se fait en dehors de France ?

» Le 18 novembre prochain, MM. Cot, Jobert, Lang et Cheysson se réuniront tous les quatre pour discuter justement du livre français à l'étranger. Consultés à cette occasion, nous expliquerons la formidable atomisation du marché, non seulement par régions francophones et non francophones, mais par régions à haut et faible niveaux de vie, et par type de livre.

» *Pour exporter des livres, il faut* être bien au fait des circuits du ministère de la culture, bien sûr, mais aussi de ceux des relations extérieures, de la coopération, du commerce extérieur, des finances, de l'éducation nationale et de la recherche. Cela fait sept ministères qui ont intérêt à ce que nous fassions mieux notre métier. Il n'est pas simple de manipuler des dossiers dans un monde à sept dimensions administratives.

— L'entrée en force de l'audiovisuel ne va-t-elle pas changer la physionomie de l'édition ?

— Je n'ai pas de boule de cristal et je ne vais pas faire de prophéties. J'ai commencé, dans ma profession, aux États-Unis. Je me souviens qu'alors les grandes maisons d'édition américaines étaient envahies, colonisées par les grandes sociétés d'électronique : General Electric, Xerox, I.B.M., I.T.T., etc. On nous disait que ce métier serait profondément changé par l'arrivée des géants de la communication. Quinze ans plus tard, beaucoup d'entre eux se sont séparés de leurs investissements dans l'édition, et on observe que le développement de la presse et de la télévision ne s'est pas fait au détriment de l'édition. Aujourd'hui, il y a aux États-Unis plus de maisons d'édition qu'il y a quinze ans, beaucoup plus de petits éditeurs indépendants qu'il y a cinq ans.

» Il faut rappeler ici que, par rapport au cinéma et au disque, la pénétration du capital étranger dans l'édition française est quasiment nulle, à la différence de ce qui se passe dans d'autres pays d'Europe. La distribution, en France, de livres provenant de l'étranger est encore assez faible par rapport aux feuilletons que regardent mes enfants et aux disques qu'ils écoutent. Il ne faudrait pas que l'affaiblissement des moyens financiers des entreprises françaises les rendent plus facilement pénétrables par les transnationales de la communication. Surtout si ces transnationales disposent de moyens télématiques et de relais informatiques pour venir chercher les informations en France et les emporter ailleurs, ou pour apporter en France, de façon intensive, avec des coûts faibles, des informations venues de l'étranger. De même qu'un feuilleton télévisé créé en France coûte dix fois plus cher qu'un feuilleton acheté aux États-Unis, il ne faudrait pas qu'un jour nos livres scolaires ou nos encyclopédies puissent être influencés à ce niveau par la production étrangère. Notre situation est encore saine, mais elle est sûrement vulnérable. »

Propos recueillis par
BERNARD ALLIOT.

AFFAIRES

A L'ISSUE D'UNE MÉMORABLE BATAILLE BOURSIÈRE

Le groupe pétrochimique Allied Corporation va prendre le contrôle de Bendix

Washington. – L'une des batailles financières les plus compliquées de l'histoire de Wall Street vient de se conclure par un compromis. Après avoir cherché – et presque réussi – à se *« manger »* l'un l'autre, deux grands groupes industriels américains, Bendix et Martin Marietta, ont été quasiment *« avalés »* pzt un troisième : Allied Corporation (*le Monde* daté 12-13 septembre).

Une nouvelle expression a été inventée à Wall Street lors de cette bataille qui aura duré trente et un jours : *« la stratégie de Pac-Man »* (du nom d'un jeu électronique faisant fureur aux Etats-Unis, dans lequel chaque adversaire essaie de gober l'autre). Mais Pac-Man lui-même s'est vu dépasser dès la deuxième semaine, après l'entrée en lice de United Technologies. On a assisté alors à *« une O.P.A. à trois »*, jusqu'à ce qu'un quatrième larron, Allied Corporation, fasse irruption et emporte la mise.

L'histoire commence le 25 août lorsque M. William Agee, le jeune et dynamique P.-D.G. de Bendix lance une offre publique d'achat sur Martin Marietta. Les deux groupes sont à peu près de la même taille et se complètent assez bien. Si Bendix produit des équipements pour l'automobile et l'aéronautique, Marietta est l'un des principaux constucteurs américains de missiles et d'équipements spatiaux.

L'opération paraît logique : possédant dejà 4,5 % de Marietta, Bendix veut contrôler ce groupe pour prolonger ses activités dans le secteur militaire. Un secteur plein de promesses, compte tenu de l'effort de réarmement décidé pa M. Reagan.

L'objectif est d'acquérir 45 % de Marietta. Les actionnaires de cette firme se voient offrir 43 000 dollars pour des actions qui étaient cotées 36 000 la veille.

Le 30 août, Marietta contre-attaque en lançant une O.P.A. sur Bendix. On consacre 1,5 milliard de dollars pour s'emparer de lui ? Il en offre 1,8 milliard pour conquérir l'adversaire ! Commencent alors diverses polémiques. M. Agee est en première ligne : on dénonce son ambition dévorante, son manque d'expérience, l'influence néfaste qu'exercerait sur lui sa femme, Mme Mary Cunningham, vice-présidente d'une autre société, qui participe à tous les palabres en coulisses.

Quatre dirigeants de Bendix finiront par donner leur démission,

De notre correspondant

constatant que leur patron avait sous-estimé la ténacité du groupe adverse.

Nouveau rebondissement le 7 septembre : une autre société, United Technologies, se propose, elle aussi, de prendre le contrôle de Bendix. En réalité, ce gros constructeur de matériels militaires et civils (hélicoptères, ascenceurs, etc.) a conclu un accord avec Marietta. Il est entendu qu'on se partagera Bendix : ce sont les équipements pour automobile qui intéressent United Technologies, alors que Marietta vise l'électronique et l'aéronautique.

M.Agee réplique en haussant la mise : il propose 48 dollars (au lieu de 43) pour chaque action Marietta. Des poursuites judiciaires sont engagées de part et d'autre. On fait appel aux plus grands avocats et conseillers de Wall Street. United Technologies est assisté de Lazard Frères (au prix de 700 000 dollars) ; Bendix s'assure le concours de Salomon Brothers (pour une somme beaucoup plus élevée) et Marietta travaille avec six cabinets différents.

Chacun des protagonistes dépense une fortune pour soigner ses relations publiques et garder un contact pèrmanent avec ses actionnaires. M. Agee organisera même une *« journée de l'unité »* en distribuant des tee-shirts de circonstance au personnel de Bendix, lequel possède 40 % des actions de la firme.

Le 17 septembre, Bendix acquiert le contrôle de Marietta. La semaine suivante, Marietta possède déjà 48 % de Bendix et approche irrésistiblement du but. La bataille risque de se solder par un double désastre, car les deux adversaires sont en train de se ruiner... pour déboucher sur une impasse. Un important groupe pétro-chimique, Allied Corportion, va alors jouer les trouble-fêtes. Il offre, lui, 85 dollars par action Bendix (au lieu de 75). On s'attend à l'annonce d'une fusion entre les deux firmes, au détriment de Marietta. Finalement, un compromis à trois est trouvé le 24 septembre : Allied Corporation achète l'ensemble de Bendix et devient le premier actionnaire de Marietta avec 38 % du capital.

Parachutes dorés

Plusieurs observateurs de Wall Street haussent les épaules : toute cette affaire ne tenait pas debout. Selon eux, les rivalités et les ambitions personnelles l'emportaient sur les raisons économiques.

Les différents protagonistes, eux, crient victoire. Mais la plupart de leurs déclarations cachent de profondes blessures. Certes, M. Agee continuera à diriger Bendix avec le même salaire et occupera une présidence chez Allied, son nouveau patron. Mais avec quelle marge de manœuvre, et pour combien de temps ? Certes, Marietta a sauvé son indépendance et Allied s'est engagé à ne pas tenter d'O.P.A. sur cette société avant 1992. Mais à quel prix ? Ses dettes s'élèvent désormais à 1,4 milliard de dollars, et il faudra plusieurs années pour les éponger.

On ne compte qu'un seul vrai vainqueur : Allied Corporation. Après le pétrole, la chimie, l'électronique et les équipemeents médicaux, ce groupe a ajouté une cinquième corde à son arc l'aéronautique. L'achat de Bendix va, de plus, lui permettre d'abaisser ses coûts de production et d'être plus compétitif sur le marché international.

D'autres se frottent les mains, plus discrètement, ce sont les actionnaires de Bendix qui vont recevoir 85 dollars par titre (soit un gain de 70 % par rapport à la cotation en Bourse du 25 août dernier). On compte parmi eux nombre de dirigeants du groupe vaincu qui étaient, en tout cas, assurés *« tous risques »* : leur P.-D.G., M. Agee leur avait promis 16 millions de dollars d'avantages salariaux si Bendix tombait entre les mains ennemies. Marietta avait accordé des garanties semblables à ses propres cadres. C'est ce qu'on appelle, dans la terminologie des O.P.A. de Wall Street, *« les parachutes dorés »*.

ROBERT SOLÉ.

Elf Aquitaine et le groupe japonais Toray s'associent pour la f(ɪation de fibres de carbone en France

La société nationale Elf Aquitaine et la firme japonaise Toray ont signé le 23 septembre un accord pour la fabrication et la commercialisation de fibres de carbone edn France et dans la Communauté Européenne. Les présidents, M. Albin Chalandon et M. Yoshikazu Ito avaient annoncé dès le printemps la création d'une filiale commune au sein du complexe de Lacq, 65 %du capital devant appartenir à Elf Aquitaine et 35 % à Toray (*Le Monde* du 25 avril).

Un premier investissement de l'ordre de 200 millions de francs sera nécessaire pour la mise en service d'une cunité de prolduction (à la fin de 1984). D'une capacité de 300 tonnes par an, elle entraînera la création d'une centaine d'emplois. Au cours d'une deuxième étape, une dépense supplémentaire de 250 millions de francsq permettra de doubler la production et nécessitera près d'une centaine de nouveaux salariés.

Ce contrat, le plus gros accord de coopération industrielle passé avec le Japon, répond aux désirs du gouvernement français, de voir cette matière première d'une importance primordiale que représente la fibre de carbone être fabriquée en France.

La collaboration avec Toray l'un leaders mondiaux dans le domaine devrait permettre à Elf de devancer ses concurrents européens en utilisant la technologie existante la plus avancée pour fabriquer une fibre de très haute qualité.

Cette opération répond à la demande d'un marché toujours croissant et qui correspond aujourd'hui à un peu plus de cent tonnes par an en France et à 1 500 tonnes dans le monde. Ce matérikau trouve ses principales applications dans l'aéronautique, l'aérospatikal, les fusées, missiles etc...

Selon le groupe français, cet accolrd marque *« la première étape vers d'autres coopérations entre Elf Aquitaine et Toray. »*

● **Le groupe français Poclain**, un des premiers fabricants mondiaux de pelles hydrauliques pour le bâtiment et les travaux publics, mettra en place d'ici la fin de l'année un plan de réorganisation qui *« permettra de réajuster l'ensemble des moyens au niveau du marché dont aucune reprise significative n'est attendue avant la fin 1983 »*, indique un communiqué. L'exercice 1981, avec un chiffre d'affaires de 3 milliards 153 millions de francs et un bénéfice net de 40 millions de francs, a été suivi d'un premier semestre où le déficit est de 109 millions (contre un bénéfice de 38,5 millions au premier semestre 1981) pour un chiffre d'affaires de 1,57 milliard de francs. Le groupe américain Tenneco détient 40 % du capital de Poclain.

● **La banque islamique pour le développement A.** depuis sa création en 1976, contribué aux financement de 137 projets de développement dans 36 pays islamiques, notamment parmi les moins avancés, pour un montant global de 782 millions de dollars. La B.I.D. en sept ans a accordé des prêts portant sur 42 projets dans 28 pays pour un montant de 286 millions de dollars. L'assistance technique a représenté 18 millions de dollars répartis entre 30 projets dans 16 pays; la participation du capital de 46 projets dans 23 pays a été de 285 millions de dollars ; a atteint 188 millions de dollars. La B.I.D. a participé à une seule opération commerciale avec 5 millions de dollars. En outre dans le domaine du commerce extérieur (pétrole, denrées, céréales, ect.), la B.I.D. finance 123 opérations dans 23 pays pour un montant global de 1 660 millions de dollars. – *(A.F.P.)*

● **M. Abdoulaye Fadiga (Côte-d'Ivoire) a été reconduit dans ses fonctions de gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.)**, pour une période de six ans à partir du 1er janvier 1983, par le conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), réuni le 24 septembre à Dakar.

Premier gouverneur africain, depuis février 1975, de la B.C.E.A.O. (institution d'émission de l'U.M.O.A. qui groupe le Bénin, la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Niger, le Sénégal et le Togo), M. Fadiga avait vu son mandat prorogé d'un an en décembre 1981. – *(A.F.P.)*

● **Séminaire sur les matières premières.** – Le Centre de recherches sur les marchés des matières premières du Conservatoire des arts et métiers, organise son cinquième séminaire intitulé *« matières premières et échanges internationaux »*. Les thèmes abordés au cours de l'année 82-83 seront les mutations dans le fonctionnement des marchés, dans la stratégie des opérateurs, dans les grands équilibres des échanges. Séances le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30. Inscription avant le 10 octobre au C.N.A.M.-C.R.E.M.M.A.P., 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03, tél. 271-24-14.

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DE 550 MILLIONS DE FRANCS

Kelton-Timex va renforcer son implantation en Franche-Comté

Kelton-Timex, groupe multinational de droit américain, mais norvégien par l'origine des capitaux (1), un des principaux fabricants de montres électroniques, va procéder à une importante reconversion de ses activités en France. Ce projet, dont M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a exposé les grandes lignes, samedi 25 septembre, à Besançon (Doubs), devrait permettre de créer de cinq cents à mille cinq cents emplois nouveaux d'ici 1984-1985 dans la région franc-comtoise.

Voilà des années que l'usine de Besançon de Kelton-Timex connaît des problèmes liés aux difficultés de l'industrie horlogère. Une centaine de personnes de l'usine sont depuis le début de 1982 sans emploi et les diverses projections faisaient était d'une importante diminution du personnel : de mille huit cents personnes actuellement, les effectifs devaient tomber à sept cents en 1984-1985. Pour enrayer cette dégrèdation, un projet de reconversion va être mis sur pied par le groupe Olsen, avec l'appui des pouvoirs publics français.

Une société holding, de droit français, présidée par M. Fred Olsen, contrôlera désormais trois filiales industrielles spécialisées dans l'horlogerie, l'électronique et l'optique.

La filiale horlogerie reprendra les activités traditionnelles de Timex en France : fabrication de pièces détachées, de boîtiers et de bracelets métalliques pour le groupe et les horlogers français. Elle distribuera en France et en Belgique les produits horlogers commercialisés sous le marques Timex et Kelton. Un programme de recherche sur les nouvelles applications de l'horlogerie ssera lancé dans le cadre d'un contrat avec Timex.

La filiale électronique assurera la fabrication d'ordinateurs individuels commercialisés sous la marque Timex-Sinclair. La production de ces ordinateurs de poche, destinés surtout au marché américain, était assurée jusqu'à présent par les usines écossaise et portugaise du groupe. L'usine de Besançon en a commencé la fabrication depuis une semaine et les premières exportations vers les Etats-Unis interviendront dans les prochains jours.

La filiale optique aura pour vocation de mette en œuvre la technologie de photographie en relief lancée aux Etats-Unis au début de 1982 par une des filiales du groupe Olsen, la *société* Nimslo. Deux unités de fabrication pour les appareils et les films devraient voir le jour à Besançon.

Ce pla, de développement de Kelton-Timex devrait permettre aux filiales françaises du groupe d'atteindre en 1985 un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, dont les trois quarts à l'exportation. L'investissement envisagé est d'environ 550 millions de francs sur la période 1982-1983. Le groupe Olsen doit en assurer la majeure partie, les pouvoirs publics français accordant, de leur côté, diverses aides (formation, primes à l'aménagement du territoire, recherche, prêts bonifiés, prêts participatifs).

(1) Kelton-Timex est contrôlée par le groupe familial norvégien Olsen.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,1270	7,1320	+ 125	+ 160	+ 265	+ 315	+ 565	+ 715
$ can.	5,7725	5,7780	– 20	+ 30	+ 20	+ 85	+ 75	+ 225
Yen (100) ...	2,6592	2,6625	+ 135	+ 155	+ 280	+ 315	+ 840	+ 910
DM	2,8165	2,8205	+ 130	+ 153	+ 285	+ 315	+ 820	+ 895
Florin	2,5735	2,5765	+ 125	+ 140	+ 260	+ 290	+ 750	+ 820
F.B. (100) ...	14,5470	14,5650	+ 35	+ 185	+ 85	+ 295	+ 100	+ 575
F.S.	3,2835	3,2885	+ 250	+ 285	+ 530	+ 565	+1460	+1570
L (1 000) ...	5,0100	5,0160	– 220	– 165	– 460	– 385	–1635	–1460
£	12,1275	12,1405	+ 245	+ 340	+ 620	+ 745	+1920	+2230

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 5/8	11 1/8	11 3/16	11 9/16	11 3/8	11 3/4	12 3/8	12 3/4
DM	7 7/16	7 13/16	7 1/2	7 7/8	7 1/2	7 7/8	7 15/16	8 5/16
Florin	6 7/8	7 5/8	7 3/8	8	7 3/8	8	8 3/16	8 13/16
F.B. (100) ..	11 1/4	12 3/4	12 1/8	13 1/4	12 5/8	13 3/4	13 1/2	14 1/2
F.S.	1 3/8	2 1/8	3 7/8	4 1/4	3 7/8	4 1/4	4 13/16	5 3/16
L (1 000) ...	16 1/2	18	18	19 1/4	18 3/4	19 3/4	20 7/8	21 7/8
£	10 1/2	11 1/4	10 3/4	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 3/4	11 1/4
F. français ..	15 1/4	16 1/2	17 1/4	18 1/2	18	19 1/4	19 1/4	20 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Au 30 juin 1982, le résultat net après impôt est de 125 879 609,38 F.

Ce résultat est obtenu après 123 000 000 de francs d'amortissements des immobilisations et diverses provisions.

Le résultat net du premier semestre 1981 était de 29 236 194,81 F après 97 750 000 F d'amortissements des immobilisations et frais de premier établissement.

Rappelons que le chiffre d'affaires de Vallourec du premier semestre 1982 a été de 4 610 millions de francs, en progression de 55 % sur celui du premier semestre 1981 et de 23 % seulement sur la moyenne de l'exercice 1981, compte tenu du très fort niveau d'activité du second semestre 1981 qui s'est encore poursuivi au cours du premier semestre 1982.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 16-9-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	257 727
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	18 076
ECU	55 836
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 260
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 348
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	181 943
dont :	
Effets escomptés	80 948
Effets achetés sur le marché monétaire et obligations	88 960
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	49 277
5) DIVERS	6 318
Total	500 615

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	171 270
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 522
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	7 584
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	57 221
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	37 156
5) ECU A LIVRER AU FECOM	50 049
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	8 365
Total	500 615

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	17 sept.	24 sept.
Valeurs franç. à revenu variable	787,9	784,5
Valeurs étrangères	1997,8	2086,5
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	113,7	113,2
Valeurs étrangères	270,3	278,6
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	101,9	101,4
Pétroles-Energie	77	74,4
Métallurgie	87,4	83,6
Chimie	99,5	100,6
Bâtim., mat. constr., trav. publics	99,1	98,1
Constructions mécaniques	98,8	101,7
Matériel électrique	103,9	104,9
Automobile et accessoires	89,3	90,9
Industr. de consom. non alim.	120,4	122,8
Agro-alimentaire	117,1	115,9
Distribution	103,4	101,4
Transports	110	110,7
Services	105,3	104,1
Assurances	106,5	103,3
Banques	114,3	114,7
Immobilier et foncier	102,9	102,9
Investissement et portefeuille	105,2	104,6
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	98	98,1
Emprunts d'Etat	98,2	98,2
Emprunts garantis et assimilés	98	98,1
Sociétés	98	98,1
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	86,5	86,6
Sociétés	92,6	92,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	17 sept.	24 sept.
Indice général	101,1	100,1
Produits de base	81,7	80,2
Construction	96,8	95,8
Biens d'équipement	101,6	105,2
Biens de consom. durables	97,3	99,6
Biens de consom. non durables	110	111,7
Biens de consom. alimentaires	115	113,8
Services	100,6	99,5
Sociétés financières	110,8	110,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	99,9	99,9
Valeurs industrielles	97,4	97,7

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1981

	17 sept.	24 sept.
Indice général	97,3	97

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX. — Les ventes ont progressé de 4 % en volume, au premier semestre 1982, le chiffre d'affaires T.T.C. hors produit financier, de 14,52 % à 1 079 millions de francs. Le bénéfice net comptable revient de 44,4 millions de francs à 42 millions de francs.

La profession a signé en décembre 1981 un accord sur la modération des tarifs, auquel a fait suite la loi bloquant les prix de l'eau.

POCLAIN. — Après le déficit de 109 millions de francs sur 1,57 milliard de francs de chiffre d'affaires, enregistré au premier semestre 1982, qui fait suite à un bénéfice de 38,5 millions de francs au premier semestre 1981, un plan de réorganisation *« permettra de réajuster l'ensemble des moyens au niveau du marché, dont aucune amélioration significative n'est attendue avant la fin de 1983 »*.

RHONE-POULENC. — Pour le premier semestre 1982, le résultat net est *bénéficiaire de 355 millions de* francs, contre une perte de 24 millions de francs au premier semestre 1981.

Hors profits exceptionnels de 407 millions de francs en 1982 et 257 millions de francs en 1981. Le résultat d'exploitation courante est négatif de 52 millions de francs au 30 juin 1982, contre une perte de 281 millions de francs au 30 juin 1981.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	23 sept.	24 sept.
Valeurs françaises	103,7	104
Valeurs étrangères	118,3	119,6

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 sept.	24 sept.
Indice général	100,0	100,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 septembre .... 14 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 sept.	24 sept.
1 dollar (en yens)	263,60	266,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 SEPTEMBRE

[illegible]

Étrangères

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Habit.	178	178 70
Un. Imm. France	161	161
Un. Ind. Crédit	222	215 20
Union Ind. Ouest	313	316
Unipol	103	101
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	45	44 50
Waterman S.A.	177 40	175
Brass. du Maroc	140	140 20
Brass. Ouest-Afr.	21 80	22

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cellulose du Pin	19 70	....
Coparex	399 50	400
F.B.M. (LI)	70	3 70 o
Iena Industries	13	....
La Mure	70 10	....
M.M.B.	160	166
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Promotpia	125	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	520	524
Sabl. Morillon Corv.	120	....

SICAV

24/9	Émission Frais inclus	Rachat net
Soginter	741 14	707 53
Soleil Investis.	345 65	329 98
U.A.P. Investis.	241 33	230 39
Unifrance	190 44	181 80
Unifoncier	490 48	468 24
Unigestion	425 25	405 97
Uni-Japon	604 04	576 65
Univerte	1452 39	1404 63
Univer	11439 58	11439 58
Valorem	272 42	260 07
Valréal	111103 55	110992 56
Worms Investiss.	498 36	473 87

[illegible]

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1876	4,5 % 1973	1857	1868	1865	1848
3105	C.N.E. 3 %	3106	3110	3110	3094
310	Agence Havas	315	305	307	301 80
590	Facom	595	594	594	594
860	Fichet-bauche	857	860	860	860
170	Finextel	173	172	172	168 80
138	Fives-Lille	138 60	140	140	140
	Vallourec	113 50	115 50	116	115 50
	V. Clicquot-P.	1285	1283	1270	1274
	Viniprix	870	870	870	862
	Amax Inc.	191	192 40	190	194 80
	Amer. Express	418	422	422	425
	Amer. Teleph.	488	497	495	497
	Anglo Amer. C.	99 20	102 40	102 40	101 80
	Amgold	631	644	645	635
	B. Ottomane	699	699	699	686
236	Exxon Corp.	232	233	233	233 20
225	Ford Motors	229	224	224	225
285	Free State	291 50	300	298	295
138	Gencor	142	141	141	140
215	Gén. Belgique	214 20	214 20	214 20	217
650	Gén. Electr.	655	664	660	664
410	Gén. Motors	407	402	401	397 70
63	Goldfields	64	63 80	63 90	63 20
118	Harmony	118 10	120	118 20	119
20	Hitachi	20 60	20	19 95	19 65
375	Hoechst Akt.	372	380	378	373
44	Imp. Chemical	43	43	43	43
82	Inco. Limited	81 30	82 05	82 05	81 95
640	IBM	640	648	647	641
30	Ito-Yokado	30 90	31	31	30 70
230	ITT	230	231 50	229 50	230
36	Matsushita	36 80	36 90	36 75	....
670	Merck	680	680	685	676
565	Minnesota M.	568	568	568	570
890	Siemens A.G.	832	831	831 10	846
107	Sony	107	108	108 10	106 20
130	T.D.K.	129	129 80	129 80	131 50
515	Unilever	508	526	506	....
405	Unit. Techn.	409 90	415	415	410
580	Vaal Reefs	594	598	600	608
275	West Deep	290 10	298 50	298	296
330	West Hold.	330 50	338	334 50	335
270	Xerox Corp.	285	292	290	280
2 02	Zambia Corp.	2 13	2 05	2 07	2 05

[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 078	7 104	6 900	7 250
Allemagne (100 DM)	282 580	282 530	275	289
Belgique (100 F)	14 620	14 600	13 500	14 600
Pays Bas (100 fl.)	257 850	258 160	251	263
Danemark (100 krd)	80 650	80 840	78	82
Norvège (100 k)	102 030	102 370	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 120	12 135	11 700	12 400
Grèce (100 drachmes)	9 970	9 970	9	11
Italie (1 000 lires)	5 013	5 017	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	330	329 300	320	338
Suède (100 krs)	113 490	113 500	109	116
Autriche (100 sch)	40 205	40 180	38 900	40 800
Espagne (100 pes.)	6 280	6 285	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	8 120	8 075	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 788	5 788	5 600	5 860
Japon (100 yens)	2 886	2 888	2 550	2 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/9
Or fin (kilo en barre)	98000	99000
Or fin (en lingot)	97750	98500
Pièce française (20 fr)	634	643
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	594
Pièce latine (20 fr)	570	581
Souverain	692	682
Pièce de 20 dollars	3240	3300
Pièce de 10 dollars	1525	1600
Pièce de 5 dollars	836 25	.....
Pièce de 50 pesos	3705	3895
Pièce de 10 florins	609	602

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A L'OCCASION DES FÊTES JUIVE ET MUSULMANE

Le président Bourguiba a demandé «à tous les croyants» d'œuvrer en faveur d'un rapprochement israélo-palestinien

Le président Bourguiba, qui se trouve en France pour un traitement bucco-dentaire, a lancé, dimanche 26 septembre, à la veille de la fête musulmane commémorant le sacrifice d'Abraham (Aïd-el-Adha), un « *appel à tous les croyants, à tous les hommes de bonne volonté* ». « *En ce jour du Yom Kippour (fête juive du Grand Pardon) qui coïncide, cette année, avec l'Aïd-el-Adha, je m'adresse à tous les juifs pour que nous œuvrions ensemble à la recherche de la paix* », écrit le chef de l'Etat tunisien avant de s'adresser « *à nos frères chrétiens, aux fidèles de toutes les religions et à tous ceux dont la conscience a été ébranlée par le massacre (...) de Sabra et de Chatila.* » Le président tunisien leur demande de conjuguer leurs efforts en faveur d'une « *reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'O.L.P.* » et pour « *abréger les souffrances des peuples du Proche-Orient* ».

Notons qu'en Tunisie même les synagogues, qui sont sévèrement gardées depuis l'invasion israélienne du Liban en juin, ont dû rester néanmoins fermées en ces jours de fête juive. Les autorités auraient estimé ne pas être en mesure d'assurer ces jours-ci une protection totale des édifices et des cérémonies. La communauté israélite tunisienne (environ cinq mille personnes) avait condamné les massacres de Beyrouth.

Dans la plupart des Etats arabes du golfe Persique, les cérémonies marquant habituellement la fête du Sacrifice ont été annulées par les autorités et remplacées par des prières publiques en mémoire des Palestiniens tués à Beyrouth.

En France, à l'appel de l'Amicale des Algériens de France, la prière de l'Absent a été dite en présence d'un grand nombre de fidèles dans la centaine de mosquées ou salles de prière islamiques du pays, dimanche 26 septembre, à l'intention des victimes de Sabra et de Chatila. En revanche, la consigne de grève donnée aux commerçants musulmans de France, dimanche de 15 heures à 17 heures, n'a guère été suivie, notamment dans les quartiers parisiens de la Goutte-d'Or et de Belleville.

Au Salvador

Des militaires sont officiellement impliqués dans le meurtre de deux experts américains

Un juge salvadorien a révélé, samedi 25 septembre, que deux militaires salvadoriens avaient avoué avoir assassiné en 1981 deux conseillers agricoles américains et un responsable salvadorien de la réforme agraire. Michael Peter Hammer et Mark David Pearlman, représentants d'un institut américain de développement, ont été tués, le 3 janvier 1981, ainsi que José Rodolfo Viera, président d'une commission gouvernementale chargée de la redistribution des grandes propriétés. Selon un avocat de la défense, les deux militaires ont déclaré avoir agi sur les ordres de leurs supérieurs Le ministre salvadorien de la défense, le général Garcia, a affirmé, de son côté, que deux autres militaires, un lieutenant et un capitaine, étaient détenus pour la même affaire.

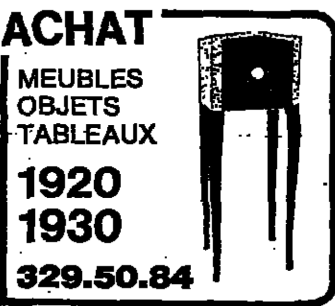
De source judiciaire, on ajoute à San-Salvador qu'un grand propriétaire, résidant actuellement à Miami, serait également impliqué dans ces assassinats. Le capitaine et le lieutenant détenus auraient été, de leur côté, liés au major Roberto d'Aubuisson, leader d'extrême droite et actuel président de l'Assemblée constituante.

● *A Washington*, un rapport d'une commission de la Chambre des représentants du Congrès reproche à la C.I.A. de s'être abstenue d'enquêter sur le terrorisme de droite au Salvador. Le rapport publié ce lundi 27 septembre souligne que les relations de la droite salvadorienne avec les forces armées et les groupes terroristes d'extrême droite sont « *peu connues aux Etats-Unis* ».

Le rapport révèle qu'en juin 1980 l'ambassade américaine à San-Salvador avait reçu une série de documents confisqués au major d'Aubuisson. La C.I.A. et le département d'Etat ont ignoré le contenu de ces documents qui comprenaient des listes d'armes et d'équipements spéciaux, les noms et les coordonnées d'hommes d'affaires de droite, ainsi que des écrits de propagande visant à discréditer l'ambassade américaine et demandant des soutiens pour un coup d'Etat.

Par ailleurs, la commission reproche aux fonctionnaires de l'ambassade américaine au Salvador chargés d'une enquête sur le massacre rapporté par la presse, de près d'un millier de civils, en février 1982, dans la région d'El-Mozote, de s'être contentés de survoler la région en hélicoptère. A propos de l'assassinat de l'archevêque de San-Salvador, Mgr Romero, le rapport souligne que la C.I.A. a simplement considéré les accusations voilées des démocrates-chrétiens qui, en mars 1982, impliquaient le major d'Aubuisson dans cet assassinat comme n'étant « *qu'un indice de radicalisation de la campagne électorale* » qui se déroulait à l'époque. — (A.F.P., A.P.)

Le numéro du « Monde » daté 26-27 septembre 1982 a été tiré à 490 855 exemplaires.



● *Les détenus de l'organisation séparatiste basque ETA militaire (ETAT-M)* ont déclenché une grève de la faim illimitée pour marquer leur « participation à la lutte populaire » à l'occasion des prochaines élections législatives du 28 octobre, a-t-on appris, le lundi 27 septembre. — (A.F.P.)

L'Italie et l'Algérie concluent un accord sur le prix du gaz

Un accord a été conclu dans la nuit du 26 au 27 septembre entre l'Italie et l'Algérie sur le prix de vente du gaz algérien à la SNAM du groupe d'Etat ENI, selon les agences Reuter et A.F.P. Cet accord devait être signé dans la matinée de lundi par le ministère algérien de l'énergie, M. Belkacem Nabi, et par le ministre italien du commerce extérieur, M. Nicola Capria.

De source italienne, sans donner de plus amples détails, on affirme que l'accord comporte, outre une formule de prix (sans doute proche de celle qui lie l'Algérie à Gaz de France et à la société belge Distrigaz), un lien formel entre l'importation de gaz algérien en Italie et les exportations italiennes en Algérie. Les Français n'avaient pu obtenir l'instauration d'un tel lien.

L'Algérie devrait donc commencer à livrer prochainement du gaz à l'Italie. En 1977, la société italienne SNAM et l'entreprise algérienne Sonatrach avaient prévu la livraison dès 1981 de gaz pendant vingt ans.

Après une montée en puissance, les livraisons devraient atteindre 12,5 milliards de mètres cubes par an.

L'accord signé le 27 septembre — après ceux réalisés avec les firmes américaines Panhandle et Distrigaz — permet à l'Algérie et les accords préalables avec Gaz de France et la société belge Distrigaz — permettent à l'Algérie d'obtenir une indexation du prix de son gaz sur les cours du pétrole brut (et non comme auparavant sur ceux des fuels) pour l'ensemble de ses exportations et de bénéficer ainsi d'une meilleure valorisation pour ses ventes.

RECHERCHÉ APRÈS LA FUSILLADE D'ELBEUF

M. Roger Knobelspiess refuse de se présenter à la justice

Tandis que les policiers continuent leur enquête sur la fusillade contre des gendarmes, jeudi soir, à Elbeuf (Seine-Maritime), à laquelle ils soupçonnent M. Roger Knobelspiess d'avoir participé (« le Monde » daté 26-27 septembre), celui-ci, qui se cache, ne reste cependant pas silencieux.

M. Knobelspiess a adressé une lettre au procureur de la République de Rouen : « *Voici mon emploi du temps pour la soirée du 23 septembre*, écrit-il. *19 h 30 : j'ai quitté Elbeuf pour me rendre à Paris à la gare Saint-Lazare où j'avais rendez-vous avec ma femme Helyette Bloch, à 9 heures très précises, devant le monument aux morts. De là, Helyette et moi, nous sommes rentrés à Sartrouville. Là, sont venus nous rendre visite des amis avec lesquels nous avons passé la soirée. Il s'agit d'Esther et de Jimmy.* » Suivent leurs noms et adresses. En *post scriptum*, M. Knobelspiess ajoute : « *Vu l'erreur judiciaire qui m'a martyrisé douze ans et dont je suis encore en attente de réparation, vous comprendrez mes réticences à me présenter devant vous, n'ayant jamais pu bénéficier de toutes les garanties qu'offre la loi à tout citoyen français.* »

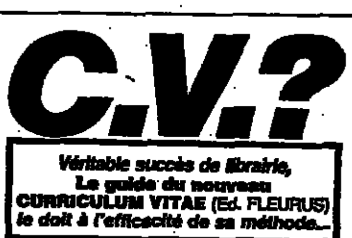
L'avocat de M. Knobelspiess, Me Henri Leclerc, qui a eu connaissance de cette lettre, devait prendre contact, ce lundi 27 septembre, avec le procureur de la République de Rouen. Celui-ci, M. Mario Moyal n'avait, ce lundi matin, « *toujours rien reçu* ». Il nous a indiqué que « *dès la réception de la lettre, et même dès maintenant, toutes les vérifications qui s'imposent vont être entreprises pour contrôler les alibis dans cette affaire* ». M. Knobelspiess a, en effet, accordé un entretien à Antenne 2, samedi 25 septembre, où il affirmait « *avoir un alibi irréfutable* ». Le procureur de la République souligne le « *problème juridique* » que pose cette interview d'une personne recherchée et précise que « *là encore, cela va donner lieu à des vérifications* ».

M. Moyal qui n'a « *jamais eu affaire à Roger Knobelspiess* » et n'a « *à l'évidence aucune prévention contre lui* » fait remarquer qu'il a trouvé « *quelque chose de choquant dans les déclarations faites à Antenne 2* ». Interrogé sur la découverte par les gendarmes, dans la Renaul 4 utilisée lors de la fusillade, de contraventions à son nom, M. Roger Knobelspiess avait expliqué qu'il se servait de ce véhicule pour son travail — dans le garage de son ami Michel Baron. Il avait affirmé « *avoir été placé en garde à vue* » à propos de l'une d'elles et être « *le seul citoyen de France* » à subir une telle procédure « *pour une simple contravention* ».

« *Je tiens à mettre les choses au point sur ce sujet*, nous a déclaré M. Moyal. *Il s'agit d'une tout autre affaire. Roger Knobelspiess a été verbalisé, il y a un mois, pour une infraction au code de la route. Il a injurié les policiers, ce qui lui a valu une procédure pour outrage. Comme il n'avait pas sur lui les papiers du véhicule, il a dû se présenter au commissariat, où il a réitéré ses propos outrageants. Cela lui a valu une autre procédure pour outrage, et c'est à ce moment-là qu'il a été placé en garde à vue pendant trois heures. On ne peut pas tout amalgamer.* »

Dans cette Renault 4, on a aussi trouvé des armes, dont un Colt, acheté par M. Roger Knobelspiess au début de la semaine dernière dans une armurerie de Rouen. Il a expliqué au journal *Libération* que c'était « *un colt de collection qui date de la guerre de Sécession* ». Il affirme ne pas comprendre comment il se trouvait dans la voiture. Quant à son achat, il le justifie par des « *menaces de groupes extrémistes* » qu'il aurait reçues.

Il reste que M. Roger Knobelspiess, gracié en novembre 1981 par le chef de l'Etat, ne s'explique pas sur son retour dans une région où se trouvent d'anciens « amis » qu'il souhaitait, à sa sortie de prison, éviter de retrouver ; en particulier, M. Michel Baron, que les gendarmes affirment avoir vu dans la Renault 4, jeudi soir, et pour lequel, M. Roger Knobelspiess ne nie pas travailler depuis quelques temps. — Jo. S.



ATTENTAT AU DOMICILE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE MIDI-PYRÉNÉES

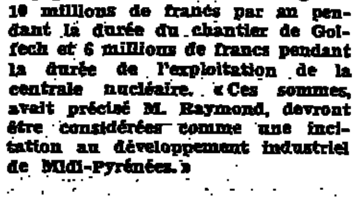
A quelques heures du début de la visite en Midi-Pyrénées du chef de l'Etat, un attentat à l'explosif a été commis au domicile de M. Alex Raymond, président (P.S.) du conseil général.

L'engin explosif — qui était, semble-t-il, composé d'une charge de plastic — avait été déposé sur le seuil de la maison de M. Raymond, dans le centre de Colomiers (Haute-Garonne), ville dont il est le maire. L'explosion a eu lieu, lundi 27 septembre, à 0 h. 40. Elle a fait voler en éclats la porte, des vitres et endommagé quelques meubles. Ni M. Raymond ni les membres de sa famille qui se trouvaient à ce moment dans la maison n'ont été blessés.

Le domicile de M. Raymond, nous signale notre correspondant, était surveillé par des rondes de police mais ne faisait pas l'objet d'une protection « statique » et permanente.

L'attentat a été revendiqué, quelques heures plus tard, auprès de l'Agence France-Presse, à Toulouse, par un correspondant anonyme affirmant parler au nom d'un « *groupe d'intervention contre la gauche nucléaire* ». Cette revendication est prise au sérieux par les enquêteurs du S.R.P.J. de Toulouse, ville où avaient eu lieu, il y a quelques mois, plusieurs attentats (notamment contre E.D.F.) commis par des groupes antinucléaires violents, opposés à la construction de la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne).

[Le 30 décembre 1981, un protocole d'accord était signé entre le préfet de région, les représentants d'E.D.F. et M. Alex Raymond, président du conseil régional. Aux termes de ce protocole, E.D.F. s'est engagée à verser au conseil régional 10 millions de francs par an pendant la durée du chantier de Golfech et 6 millions de francs pendant la durée de l'exploitation de la centrale nucléaire. « Ces sommes, avait précisé M. Raymond, devront être considérées comme une incitation au développement industriel de Midi-Pyrénées. »]



Mgr HECKEL, ÉVÊQUE COADJUTEUR DE STRASBOURG EST DÉCÉDÉ

Mgr Roger Heckel, évêque coadjuteur de Strasbourg, hospitalisé depuis une quinzaine de jours, est mort, dimanche 26 septembre, à Strasbourg.

Agé de soixante ans, Mgr Heckel avait été nommé évêque coadjuteur par Jean-Paul II en mars 1980. Il était le successeur désigné de Mgr Léon-Arthur Elchinger

[Né le 18 juillet 1922 à La Walck (Bas-Rhin), Mgr Heckel était entré en 1941 dans la Compagnie de Jésus. Il avait été ordonné prêtre en 1954. De 1956 à 1975, il est membre de l'Action populaire à Vanves, où il dirige les *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*. En 1975, il devient secrétaire de la commission pontificale Justice et Paix, à Rome. Ordonné évêque, le 18 juin 1980, à Strasbourg, coadjuteur de Mgr Elchinger, Mgr Roger Heckel était membre du bureau des études doctrinales de la Conférence épiscopale française.]

● *M. Gilles Crespy, directeur de l'agence nationale pour les chèques-vacances.* — L'agence nationale pour les chèques-vacances possède une direction et un conseil d'administration. Le *Journal officiel* du 25 septembre publie le décret et l'arrêté nommant M. Gilles Crespy directeur de cet organisme, M. Jean Battut délégué général et désignant les sept représentants de l'Etat, les quatorze représentants syndicaux et patronaux, les neuf professionnels du tourisme et des loisirs ainsi que les cinq personnalités compétentes qui composeront le conseil.

[M. Gilles Crespy, ancien élève de l'ENA, occupait jusqu'à ce jour le poste de conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat au tourisme. Il y était plus particulièrement chargé des questions financières.]





A B C D E F G

هكذا من الاصل